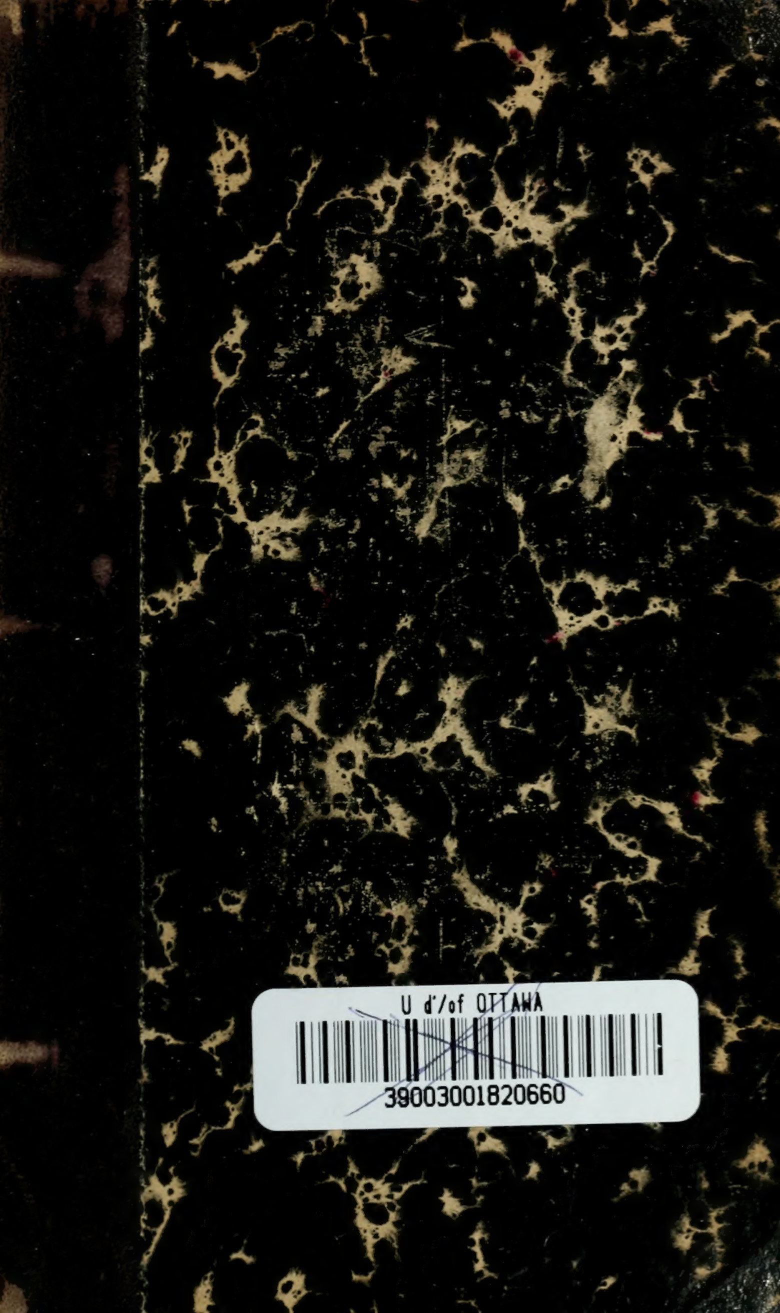
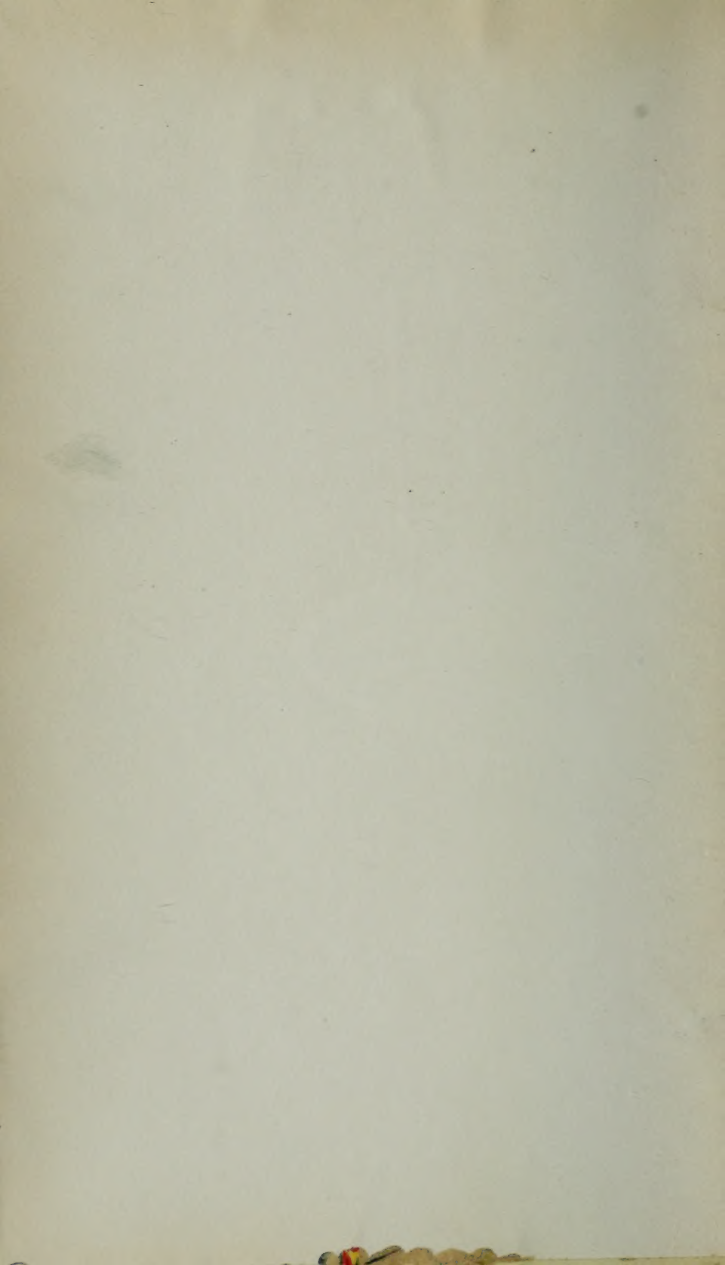

U d'/of OTTAWA
39003001820660





LES NATIONS APOTRES

VIEILLE FRANCE
JEUNE ALLEMAGNE

DU MÊME AUTEUR

L'Allemagne religieuse. — Le Protestantisme. — (*Ouvrage couronné par l'Académie française, premier prix Bordin*); 3e édition. — Un volume in-16........................... 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (1re série): Néo-catholiques, solidaristes, catholiques sociaux. — Le cardinal Manning. — Le comte de Mun. — Aspects sociaux du catholicisme : Communion des Saints, Apostolat. — Anne de Xainctonge. — Convergences vers le catholicisme social — Les Saints-Simoniens. — Le radicalisme Italien. — Les Congrès catholiques sociaux. 3e édition, 1 vol. in-16.................... 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (2e série) : La Démocratie chrétienne. — Le Monastère au Moyen âge. — Figurines franciscaines. — Léon Ollé-Laprune. — Charles Lecour-Grandmaison. — Les Congrès catholiques sociaux. — Le devoir d'aujourd'hui. — L'Eglise et les courants politiques du Siècle. 2e édition, 1 volume in-16.. 3 fr. 50

L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme. — Essai d'histoire française, 1866-1901. 3e édition, 1 volume in-16.................. 3 fr. 50

Lendemains d'Unité. — Rome, Royaume de Naples. 1 volume in-16.. 3 fr. 50

L'école d'aujourd'hui. — 1 volume in-16................. 3 fr. 50

La Franc-Maçonnerie en France. — Brochure petit in-16. 0 fr. 50

Le Pape, les catholiques et la question sociale. — 3e édition, refondue, 1 vol. in-16.................................. 3 fr. »»

LES NATIONS APOTRES

VIEILLE FRANCE

JEUNE ALLEMAGNE

LA FRANCE DANS LE LEVANT. — LA FRANCE A ROME

L'ALLEMAGNE DANS LE LEVANT — L'ALLEMAGNE EN AUTRICHE

PAR

GEORGES GOYAU

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1904

AVANT-PROPOS

La « laïcisation » de la politique internationale semble, depuis deux cent cinquante ans, un fait accompli. L'alliance de François I[er] avec le Grand Turc, puis l'action parallèle du cardinal de Richelieu et du luthérien Gustave-Adolphe, en marquèrent le début; la paix de Wesphalie en fut le couronnement. A partir de 1648, les diplomaties européennes se piquent de tenir peu de compte des préoccupations confessionnelles, et de se comporter, pour tout dire d'un mot, en diplomaties « laïques ».

Comment les faits, parfois, ont infligé quelque affront à ce programme, et comment encore aujourd'hui, sur plusieurs terrains, l'affront persiste; comment les religions sont demeurées des réalités assez vivantes pour être toujours, en certaines occurrences et certains pays, un facteur de la politique étrangère : c'est de quoi l'on pourra se rendre compte en feuilletant ce livre.

Il n'y a point ici de théories, mais des faits. On ne prétend point que la nation allemande, qui appartient pour un tiers à l'obédience romaine et qui fait au Centre une place d'élite dans l'équilibre parlementaire, soit par essence une nation protestante; l'heure où Guillaume, empereur d'Allemagne, vient de saluer pour la troisième fois la majesté de la tiare, l'heure où Guillaume, roi de Prusse, couvre de son verbe protecteur la longévité des Bénédictins, semblerait même peu propice pour rappeler avec trop d'insistance les fréquents propos du même orateur, sur le caractère protestant de sa dynastie impériale et royale; et quelque effort qu'ait tenté Bismarck, au moment du Culturkampf, pour donner du nouvel empire une définition que volontiers nous qualifierions de confessionnelle, et pour interpréter Sadowa et Sedan comme un double triomphe de Luther, ce n'est qu'après un certain recul d'histoire qu'on pourra justifier ou démentir cette exégèse. Il nous a suffi, dans ce livre, de noter, avec textes et avec preuves, certains épisodes récents dans lesquels l'Empire des Hohenzollern s'est publiquement et formelle-

ment solidarisé avec l'Église de Luther, et dans lesquels on ne sait trop s'il s'est fait le remorqueur de cette Église ou s'il s'est, au contraire, laissé remorquer en son sillage. Que si les lecteurs veulent tirer de ces épisodes des conclusions plus générales, ce n'est point à nous de le leur interdire, non plus que de les y engager : ces conclusions attendront l'histoire future, dont le déroulement même les jugera.

Pareillement, il semblerait, hélas! ironique, en l'année 1903, d'imposer à la République Française, dans le concert des États, une sorte d'étiquette confessionnelle, et de la qualifier de puissance « catholique » en face de la protestante Allemagne. Et cependant, entre les intérêts français et les intérêts catholiques, des affinités existent, si étroites et si précieuses, parait-il, que d'après les propres termes de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, ce n'est point le Vatican qui, dans une rupture avec la France, aurait le plus à perdre. Il nous a suffi, dans ce livre, de marquer l'origine historique de ces affinités, de définir les formes actuelles de leurs survivances, et d'indiquer ainsi quelques-

unes des raisons profondes qui ont amené M. Ferdinand Brunetière à dire un jour en son énergique langage : « Dans le monde entier, la France, c'est le catholicisme[1]. » Que si l'on veut s'armer de ces faits pour en induire une théorie d'ensemble sur le rôle confessionnel auquel pourrait être appelé l'État Français dans la politique internationale, nous laissons le champ libre, ici encore, sans les dissuader ni les encourager, aux imaginations qui mettent quelque complaisance à s'aventurer dans l'avenir.

L'ancien échange de services, qui durent encore, entre la France et le catholicisme[2], et le récent échange de services, qui semblent devoir se poursuivre, entre l'Allemagne et le protestantisme : tel est en résumé le double objet de cette étude.

Dans cette réciprocité de bons offices, la situation de l'Église Romaine à l'endroit de la

1. Brunetière, *Discours de Combat*, 1re série, p. 193. (Paris, Perrin 1900).

2. En ce qui regarde les missions françaises, nous croyons devoir renvoyer le lecteur à la publication du P. Piolet : *Les Missions françaises*, 6 vol. (Paris, Colin, 1901-1903). Les missionnaires les plus qualifiés ont donné leur concours à cette publication ; elle est d'un prix inestimable.

France n'est pas la même — il convient de l'observer — que la situation des Églises protestantes à l'endroit de l'Allemagne.

L'Église Romaine, planant par-dessus les nations, n'accepte point d'incarner la forme latine du christianisme ; elle prétend à représenter, pour toutes les races, le christianisme tout entier. Elle maintient cette prétention, non point seulement contre ses ennemis, qui volontiers la réduiraient à n'être qu'une grande maîtresse du culte à l'usage des races latines, mais même contre certains de ses apologistes français. Depuis quelques années, on le sait, une façon d'apologétique s'est essayée chez nous, que volontiers nous qualifierons de « terrianiste », et d'après laquelle le Français devrait être systématiquement catholique parce que Français, l'Allemand systématiquement protestant parce qu'Allemand, le Chinois systématiquement dévot à Confucius parce que Chinois. La religion, ainsi comprise, serait inhérente au sol et à la nation ; et la foi religieuse, ainsi prônée, devient un aspect du patriotisme. Vivent donc nos desservants, et vivent même les con-

grégaristes ! Catholiques nous serons parce que Français. Mais si là-bas en Chine les Boxers, parce que patriotes chinois, jugent à propos d'envoyer dans l'autre monde ou de réexpédier en Europe les missionnaires du Christ, ils raisonnent pour leur pays comme raisonnent pour le nôtre ces avocats inopinés du catholicisme. A la base de cette apologétique qui impose à l'homme français l'habit catholique, mais qui ne pénètre pas jusqu'à l'âme elle-même, nous retrouvons, en définitive, une conception demi-païenne, celle de la « religion de la cité », c'est-à-dire l'inverse de cette autre idée, chrétienne par excellence, d'une Église universelle. L'Église Romaine peut accepter et bénir — et elle l'a fait à travers l'histoire — les vertus apostoliques de la race française et les bons offices politiques de l'État français ; elle les peut reconnaître, à son tour, par le maintien de certaines prérogatives et la collation de certains droits, mais elle ne se laisse point naturaliser dans un peuple, non plus d'ailleurs que dans une race.

Tout au contraire, la Réforme, de par ses origines historiques, résiste malaisément à une

pareille tentation. Jean Huss, son précurseur, fut un héros indigène, le Tchèque-type ; Luther, son docteur, devient de plus en plus un héros indigène, l'Allemand-type. A mesure que les esprits se détachent des querelles théologiques, à mesure que succombent, sous l'indifférence des fidèles et des pasteurs, les articles du *Credo* luthérien, l'on est enclin à prêter une importance croissante au caractère politique et national de la Réforme luthérienne ; et les progrès mêmes de la nation allemande expliquent aisément la coquetterie que met aujourd'hui la Réforme à se présenter comme la religion allemande. La Réforme tient compagnie aux vainqueurs et laisse l'Église Romaine tenir compagnie aux vaincus ; volontiers même elle s'installe à l'avant-garde des vainqueurs, tandis que l'Église Romaine s'occupe, dans une position d'arrière-garde, à conserver aux vaincus tout ce qui peut leur être conservé.

La Réforme, en agissant de la sorte, ne se met-elle pas à la merci des vicissitudes de la politique? N'attache-t-elle pas à quelque chose de mortel un élément immortel? Rendant à l'Alle-

mand — peuple élu de Dieu parce que victorieux — sourires pour sourires, n'induit-elle point ses fidèles à mésestimer comme des « Gentils » les peuples latins ? En appliquant à la race allemande les expressions du Psalmiste au sujet de la nation juive, la Réforme, sans nul doute, peut élaborer en l'honneur des Hohenzollern la plus grandiose des liturgies. Mais après le Psalmiste un apôtre vint, que Luther avait en affection spéciale : il s'appela l'apôtre Paul et signifia au monde qu'il n'y avait plus de Gentils... Si la Réforme se faisait assez allemande pour oublier cette déclaration, elle perdrait à la minute le droit de se dire chrétienne ; et par contraste avec la France, auxiliaire historique des « Gestes » du Christ, il adviendrait bientôt que ce « Dieu allemand » dont la Réforme s'intitule la messagère ne serait plus un dieu transcendant, mais un dieu terrestre, et non plus ce Jésus que l'apôtre Paul annonçait, mais une sorte de personnification, abstraite ou mythique, de l'énergie allemande et d'un pangermanisme prédestiné.

Paris, 4 mai 1903.

PREMIÈRE PARTIE

VIEILLE FRANCE

I

LES VARIATIONS DE L'HISTOIRE MODERNE AU SUJET DES CROISADES

On eût assurément fort surpris les Voltaire et les Diderot, et même, en quelque mesure, un abbé Fleury ou bien un abbé Maury, si l'on avait pu leur faire pressentir quel intérêt le XIXe siècle attacherait aux croisades et avec quel respect il en aborderait l'histoire. Les philosophes, en effet, n'avaient que mépris pour les croisades; et les abbés qui leur donnaient la réplique se contentaient généralement de plaider pour les croisés les circonstances atténuantes. Il semblait qu'une explosion de spontanéité religieuse fût comme un défi pour la « raison » des incroyants et déconcertât un peu les croyants eux-mêmes. Diffamations contre Urbain II, infamies contre Jeanne d'Arc, résultant, les unes et les autres, d'une méconnaissance absolue de ce phénomène qu'est l'héroïsme religieux : voilà où s'attardait le rationalisme terre à terre dont se piquait le XVIIIe siècle.

I

Les croisades furent « une fureur épidémique, qui dura deux cents années, et qui fut toujours signalée par toutes les cruautés, toutes les perfidies, toutes les débauches, toutes les démences dont la nature humaine est capable ». Ainsi parlait un certain « M. Clair », en 1772, dans un libelle intitulé : *Quelques petites hardiesses à l'occasion d'un panégyrique de saint Louis*[1] ; et la « hardiesse » en effet était « petite », puisque « M. Clair » n'était qu'un pseudonyme, derrière lequel s'abritait Voltaire. — « Fureur épidémique » : il avait déjà dit le mot, en 1756, dans son *Essai sur les Mœurs ;* et les croisades lui semblaient être le couronnement d'une longue série de misères, « pour qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine[2] ». « Fureur épidémique » : les mêmes termes se retrouvent, en 1769, sous la plume de Robertson, dans l'introduction de son *Histoire de Charles-Quint ;* il signale ces

1. Voltaire, *Œuvres*, édit. Didot, IX, pp. 112-115.
2. Voltaire, *Essai sur ses Mœurs*, chap. LIV.

« expéditions romanesques » et « bizarres » comme un « monument éclatant de la folie humaine[1] ». Dans l'*Encyclopédie*, Diderot fait écho : « On était bien éloigné de croire, écrit-il, qu'il viendrait jamais des temps de ténèbres assez profondes, et d'un étourdissement assez grand dans les peuples et dans les souverains sur leurs vrais intérêts, pour entraîner une partie du monde dans une malheureuse petite contrée, afin d'en égorger les habitants et de s'emparer d'une pointe de rocher qui ne valait pas une goutte de sang, qu'ils pouvaient vénérer en esprit de loin comme de près, et dont la possession était si étrangère à l'honneur de la religion. Cependant ce temps arriva, et le vertige passa de la tête échauffée du pèlerin dans celle d'un pontife ambitieux et politique, et de celle-ci dans toutes les autres[2]. » Le jugement est tranchant, et d'une très courte psychologie ; mais on a depuis longtemps constaté, à propos de Voltaire lui-même, que le philosophisme n'avait qu'une médiocre intelligence de l'histoire et une intelligence plus médiocre de ce que nous appelons aujourd'hui les « faits de religiosité » ; et si le procès de l'avant-dernier siècle n'était à cet égard chose jugée, on ne saurait trouver, contre l'auteur de *Mahomet* et de la *Bible enfin*

1. Robertson, *Histoire de Charles-Quint* (édit. du *Panthéon littéraire*, pp. 10-11).

2. *Dictionnaire encyclopédique*, article *Croisades*.

expliquée, de témoignages plus convaincants et tout ensemble moins suspects, que dans certaines préfaces et certains articles d'Ernest Renan.

Il n'était pas jusqu'aux prédicateurs et jusqu'aux apologistes, incapables d'échapper à la détresse de leur époque, qui ne saisissent assez mal et n'appréciassent assez inexactement les mobiles des croisades. L'abbé Fleury, dans son *Sixième discours sur l'histoire ecclésiastique*, ne pouvait se défendre d'objecter à l'épée de Godefroy de Bouillon l'Évangile de saint Jean. N'est-il pas dit, au vingt et unième verset du quatrième chapitre, que le temps est venu où Dieu ne sera plus adoré ni à Jérusalem ni à Samarie, mais où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ? Le bon abbé Fleury dresserait volontiers ce texte, comme une façon de barricade, sur la route de Jérusalem. « On voulait venger la honte de Jésus-Christ, dit-il encore ; mais ce que Jésus-Christ tient à injure et ce qui le déshonore véritablement, c'est la vie corrompue des mauvais chrétiens[1]. » Je ne crois point qu'Urbain II se fût insurgé contre cette vérité de bon sens ; mais à coup sûr il n'eût point cru qu'elle réfutât et condamnât son grand dessein. — Quant à Maury, plus bienveillant pour les croisades que Fleury, il paraît pourtant éprouver quelque gêne à recon-

1. Fleury, *Discours sur l'histoire ecclésiastique* (édition du *Panthéon littéraire*).

naître que saint Louis se croisa par piété ; plutôt verrait-il dans la croisade une sorte de dérivatif aux difficultés intestines, savamment concerté par la politique du roi. « Saint Louis, s'écrie-t-il, forcé d'opter entre une guerre étrangère et des massacres domestiques, ne dut-il pas préférer une expédition militaire à ces épouvantables séditions ? Il ne pouvait éloigner ces calamités de son pays qu'en transportant ses cohortes au-delà de ses frontières. » Et Maury ajoute en note : « Si Charles IX, plus docile aux conseils de l'amiral de Châtillon, eût déclaré la guerre à l'Espagne, il aurait épargné de grands malheurs à la France[1]. » Bref, il est des circonstances où un souverain doit faire promener ses armées : Charles IX ne le comprit point, de là la Saint-Barthélemy ; saint Louis le comprit, et il se croisa. De là à conclure que les deux croisades entreprises par le saint roi ne furent à ses yeux qu'un pis-aller, il n'y aurait en réalité qu'un pas, et dans son plaidoyer pour une bonne cause, Maury nous apporte les subtilités laborieuses dont on s'encombre lorsqu'on en soutient une mauvaise.

1. *Œuvres choisies* du cardinal J. Sifrein Maury, III, pp. 341-342.

II

Le XVIIIe siècle, fort inhabile à se représenter l'état d'esprit d'un croisé, fit preuve d'une ignorance non moins singulière dans l'évaluation des résultats des croisades. « Le seul bien que ces entreprises procurèrent, reprenait Voltaire, ce fut la liberté que plusieurs bourgades achetèrent de leurs seigneurs [1]. » Quant à Diderot, ce bien même lui échappait. « Les suites des croisades pour l'Europe, écrivait-il, furent la dépopulation de ses contrées, l'enrichissement des monastères, l'appauvrissement de la noblesse, la ruine de la discipline ecclésiastique, le mépris de l'agriculture, la disette d'espèces, et une infinité de vexations exercées sous prétexte de réparer ces malheurs [2]. » Seul à peu près, Maury, dans son *Panégyrique de saint Louis*, donnait une première esquisse du bilan que dresse aujourd'hui l'histoire : « Où en seriez-vous sans les croisades ? demandait-il. Ne fut-ce pas à cette époque éminemment

1. Voltaire. *Essai sur les Mœurs*, chap. LVIII.
2. *Dictionnaire encyclopédique*, art. *Croisades*.

mémorable que les nations de l'Occident sortirent toutes de l'état d'enfance où elles avaient croupi jusqu'alors, prirent un essor universel, formèrent leur état social, aspirèrent pour la première fois aux pacifiques et salutaires conquêtes des arts et des sciences? Avez-vous donc oublié que vos mœurs n'ont perdu cette rouille de barbarie, qu'elles avaient contractée dans les marais de la Germanie d'où vous sortez, qu'à la vue des villes policées et des peuples civilisés de la Grèce [1] ?»

C'est en 1772 que Maury sommait ainsi les esprits « éclairés » de se reconnaître comme les fils, ou tout au moins comme les légataires, des croisés... Trente ans s'écoulèrent : l'Institut de France, au lendemain de la Révolution, inaugura presque ses travaux en mettant au concours une étude sur les résultats des croisades ; Heeren obtint le prix; et au moment même où Chateaubriand venait de convaincre le siècle défunt d'avoir maltraité le moyen âge et ignoré l'art gothique, Heeren et l'Institut de France firent prévaloir une conception des croisades, qui rendait surannées les pages de l'*Essai sur les Mœurs*, et surannées les pages de l'*Encyclopédie*.

L'esprit d'analyse n'est parfois qu'une myopie : ainsi en avait-il été au XVIIIe siècle. Les œuvres littéraires des peuples enfants, les productions

1. *Œuvres choisies* du cardinal J. Sifrein Maury, III, p. 344

épiques où se ramasse le génie des races, les manifestations religieuses où se reflète la conscience populaire, bref, toutes ces traductions instinctives et spontanées par lesquelles se livre l'âme d'une société, étaient demeurées incomprises, comme autant de livres clos ; et l'on avait cru que le bon sens et l'indépendance d'esprit commandaient de sourire des croisés du XIe siècle, qui se faisaient tuer, comme Sancho Pança souriait de Don Quichotte, le croisé du XVIe, qui chômait. Mais à mesure que le progrès des sciences religieuses rendait palpables et vénérables, même aux plus prévenus, les phénomènes d'exaltation mystique ; à mesure que le développement de l'esprit démocratique nous rendait plus présents ces siècles du moyen âge, durant lesquels l'action des foules et la foi collective des foules furent des facteurs d'histoire ; à mesure enfin que de nombreuses publications de textes nous introduisaient dans la familiarité même des croisés, la réaction se poursuivait et s'achevait, maintenant définitive, contre l'étroit parti pris des philosophes et des encyclopédistes; et l'on pense aujourd'hui précisément l'inverse de ce que pensait le XVIIIe siècle.

« Si on examine les croisades comme expéditions militaires, écrit M. Gabriel Monod dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses*, elles étaient parfaitement justifiées. Les musulmans étaient les agresseurs ; ils s'avançaient en conquérants vers

le monde chrétien ; celui-ci n'a fait que se défendre en cherchant à reprendre les lieux qui avaient pour lui le caractère le plus sacré et qui lui avaient été enlevés. Quant à la forme religieuse que ces expéditions ont revêtue, elle a été donnée par l'état des esprits et des croyances... A une époque où le régime féodal faisait lourdement sentir ses entraves, la croisade offrait un puissant attrait. Satisfaisant à la fois le besoin d'activité et la soif d'idéal des classes supérieures d'une société jeune et puissante, elle offrait aux classes inférieures un moyen de jouir d'une liberté inespérée, de changer brusquement leur vie, sans parler des appétits moins nobles, espoir du butin ou du plaisir, qui exerçaient aussi leur action. Néanmoins, à l'envisager dans son ensemble, le mouvement d'où sortit la première croisade eut un caractère incontestable d'enthousiasme religieux, caractère d'autant plus frappant qu'aucun des rois de l'Europe ne prit part à l'expédition, qu'elle n'eut même pas un chef suprême, et que les immenses masses d'hommes qui se précipitèrent vers l'Orient se groupèrent spontanément sous des chefs divers, que la même pensée réunit dans une commune action [1] ».

Voilà, tracé par une plume compétente, le résumé de l'opinion contemporaine : la recherche histo-

1. *Encyclopédie des Sciences religieuses*, III, pp. 481-482 et 486.

rique, en projetant son rayon parmi ces « ténèbres » qu'accumulaient les philosophes sur l'horizon du moyen âge, a depuis cent ans renouvelé l'étude des croisades.

III

Aussi l'heure était-elle venue d'envisager de plus près, en s'éclairant de cet esprit nouveau que la science du XIX[e] siècle nous a légué et en exploitant ces ressources nouvelles qu'elle nous a préparées, la personnalité du Pape qui donna le branle aux croisades, et qui par là sauva vraisemblablement l'Occident chrétien de cet engourdissement où la culture islamique a fini par s'affaisser. Il était naturel que S. Ém. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, de qui l'avenir redira qu'il fut, depuis les croisades, le premier légat du Pape qui ait chevauché en Palestine, caressât avec émotion et poursuivît avec ténacité la pensée de faire rendre un hommage à ce lointain conducteur de peuples qui eut nom Urbain II, et dont le geste directeur avait indiqué et tracé la route de l'Orient. Le livre que le P. Paulot présente au public [1] est le résultat de cette pensée ; et l'œuvre est digne de l'instigateur.

1. *Urbain II*, par le P. Paulot, de l'Oratoire de Reims. Paris Lecoffre, 1903.

Hello dit en un endroit que chaque fois que l'Occident et l'Orient prennent contact, quelque chose de grand s'inaugure : nous assistons, dans le livre du P. Paulot, à quelque chose de grand. Au début de l'ère chrétienne, on avait déjà vu l'idée religieuse élargir l'horizon des hommes ; mais à cette époque les circonstances politiques elles-mêmes étaient complices ; car chaque fois que se reculaient les frontières de l'Empire, les perspectives humaines s'agrandissaient. Urbain II reprit cette œuvre d'élargissement ; mais à la fin du XIe siècle les circonstances politiques étaient hostiles ; elles faisaient affront aux rêves du Pape. Mille ans auparavant, par une sorte de dessein providentiel dont saint Augustin transperce le mystère, l'unité romaine avait secondé l'idéal chrétien d'une fraternité universelle; en 1095, le morcellement féodal desservait et paralysait cet idéal. Mille ans auparavant, les faits avaient travaillé pour l'idée; en 1095, les faits travaillaient contre l'idée ; et pourtant, grâce à l'énergie et au prestige d'Urbain, l'idée fut victorieuse ; elle sut s'imposer aux faits, les maîtriser et les modeler. La « cité de Dieu » était comme reléguée dans le domaine des abstractions ; Urbain l'en fit descendre ; il la transplanta, et, la transplantant, il la réalisa; elle prit conscience, en s'armant, et de son existence et de ses droits ; naguère divisée contre elle-même, d'abord par la lutte de l'Empe-

reur et du Pape, puis par l'émiettement des fiefs et les querelles entre cités, elle s'unifia sous la voix du Pape et sous la discipline du Pape. Le seigneur était contre le seigneur, la bourgade contre la bourgade; coude contre coude et cœur contre cœur, tous se mobilisèrent pour Dieu. Le clocher sonnait tour à tour, et parfois en même temps, l'office du Dieu de fraternité et l'alarme contre un voisin qui était ou paraissait un ennemi : du jour au lendemain, dociles à la voix d'Urbain II, tous les carillons, frères à travers les airs, sonnèrent l'alarme commune, contre l'ennemi du Christ et des chrétiens. En ces âges où parfois il semblait que l'armure fît l'homme, l'armure, soudainement constellée d'une croix, fit le chrétien. Tout ce qui, dans les goûts et dans les habitudes des hommes, les séparait du Christ, devait désormais, sous les auspices de cette croix, les rapprocher de lui; la voix d'un Pape les rendait compagnons d'armes pour leur apprendre à se traiter effectivement en frères ; et la camaraderie du campement ratifiait et leur révélait cette fraternité baptismale.

Par surcroît, en groupant pour une guerre défensive des énergies volontiers provocatrices, en les invitant à se battre en faveur d'une idée — mieux encore, d'une foi, — et en s'érigeant, si l'on peut ainsi dire, en économe du sang chrétien, la papauté travaillait à faire connaître au monde

à quel prix la force est légitime, à quel prix elle est ennoblie. Les mêmes discours à l'issue desquels s'effilait le tranchant des glaives avaient affiné ces consciences encore rugueuses; l'habitude des guerres privées ne pouvait être déracinée que si la notion même de guerre commençait à se transformer; il fallait qu'un progrès dans les âmes fût parallèle au progrès dans les faits; c'est à quoi contribuèrent, tantôt à bon escient et tantôt à leur insu, les prédicateurs des croisades; et si parmi nos humanitaires il en est quelques-uns qui s'indignent contre les Papes qui firent sortir les glaives des fourreaux, n'est-il pas juste d'observer que le premier effet de la prédication de la croisade fut de les y faire remettre, et qu'en reculant l'ennemi jusqu'à une distance de plusieurs milliers de lieues, l'on ralentit singulièrement la promptitude et la fréquence des coups d'épée? Il ne tint pas aux papes que la guerre défensive contre l'Orient ne mît un terme à toutes les offensives intestines dans lesquelles se gaspillaient les forces de l'Occident; et les croisades gravèrent dans les esprits une leçon de fraternité chrétienne dont la portée ne saurait être exagérée.

On a voulu contester à Urbain II l'honneur de cette initiative; on a voulu la faire remonter plus haut; on a nommé Silvestre II... Silvestre II fut un autre pape français. Il semblerait que par-

dessus les querelles d'érudits planât cette unanime conviction, qu'entre l'esprit des croisades et la vocation du peuple français, il y a je ne sais quel lien indissoluble. La gloire d'avoir mis la force au service d'une idée paraît hésiter, indécise, à se poser sur l'une ou l'autre tiare; mais ce sont deux tiares françaises

II

JEANNE D'ARC : NATIONALITÉ ET CHRÉTIENTÉ

Le moyen âge et l'âge moderne, observés dans leurs grandes lignes, semblent se heurter en un abrupt antagonisme.

Au moyen âge, c'est la notion de « chrétienté » qui commande à la politique : on rêve et l'on voudrait jouir d'une Europe parfaitement unifiée, tout entière tournée contre l'infidèle. C'est au nom de la foi qu'on empoigne les armes, pour lutter contre l'Islam ; c'est au nom de la foi qu'on les dépose, pour faire la paix entre chrétiens. L'intérêt de chaque pays se subordonne et parfois s'identifie à l'intérêt de la chrétienté, dont ce pays est un membre ; et l'unanimité morale des divers peuples semble être, pour eux tous, une condition de prospérité temporelle et de salut éternel.

L'époque moderne substitue, à la notion de chrétienté, celle de nationalité : les intérêts politiques des peuples passent alors au premier plan ;

tout de suite ils divergent; et la guerre éclate entre croyants, comme pour ratifier et perpétuer ces divergences; on trouve des légistes qui, pour soustraire à l'hégémonie de la foi commune les décisions diplomatiques des princes, allèguent indiscrètement cette parole du Christ : « Mon royaume n'est pas de ce monde »; le roi très chrétien, au XVIe siècle, s'unit à l'Islam contre le chef du Saint-Empire, et le représentant du Pape, au XVIIe siècle, est forcé de quitter le Congrès de Westphalie; on ne tient plus compte, dans les cabinets des hommes d'État, ni des frontières de la chrétienté, ni du chef de la chrétienté.

Jeanne d'Arc se dresse, entre ces deux périodes, comme un personnage de transition : elle est toute naïve, tout d'une pièce, et pourtant éminemment riche et complexe; elle est, sans s'en douter, un symbole, et un symbole unique; elle incarne, tout ensemble, en les corrigeant et en les complétant l'une par l'autre, la jeune idée de l'intégrité nationale et la vieille idée de l'unité chrétienne. Les abstracteurs et les philosophes peuvent insister à loisir sur le conflit de ces deux conceptions : ils ont raison; leurs antithèses sont exactes, irréfutables. Mais la réalité de la vie, quelquefois, paraît avoir une étrange vertu pour concilier les contradictions et supprimer les antinomies : Jeanne d'Arc, cette grande réalité historique, fut à la fois, et par sa propre volonté et

dans l'opinion des contemporains, l'héroïne nationale par excellence et le dernier soldat de l'idée de chrétienté.

« Le soudan d'Égypte est bien informé du gouvernement des chrétiens, disaient au roi de Chypre, en 1425, des émissaires de l'Islam ; le roi de France qui, dans tout le temps passé, a été notre plus mortel ennemi, dort pour le présent; le soudan compte les autres pour rien[1] ». — « La pacification du royaume de France, écrivait au début de 1429 un clerc qui vivait à Rome, amènera le relèvement de la foi, qui à en juger par les services rendus dans le passé par la France à la chrétienté, ne fût pas déchue comme elle l'est, si la France n'eût pas comme disparu dans le tourbillon de tant de guerres[2]. » — Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, dans un écrit qu'il dédiait à Charles VII en 1429, dénonçait l'insatiable cruauté de la nation anglaise, inaccessible

1. Monstrelet, cité dans Ayroles, *La vraie Jeanne D'Arc*, II, p. 18. — On ne peut trop recommander l'ouvrage considérable du P. Ayroles. C'est une véritable mine de documents, fort bien aménagée : la critique historique y peut faire le plus large butin. Tout ce qui a été pensé, dit, écrit sur Jeanne d'Arc par les hommes du temps est consigné, avec une minutieuse exactitude, dans l'ouvrage du P. Ayroles. Sa laborieuse vigilance — une vigilance de collectionneur — n'est jamais oublieuse et jamais déçue. C'est le XVe siècle lui-même qui, grâce au P. Ayroles, apporte un témoignage et élève un monument à la vraie Jeanne d'Arc. (Paris, Rondelet.)

2. Ayroles, I, p. 57 : chapitre manuscrit ajouté au *Breviarium historiale*.

à tout sentiment d'humanité : « Par elle, disait-il, la chrétienté entière est bouleversée ; bien plus, l'univers lui-même. Les ennemis de la croix de Jésus-Christ s'applaudissent en apprenant que de telles guerres règnent parmi les chrétiens ; ils savent bien que rien ne peut amener plus sûrement notre ruine[1]. »

C'est ainsi que le roi d'Angleterre apparaissait comme le perturbateur de l'Europe croyante, comme l'ennemi du « bloc » chrétien ; et on lui faisait un grief de tous les embarras qu'il suscitait au roi de France, protecteur-né de ce bloc. Emportés par l'exubérance de leurs ressentiments, plusieurs contemporains se plaisaient à retrouver, dans l'histoire antérieure de l'Angleterre, certains traits qui semblaient prédestiner la nation anglaise à ce funeste rôle. « La nation française est pieuse, écrivait en 1429 un clerc de Spire : elle a donné le jour à de nombreux docteurs très profonds ; la nation anglaise est barbare ; elle a massacré beaucoup d'hommes saints, même de ceux qui lui appartenaient[2]. » On taisait et l'on voulait ignorer les vieilles gloires de l'île des Saints pour apprécier avec une sévérité plus implacable les attentats de l'Angleterre contre l'harmonie des fidèles du Christ. Par une réaction toute naturelle, on oubliait Philippe le Bel et les sujets d'étonnement

1. Ayroles, I, p. 43.
2. Ayroles, I, p. 71.

qu'avait pu donner la France : Bourdeilles, évêque de Périgueux, et Berruyer, évêque du Mans, dans les mémoires qu'ils écrivirent l'un et l'autre en vue du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, se plurent, au contraire, à rappeler, avec tous les artifices de l'éloquence, les services rendus par les rois de France à l'Église, et à développer le mot de saint Jérôme : « Seule la Gaule a été exempte des monstres de l'hérésie[1]. » C'est en raison du rôle de la France dans la chrétienté que l'opinion chrétienne, en Italie, en Allemagne, en Orient, souhaitait la victoire de la France ; et c'est en alléguant ce rôle qu'elle expliqua plus tard cette victoire. Par exemple, Cybole, chancelier de Notre-Dame et de l'Université, dans son mémoire au procès de réhabilitation, signalait le « bouleversement de la France » comme une « source d'offenses contre Dieu, de maux pour le peuple chrétien entier », et il ajoutait : « Telle est la place que le royaume de France occupe dans la République chrétienne, telle est sa gloire et tel est son prestige, qu'il est appelé le très chrétien, glorieux surnom, qu'il doit à l'éclat que, par la grâce de Dieu, conservent dans son sein la doctrine de la foi, le culte divin, qu'il doit aussi à la défense du Siège Apostolique, pour le secours et la protection duquel les rois et le peuple de France furent toujours debout. »

1. Ayroles, I, pp. 387 et 418.

Aussi toutes les tentatives faites pour sauver la France étaient-elles, aux yeux de Cybole, « notoirement fort salutaires, non seulement pour la France, mais encore pour la chrétienté entière, et très propres à relever le culte divin[1]. »

Et voici venir, parmi les échos convergents des théologiens de Paris et des évêques des provinces, des clercs d'Italie et des clercs d'Allemagne, la voix pénétrante de Jeanne d'Arc elle-même : elle ait entendre une de ces paroles concises et profondes, dont elle était coutumière, comme si Dieu s'était voulu servir d'elle pour refléter à travers la simplicité de son âme, avec une clarté accessible à tous les regards, les plus hautes et les plus délicates vérités. « Ceux qui font la guerre audit saint royaume de France, écrivait Jeanne d'Arc au duc de Bourgogne, font la guerre au roi Jésus[2] ». Et Jeanne, en sauvant la nationalité française, prétendait travailler pour le roi Jésus. On sait aussi quelle importance elle attachait à l'idée du sacre, avec quelle insistance elle affirmait l'origine divine des droits de Charles VII et l'imprescriptible rigueur, l'inviolabilité surnaturelle de ses devoirs de roi, et comment enfin, tout ensemble et du même coup, elle prétendait donner prise à Dieu sur Charles VII et à Charles VII sur la France. Tout souverain, pour les hommes du

1. Ayroles, I, p. 277.
2. Ayroles, IV, pp. 58-59.

moyen âge, était en quelque façon le vicaire temporel de Dieu et l'usufruitier responsable d'une puissance venue d'en haut : Jeanne, sans jamais avoir étudié théologie ni politique, était comme imprégnée de cette doctrine ; et elle en faisait au roi de France une application d'élite, en exigeant beaucoup pour lui et en exigeant beaucoup de lui.

Jeanne rêvait d'une seconde étape, durant laquelle, chevauchant avec les Anglais eux-mêmes sous le guidon de Charles VII, elle livrerait combat pour la chrétienté. Les historiens de la Pucelle, naturellement fascinés par l'éclat de ses hauts faits, ont parfois passé sous silence l'auguste travail auquel s'abandonnait son imagination chrétienne, et fermé les yeux sur l'horizon d'histoire où s'épanouissaient les regards de cette bergère, emprisonnés jadis dans l'étroite ceinture d'un vallon. Ni dans la précipitation des batailles ni parmi les affres du procès, Jeanne d'Arc n'eut le loisir de développer longuement les vastes plans auxquels elle voulait associer son bras et son âme ; mais, çà et là, dans les écrits contemporains, des indications projettent une lueur et nous permettent de saluer en cette vierge — pour répéter ce qu'écrivait Alain Chartier à un correspondant princier — « la gloire, non pas seulement de la France, mais de la chrétienté tout entière[1]. »

1. Ayroles, II, p. 255.

« Si vous faites raison au roi de France, écrivait Jeanne aux Anglais, encore pourrez venir en sa compagnie, l'où que les Franchois feront le plus bel fait qui oncque fu fait pour la chrétienté[1]. » Entraîner vers une nouvelle croisade la chrétienté pacifiée : voilà le but où visait l'ardeur apostolique de Jeanne d'Arc; et l'enthousiasme populaire, qui jamais n'admit avec Dunois que la mission de la Pucelle fût close à Reims, la soutenait au contraire et l'exaltait. On attendait pour elle, en Occident et en Orient, une suite de destinées fécondes. Peu de temps après sa mort, Bertrandon de la Broquière, conseiller du duc de Bourgogne, voyageait à la cour de Byzance : des curiosités incrédules l'assaillaient de questions ; on ne pouvait croire, là-bas, que la Pucelle eût été rappelée par Dieu : « il semblait aux Grecs que c'était chose impossible[2] ». Le spectre du Croissant s'avançait ; chaque jour il surplombait les riverains du Bosphore ; Jeanne pouvait-elle être morte? Ils pensaient comme Christine de Pisan : « Détruire l'anglaiserie est le moindre des faits qui lui sont réservés. Elle a d'ailleurs plus haut exploit ; c'est que la foi ne périsse[3]. »

Libre à nous, d'ailleurs, de laisser s'assourdir la rumeur des cours et de remettre sur nos rayons

1. Ayroles, IV, p. 45.
2. Ayroles, IV, p. 307.
3. Ayroles, III, p. 265.

les amplifications littéraires de Christine ; nous avons un document, dernièrement exhumé [1], qui nous révèle, en toute simplicité, quelle était, au xve siècle, l'opinion latente universelle. Des lettres de marchands vénitiens, qui ne croyaient point à coup sûr écrire pour l'histoire — souvenirs de famille, billets d'amitié — évoquent à nos yeux cette Jeanne d'Arc idéale devant laquelle s'agenouillait la piété des contemporains. Nous avons aujourd'hui, sur l'héroïne populaire, la voix du peuple ; pour ressaisir les bruits qui volaient sur les lèvres des hommes, il suffit d'ouvrir la *Chronique Morosini*. Justiniani et Morosini, deux notables de Venise, avaient des correspondants à Bruges et à Avignon. « Il a été dit depuis, écrivait-on de Bruges peu après la levée du siège d'Orléans, que la dite demoiselle doit accomplir deux autres grands faits, après quoi elle doit mourir [2]. » Et d'Avignon, à la fin de juin 1429, on transmettait plus de détails : « La glorieuse demoiselle a promis au dauphin de lui donner la couronne de France, et un don qui vaudra plus que la couronne de France ; et ensuite elle lui a déclaré que c'était la conquête de la Terre Sainte ;

1. Sur l'exhumation de ce document, voir l'étude de M. Germain Lefèvre-Pontalis au tome IV de la *Chronique* d'Antonio Morosini, extraits relatifs à l'histoire de France, publiés par Germain Lefèvre-Pontalis et Léon Dorez (Paris, Laurens, 1902).
2. Ayroles, III, p. 575. — *Chronique* d'Antonio Morosini, III, p. 55.

elle l'y accompagnera [1] ». Des bruits même couraient, à cette date, d'après lesquels la Pucelle était entrée à Paris avec le dauphin et avait réconcilié les Anglais et les Français « en cette manière que, pendant un ou deux ans, les Français et les Anglais avec leurs seigneurs devraient se vêtir d'étoffe grise avec la petite croix cousue dessus [2]. » Le peuple fêtait, dans les exploits de Jeanne d'Arc, la préface d'une nouvelle croisade.

Des Sarrazins fera essart
En conquérant la Sainte Terre ;
La menra Charles, que Dieu gard !

reprenait Christine de Pisan [3] ; et dans l'une des prières qu'on récitait à la messe pour Jeanne captive, on disait à Dieu : « Accordez-nous de la voir, sans aucun mal, libre de la puissance des Anglais, accomplir littéralement tout ce que vous lui avez prescrit par une seule et même mission [4]. » La confiance des fidèles traçait à Jeanne une route immense et multipliait, sur cette route, les arrières-plans et les victoires ; et l'idée de croisade, qui depuis longtemps, parmi les malheurs de l'Église et la détresse de la France,

1. Ayroles, III, p. 581. *Chronique* d'Antonio Morosini, III, p. 85.
2. *Chronique* d'Antonio Morosini, III, p. 65. — Cf. les intéressants commentaires de M. Lefèvre-Pontalis au texte de cette *Chronique*, III, p. 64, n. 2, et p. 82, n. 2.
3. Ayroles, IV, p. 314. — *Chronique* d'Antonio Morosini, III, p. 82, n. 2.
4. Ayroles, I, pp. 78-80 et 687-688.

flottait imprécise dans les esprits, semblait prendre corps et se fixer en Jeanne, ouvrière de grandes espérances.

Encore que ces glorieux pressentiments aient subi, sur le Vieux-Marché rouennais, une infâme déception, il ne serait point légitime de les reléguer dans l'oubli, comme de pures chimères. Ils complètent et ils couronnent la physionomie de Jeanne ; ils permettent de mesurer et d'admirer, au-delà de la portée de son épée, la portée de sa pensée ; ils élargissent et ils achèvent la définition historique de la Pucelle d'Orléans. Et puis ils nous montrent qu'au moment où la France cherchait et trouvait la victoire sur l'ennemi national, nul ne nous soupçonnait, au dehors, de vouloir pratiquer à l'avenir une politique d'exclusivisme uniquement docile aux suggestions de l'intérêt ; on identifiait, au contraire, le salut de la nationalité française et le salut de la chrétienté ; et s'il en est qui parfois éprouvent le besoin de se réconforter ou de se consoler en contemplant dans toute sa hauteur la vocation de la race française, volontiers les convierions-nous à cette besogne d'exégèse, qui consiste à lire dans les imaginations du xve siècle, à lire, surtout, dans l'imagination de Jeanne d'Arc.

III

LE PROTECTORAT RELIGIEUX DE LA FRANCE

DANS L'EMPIRE OTTOMAN

(1535-1888)

La République française exerce un protectorat efficace sur les catholiques du Levant. Quelle est la nature de ce fait? correspond-il à un droit? et, s'il y correspond, dans quelle mesure le fait a-t-il créé le droit? dans quelle mesure le droit a-t-il créé le fait? La question est intéressante en elle-même; et nous la soulevons d'autant plus volontiers, que notre réponse aura quelque chose d'inédit : nous avons eu sous les yeux une circulaire confidentielle de la Propagande, de l'année 1888, qui ratifie, avec une exceptionnelle vigueur, les prérogatives de la France en Orient.

Gesta Dei per Francos! Cette devise fait sonner à nos oreilles certaines heures du moyen âge, et présentement elle ressemble à un anachronisme. Mais elle a conservé une part de sa vertu, une part aussi de sa vérité ; et l'on ne condescend pas

à l'attrait d'un paradoxe, en affirmant qu'elle peut servir d'épigraphe à tout un rouleau de notre histoire, dont les premiers feuillets furent remplis sous François I[er], et les derniers sous la présidence de M. Carnot.

I

En 1526, les Turcs menaçaient la plaine danubienne. Les deux vicaires du Christ se disposaient à les combattre, le Pape par ses prières, l'Empereur par ses armements. C'est l'heure que choisit François I[er] pour négocier avec le Commandeur des Croyants[1]. « Roi Très Chrétien », il rompit avec les traditions historiques de la France des croisades, avec le système politique du moyen âge. Une place de guerre, dont les bastions faisaient face à l'Islam : ainsi concevait-on l'Europe, avant lui. Entre cette forteresse et le sultan, François I[er] baissa le pont-levis. A la table, fraîchement installée, de la diplomatie européenne, le sultan, intrus jusque-là, était en passe de devenir convive, avec le roi de France pour introducteur. Cela parut une apostasie, une impiété : l'Église semblait reniée par sa fille aînée[2].

1. « François I[er] invoqua le Turc, un peu comme, dans les légendes, le vaincu du sort se donne au diable, avec la même inquiétude du sacrilège commis, avec la même volonté d'obtenir, en échange de l'âme livrée, les biens de ce monde. Il signa, lui aussi, le pacte du désespoir. » (Etienne Lamy, *La France du Levant*, p. 50. Paris, Plon, 1900.)

2. « L'alliance d'un chef catholique avec le chef de l'Islam con-

Mais en vertu d'une mystérieuse destinée, il arrive à la France de servir l'Église, non seulement par ses actes de piété, mais aussi par les conséquences inattendues de ses impiétés. Entre la Croix et le Croissant, François Ier avait passé contrat[1]. Sacrilège mariage, pour les hommes du temps! Il résultait cependant, du contrat, que le Croissant tolérerait la Croix, et que le roi Valois garantirait cette tolérance. C'est parce qu'il inaugura les coquetteries avec la Porte, qu'il put être auprès d'elle le premier avocat du Christ et des chrétiens.

Avocat d'office, il n'avait point à redouter d'être récusé par ses clients. Il bénéficiait du prestige qui s'attachait en Orient au souvenir de saint Louis, au nom de la race franque[2]. L'opinion chrétienne n'eût point osé lui chicaner ce protec-

sommait la ruine du passé, abrogeait le droit de la société chrétienne. Elle mettait fin à la politique de principe qui, jusque-là, sauvegardait par la force collective de l'Europe une foi unique, source d'une civilisation commune. » (Lamy, *op. cit.*, p. 53.)

1. La République de Venise, dès la fin du xve siècle, était en coquetteries réglées avec la Porte; mais la France fut le premier grand Etat qui entra ouvertement en pourparlers avec le sultan. Dès le mois de mai 1511, à la foire de Lyon, Quanson Ghoury, ambassadeur du Châh Ismaël, « Soudan d'Egypte et de Syrie », vint offrir à Louis XII le protectorat des Lieux Saints. Ces premières avances n'eurent aucune suite. (Voir, à ce sujet, de Maulde-la-Clavière, *La Diplomatie au temps de Machiavel*, I, p. 88. Paris, Leroux, 1892).

2. Au xive siècle, le consul des Français à Alexandrie s'intitulait *consul des pèlerins*. (Rey, *La Protection diplomatique et consulaire dans les Echelles du Levant et de Barbarie*, p. 308. Paris, Larose, 1899.)

torat : grâce à la piété belligérante de ses ancêtres, il semblait en être éminemment digne, au moment même où il l'achetait du sultan par un adieu formel à cette piété. Nous touchons ici à une sorte de nœud entre la défunte histoire de la chrétienté et la naissante histoire du monde moderne. Notre protectorat fut reconnu par les fidèles en souvenir des services que nous leur avions rendus au moyen âge, et par l'Infidèle en échange des services que nous lui rendions au XVIe siècle. Entre ces deux précédents historiques d'un même fait, qui dure encore, il y a, tout ensemble, contradiction et solidarité.

II

Qu'il fût licite aux Français voyageant en Orient d'observer leur religion : ce fut une clause formelle des capitulations de 1535[1]. Elle ne concerne encore que nos nationaux ; mais le Pape, les rois d'Angleterre et d'Écosse, peuvent, en se joignant au traité, obtenir pour leurs sujets la même liberté[2].

Que la visite des Lieux Saints fût permise, sans

1. *Le régime des capitulations, son histoire, son application, ses modifications*, par un ancien diplomate. (Paris, Plon, 1898, p. 62.) « Quant à ce qui touche la religion, a esté expressément promis, conclud et accordé, que lesdits marchantz, leurs agentz et serviteurs, et tous autres subgetz du roi ne puyssent jamays estre molestez ne jugez par *caddis, sangiac beys sousbasiz* ni autres que par l'Excelse Porte seulement, et qu'ilz ne puyssent estre faictz ne tenuz pour Turcqs, si eulx-mêmes ne le veullent et ne le confessent de bouche, sans viollence, ains leur soit licite observer leur religion. » Cinq ans après ce traité, François I[er] obtint de Soliman que l'église Saint-Benoît de Galata, au lieu d'être transformée en mosquée, fût donnée au roi de France. (Rey, *op. cit.*, p. 309).

2. *Le régime des capitulations*, p. 66. « Le roy de France a nommé la Sainteté du pape, le roy d'Angleterre, son frère et perpétuel confédéré, et le roy d'Ecosse, ausquels se laisse en eulx d'entrer au présent traité de paix, si bon leur semble, à condition que y voulans entrer, soient tenuz, dans huit mois, envoyer au grand seigneur leur ratification et prendre la sienne. »

nulle entrave, aux « sujets de l'empereur de France et à ceux des princes ses amis alliés » : c'est une concession formellement affirmée par les capitulations de 1604. Si les pieux visiteurs ont la recommandation d'Henri de Bourbon, qu'ils circulent ; sinon, qu'ils s'arrangent avec Achmet IV, au risque d'être faits Turcs et circoncis. Aux religieux de Jérusalem, le sultan concède une libre sécurité, « pour l'honneur et amitié d'iceluy empereur. » A la durée de cette amitié se mesurera la durée de ces avantages : « ce seulement tant que ledit empereur de France conservera nostre amitié et ne contreviendra à celle qu'il nous a promise[1]. » Que la concorde se rompe entre ces deux puissants princes : les chrétiens d'Orient perdront toute garantie. Cela est clair, formel, menaçant : chrétiens d'Orient, priez pour leur concorde.

Il y a plus de détails, plus de précautions prises dans les capitulations de 1673[2] et 1740 ; mais elles ne pouvaient marquer le caractère exclusif de notre patronage avec plus de précision

1. *Le régime des capitulations*, p. 109. Les concessions sont énoncées dans les articles 4 et 5 des capitulations. Le sultan déclare, à l'article 32 : « Icelui empereur de France est le plus parfait amy que nos ayeux ayent acquis entre lesdits roys et prices de la créance de Jésus. » (*op. cit.*, p. 113.)

2. Les capitulations de 1673, négociées par le marquis de Nointel, sont publiées dans le livre : *Le régime des capitulations*, (pp. 129-140). « Ce n'est plus seulement à Jérusalem et autour du Saint-Sépulcre qu'on maintient les religieux francs dans la possession de leurs sanctuaires ; tous les évêques et religieux qui sont dans l'Empire ottoman sont aussi conservés dans la jouissance

que ne l'avaient fait celles de 1604. Aux religieux du Saint-Sépulcre elles joignaient les Jésuites et les Capucins de Galata, les « églises que la nation française possède à Smyrne, à Saïde, à Alexandrie, et dans les autres échelles », et, d'une façon générale, « les évêques et religieux dépendants de l'empereur de France[1]. »

Que les Capucins et missionnaires de toutes nations fussent regardés et protégés dans les pays barbaresques comme de véritables sujets de l'empereur de France, c'est ce que concédèrent, en 1685 et 1692, les États de Tunis[2] et Tripoli[3].

La Révolution française ne fit point table rase de ces privilèges religieux : ils lui survécurent, solennellement confirmés ; je citerai, spéciale-

de leurs biens et admis au libre exercice de leurs cérémonies : les églises sur lesquelles on avait imposé quelque tribut en sont déchargées. La tolérance semble être désormais un article de droit international... » Voir sur le voyage de M. de Nointel, les articles de M. Vandal dans le *Correspondant*, 1897, II, pp. 43 et sq. et 235 et sq.

1. Ces concessions sont énoncées dans les articles 1, 32, 33, 34, 35, 36 et 82 des lettres patentes du 30 mai 1740. (*Le régime des capitulations*, pp. 151-182.)

2. L'article 10 du traité avec Tunis, du 30 août 1685, est ainsi conçu : « Les Pères Capucins et autres religieux missionnaires à Tunis, de quelque nation qu'ils puissent être, seront désormais traités et tenus comme propres sujets de l'empereur de France, qui les prend en sa protection, et en cette qualité ne pourront être inquiétés ni en leurs personnes ni en leurs biens ni en leur chapelle, mais maintenus par le consul français comme propres et véritables sujets de l'empereur de France. » (Testa, *Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères*, I, pp. 344 et suiv.) Paris, 1864-1894.

3. Testa, I, pp. 349, 365 et 370.

ment, la convention avec Tripoli, du 18 juin 1801 [1], et le renouvellement des capitulations par le traité du 25 juin 1802 entre la France et la Porte [2].

1. Testa, I, p. 390.
2. *Le régime des capitulations*, pp. 188-191.

III

Des textes peuvent fonder un droit ; mais c'est en s'exerçant que ce droit se justifie. Les devoirs qu'il impose, fidèlement accomplis, l'empêchent d'être périmé. Comme protectrice des intérêts catholiques en Orient, la France n'a jamais chômé. En 1528, François Ier commence à caresser la main du sultan sans encore la serrer : il s'entremet déjà en faveur des chrétiens d'Orient; et tandis que notre consul à Alexandrie obtient pour les Catalans et Français la liberté de « racoutrer leurs églises[1] », le roi lui-même sollicite Soliman de rendre au culte chrétien un sanctuaire de Jérusalem transformé en mosquée : « Cela est contraire à notre religion, répond le sultan ; mais les chrétiens conserveront en toute sûreté les oratoires et les établissements qu'ils occupent actuellement[2]. » En 1559, le sultan, sur la demande de

1. C'est par un hatti-schérif du 2 septembre 1528 que Soliman accorde cette concession à « Jehan Benoist de Pierre Benoist, consul des Cathelans et Françays ». (*Le régime des capitulations*, 1861, pp. 49-54.)
2. Testa, III, p. 326.

notre ambassadeur M. de la Vigne, fait sortir de prison quelques pèlerins de Jérusalem ; il en informe lui-même son allié Henri II[1]. Dans une pièce de l'année 1604, les Franciscains de Péra témoignent avec une significative gratitude que Savary de Brèves, ambassadeur d'Henri IV, a fait rouvrir l'église de Saint-François de Péra, sauvé le Saint-Sépulcre de la profanation et les religieux de l'esclavage[2], protégé les évêchés de l'Archipel, enfin « constamment défendu et assisté toutes les églises et tous les chrétiens qui se sont adressés à lui[3]. » On trouverait dans les lettres missives la preuve éclatante et répétée du souci qu'inspirèrent au roi ces divers périls, heureusement vaincus par M. de Brèves. Franchissons deux siècles : le citoyen Descorches, envoyé extraordinaire de la République, est chargé, à la fin

1. Testa, I, p. 87. Le firman du 7 juin 1559 est ainsi conçu : « J'ordonne que vous ne permettiez à qui que ce soit de donner trouble ou molestation quelconque, ni durant leur voyage d'aller et retour, ni durant leur séjour, à aucun de tous ces Français et autres sujets des amis et alliés du roi de France, allant en pèlerinage à Jérusalem, qui payeront à l'autorité les droits accoutumés, et qui, après les avoir payés à Jérusalem, chemineront droit et se conduiront honorablement. » (Testa, III, p. 327.)

2. La Sublime Porte avait ordonné de faire esclaves les Pères de Jérusalem et de transformer le Saint-Sépulcre en mosquée. Le pape, inquiet, envoya au roi de France le général des Franciscains, et plusieurs lettres échangées entre Henri IV et M. de Brèves témoignent de l'activité que déploya le gouvernement français pour obtenir la révocation de cet ordre. (Voir Rey, *op. cit.*, pp. 312-314.)

3. L'attestation des Franciscains, datée du 22 décembre 1604, est publiée dans Testa, III, p. 332.

de 1792, de conserver, « sans y attacher trop d'importance », tous les droits attachés « aux fonctions d'ambassadeur de France, relativement à la religion et à la qualité de protecteur du culte chrétien[1] » ; et Bonaparte, premier consul, écrit à Brune le 18 octobre 1802 : « L'ambassadeur à Constantinople doit reprendre sous sa protection tous les hospices et tous les chrétiens de Syrie, d'Arménie, et spécialement toutes les caravanes qui visitent les Lieux Saints[2]. » Cinquante ans après, un autre Napoléon réclama, pour les chrétiens latins, la possession de ces Lieux Saints, que les Bourbons leur avaient, à plusieurs reprises, fait reconnaître par des firmans. Cet exercice actif et constant de notre patronage ajoute, à la force massive des traités, la force vivante de la tradition.

1. Rey, *op. cit.*, p. 346. — L'ouvrage de M. Rey, où ont été exploités de nombreux documents inédits des archives des affaires étrangères, est d'un prix inestimable pour l'étude de l'histoire de notre protectorat.

2. Testa, II, p. 252. — Cf. dans Rey, *op. cit.* (pp. 349-350), l'échange de lettres entre Talleyrand et Brune.

IV

Et la tradition ne confirme pas seulement les textes ; elle les complète, elle y supplée. Il semble que, d'après les capitulations, les seuls clients de la France en Orient soient les catholiques des nations occidentales, colons ou pèlerins du christianisme latin sur les terres du sultan : on trouverait encore cette interprétation dans les lettres de Drouin de Lhuys à Castelbajac, de 1853[1].

Quant aux sujets catholiques du Sultan, — habitants de Galata, Latins de l'Archipel, Maronites, Mirdites, — certains d'entre eux se sont lentement groupés sous notre protection en vertu des précédents historiques, non des traités. A l'égard du premier patronage, nos prétentions furent, à des dates fixes, reconnues solennellement, et

1. Testa, III, p. 282 : « Vous savez que nos capitulations avec la Turquie ne nous ont jamais donné un droit de protection sur les sujets catholiques du sultan. Si la France a pu rendre à cette fraction minime de la population ottomane des services du genre de ceux que la Russie s'honore elle-même d'avoir rendus à ses coreligionnaires, sa protection directe et officielle ne s'est jamais exercée que sur des établissements étrangers, desservis par des prêtres également étrangers, et dont le chef spirituel réside à Rome. »

notre droit demeure inscrit dans les archives. A l'égard du second patronage, nos désirs furent justifiés, en fait, par l'adhésion constante que leur accorda gracieusement la Porte, et nos prérogatives sont inscrites dans l'histoire ; elles se fondent sur des habitudes séculaires, dont certaines même sont antérieures aux capitulations, et qui toutes furent confirmées par l'amitié du sultan[1]. Consultons les traditions des Maronites : elles consignent pieusement le souvenir d'une lettre de saint Louis, du 21 mai 1250, qui promet à la nation de Saint-Maroun, « partie de la nation Française, protection comme aux Français eux-mêmes[2]». C'est en alléguant ce document que les Maronites obtinrent d'Anne d'Autriche en 1649[3], de Louis XV

1. La question est traitée, avec beaucoup de netteté et d'érudition, dans le livre de M. Rey (pp. 351 et suiv.). Les ambassadeurs furent les premiers à prévenir le roi de France contre la théorie d'après laquelle il aurait eu le droit d'intervenir en faveur de *tous* les sujets catholiques du sultan et même de tous les chrétiens de l'Empire; cette théorie risquait de porter atteinte aux droits de souveraineté de la Porte, et de compromettre l'ensemble des concessions acquises. Voir à ce sujet, dans Rey (pp. 365-376), d'abondants détails et de curieux documents.

2. Testa, III, p. 140: « Nous sommes persuadé que cette nation que nous trouvons établie sous le nom de Saint-Maroun, est une partie de la nation française, car *son amitié pour les Français ressemble à l'amitié que les Français se portent entre eux*... Nous promettons de vous donner, à vous et à votre peuple, protection comme aux Français eux-mêmes, et de faire constamment ce qui sera nécessaire pour votre bonheur. »

3. Testa, III, p. 140 : « Ayant pris et mis en notre protection et sauvegarde spéciale le révérendissime patriarche et tous les prélats, ecclésiastiques et séculiers chrétiens maronites qui habitent particulièrement dans le mont Liban,... nous mandons à notre aimé et féal le sieur La Haye de Pentelet, conseiller en

en 1737, le renouvellement d'une telle promesse. « Les chrétiens maronites établis au mont Liban, écrit textuellement Louis XV, nous ont fait représenter que, depuis un temps infini, leur nation est dessous la protection des empereurs et rois de France[1]. » Ainsi, par leurs instances mêmes, les chrétiens de terre ottomane empêchaient notre tutelle, établie par l'usage, d'être révoquée par la prescription ; et cette coutume, ainsi maintenue, avait des racines à la fois plus fragiles et plus solides que le droit issu des capitulations. Certaines nations européennes nous auraient volontiers dispensés de protéger leurs pèlerins et d'exercer ce second droit ; les chrétiens orientaux, au contraire, nous sollicitaient instamment de les

nos conseils et notre ambassadeur en Levant, et à tous ceux qui lui succéderont dans cet emploi, de les favoriser, conjointement ou séparément, de leurs soins, offices, instances et protection, tant à la Porte que partout ailleurs que besoin sera, en sorte qu'il ne leur soit fait aucun mauvais traitement, mais au contraire qu'ils puissent *librement continuer leurs exercices et fonctions spirituelles*. Enjoignons aux consuls et vice-consuls de la nation française... de favoriser de tout leur pouvoir ledit sieur patriarche, et tous lesdits chrétiens maronites dudit mont Liban, et de *faire embarquer sur les vaisseaux français ou autres les jeunes hommes et tous les autres chrétiens maronites qui y voudraient passer en chrétienté*, soit pour y étudier ou pour quelque autre affaire, sans prendre ni exiger d'eux que les nolis qu'ils leur pourraient donner, les traitant avec toute la douceur et charité possibles. » (Lettre de Louis XIV au patriarche d'Antioche et à la nation maronite, 28 avril 1649. Louis XIV assure aux Maronites, non seulement sa tutelle, mais le privilège de naviguer à prix réduits vers l'Occident.

1. Testa, III, p. 141. Cette lettre de Louis XV est du 12 août 1737.

proté eux-mêmes et gerde perpétuer scrupuleusement la tradition qui nous y conviait. Il n'existe aucun pacte formel par lequel la Porte reconnaisse explicitement la tutelle de la France sur les sujets catholiques du sultan. D'ineffaçables précédents historiques ont été la source de cette tutelle; la vieille amitié des sultans, qui nous permit de les créer, nous permet de les maintenir; et depuis 1828 nous avons l'assurance officieuse, obtenue par le général Guilleminot[1], que les chrétientés sujettes de la Porte continueraient, par une sorte de reconduction tacite, d'être nos clientes.

Protectrice exclusive des marchands, protectrice exclusive des pèlerins : voilà le double rôle auquel prétendait la France, au XVIe siècle. Observons les destinées inverses de ces deux ambitions. Les nations d'Occident se firent représenter auprès de Sa Hautesse, et lentement, dans les ports du Levant, les bannières des divers pays conquirent accès; la France avait été, durant une période, la seule maîtresse du commerce oriental; elle fut déchue de ce monopole. En même temps, et par un mouvement contraire, l'importance et la clientèle de l'autre protectorat, du protectorat religieux, allaient croissant, et les « Francs » apparaissaient, aux yeux des Orientaux, comme les

1. Sur le retrait, obtenu par le général Guilleminot, des mesures prises par la Porte contre les Arméniens unis, et sur le vrai caractère de la démarche de Guilleminot, voir Arminjon, *Revue de Paris*, 15 avril 1903, pp. 901-902.

défenseurs naturels des catholiques de toute nation, même de nation turque.

Il est vrai que notre influence religieuse, à son tour, rencontra des rivaux. L'Autriche a fait insérer, dans les traités de Passarowitz (art. 11)[1], de Belgrade (art. 9), de Sistowa (art. 12)[2], des clauses par lesquelles le sultan garantit le libre exercice du catholicisme en Orient ; et dès 1718, le premier de ces traités permettait à l'ambassadeur de l'Apostolique Majesté de défendre auprès de Sa Hautesse les intérêts catholiques. Mais ce droit de l'Autriche, stipulé dans les pactes, ne créa aucune tradition[3], de même qu'il ne s'appuyait sur aucune : ce n'est pas indifféremment à l'ambassadeur d'Autriche ou à l'ambassadeur de France que les chrétiens d'Orient sont accoutumés de recourir ; c'est au second exclusivement. En dernière analyse, l'irréfutable justification de notre patronage, acceptée par la Porte, réside dans la reconnaissance des chrétiens orientaux, dans les appels qu'ils ont adressés à la France, et dans les réponses, efficaces et rapides, que nous avons faites à ces appels.

1. Dumont, *Corps universel diplomatique*, VIII, 1, p. 522.
2. Martens, *Recueil des Traités depuis* 1761, V, p. 244 et suiv.
3. Cf. Arminjon, *Revue de Paris*, 15 avril 1903, p. 903.

V

On a prétendu parfois qu'en vertu de l'article 62 du traité de Berlin, la France serait déchue de cette exceptionnelle situation. La teneur primitive en était celle-ci : « Le droit de protection officielle est reconnu aux agents diplomatiques et consulaires des puissances en Turquie, tant à l'égard des personnes susmentionnées (ecclésiastiques, pèlerins, moines de toutes nationalités) que de leurs établissements religieux, de bienfaisance et autres dans les Lieux Saints et ailleurs, sauf les droits acquis à la France. » On admettait donc, implicitement, que la France avait des droits acquis, « dans les Lieux Saints et ailleurs. »

Ultérieurement, sur la demande même de M. Waddington, ces mots : « Sauf les droits acquis à la France » disparurent, et la réserve qu'ils notifiaient fut plus expressément formulée dans un second paragraphe de l'article ainsi conçu : « Les droits acquis à la France sont expressément réservés et il est bien entendu qu'aucune

atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux Saints[1]. »

On prétendit plus tard, à la Consulta, sous le premier ministère de M. Crispi, qu'en vertu de ce second paragraphe les seuls droits de la France reconnus par le traité de Berlin sont les droits acquis aux Lieux Saints, et que les autres prérogatives dont nous jouissions antérieurement seraient désormais périmées. Ce commentaire est en premier lieu démenti par la rédaction primitive de l'article 62[2], qui reconnaissait nos droits « aux Lieux Saints et ailleurs »; il ne tient aucun compte, en outre, des réserves qu'avait formulées M. Waddington antérieurement même à la réunion du Congrès, à savoir « que l'Égypte,

1. La première phrase de ce paragraphe fut proposée par M. Waddington, la seconde par le prince Gortschakoff. Voir Arminjon, *Revue de Paris*, 15 avril 1903, p. 908.

2. On trouve le texte complet de cet article dans d'Avril, *Négociations relatives au traité de Berlin*, p. 473. Par une communication adressée à M. Waddington, le 13 juillet 1878, et qui figure au *Livre Jaune* de 1878, le président du cabinet français constate que nos représentants ont fait insérer dans le texte du traité une clause « qui consacre expressément nos privilèges séculaires en matière de protection dans les Lieux Saints et dans les autres contrées de l'empire turc ». Le 23 juillet 1878, le nonce à Paris fut invité par le cardinal secrétaire d'Etat à adresser au gouvernement français des remerciements dans le même sens, en constatant que les dispositions sanctionnées par le Congrès sauvegardaient les intérêts catholiques en Orient. Enfin, par une lettre adressée le 7 août 1878 à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, le gouvernement anglais déclara qu'il n'avait aucunement l'intention, en ce qui concerne la Turquie d'Asie, d'élever « des contestations sur la tutelle des intérêts catholiques dont la France a fait son domaine spécial ».

la Syrie et les Lieux Saints resteraient hors de discussion[1] ».

Puisque notre droit de patronage ne devait pas être discuté à Berlin, on ne saurait conclure, sans se moquer de nous, que le congrès de Berlin nous en eût évincés. Malgré la dialectique subalpine, nous demeurons, par la vertu des traités et surtout par celle de l'histoire, les vicaires temporels du siège de Rome en Orient.

1. Si nous avions préalablement formulé cette réserve, c'était vraisemblablement pour éviter avec l'Allemagne une discussion inopportune au sujet de la déclaration suivante, faite par le consul général d'Allemagne en Egypte, le 5 mai 1875 : « Le gouvernement allemand, ne reconnaissant à aucune puissance un protectorat exclusif sur les établissements catholiques en Orient, se réserve tous ses droits sur les sujets ou administrés allemands appartenant à un de ces établissements. (Voir Lamy, *La France du Levant*, p. 219.)

VI

Ce discret assaut, que livraient à notre protectorat des casuistes de chancellerie, méritait une représaille ; dès le lendemain du traité de Berlin, notre gouvernement la chercha. « Vous vous prétendez les vicaires du Pape, pouvait-on nous objecter ; mais où donc est votre investiture ? C'est par la grâce d'Allah et du sultan que vous avez la tutelle des chrétiens d'Orient. » Il y fallait ajouter la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique ; c'est ce qu'a fait la République. Dès 1878, M. de Gabriac obtint un premier témoignage des dispositions favorables de la Propagande, et c'est en 1888 qu'une circulaire, beaucoup plus explicite, de la même congrégation, attesta solennellement nos droits.

La Propagande, depuis un demi-siècle, est devenue une sorte de puissance internationale. Immédiatement, directement, elle commande à tous les délégués apostoliques : elle reçoit leurs rapports fréquents, détaillés, et elle y répond. Ils ne doivent pas seulement au Pape l'adhésion dans

la foi, mais une obéissance attentive dans le gouvernement de leurs Églises. Qu'ils obéissent toujours, même, cela ne suffit point ; il faut encore qu'ils consultent souvent. Ainsi fortifiée et développée par la centralisation de l'Église, la Propagande, sous le pontificat de Pie IX, reçut un mécanisme nouveau ; elle eut un secrétaire spécial, pour les affaires du rite oriental. A côté des puissances du monde et au-dessus d'elles, cette immense organisation s'est lentement édifiée. Elle règle la conduite et détermine l'attitude des catholiques dans tous les pays de missions, c'est-à-dire dans les trois quarts de l'univers. Il n'est pas un État européen soucieux de sa propre expansion qui ne doive compter avec la Propagande[1].

Il n'y a pas longtemps encore, les capitulations, les hatti-scherifs de Sa Hautesse, et les affectueux sentiments des chrétiens d'Orient, étaient regardés, par nos diplomates, comme des garanties suffisantes de notre influence religieuse en Orient : reposant sur de tels fondements, elle leur paraissait inébranlable.

Mais la papauté contemporaine est une grosse pièce sur l'échiquier du monde ; et les États ont besoin d'elle, plus encore qu'elle n'a besoin d'eux. Supposez la Propagande ordonnant aux chrétiens

1. Voir, sur l'organisation de la Propagande, Goyau, Pératé et Fabre, *Le Vatican : le gouvernement central de l'Église*, pp. 349-380. (Paris, Didot, 1895.)

d'Europe établis en Orient de recourir, en cas de besoin, aux ambassadeurs ou consuls représentant leurs diverses nationalités; immédiatement notre protectorat chancelle. Si les intéressés ne recourent pas à notre tutelle, et si le sultan leur reconnaît d'autres tuteurs que nous-mêmes, il nous demeurera libre, à nous, d'invoquer platoniquement le droit ou la coutume ; mais les maintenir envers et contre tous, cela ressemblerait à du donquichottisme.

C'est un des grands mérites de la troisième République d'avoir conjuré ce péril. L'édifiçe de notre protectorat oriental fut construit avec une laborieuse lenteur ; il y a quinze ans seulement, M. Goblet étant ministre des affaires étrangères, qu'il trouva son achèvement et reçut son couronnement. L'œuvre que commençait à Constantinople, en 1535, Jean, sire de la Forêt, ambassadeur du Roi Très Chrétien, fut terminée à Rome, en 1888, par M. le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de la République française.

VII

Le cardinal Simeoni était alors préfet de la Propagande, et la jeune Italie témoignait certaines ambitions, peu rassurantes pour notre influence. De bons apôtres, elle en pouvait fournir, qui mettraient leurs fonctions officielles au service de la propagande religieuse, leur propagande religieuse au service de l'influence italienne dans le Levant. M. Crispi, dans l'espèce, était tout disposé à ne point faire de l'anticléricalisme un article d'exportation. Il est fort heureux, pour la France, que l'Italie royale apparaisse aux yeux du Saint-Siège comme un État anticatholique par essence, envers lequel toute complaisance serait coupable. Issue de cette conviction, la circulaire *Aspera rerum conditio*, du 22 mai 1888, fut telle que la souhaitait la diplomatie de M. Carnot; elle opposait, aux manœuvres italiennes, une irrévocable réponse. Il y a dans le Levant des missionnaires italiens; la circulaire ordonne à ceux-ci comme aux autres de se conduire envers les représentants du Quirinal de telle façon qu'ils ne puissent être

soupçonnés de dispositions favorables ou de connivence à l'égard du nouvel ordre de choses existant à Rome[1]; elle défend, en particulier, d'inviter les consuls italiens aux cérémonies religieuses, et de leur rendre des honneurs dans les églises s'ils y viennent d'eux-mêmes ; elle ne permet aux délégués apostoliques d'accepter pour leurs écoles et pour leurs œuvres des subsides des consuls italiens, que si ceux-ci ne réclament, en échange de ces subsides, aucun droit de surveillance ou de tutelle.

« Car on sait, dit textuellement la circulaire, que depuis des siècles le protectorat de la nation française a été établi dans les pays d'Orient, et qu'il a été confirmé par des traités conclus entre les gouvernements. Aussi l'on ne doit faire, à cet égard, absolument aucune innovation : la protection de cette nation, partout où elle est en vigueur, doit être religieusement maintenue, et les missionnaires doivent en être informés, afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux consuls et aux agents de la nation française. De même dans ces lieux de missions où le protectorat de la nation autrichienne a été mis en vigueur, il faut le maintenir sans changement[2]. »

1. *Ea esse gerendi ratio erga hujusmodi homines publice adhibeatur, quae neque favoris neque conniventiae erga novum rerum ordinem in Italia constitutum interpretationem patiatur.* »

2. « *Norunt protectionem Gallicae nationis per regiones Orientis a saeculis esse invectam, et conventionibus etiam inter im-*

C'est donc, à l'heure actuelle, un précepte de discipline, une obligation de conscience pour les délégués apostoliques en Orient, à quelques pays qu'ils appartiennent, de considérer nos consuls comme leurs protecteurs naturels (sous réserve des droits qu'exerce l'Autriche en certains territoires déterminés, Albanie, Macédoine, haute Égypte)[1]. Ces délégués apostoliques et leurs fidèles pouvaient être soumis à deux statuts fort différents : ou bien vivre sous la tutelle exclusive de la France, comme les marchands, jadis, commerçaient exclusivement sous notre bannière ; ou bien se grouper, suivant leurs nationalités, autour des différents consuls, comme les marchands, aujourd'hui, commercent chacun sous la bannière de leurs États respectifs. Au moment même où l'on contestait nos droits par de malicieuses interprétations du traité de Berlin, la Propagande les a reconnus ; elle en impose la stricte observance à ses subordonnés ecclésiastiques ; et notre influence doit rester, dans l'avenir, ce qu'elle fut dans le passé. Tout délégué de la Propagande a deux patries dans les terres de Sa Hautesse : son pays

peria initis firmatam. Quapropter hac in re nil prorsus innovandum; protectio hujusmodi, ubicumque viget, servanda religiose est, eaque de re monendi missionarii, ut si quando auxilio indigeant, ad consules aliosque Gallicae nationis administros recurrant. In iis etiam locis Missionum in quibus Austriacae nationis protectio invaluit, pariter absque immutatione teneatur. »

1. Sur ces droits, voir Arminjon. *Revue de Paris*, 15 avril 1903, pp. 917-919.

d'origine, et une seconde patrie, désignée par la Sacrée Congrégation : la France. C'est sur toute une région que notre protectorat est ratifié : plus les chrétientés s'y multiplieront, plus s'accroîtra notre clientèle ; la France à ce titre doit souhaiter une Église conquérante, comme l'Église doit souhaiter une France respectée.

VIII

Résumons-nous.

La France de saint Louis obtint la confiance des chrétiens.

La France des Valois et des Bourbons obtint la confiance du Grand Turc.

La France d'aujourd'hui obtint, pour cette double série de précédents, la ratification de la Propagande.

A l'établissement de notre protectorat, trois Frances, fort dissemblables entre elles, ont collaboré. Dans ce commun labeur, l'histoire les a conduites plus qu'elles n'ont conduit l'histoire. Volontiers le présent se flatte de s'opposer au passé; il s'enorgueillit de cette illusion, il s'en repaît et il en souffre, il en vit et il en agonise; on fait le bilan : il se trouve que, silencieusement, le passé s'est imposé au présent. Saint Louis survivait en François Ier au moment même où celui-ci le démentait; ils survivent l'un et l'autre en notre France contemporaine, au moment même

où elle les voudrait renier[1]. Marteler des noms, désavouer des ancêtres, cela est possible ; mais pour supprimer entièrement les morts, il faudrait nous supprimer nous-mêmes. A chacune des étapes de notre protectorat oriental quelque chose est créé, mais rien n'est perdu. Et par-dessus les générations successives, qui font le geste de briser l'unité de notre histoire, il semble que veille un économe invisible, qui, pour leur profit et pour sa gloire, la maintient souverainement.

1. M. Arminjon écrivait récemment, au sujet de la curatelle qu'exercent sur l'Empire Ottoman les grandes puissances européennes : « Dans ce conseil de famille, animé d'intentions sévères mais dont les membres sont trop peu désintéressés et trop méfiants les uns des autres pour faire une besogne active, la France figure à un double titre, pour elle-même et pour le compte d'un tiers qui est l'Eglise catholique. Sa position y est donc exceptionnellement forte, et quelques-uns des autres curateurs en sont jaloux. Comment cette jalousie n'est-elle pas un avertissement et une lumière pour ceux de nos politiciens qui, contrairement à la formule de Gambetta, veulent faire de l'anticléricalisme un article d'exportation ? » (*Revue de Paris*, 15 avril 1903, p. 922.)

IV

LE CARDINAL LAVIGERIE

ET L'UNION DES ÉGLISES ORIENTALES

Le cardinal Lavigerie est l'un des rares hommes d'Église dont tous nos contemporains connaissent le nom. Par l'effet même du magique prestige qu'exerçait cet entrepreneur de croisades, il semblait que la figure du cardinal se fût peu à peu « laïcisée », ou tout au moins qu'elle débordât l'Église; d'autant plus altière à nos regards qu'ils devaient, pour la fixer, franchir la Méditerranée, elle avait, par rapport à nous, quelque chose d'excentrique, au sens étymologique du mot; et nous la connaissions bien, sans doute, comme la curiosité connaît tout ce qu'elle épie; nous savions même reconstituer tant bien que mal le cadre africain où se déroulait, sans d'ailleurs s'y limiter, l'activité du cardinal; mais quant au cadre moral dans lequel s'agitait cette âme, quant au lien de filiation qui unissait l'homme d'œuvres à l'homme d'Église, nous avions plus de mal à nous

en rendre compte, ou même nous en étions insouciants. Fascinés par ce qu'il y avait d'exceptionnel dans la physionomie de Lavigerie, ce qu'il y avait de catholique en elle — et par là, qu'on le remarque bien, l'unité même de cette nature, le mobile qui la faisait agir, le ressort qui la faisait vivre, — risquait de nous échapper. Après l'élégant et chaleureux volume de M. l'abbé Félix Klein[1], Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille, disposant de plus copieux documents en même temps que d'un plus ample espace, a comblé cette lacune ; et grâce à la biographie définitive qu'il a publiée[2], le souverain spirituel du continent noir, admirablement connu désormais, nous apparaît comme réintégré, si j'ose ainsi dire, dans cette Église romaine, où parfois nos imaginations ignorantes avaient quelque peine à le renfermer et à le situer.

Dans les conquêtes que fait une Église, si intransigeante qu'elle soit en son essence, on observe un élément de succès à peu près indispensable, qui est à lui seul une marque de force, mais surtout une marque de souplesse, et que procurent, tout ensemble, l'esprit de foi et l'esprit de charité : il s'appelle la faculté d'adaptation, ou

1. *Le cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique ;* 3e édition revue et mise à jour. Paris, Poussielgue, 1893. Le livre a eu les honneurs d'une traduction allemande, publiée chez Le Roux, à Strasbourg, par M. Karl Muth.

2. *Le cardinal Lavigerie ;* 2 vol. Paris, Poussielgue, 1896.

bien encore la faculté d'assimilation. En échange des solennelles démarches qu'il demande aux néophytes, l'apôtre, de son côté, doit faire quelques sacrifices; pour être plus exactement « tout à tous », suivant la définition de saint Paul, il faut qu'il soit prêt à se dépouiller du vieil homme, produit de la civilisation ambiante, avant d'importer son dogme parmi des civilisations exotiques; et c'est au prix de concessions superficielles, portant sur des détails, n'atteignant en aucune façon le fond du dogme ou de la discipline, mais souvent gênantes pour la routine ou mortifiantes pour l'amour-propre, que l'apôtre, s'abaissant comme s'est abaissé son Dieu lui-même, peut rêver, à son tour, d'attirer tout à lui. Voulez-vous observer, à notre époque même, une application pratique de ces principes d'apostolat, aussi anciens que l'Église elle-même? Reportez-vous aux nombreuses pages où Mgr Baunard met en un puissant relief, avec un luxe de détails qui ne laisse rien à désirer, les qualités de « convertisseur » qui distinguèrent l'archevêque africain et celles qu'il réclamait de ses subordonnés.

Lorsqu'en 1867 il prit possession du diocèse d'Alger, rêvant tout de suite l'apostolat de la race arabe, il écrivait à son clergé : « J'ai dû constater, avec autant de surprise que de peine, qu'à une ou deux exceptions près, la science de la langue indigène vous est à peu près étrangère. C'est là, je ne

crains pas de le dire, un malheur et une faute qu'il faut absolument réparer... En conséquence, j'ai décidé que je n'ordonnerai plus un seul prêtre qui ne comprenne parfaitement l'arabe, et qui ne soit en mesure de s'expliquer convenablement en cette langue. Dans ce but, je veux que des classes sérieuses d'arabe aient lieu tous les jours sans exception, et même le dimanche, au grand séminaire, et de plus que ces classes soient, dans le petit séminaire, l'objet de soins particuliers[1]. » Mgr Lavigerie souhaitait même une assimilation plus intime que celle qui résulte de l'usage de la même langue. En 1868, projetant l'organisation définitive de la Société des Missionnaires d'Alger, il faisait insérer dans l'*Écho de Notre-Dame* une annonce ainsi conçue : « Pour réaliser les vues du Saint-Père, Mgr l'archevêque d'Alger va fonder un séminaire spécial de missionnaires qui, à l'imitation de ce que font les missionnaires français en Chine, s'initieront au genre de vie des Arabes et des autres peuples de l'Afrique, et iront ainsi s'établir de proche en proche dans le désert qui s'étend depuis le sud de l'Algérie jusqu'au Sénégal d'une part, et dans les pays de l'or et des nègres, de l'autre[2]. » On retrouve la même idée encore plus nettement affirmée dans le « Mémoire secret » qu'il adressait au cardinal Franchi, le 2 janvier 1878,

1. Baunard, I, p. 184.
2. Baunard, I, p. 284.

sur l'Association internationale africaine de Bruxelles et l'évangélisation de l'Afrique équatoriale : « Transformer l'Afrique par les Africains, écrit Mgr Lavigerie, non pas en faisant d'eux des Européens à peau noire, mais en les laissant à leur dure vie de nègres, tout en leur infusant une âme chrétienne : voilà le principal élément de succès et de popularité [1]. » Et développant cette maxime dans les instructions qu'il confiait à la première caravane des Pères Blancs envoyée vers les Grands Lacs, il les conjurait de laisser les petits chrétiens nègres dans le moule de leur vie d'indigènes, épurée et surélevée par la grâce et la foi : « Qu'aurait-on pensé de saint Pierre et de saint Paul, s'ils avaient voulu transformer en Hébreux les enfants des pauvres néophytes de Rome? Et que dirions-nous de saint Irénée, s'il avait voulu faire des Grecs des enfants de Lyon [2] ? » Mgr Baunard, résumant l'esprit de ces multiples avis, observe que « c'est en somme la discipline suivie par l'Église primitive dans l'apostolat de l'ancien monde païen, mise en harmonie avec les besoins et les mœurs de ce monde nouveau...[3] »

Le cardinal Lavigerie, dans la mémoire des hommes, demeurera surtout le primat d'Afrique ;

1. Baunard, II, p. 9.
2. Baunard, II, p. 73.
3. Baunard, II, p. 73.

on sait moins communément qu'à plusieurs époques de sa vie il eut à se préoccuper de l'union des Églises orientales et de l'Église romaine. Assimilateur par excellence, on devine aisément avec quel zèle, en quel sens et d'après quels principes il dut y travailler; mais à l'aide du magistral ouvrage de Mgr Baunard, peut-être trouvera-t-on quelque intérêt à suivre pas à pas l'activité asiatique de l'archevêque d'Alger, et à saluer en lui, en Orient tout comme en Afrique, un précurseur.

I

Lorsque le traité de Paris, du 30 mars 1856, stipula la liberté de conscience dans les États ottomans, l'Œuvre des Écoles d'Orient, récemment fondée par l'initiative d'Augustin Cauchy, commença d'espérer un très fécond avenir. Elle se proposait d'envoyer des maîtres et de procurer des écoles à ces peuplades orientales séparées de la communion romaine par la survivance d'hérésies oubliées ou par la routine du schisme. Déjà les Lazaristes en Égypte, en Syrie et à Constantinople, les Jésuites à Ghazin, les Sœurs de Saint-Vincent de-Paul à Alexandrie, à Smyrne, à Beyrouth, à Constantinople aussi, possédaient des établissements d'instruction, auxquels des hospices s'annexaient. Pour développer un tel mouvement, l'heure paraissait propice : ne pourrait-on pas, moyennant quelques efforts, faire comprendre à ces chrétientés séparées que lorsque succomberait définitivement la puissance de la Porte, au jour prochain peut-être, malgré son perpétuel recul, où l' « homme malade » rendrait à l'Europe chré-

tienne son dernier soupir et son dernier pouce de terre, la tutelle d'une puissance comme le Saint-Siège leur pourrait être précieuse pour régler leur statut politique, parmi les conditions nouvelles qui seraient alors faites à l'Orient ? Et voilà pourquoi les premiers parrains de l'Œuvre des Écoles d'Orient rêvaient un assidu dialogue avec les frères dissidents de là-bas.

Il firent appel à l'abbé Lavigerie, qui, de son propre aveu, « étouffait dans sa chaire de Sorbonne[1] » ; et trois ans durant, à travers la France, il seconda par sa prédication les juvéniles ambitions de l'œuvre nouvelle. Après avoir été l'avocat des misères orientales auprès des Français, il devint, en 1860, l'ambassadeur de la charité française auprès des Orientaux : au lendemain des affreux massacres du Liban, il s'en alla, porteur d'un million, soulager ces frères qui souffraient. De ce patriarcal voyage, il faut lire dans le livre de Mgr Baunard l'intéressant récit : ce fut, dans l'existence du jeune prêtre, un épisode décisif. « Je me suis attaché de cœur, écrivait-il, à ces pauvres chrétiens si dignes de pitié, à leurs chefs, à leurs évêques, à leurs prêtres. J'ai cherché à leur témoigner que je les aimais véritablement, sans distinction de rite et de nationalité.[2] » L'amour pour les personnes, le respect pour les

1. Baunard, I, p. 50.
2. Baunard, I, p. 86.

rites : voilà le double sentiment qui toujours dictera la conduite de Lavigerie à l'égard des chrétiens orientaux : à l'issue de sa course en Syrie, ce double sentiment était gravé dans son âme.

Rome, au retour, fut sa première étape. Justement à cette date, Pie IX se préoccupait des rites orientaux ; et dans la conversation qu'échangèrent le pontife et l'abbé Lavigerie, il ne fut point question, seulement, des misères matérielles que la charité française avait soulagées, mais de l'isolement religieux des Églises d'Orient et des moyens d'y remédier. Dès 1855, dans son ouvrage sur l'*Eglise Orientale*, publié à Rome, à l'imprimerie de la Propagande, Jacques G. Pitzipios écrivait : « Les missionnaires délégués en Orient par le Saint-Siège pour ramener ces peuples à l'unité de l'Église, et surtout ceux qui, animés par le zèle pour la foi, se chargeaient eux-mêmes d'une tâche charitable aussi importante, n'ont pas tous suivi la ligne de conduite que l'Église avait tracée, et dont elle-même n'a jamais dévié. Au lieu donc de prêcher à ces chrétiens d'Orient la réunion de l'Église sans attaquer les coutumes des rites que l'Église catholique respecta toujours, plusieurs de ces missionnaires, emportés par un zèle sans connaissance, crurent devoir tâcher de convertir ces chrétiens au rite latin. C'est justement la conduite de ces missionnaires, si louables d'ailleurs par leur zèle, qui augmenta les antipa-

thies des chrétiens orientaux contre l'Église de Rome, puisque ces missionnaires, sans le comprendre et sans le vouloir, soufflaient le feu de la discorde et de la haine des masses contre le Saint-Siège, et servaient plutôt les intérêts du clergé de Constantinople que ceux de l'Église[1]. » L'abbé Lavigerie, et Pie IX lui-même, pensaient à peu près comme cet Oriental ; et leur échange de vues, qui avait lieu durant les fêtes de Noël de l'année 1860, ne fut point oublié du Pape. C'est pour apporter un correctif à des abus dont quelques-uns étaient inspirés par l'esprit de zèle, et pour aviser plus sûrement à la stricte observation des sages décrets des papes, et surtout de Benoît XIV, imposant le respect des différentes liturgies orientales[2], que Pie IX, en 1862, créa la Congrégation spéciale de la Propagande pour les rites orientaux ».

« Nous avons la ferme confiance, déclarait aux patriarches et archevêques d'Orient l'encyclique *Amantissimus*, du 8 avril 1862, que cette congrégation spéciale que nous venons tout récemment d'établir ne négligera rien, selon nos désirs, en traitant les affaires qui vous concernent, de ce qui peut promouvoir de jour en jour davantage

1. Pitzipios, *l'Eglise Orientale*, 1re partie, p. 136.
2. Il faut lire, au sujet de ces décrets et de la constante politique des papes à l'égard de l'Orient, un très érudit chapitre du P. Michel, des Pères blancs, dans son livre : *l'Orient et Rome, étude sur l'Union*, pp. 158-185 (Paris, Vic et Amat, 1894).

l'union catholique, accroître la prospérité de vos Églises, sauvegarder l'intégrité de vos rites légitimes, et procurer le plus grand bien spirituel des fidèles[1]. » L'abbé Lavigerie, devenu la même année prélat de la maison de Sa Sainteté et auditeur de Rote, fut nommé, naturellement, consulteur de cette congrégation; et de toutes les besognes qu'il eut à faire durant la courte période de son auditorat, période qui lui parut assez ingrate, c'est celle de consulteur, sans doute, qu'il trouva la plus attachante. Prêchant à l'église Saint-Louis des Français, en faveur des Écoles d'Orient, un sermon de charité, il en profitait pour exprimer l'espérance d'un futur retour des frères séparés : « C'est cette espérance, disait-il, qui a porté le Vicaire de Jésus-Christ à ouvrir récemment ses bras et son cœur plus larges encore à tant de peuples infortunés. » Entrant dans le détail, il souhaitait « la création d'un clergé indigène oriental, par la fondation de séminaires où des enfants choisis seraient élevés suivant leur rite, pour recevoir plus tard l'onction sacerdotale ; et il remerciait Pie IX d'en avoir déjà appelé quelques-uns près de lui. Mais les élever chez eux serait plus fructueux et plus pratique encore : ce sera un jour l'œuvre personnelle du grand évêque d'Afrique[2] ».

1. Cité par le P. Michel, *op. cit.*, p. 168.
2. Baunard, I, pp. 107-108.

II

Seize ans après, en 1878, Mgr Lavigerie écrivait au clergé d'Alger : « Le gouvernement français, d'accord avec le Saint-Siège, vient de confier à nos missionnaires une œuvre d'un puissant intérêt. Après la guerre de Crimée, où tant de braves de l'armée d'Afrique répandirent glorieusement leur sang, la France obtint de la Turquie la propriété de l'un des sanctuaires les plus vénérables parmi les Lieux Saints, mais qui, depuis le temps des croisades, se trouvait entre les mains des infidèles. C'est la maison même de sainte Anne, mère de la très sainte Vierge Marie ; maison bâtie, en partie dans le roc, tout près de la Piscine probatique et où, d'après la tradition constante de l'Église de Jérusalem et de tout l'Orient, cette Vierge immaculée a été conçue, est née et a passé les premières années de sa vie, jusqu'au moment où elle fut présentée au Temple, dont sa demeure était voisine. Ce sanctuaire était presque en ruines, lorsque la France en reprit possession, en 1857, au nom du monde catholique. Depuis,

il a été complètement restauré par elle. On y voit aujourd'hui, comme autrefois, deux églises superposées : l'église supérieure est dédiée à sainte Anne ; la crypte, qui est à l'endroit même où se trouvait la maison où naquit la bienheureuse Vierge Marie, est dédiée à l'Immaculée Conception. C'est encore à nos missionnaires que vient d'échoir l'honneur de desservir ce sanctuaire. Dérogeant, en notre faveur, pour ce cas exceptionnel, aux règles antiques d'après lesquelles les Franciscains seuls, depuis six siècles, pouvaient s'établir dans les sanctuaires de la Palestine, Notre Saint-Père le Pape Pie IX, et c'est l'un des derniers actes de son grand pontificat, a daigné autoriser les missionnaires d'Alger à desservir, au nom de la France, l'église de Sainte-Anne de Jérusalem [1] ».

Mgr Lavigerie annonçait, par cette lettre circulaire, la prise de possession de l'établissement de Sainte-Anne, à Jérusalem, par les missionnaires d'Alger. Le gouvernement français lui proposait d'annexer à cet établissement « une école supérieure, où des ecclésiastiques français, six au moins, douze au plus, seraient admis aux frais de leurs diocèses pour se perfectionner dans la connaissance des lettres sacrées, avec leurs pro-

1. Grussenmeyer, *Vingt-cinq années d'épiscopat en France et en Afrique : documents biographiques sur S. Em. le cardinal Lavigerie*, I, pp. 496-497 (Alger, Adolphe Jourdan, 1888).

fesseurs, tous également de nationalité française[1] ». Ce dessein, réalisé depuis lors par les Frères Prêcheurs de Jérusalem, qui ont installé dans la Ville Sainte une école biblique, ne plaisait point à Mgr Lavigerie : dans son imagination d'apôtre, Sainte-Anne devait être, en Orient, comme un centre attractif et agissant, au profit de la communion romaine. Adressant aux trois Pères Blancs qui en furent les premiers hôtes un manuscrit intitulé : *Historique et conditions de la fondation de l'établissement de Sainte-Anne*, il y laissait entrevoir ce rêve d'avenir : « Quant aux schismatiques, écrivait-il, il sont nos frères, baptisés comme nous dans le sang de Jésus-Christ, et il faut avoir pour eux ces entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ dont parle saint Paul, et saisir toutes les occasions de le leur témoigner. S'ils se présentent à Sainte-Anne, on les accueillera avec toute l'amabilité possible, et de même encore si on les rencontre ailleurs. Sans aucune lâche complaisance, il faut néanmoins qu'ils sentent qu'on les aime et qu'on désire se rapprocher d'eux. On se gardera donc de témoigner le moindre mépris pour leurs usages, pour leur langue, pour leur liturgie, que l'Église a approuvée et tient pour très légitime. »

Accepter et respecter, *chez les Orientaux*, *tout*

1. Baunard, II, p. 98.

excepté le vice et l'erreur[1] : ainsi Mgr Lavigerie résumait-il la méthode à suivre. Avec une grande énergie, il exigeait qu'on fût déférent à l'égard de ces rites qui se confondaient, pour les chrétientés orientales, avec leur religion même, avec leur histoire, avec leur nationalité : « La faute capitale, déclarait-il, commise par les Franciscains, et aujourd'hui encore par beaucoup de missionnaires catholiques, c'est d'avoir témoigné aux Orientaux de l'éloignement pour leurs rites, et d'avoir cherché à les latiniser quand ils ont le bonheur de rentrer dans l'Église. Ce système est déplorable. »

Il ajoutait : « La perfection pour les mission naires latins en Orient serait de se faire Orientaux eux-mêmes, d'adopter le costume, la langue, la liturgie du clergé oriental. Alors leur action serait vraiment efficace. » Et dans la suite, en effet, Mgr Lavigerie réclamera pour ses Pères Blancs le droit d'employer un rite oriental. « Mais, s'il n'appartient pas aux missionnaires d'Alger, reprenait-il, de prévenir les décisions du Saint-Siège à cet égard, ils doivent du moins se bien pénétrer de cet esprit et se préparer à ce ministère futur, par exemple, par l'étude de la langue arabe telle qu'on la parle dans le pays, et telle

1. Ainsi, fait observer le P. Michel, *op. cit.*, p. 333. « Mgr Lavigerie n'hésitait pas à proclamer avant Mgr Azarian la maxime que le chef de l'Eglise arménienne unie a voulu faire sienne. »

qu'elle sert aux liturgies melchite, maronite et syrienne [1], qui sont celles de ces chrétientés asiatiques. »

Enfin Mgr Lavigerie, sous les yeux de ces trois Pères Blancs isolés en Palestine, ouvrait des horizons d'autant plus prestigieux, qu'ils étaient encore de quelque indécision : « Plus tard, disait-il, s'il se forme à Sainte-Anne, comme cela est désirable, quelque école apostolique pour les enfants orientaux, on devra bien se garder de les faire passer au rite latin. On les laissera dans leur rite, et on les fera ordonner par leurs propres évêques. » La netteté de ses plans et son hostilité systématique à la latinisation n'affectaient d'ailleurs aucun aspect provocateur : il dissuadait ses missionnaires de « faire la leçon aux autres et de condamner ceux qui, en agissant autrement, le font par une erreur digne de compassion, ou par la nécessité d'une situation telle que celle de Mgr le patriarche latin, qui ne peut avoir de sujets spirituels qu'en les latinisant ». La lettre tout entière était d'un homme d'action, et la conclusion d'un homme de foi. « Il m'est impossible,

1. On trouvera dans le volume : *Études préparatoires au pèlerinage Eucharistique en Terre Sainte et à Jérusalem en avril et mai* 1893 (Paris, Maison de la Bonne Presse), les détails les plus complets sur ces diverses liturgies, avec une bibliographie remarquable, qu'a dressée le savant Barnabite Tondini Voir aussi l'opuscule : *la Liturgie grecque*, publiée par Mgr Homsy au profit de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, de Paris (en vente à Saint-Julien-le-Pauvre).

déclarait-il, de dire dès maintenant ce à quoi Dieu destine la fondation de Sainte-Anne. Mais ce qui est évident, c'est qu'elle est placée sur un terrain où ses œuvres seront, un jour, et peut-être prochainement, très grandes et très efficaces, établie qu'elle est au centre le plus religieux de l'univers. La Société des missionnaires, en entrant par la porte qui lui était ouverte dans ce sanctuaire de bénédiction, n'a fait que suivre une indication providentielle. Elle fera de même ce que la Providence lui dira de faire[1]. »

A voir l'insistance même que mettait Mgr Lavigerie à prêcher la charité pour les frères séparés et la vénération pour leurs rites, on pouvait deviner la gravité des obstacles auxquels de telles instructions risquaient de se heurter. Le clergé latin de Jérusalem, le patriarcat, occupé par un Italien, la sacrée custodie, que géraient les Franciscains, tenaient en effet les autres liturgies en un profond discrédit : entre cette attitude dédaigneuse et celle que les Pères de Sainte-Anne avaient ordre d'observer, il y avait antagonisme. Mais l'archevêque, avec une incessante obstination, encourageait ses missionnaires. « Le latinisme ou latinisation des Orientaux, leur écrivait-il, est une des erreurs les plus lamentables des missionnaires latins qui se trouvent en Orient,

1. Baunard, II, pp. 106-108.

aussi contraire à la charité chrétienne qu'aux véritables intérêts de l'Église en Orient. Un tel système n'a aucune chance d'avenir, et vous voyez vous-mêmes de vos yeux ce qu'il a produit dans le passé et dans le présent, à Jérusalem. Il n'y a rien de plus triste que les motifs intéressés pour lesquels on porte les catholiques à se latiniser, à rester latins, et à s'attacher à telle église ou chapelle plutôt qu'à telle autre. Votre esprit, celui de vos règles, est tout autre. C'est vous qui devez au contraire, dans la mesure du possible, vous *orientaliser*. Saint Paul vous en donne le précepte dans son *omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos*. Vos règles font de vous des Arabes à l'extérieur, pour vous rendre plus facile l'accès du cœur des Arabes. A plus forte raison, leur esprit est-il que vous vous rapprochiez des Orientaux, afin de les gagner. Vous devez tout accepter, en eux, sauf les erreurs et les vices. S'ils ont de grandes misères, vous devez y compatir. En un mot, votre unique règle doit être celle de la charité et du zèle qui en découle[1]. »

A de fréquentes reprises, il répétait ces instructions, ajoutant qu'elles ne traduisaient pas seulement sa propre pensée, mais celle, aussi, du pape Léon XIII, récemment installé sur la chaire suprême : « J'ai parlé au Pape lui-même de

1. Baunard, II, pp. 111-112.

votre situation et de votre manière de faire. Il les approuve pleinement. Il est aussi l'ennemi de la latinisation des Orientaux que qui que ce soit. » Et encore : « Conservez une sainte horreur du latinisme des Orientaux. J'ai à cet égard la pensée de Léon XIII. Encore une fois, il ne veut pas de latinisation [1]. »

Le but ultime de l'archevêque, où il voulait atteindre promptement, était de fonder à Sainte-Anne un séminaire pour les rites orientaux; mais on pouvait craindre que ce dernier pas ne fût singulièrement difficile.

1. Baunard, II, p. 115.

III

Il fallait convaincre M. Barthélemy Saint-Hilaire, notre ministre des affaires étrangères, qui semblait avoir pris pour maxime de développer, à l'étranger, des institutions d'hospitalité dans lesquelles une élite de prêtres se formerait à certaines sciences, et qui caressait avec complaisance le projet d'ériger à Sainte-Anne une école biblique [1].

Il fallait convaincre le Parlement, plutôt enclin, alors, à diminuer les dépenses d'ordre religieux qu'à en consentir de nouvelles.

Il fallait, enfin, convaincre la Propagande, longtemps tolérante et quasiment bienveillante pour les partisans d'une certaine latinisation.

1. Des détails que donne Mgr Baunard sur les désirs de M. Barthélemy Saint-Hilaire relativement à Sainte-Anne, il est intéressant de rapprocher la circulaire qu'il adressait aux archevêques de France, le 29 mars 1881, sur les services scientifiques que devait rendre l'établissement romain de Saint-Louis des Français. Elle a été publiée par M. Barthélemy Saint-Hilaire lui-même, dans ses *Fragments pour l'histoire de la diplomatie française du 23 septembre* 1880 *au* 14 *novembre* 1881, pp. 191-197 (Paris, Georges Chamerot, 1882).

Mgr Lavigerie, de front, aborda cette triple tâche.

Sa lettre à M. Barthélemy Saint-Hilaire est un pur chef-d'œuvre d'habileté diplomatique. « Je pense, lui disait-il, qu'à côté d'une école externe destinée aux jeunes gens musulmans de Jérusalem, il y aurait grand avantage à établir à Sainte-Anne une école normale d'instituteurs français, choisis de tous les points de l'Orient et destinés eux-mêmes à aller fonder des écoles françaises dans leurs pays respectifs. On leur enseignerait naturellement tout ce qui est nécessaire pour la direction d'une école orientale, mais tout cet enseignement se donnerait en français... Il nous serait facile, je crois, si l'éducation donnée à Sainte-Anne était gratuite, d'avoir à Jérusalem, qui est le centre religieux de l'Orient, l'élite des jeunes gens appartenant aux différents rites chrétiens. Notre œuvre serait en effet singulièrement facilitée par la résolution où je suis de commencer, dans cet établissement, à réagir contre le système absurde de latinisation, ou, pour mieux dire, d'italianisation forcée, suivi jusqu'à ce jour par le patriarcat et les Franciscains italiens, et malheureusement trop favorisé par la Propagande. Ce système, en inspirant des défiances, éloigne de nous tout ce qu'il y a de plus intelligent et de plus distingué parmi les chrétiens orientaux. A cet égard, mes dispositions sont prises, et je suis

certain de trouver à Rome même des alliés très puissants. »

On pouvait croire, jusqu'à cet endroit de la lettre, qu'il s'agissait de créer, là-bas, une école normale d'instituteurs laïques, en se montrant tolérant pour leurs liturgies nationales; mais avec une fort jolie dextérité l'archevêque continuait : « Je ne me dissimule pas sans doute les difficultés d'une telle entreprise. Outre l'opposition que je m'attends à trouver parmi les missionnaires italiens, qui partout font maintenant à l'action française une guerre acharnée, il y a lieu de compter avec l'esprit oriental qui n'admet aucune œuvre vitale que sous une forme religieuse. Parler dans ce pays d'institution purement laïque serait une chose impossible. Aussi donnerai-je simplement à notre école normale le nom d'École apostolique; et comme le clergé tout entier, même le clergé oriental, peut se marier dans ces régions et y exercer toutes sortes d'états, rien n'empêcherait que ceux des instituteurs formés par nous qui le voudraient reçussent plus tard le sacerdoce dans leur rite respectif. »

Le pont était jeté, dit spirituellement Mgr Baunard, et le passage effectué. De collège français de musulmans, devenue école normale d'instituteurs orientaux, Sainte-Anne arrivait à devenir l'École apostolique et bientôt le séminaire oriental que l'archevêque avait en vue depuis le com-

mencement. L'évolution était à son terme... Elle fut ratifiée par M. Barthélemy Saint-Hilaire, et la Chambre française, à la demande même de M. Gambetta, accorda un crédit de 90.000 francs pour l'ouverture de ce séminaire qu'on appela, par euphémisme, le collège français[1]...

Il restait à traiter avec la Propagande. Le 13 novembre 1881, Mgr Lavigerie écrivit au cardinal-préfet : « Il y a près de trente ans que je m'occupe des chrétiens orientaux. Votre Éminence sait même que j'ai été le premier directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient. Depuis de si longues années, tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu, soit dans mes voyages en Orient, soit dans mes rapports avec les Orientaux, m'a pénétré de cette pensée qu'un des obstacles principaux aux progrès du catholicisme parmi les schismatiques et les hérétiques orientaux, c'est la frayeur du latinisme. Cette frayeur en soi n'est pas fondée, puisque le Saint-Siège s'est toujours déclaré ouvertement pour la conservation des rites orientaux. Elle n'a d'autre cause réelle que les imprudences de quelques missionnaires latins, trop ardents ou trop peu éclairés, et, il faut le dire, les mauvaises dispositions des Orientaux dont l'état moral est déplorable même chez les catholiques. Quoi qu'il en soit, les préoccupations dont

1. Baunard, II. p. 118-120.

je parle existent; on n'arrivera jamais à rien de sérieux tant qu'on ne les aura pas fait disparaître, et c'est à l'Église romaine, comme à une mère, qu'il appartient d'avoir pitié de la faiblesse de ses enfants. Par conséquent, pour élever des enfants grecs-melchites à Jérusalem d'une manière vraiment utile pour la conversion de l'Orient, ou pour maintenir la foi parmi ceux de leur propre rite, il faut les élever absolument dans le rite auquel ils appartiennent, et, autant que possible, dans les habitudes mêmes de leur pays ».

Ces considérants motivaient quatre demandes : 1° l'autorisation de recevoir gratuitement à Sainte-Anne des enfants du rite grec-melchite, qui se destineraient à devenir prêtres ou instituteurs catholiques; 2° l'autorisation de les élever selon l'usage de leur pays et dans leur propre rite; 3° l'autorisation de faire célébrer, dans cette église, au rite oriental par des prêtres melchites; 4° l'autorisation pour les missionnaires de célébrer eux-mêmes en ce rite, pour leurs élèves orientaux.

Le 18 mars 1882, le cardinal-préfet de la Propagande répondait à l'archevêque d'Alger que, le 6 du même mois, la Congrégation, « admirant son zèle et ses généreux sentiments pour le clergé et le peuple oriental, avait approuvé son projet » ; et il ajoutait, même, que ce projet « répondait aux vœux de la Congrégation. » Les trois premières

demandes étaient exaucées ; on donnait à la quatrième une satisfaction partielle, en adjoignant aux missionnaires des prêtres melchites pour la célébration du saint sacrifice au rite de leur Église et la formation des clercs à la liturgie orientale [1]. Cet acquiescement de la Propagande était une défaite des « latinisants », c'est-à-dire un événement d'une insigne portée ; et l'on sentit tout de suite, à Jérusalem, que Mgr Lavigerie n'avait pas trompé ses Pères Blancs lorsqu'il leur représentait le pape Léon XIII comme un ennemi de la « latinisation » systématique.

Dès 1865, le P. Gagarin, ancien secrétaire d'ambassade, devenu Jésuite, et l'un des premiers fondateurs de l'Œuvre des Écoles d'Orient, écrivait en termes formels : « Le retour des schismatiques d'Orient ne peut s'effectuer que par le moyen de l'Église grecque-unie. Il faut pour cela que l'Église grecque-unie soit prospère, qu'elle ait un clergé instruit, édifiant, zélé, désintéressé. Pour cela, il faut des séminaires bien tenus. Pour qu'il y ait de bons séminaires, pour qu'ils aient des professeurs, des directeurs, des supérieurs capables, il faut un séminaire central, une école normale ecclésiastique destinée exclusivement aux sujets du rite grec sans distinction de nation [2]. »

1. Baunard, II, p. 120-121.
2. Cité par le P. Michel, *op. cit.*, p. 328.

La création de Mgr Lavigerie, subventionnée par la France, approuvée par la Propagande, allait réaliser les anciens vœux du P. Gagarin.

Le Séminaire apostolique de Sainte-Anne s'ouvrit en mars 1882, avec vingt élèves : il en comptait quarante en 1883, soixante-deux en 1885. « Les demandes d'admission arrivent de tous les points de l'Asie Mineure, lisait-on en 1883 dans le *Bulletin de l'Œuvre des Écoles d'Orient*, mais on doit faire un choix parmi les sujets présentés; on doit surtout tenir compte de l'exiguïté du local, qui réclame de nouveaux agrandissements. Hélas ! plus que partout ailleurs, les constructions sont ruineuses en Orient. » Jusqu'en 1885, il n'y eut au séminaire que des cours d'études classiques : arabe et grec (les deux langues liturgiques de ces régions), chant et liturgie grecque, français enfin (c'était la langue de l'enseignement). Le cours de philosophie fut créé en 1885, le cours de théologie en 1886, toujours sous la direction des Pères Blancs[1]. « Quel champ immense s'ouvre devant nos enfants ! écrivait à Mgr Lavigerie le supérieur du Séminaire. Régénération de leurs compatriotes, développement de la vie chrétienne dans ces contrées, et surtout retour des schismatiques grecs à

1. C'est le P. Michel, ancien supérieur de Notre-Dame d'Afrique, qui devint directeur du cours de théologie. Voir, pour plus de détails, Baunard, II, p. 122-123 et 297, et Grussenmeyer, I, p. 500-501.

l'union; telle est l'œuvre pour laquelle ils semblent spécialement destinés par la divine Providence![1] »

1 Baunard, II, p 123.

IV

Onze ans après l'ouverture du séminaire de Sainte-Anne, en juin 1893, Léon XIII, tournant ses regards vers les Églises de l'Hindoustan, insistait, dans une lettre fort remarquée, sur la nécessité de former un clergé indigène dans ce pays. Alléguant à ce sujet l'autorité de saint François Xavier, il ajoutait : « Il est facile de juger combien grande était, particulièrement sur ce point, la perspicacité de l'apôtre. En effet, le zèle des hommes apostoliques venus d'Europe rencontre beaucoup d'obstacles, dont les plus grands sont l'ignorance de la langue du pays, bien difficile à apprendre, la nouveauté des mœurs et des habitudes auxquelles on ne se fait pas toujours, même après de longues années ; aussi le clergé européen reste-t-il considéré, dans ce pays, absolument comme étranger. De même, à cause de la moins grande confiance des indigènes envers les étrangers, il est évident que des prêtres du pays produiront des fruits de salut beaucoup plus abondants. » Il apportait des exemples ; il rappelait

qu'en Chine la persécution avait décimé le clergé européen et respecté le clergé indigène chinois, et qu'en Ethiopie une chrétienté de deux cent mille âmes, qui n'avait à sa tête que des prêtres étrangers, n'avait pas survécu. Et il concluait en recommandant l'évangélisation des indigènes par les indigènes, système suivi par les apôtres eux-mêmes et toujours préconisé par les pontifes romains[1].

A la même époque, le Congrès eucharistique de Jérusalem renvoyait dans toutes les chrétientés orientales l'écho d'une affirmation qui leur était commune avec l'Église de Rome, l'affirmation de la présence réelle, et l'écho des paroles de paix que le cardinal Langénieux, légat du Saint-Siège, avec un merveilleux alliage de prudence, de tact politique et de chaleur apostolique, portait là-bas au nom du Pape. Pour la première fois depuis les croisades, un légat du Saint-Siège foulait le sol de Palestine; et, sous cette haute présidence, le Congrès formulait, entre autres vœux, les suivants :

« Que les écoles catholiques de l'Orient, destinées à sauvegarder la foi des enfants si aimés de Jésus, soient développées là où elles existent, créées où elles n'existent pas encore, et que, pour atteindre ce résultat capital, l'œuvre des Écoles

1. Mgr de T'Serclaes, *Vie de Léon XIII*, II, p. 566-568 (Paris, Desclée, 1894).

d'Orient, tant de fois bénie par Pie IX et par Léon XIII, soit propagée et plus abondamment secourue.

« Que des séminaires où sera formé un clergé oriental de liturgie, de coutumes et d'usages, soient établis pour chacun des rites, sur place, autant que possible, et que les établissements de cette nature déjà existants soient encouragés et soutenus, afin que, nouveaux Cénacles, ils donnent à l'Orient les apôtres qui lui feront retrouver son antique splendeur[1]... »

Ces actes du Pape, du légat pontifical, du Congrès lui-même, marquaient autant de succès pour les maximes du cardinal Lavigerie. Il avait été le premier directeur de l'œuvre des Écoles d'Orient; à cette œuvre, on rendait hommage. Il avait souhaité de tout temps, en Afrique comme en Asie, la formation de clergés indigènes; et de ce souhait Léon XIII commençait à faire une règle, pour certaines régions de l'univers. Il avait un instant rêvé, en 1885, d'être le légat du Pape en Orient, d'aller, avec ce titre somptueux, consacrer l'église de Sainte-Anne et d'y tenir une réunion qui serait un événement, « à cause, disait-il, de l'espérance que donne en ce moment l'union des Grecs préparée dans notre séminaire oriental », et

1. P. Michel, *op. cit.*, p. 333 et 338-339. — T'Serclaes, *op. cit.*, II, p. 571-572.

ce rêve avait dû être ajourné[1]; mais en 1893 un autre légat du même Pape, au profit de la même cause de l'union des Églises, le réalisait avec un superbe éclat. Enfin le Congrès eucharistique, les études qui l'avaient préparé, les décisions qu'il avait prises, le mouvement qui l'allait suivre, semblaient renverser à jamais ce système de latinisation qu'une ténacité malavisée avait trop longtemps voulu maintenir, à l'encontre des enseignements de Benoît XIV et des désirs de Léon XIII. Mais c'étaient là, pour le cardinal Lavigerie, des succès posthumes : il n'était plus ici-bas pour en jouir.

Dans les notes du P. Michel sur les derniers mois du cardinal, on trouve le vestige précis, émouvant, de l'attachement qu'il conserva, jusque sur son lit de mort, pour ces questions orientales. « Il s'intéressait vivement, raconte le Père Blanc (et cette mention se rapporte à l'année 1892), à une œuvre qu'il avait désirée et qui commençait à prendre des proportions sérieuses : le Congrès eucharistique de Jérusalem. Je ne sais s'il s'est passé une seule des visites que j'avais l'honneur de lui faire tous les jours, sans que la conversation revînt sur ce sujet, qu'il avait très à cœur. Je transcris exactement ses pensées à cet égard : « Il y aura donc de belles fêtes à Jérusa-

1. Sur cet incident de 1885, voir Baunard, II, p. 297-299.

lem, et ces fêtes remueront profondément les Orientaux très sensibles aux grands spectacles. Mais là n'est pas le côté important des choses. Vous avez remarqué que le Souverain Pontife, dans le bref relatif à ce Congrès, indique, comme but principal sinon unique de cette assemblée, l'union de l'Église orientale et de l'Église romaine. Tel est le point capital que doit avoir en vue un Congrès catholique tenu dans la Ville sainte ». Le cardinal disait, en une autre occasion : « Ce Congrès peut devenir le point de départ de grandes choses, et être une des gloires du pontificat de Léon XIII, mais à la condition que là-bas on saura manier cette arme, en se pénétrant de la pensée de Léon XIII et en entrant largement dans les vues qui président à tous ses actes relatifs à l'Orient : unité dans la foi, mais conservation des antiques usages des Orientaux... Je me convaincs de plus en plus, me disait-il un autre jour, que le Congrès de Jérusalem sera le plus beau joyau des noces d'or de Léon XIII, et je me prends presque à espérer que le bon Dieu me donnera assez de vie pour contempler de loin le retour des Orientaux au centre de l'unité. C'est de tout cœur que je m'unis au Souverain Pontife pour bénir tous ceux qui auront le bonheur d'y contribuer par leurs travaux. Pour moi, ne pouvant faire autre chose, je prie constamment pour cela[1]. »

1. Baunard, II, p. 661-663.

Et presque au terme du fidèle journal du P. Michel, Mgr Baunard a relevé ce détail : « M'ayant appelé auprès de lui, le cardinal me remit la somme de 1.000 francs pour la faire parvenir au comité organisateur du Congrès eucharistique de Jérusalem. Je n'oublierai pas les paroles que ce vénéré père m'adressa à cette occasion ; ce sont les dernières que je lui aie entendu proférer : « Mon cher enfant, me dit-il en me remettant cette somme, j'ai consacré les débuts de ma carrière apostolique à l'Orient, et je veux en consacrer la fin — car je m'en vais — au retour de l'Orient à l'unité catholique, en m'associant, dans la mesure du possible, à l'Œuvre du Congrès eucharistique de Jérusalem, en union de vues et de sentiments avec le souverain pontife Léon XIII. Je ne puis lui venir en aide que par cette aumône que je lui destine : mes enfants me suppléeront pour le reste. Je leur laisse mon amour pour l'œuvre, comme un héritage, qu'ils seront, je le sais, heureux de recueillir[1]. »

C'est le 23 novembre 1892 que Charles-Martial Allemand-Lavigerie, cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Sainte-Agnès hors les murs, archevêque de Carthage et d'Alger, primat d'Afrique, envoyait cette aumône et dirigeait cette suprême pensée vers les terres d'Orient où,

1. Baunard, II, p. 668-669.

jeune prêtre, il avait fait ses premières armes. Sur le point d'aller rendre à Dieu un compte exact de son service, il donnait son dernier souvenir aux chrétientés parmi lesquelles il avait appris à servir Dieu : pour quiconque leur a procuré des occasions d'apostolat, les apôtres ont de ces gratitudes infinies et dont l'écho persiste après même que leur voix s'est éteinte ! Deux jours après, il expirait.

En 1888, les missionnaires de Sainte-Anne de Jérusalem, envoyant une adresse au cardinal Lavigerie à l'occasion de son jubilé épiscopal[1], le sauaient en ces termes :

« Le bienfaiteur insigne de l'Orient ;

« Le restaurateur du culte de sainte Anne et de l'Immaculée Conception à Jérusalem ;

« Le fondateur de notre chère École et le père de nos âmes ;

« L'inaugurateur du seul apostolat efficace en ces contrées. »

Et l'histoire répercute cette glorieuse litanie, en même temps qu'elle la justifie.

1. On trouvera dans Grussenmeyer (II, p. 520), le texte complet de cette adresse et de toutes celles que reçut le cardinal pour son jubilé épiscopal.

V

LA FRANCE A ROME

LE COMTE ÉDOUARD LEFEBVRE DE BÉHAINE

(31 MARS 1829 — 21 FÉVRIER 1897).

Le comte Édouard-Alphonse Lefebvre de Béhaine a servi la diplomatie française pendant près d'un demi-siècle[1]. C'est à Munich qu'il commença sa carrière ; c'est à Rome qu'il la termina. Il vécut à Munich de 1849 à 1850 et de 1873 à 1880 ; à Berlin de 1850 à 1852 et de 1864 à 1869 ; à Rome de 1869 à 1872 et de 1882 à 1896. A la différence de beaucoup de diplomates, dont la vie est éparpillée et comme dispersée par les vicissitudes des changements de postes, M. Lefebvre de Béhaine eut la bonne fortune de pou-

1. Le sommaire de sa carrière, tel que le donne l'*Annuaire du Ministère des Affaires étrangères*, est ainsi rédigé : Né le 31 mars 1829 ; attaché à Munich, 18 avril 1849 ; à Berlin, 11 janvier 1850 ; secrétaire de 3e classe à Darmstadt, 14 juillet 1852 ; chevalier de la Légion d'honneur, 14 août 1855 ; rédacteur à la direction politique, 2 février 1856 ; secrétaire de 1re classe à Berlin, 5 octobre 1864 ; officier de la Légion d'honneur, 1er août 1866 ; secrétaire de 1re classe à Rome, 31 août 1869 ; chargé de la légation à Munich, avec le titre de chargé d'affaires, 14 mai 1872 ;

voir presque continument concentrer ses regards et son activité sur deux points de l'espace : l'un avait nom l'Allemagne, et l'autre l'Italie ; sur ces deux grandes scènes, il regarda se dérouler le prologue, les péripéties et l'épilogue des révolutions unitaires, qui modifièrent l'assiette de l'Europe; et le poste même de La Haye, qu'il occupa de 1880 à 1882, ne lui fut, à vrai dire, assigné que comme poste de surveillance à l'endroit de l'Allemagne, qui convoitait à cette date l'annexion du grand-duché de Luxembourg. Ayant, au début du second Empire, été attaché à la légation de Darmstadt, il y avait observé avec complaisance, parfois avec sympathie, cette douce joie de vivre, exempte d'aspirations inquiétantes, où se complaisaient encore les moyens et les petits États du « Corps Germanique » ; et puis, au début de la troisième République, les événements, le ramenant en Allemagne, le rapprochèrent de maintes familles diplomatiques qu'il avait jadis connues à Darmstadt, que son père avait connues à Carlsruhe, à

ministre plénipotentiaire de 2e classe, chargé d'affaires à Munich 24 mars 1873 ; ministre plénipotentiaire de 1re classe, chargé d'affaires à Munich, 13 décembre 1877 ; officier de l'instruction publique, 30 décembre 1878 ; commandeur de la Légion d'honneur, 12 juillet 1880 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, 5 août 1880 ; ambassadeur près le Saint-Siège, 30 octobre 1882 ; membre de la commission des archives diplomatiques, 22 mai 1896 ; admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, 23 mai 1896 ; nommé par le Pape, à cette occasion, grand-croix de l'Ordre du Christ, et, par le gouvernement de la République, grand officier de la Légion d'honneur.

Munich, à Berlin, mais le mirent en contact, aussi, avec une Allemagne remaniée, terrifiante d'ambition, écrasante par sa masse. Ayant, en 1849, vu la Bavière autonome, il la retrouva, en 1872, entraînée dans l'orbite de la Prusse ; ayant laissé Berlin au temps où cette ville n'était rien de plus que le chef-lieu d'un royaume troublé, il assista, douze ans après, au triomphe de Sadowa, qui fit de Berlin la métropole germanique ; ayant salué dans Rome, en 1869, la capitale internationale de la chrétienté, il put ensuite épier à loisir les tentatives essoufflées d'un pouvoir nouveau pour la transformer en une capitale nationale. Il conservait, de chacun de ces trois grands postes, comme deux séries de souvenirs ; et pour confronter les deux périodes historiques dont la brusque succession surprenait tant de spectateurs, il n'avait qu'à remonter les sillons de sa propre mémoire. Ses jugements sur les hommes et les choses du temps empruntaient à ce concours de circonstances un prix tout spécial ; et ce serait assez, d'ailleurs, de son livre sur *Léon XIII et le Prince de Bismarck*[1], — le seul qu'il ait eu le temps d'écrire entre sa retraite et sa mort, l'une et l'autre prématurées, — pour nous permettre de mesurer les services qu'aurait pu rendre à l'histoire diplomatique cet actif témoin de quarante-sept ans d'histoire.

1. Paris, Lethielleux, 1899.

Les récits qu'il eût donnés à la *Revue des Deux Mondes*, comme ceux qui formaient la trame de ses causeries, auraient permis à tous de discerner en lui, non point seulement la sagacité de l'observateur, mais les vibrations passionnées d'une âme de patriote. Lorsqu'il advenait à M. Lefebvre de Béhaine de rappeler les grands événements auxquels la destinée l'avait mêlé, ces évocations, surgissant sur ses lèvres, ne gardaient point l'allure de simples réminiscences ; elles ressuscitaient sur-le-champ tout un passé d'émotions, d'anxiétés, parfois même de douleurs ; il y avait autour d'elles comme une gaze de deuil, qui flottait, indéchirable. Sous ses regards, la France, inutilement avertie, avait été impuissante à empêcher deux coups de force qui, dès le premier jour, furent pour elle deux défaites morales : en 1866, l'expulsion de l'Autriche du *Corpus Germanicum;* en 1870 la prise de Rome. Certains partis pris de « laisser faire », commandés ou non par les circonstances, sont plus cruels encore, pour quelqu'un qui sait voir et prévoir la brutale horreur d'un écrasement. M. Lefebvre de Béhaine avait profondément ressenti cette cruauté : au berceau de l'Allemagne nouvelle, et au berceau de l'Italie nouvelle, il avait constaté des manques de respect envers la France ; il en avait subi l'impression prochaine, directe, avec des souffrances d'autant plus impatientes que son pays

même lui imposait la passivité comme un devoir; et l'on devinait aisément, en assistant à ce retour fréquent de tristesses définitives et de regrets irréparables, que, sous le coup de nos malheurs, M. Lefebvre de Béhaine avait été plus durement accablé que le commun des bons Français.

I

EN ALLEMAGNE AVANT 1870

Parmi les souvenirs qu'il semblait dérober à la substance même de son âme pour les communiquer volontiers, le premier par ordre de date avait trait à la mission qu'il remplit en 1866, au lendemain de Sadowa. Le gouvernement du second Empire, tardivement inquiet des victoires prussiennes, avait chargé M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, de se rendre au quartier général de Guillaume Ier pour offrir la médiation de la France entre la Prusse et l'Autriche. Il avait su fi d'un coup d'œil de M. de Bismarck pour que la Prusse aperçût, tout de suite, la limite où s'arrêteraient nos démarches; elle sentit que la France, assez entreprenante pour proposer une intervention pacificatrice, n'était point d'humeur à la vouloir imposer. Le roi Guillaume et son ministre alléguèrent la nécessité de se concerter avec l'allié piémontais et justifièrent ainsi leur refus d'armistice, voire même de suspension d'armes; tout ce

que consentait leur générosité triomphante, c'était, pour trois jours, une abstention d'hostilités; et M. de Bismarck, le 12 juillet au soir, en rédigea la proposition. Encore cette faveur était-elle mise à très haut prix : les troupes prussiennes devaient s'arrêter à trois milles d'Olmütz, mais cette discrétion, plus apparente que sérieuse, ne les empêcherait point de cerner l'armée de Benedek.

C'est à M. Lefebvre de Béhaine, alors secrétaire de première classe à l'ambassade de France à Berlin, que M. Benedetti confia le soin de porter au gouvernement autrichien les offres de M. de Bismarck. Le 15 au soir, de retour au quartier général du prince Frédéric-Charles, à Brünn, M. Lefebvre de Béhaine écrivait à son chef :

Monsieur l'Ambassadeur

Conformément à vos instructions, je suis parti du quartier général de Czernagore avant-hier vendredi 13 de ce mois, à 3 heures du matin, pour me rendre par Brünn aux avant-postes autrichiens et rechercher le moyen de faire parvenir dans le plus bref délai possible à une destination utile les propositions d'abstention d'hostilités rédigées le 12 au soir par M. le comte de Bismarck. A Brünn, le prince Frédéric-Charles, commandant de la première armée, a bien voulu donner les ordres nécessaires pour qu'un des officiers de son état-major, M. de Radowitz, me fît traverser sans difficulté les avant-postes prussiens les plus éloignés après Raigern,

et m'accompagnât jusqu'à la seconde ligne des avant-postes de l'armée Autrichienne. Nous étions précédés par un trompette portant un pavillon parlementaire; à huit ou dix kilomètres de la Thaya, petite rivière qui sépare la Moravie de la Basse-Autriche, nous avons rencontré en vedette des cuirassiers autrichiens auxquels nous avons expliqué le but de mon voyage. Le sous-officier qui commandait le piquet s'est conduit avec une courtoisie sur laquelle les renseignements qui vous avaient été donnés ainsi qu'à moi par plusieurs personnages de l'état-major prussien concernant les procédés habituels des Autrichiens, ne me permettaient pas de compter. J'ai été cependant invité à me conformer aux usages de la guerre et à me laisser bander les yeux en sortant du village de Schlowitz, à cinq ou six kilomètres de la Thaya, sur la rive gauche ; M. de Radowitz a dû également se laisser bander les yeux ; au bout d'une heure de marche environ, nous avons atteint un poste commandé par un lieutenant, auquel M. de Radowitz, avant de me quitter pour rentrer au quartier général prussien, a expliqué l'objet de ma mission, en le chargeant de me conduire le plus tôt possible auprès d'un officier général qui fût en position de décider comment je devais procéder pour faire parvenir à qui de droit le texte des propositions du roi de Prusse.

Après avoir traversé encore plusieurs piquets de cuirassiers autrichiens, je suis arrivé à Nicholsbourg, où le Prince de Solms, commandant la division de cavalerie qui couvre entre Znaym et Brünn la retraite de l'armée autrichienne, était établi depuis le matin avec trois de ses régiments. Ce général m'a fort bien reçu : je lui ai donné connaissance du texte de la note verbale dont j'étais porteur ; mais, ainsi que vous l'aviez

prévu, il s'est déclaré incompétent et m'a prié de continuer ma route jusqu'à Vienne, en passant par la station de Lundenbourg, point d'intersection du chemin de fer entre Olmütz et Vienne : un train spécial fut mis à ma disposition ; et, à minuit, j'arrivais à Vienne où je me suis mis sans retard en rapport avec l'Ambassadeur de Sa Majesté.

Le lendemain matin, à neuf heures et demie, M. le duc de Gramont me conduisit chez M. le comte de Mensdorff, pour prendre connaissance de la réponse de l'empereur d'Autriche aux propositions prussiennes. Les termes de cette réponse venaient d'être arrêtés dans une conférence de l'empereur François, aidé de l'archiduc Albert et de M. le comte de Mensdorff. Hier 14, à midi, j'ai quitté Vienne, retournant à Lundenbourg, où se trouvaient réunies un très grand nombre des troupes qui se replient d'Olmütz sur la capitale et sur les positions fortifiées de Florisdorf. Le mouvement de retraite de l'armée autrichienne entre Znaym et Brünn s'était encore accentué depuis la veille, et quoique les corps prussiens, ainsi que le prince Frédéric-Charles m'en avait donné l'assurance vendredi matin, n'eussent fait, comme j'ai pu le constater, aucun mouvement offensif pour se rapprocher de la Thaya, les régiments de cavalerie du prince de Solms avaient leurs derniers postes sur la rive droite de ce cours d'eau. Le prince de Solms lui-même n'était plus à Nicholsbourg ; il n'y avait laissé qu'un détachement de lanciers chargé d'assurer mon passage.

Malheureusement le pont qui réunit les deux rives de la Thaya, près de Porlitz, avait été brûlé le matin même : conduit par le sous-lieutenant, comte Colloredo, je dus faire un long détour pour trouver un gué prati-

cable sans danger. Cette circonstance a retardé mon retour à Brünn de quelques heures et ne m'a permis d'atteindre les avant-postes prussiens que longtemps après le coucher du soleil, et à la nuit close. Toutefois, aucun incident fâcheux n'a signalé la fin de ce voyage, et, protégés par le pavillon parlementaire au retour, comme à l'aller, nous avons pu, le comte Colloredo et moi, arriver sans encombre à Raigern, où se trouvait encore la division de cavalerie qui éclaire la marche de l'armée du prince Frédéric-Charles.

En terminant, je considère comme un devoir de rendre témoignage de la courtoisie et de l'empressement que j'ai rencontrés auprès des officiers tant autrichiens que prussiens avec lesquels je me suis trouvé en rapports durant ces deux derniers jours.

Quartier général de Brünn, le 15 juillet 1866.

C'est à deux heures du matin, dans la nuit du 15 au 16 juillet, que M. Lefebvre de Béhaine, immédiatement après avoir écrit cette dépêche, remit à M. de Bismarck, à Brünn même, le texte des contre-propositions autrichiennes. A cette heure plus que matinale, le futur chancelier de l'Empire, jeté sur son lit, protégé par deux revolvers, ne s'abandonnait ni au sommeil ni aux rêves; il lisait, à la lueur de quelques bougies, *Annette Laïs*, de Paul Féval. M. Lefebvre de Béhaine, survenant, dérangea cette lecture; les contre-propositions de l'Autriche furent jugées inacceptables[1].

1. Voir Rothan, *la Politique Française en* 1866, p. 255, n. 1 (Paris, Lévy).

Lorsque les années eurent passé, et que cet amateur de nos romans eut ciselé son nom dans notre propre histoire, M. Lefebvre de Béhaine éprouvait une âpre jouissance à remémorer à ses familiers ce tête-à-tête avec M. de Bismarck[1], avec Paul Féval en tiers. Les frères de Goncourt, dès 1867, en glissaient dans leur *Journal* la piquante mention. « Pendant que nous sommes chez Lefebvre de Béhaine, ajoutaient-ils, il se laisse aller à nous conter le détail de sa bizarre campagne, d'un avant-poste à un avant-poste, tandis que sa femme nous fait voir ses mouchoirs de parlementaire avec les inscriptions écrites à l'encre. Il nous lit les lettres qu'il lui a écrites, les gîtes, les couchers de la campagne, son départ de Nicholsburg, son passage au milieu des blessés arriérés et des cantiniers attardés, ses nuits dans les villes aux rues à arcades, devenues un lit de paille pour la mort. Une curieuse lettre est une lettre adressée à son fils âgé de six ans, où il lui raconte, sur le ton de la plaisanterie, sa pro-

1. Sur l'impression que laissèrent à M. Lefebvre de Béhaine les nombreuses conversations qu'il eut avec M. de Bismarck, on trouve un curieux souvenir dans le journal des frères de Goncourt : « Aujourd'hui, écrivaient-ils le 15 août 1872, Edouard m'entretient de ses conversations avec Bismarck, et me peint le causeur : un causeur à la parole lente, au débrouillage difficultueux, cherchant longuement le mot propre, n'acceptant pas celui qu'on jette à son germanisme dans l'embarras, mais finissant toujours par arriver à trouver l'expression juste, l'expression piquante, l'expression excellemment ironique, l'expression caractéristique de la situation » (*Journal des Goncourt*, V, p. 60. Paris, Charpentier).

menade de pékin dans tout ça, escorté de son trompette prussien. On ferait quelque chose de charmant de la guerre, ainsi contée par un père à son enfant[1]. »

M. Lefebvre de Béhaine n'épiait pas seulement en Allemagne les impressions pittoresques ; il y observait avec une anxieuse assiduité les progrès de la puissance prussienne. Ses études antérieures l'avaient initié de très près aux transformations de l'Allemagne : à Paris, huit ans durant, rédacteur au quai d'Orsay, il avait consacré tous ses soins aux chapitres de *l'Annuaire des deux Mondes* qui concernaient les pays germaniques[2], et, d'année en année, condensé dans ces chapitres un résumé, substantiel et parfois prophétique, des événements qui se déroulaient au-delà du Rhin. Ces longues études lui avaient inspiré le goût et le désir de devenir l'historien de l'Allemagne contemporaine ; et le poste de Berlin lui paraissait propice pour mener cette œuvre à bonne fin.

Il remontait jusqu'à l'année 1809 pour ressaisir plus sûrement et pour comprendre plus à fond les origines du réveil germanique. Son père, M. Armand Lefebvre, avait publié, en 1845, trois volumes d'une *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, qu'il avait con-

1. *Journal des Goncourt*, III, pp. 136-137.
2. Lesur, fondateur de cet *Annuaire*, était cousin de M. Armand Lefebvre.

duite jusqu'en 1809; il avait, par surcroît, laissé plusieurs fragments relatifs à la seconde période de l'Empire. Ce sont ces fragments que le jeune secrétaire de l'ambassade de Berlin prit à tâche de compléter : Saint-Beuve l'y encourageait. « Nulle part, écrivait l'auteur des *Nouveaux Lundis*, M. Édouard Lefebvre de Béhaine ne saurait être mieux placé qu'à Berlin pour étudier et approfondir cette histoire de la coalition des forces morales sous lesquelles nous avons succombé en 1814 et en 1815[1] ». M. Lefebvre de Béhaine entendit l'appel et commença d'y répondre : le tome IV de l'*Histoire des cabinets de l'Europe*, relatif à l'Allemagne en 1809 et à l'alliance de Tilsitt, est tout entier de sa main.

Mais les événements, pressés et menaçants, fixaient son regard sur une autre coalition de forces — brutales cette fois, — sous laquelle nous allions succomber à nouveau.

Au moment même où M. le baron Stoffel en-

1. *Histoire des cabinets de l'Europe*, 2e éd., t. I, p. L (Paris, Amyot). — M. Armand Lefebvre, entré aux Affaires étrangères à l'âge de vingt ans, occupa tour à tour les postes de Carlsruhe en 1848, Munich en 1849, Berlin en 1850; puis, laissant en Allemagne, suivant l'expression des Goncourt, « d'unanimes et sincères regrets », il devint conseiller d'État en 1852, entra à l'Académie des sciences morales et politiques, et fit partie de la commission chargée, en 1854, de publier la correspondance de Napoléon. Sainte-Beuve dit de son *Histoire des cabinets de l'Europe*: « C'est un livre que les diplomates des divers pays de l'Europe ont lu le crayon à la main et qui restera » ; et il loue M. Armand Lefebvre d'avoir compris l'unité du personnage de Napoléon et de l'avoir décrit d'un seul jet.

voyait aux Tuileries, au sujet de l'organisation militaire de l'Allemagne, les rapports qui obtinrent une trop tardive célébrité, M. Lefebvre de Béhaine, de son côté, faisait parvenir à l'empereur des notes détaillées, non moins précises qu'alarmantes. Elles trouvèrent, non point, hélas! la ratification qu'elles comportaient, mais du moins l'attention qu'elles méritaient : les caves des Tuileries, au moment de la chute de l'Empire, abritaient une brochure anonyme, dont l'auteur n'était autre que Napoléon III, et qui, sous ce titre : *Une mauvaise économie*, mettait à profit les communications de M. Lefebvre de Béhaine pour en tirer, relativement à notre organisation militaire, les conclusions urgentes. Les *Notes sur la confédération de l'Allemagne du Nord*, publiées sans signature en 1872 et rangées parmi les écrits de Napoléon III, n'étaient qu'un remaniement de cette brochure mort-née, tout de suite étouffée par les catastrophes mêmes qui l'avaient justifiée[1]. M. Lefebvre de Béhaine, d'ailleurs, désireux d'éclairer l'opinion d'une façon discrète mais directe, avait, en janvier 1870, sous un pseudonyme, donné à la *Revue des Deux Mondes* un article sur l'armée prussienne, qui fit grand bruit : cet article n'était

1. Nous sommes redevables de ces détails aux souvenirs du beau-frère de M. Lefebvre de Béhaine, M. Frédéric Masson, le plus sagace et le plus attachant portraitiste qu'ait trouvé Napoléon Ier.

lui-même que le fragment d'une brochure qui parut anonyme au mois de juillet, sous le titre : *L'armée prussienne en* 1870. « Les hommes qui dirigent aujourd'hui la Prusse », écrivait-il au terme de cette brochure, « ont merveilleusement combiné leur système pour accroître la puissance offensive de leur pays sans les soucis des idées de liberté et de contrôle qui sont l'honneur des nations civilisées. L'Europe s'engagera-t-elle après eux dans cette voie? Le sort des armes en décidera, mais il appartient à ceux qui souhaitent la paix entre la grande nation allemande et nous de proscrire un système qui met la paix de l'Europe à la merci des ambitions d'un Hohenzollern[1]. » Quelques jours après, ces ambitions ainsi dénoncées violaient notre frontière du Rhin. M. Lefebvre était alors à Rome, comme chargé d'affaires : « Vous avez ici, écrivait-on de Rome à M. Henry d'Ideville, le 28 juillet 1870, un collègue qui n'est pas rassurant à l'endroit des Prussiens, c'est Lefebvre de Béhaine. Il a passé cinq ans à Berlin comme premier secrétaire, et il est effrayant à entendre. Il prétend que l'armée prussienne est beaucoup mieux organisée que la nôtre, peut-être mieux commandée; enfin il prévoit bien des déceptions de notre côté. Ses conversations renversent toutes mes idées sur l'Allemagne et sur les Allemands...

1. *L'Armée prussienne en* 1870, p. 87 (Paris, Amyot).

Béhaine affirme que le roi de Prusse dispose d'une armée d'un million d'hommes parfaitement exercés ; enfin, il semble que nous n'arriverons pas sans peine à Berlin. Bast! la *furia francese* en a bien renversé d'autres[1]... »

1. *Les Piémontais à Rome.* Lettres recueillies et éditées par M. Henry d'Ideville, pp. 154-155 (Paris, Vaton). — Quelques années après, à la légation de Munich, M. de Béhaine continuait de s'occuper avec activité des questions militaires allemandes. Le baron de Billing, qui appartenait à la légation, écrivait à ce sujet : « Notre chef, le brave Béhaine, nous fait travailler ferme. Lui-même écrit énormément; il a fait un travail des plus remarquables sur l'armée. Il finit en ce moment un mémoire qu'il expédiera à Versailles sur la réorganisation du corps diplomatique et de l'armée française d'après le système allemand modifié. Il est aussi instruit que modeste et réservé. » (Baronne de Billing, *Le baron Robert de Billing : vie, notes, correspondance*, p. 102. Paris, Savine.(

II

A ROME EN 1870

Quelques semaines après ces propos, en septembre 1870, M. Lefebvre de Béhaine, chargé d'affaires à Rome, recueillait les terribles échos d'un nouveau triomphe de la Prusse, obtenu, cette fois, au détriment de la France, et constatait, sur les bords du Tibre, la répercussion de ces échos. La convention du 15 septembre 1864, conclue par le roi « galant-homme » avec l'Empire français, était impunément violée ; les troupes piémontaises s'acharnaient à vaincre sans péril ; Pie IX songeait à désarmer ses défenseurs ; la brèche de la Porte Pie allait s'ouvrir.

La situation de la France à l'endroit du Saint-Siège avait alors, suivant l'expression de M. Jules Favre, un « caractère provisoire[1] ». Le 10 septembre, le gouvernement de la Défense Nationale avait rappelé M. le marquis de Banneville, ambas-

1. Jules Favre, *Rome et la République Française*, p. 43 (Paris, Plon).

sadeur de France auprès de Pie IX; et M. Jules Favre avait télégraphié à M. Lefebvre de Béhaine : « Si le Pape quitte Rome, vous m'en référerez immédiatement; et, s'il y a urgence, vous conformerez votre conduite à celle du corps diplomatique. » L'armée du Piémont, de jour en jour, resserrait autour de Rome le cercle d'investissement ; Pie IX, augurant l'issue, fit prier les membres du corps diplomatique de se rassembler à ses côtés, à l'instant décisif. Le 20 septembre, à huit heures du matin, en présence des ambassadeurs et chargés d'affaires accrédités auprès de sa personne, il célébra la messe ; un ordre de capitulation la suivit. M. Lefebvre de Béhaine avait puissamment contribué, les jours précédents, à faire rejeter par ses collègues les propositions insidieuses de M. d'Arnim, ministre de Prusse, qui aurait souhaité que Pie IX abandonnât Rome aux envahisseurs sans les obliger à une ébauche de violence, toujours inglorieuse lorsque la force affronte la faiblesse ; Pie IX, encouragé par presque tout le corps diplomatique, avait voulu être affronté ; il avait tenu à ce que la violence fût notoire. Immédiatement après, moins rebelle à l'abandon de Rome elle-même qu'à l'abandon des soldats de la catholicité, défenseurs suprêmes de Rome, il réclama les bons offices de la diplomatie auprès du général en chef des Piémontais, afin que rien ne fût négligé, dans la capitulation,

pour sauvegarder l'honneur et les intérêts des volontaires étrangers.

Les Français étaient en grand nombre dans cette armée de dévouements malheureux ; aussi M. Lefebvre de Béhaine eut-il, dans ces démarches, le principal rôle; et la mission qui s'imposait à son patriotisme paraissait éminemment délicate. « *Fuori i barbari!* Dehors les barbares! » C'est à ce cri que les troupes de Charles VIII furent expulsées d'Italie; et comme il est plus facile de se définir par une négation que par une affirmation, la défiance ombrageuse, souvent enfantine, à l'égard de l'étranger, fut, presque jusqu'à nos jours, le principal élément de la conscience nationale, en Italie. On avait fait trêve à cette défiance, en 1860, en acceptant des étrangers dans les rangs des Mille, qui du jour au lendemain donnèrent des maîtres nouveaux à l'indolent royaume de Naples ; mais il semblait, à voir certaines colères, sincères ou factices, que le Pape n'eût pas droit aux mêmes tolérances que Garibaldi, et la liberté des zouaves pontificaux, soustraits à une mort héroïque par l'esprit pacifique de Pie IX, risquait d'être contestée par les envahisseurs. M. Lefebvre de Béhaine ne le permit pas : soutenu par les instructions très fermes du gouvernement de la Défense Nationale, et secondé par la courtoisie conciliante du général Cadorna, il put, dès le 21 septembre au matin, annoncer à

ses compatriotes qu'ils allaient être, officiers et soldats, rapatriés par les soins du gouvernement français[1].

« Le Saint-Siège, écrivait-il à M. Jules Favre le 5 octobre, sait encore apprécier à sa haute valeur l'appui moral que lui assurent les sentiments religieux, chevaleresques et généreux de la France[2] ». Ni M. Jules Favre dans ses instructions, ni M. Lefebvre de Béhaine dans sa con-

1. Jules Favre, *op. cit.*, p. 51. — On lira avec intérêt, sur cet épisode, le témoignage suivant d'un zouave pontifical : « Dans la matinée, le chargé d'affaires de France, M. Lefebvre de Béhaine, vint, sur la place Saint-Pierre, annoncer à ses compatriotes qu'ils seraient, officiers et soldats, rapatriés par les soins du gouvernement français. C'était une bonne nouvelle que tous accueillirent avec joie. Ce n'était pas, au reste, le seul service qu'on dût au chargé d'affaires de France. C'est à ses efforts et à ses représentations que l'armée romaine dut aussi de ne pas être triomphalement promenée par les rues de Rome, en butte aux insultes des garibaldiens. On avait projeté de nous faire traverser toute la ville de Rome, le matin du 21, avant de gagner la porte San-Pancrazio ; et des affiches placardées dans la nuit sur les murailles donnaient l'itinéraire du chemin que les troupes pontificales devaient parcourir ainsi, et invitaient les Romains à se trouver sur notre passage pour nous faire *leurs adieux*. C'est cette promenade, imitée du cortège triomphal des anciens Romains, que M. de Béhaine parvint à empêcher. M. de Béhaine, pendant ces jours douloureux, montra un cœur à la hauteur des circonstances et s'acquit des droits impérissables à la reconnaissance de tous. » (Comte de Beauffort, officier aux volontaires de l'Ouest (zouaves pontificaux), *Histoire de l'invasion des Etats pontificaux et du siège de Rome par l'armée italienne en septembre* 1870, pp. 343-344, Palmé 1874.) M. le général de Charette écrivait dernièrement à M. le capitaine Lefebvre de Béhaine : « Je réserverai une place toute particulière à la mémoire de votre père dans les notes que je ferai paraître un jour. » Il faut attendre la publication de ces notes pour entrevoir plus complètement la portée du rôle que joua M. Lefebvre de Béhaine au moment du 20 septembre.

2. Jules Favre, *op. cit.*, p. 55.

duite, n'oublièrent un seul moment que la France, même accablée par l'Allemagne et jouée par Victor-Emmanuel, devait au Saint-Siège un appui moral. Il y eut, quelques mois durant, entre notre pays et le Vatican, un échange d'amitiés, de bons offices, de consolations. Le cardinal Antonelli demandait avec inquiétude à notre chargé d'affaires si le cabinet de Florence laisserait Pie IX s'éloigner librement de Rome, au cas où Pie IX déciderait un tel départ ; et M. Lefebvre de Béhaine obtenait de M. de Chaudordy, délégué au Ministère des Affaires étrangères à Tours, l'assurance qu'il ne serait point permis au cabinet de Florence de marchander au Pape cette dernière liberté [1]. De son côté, Pie IX, loin d'imiter à notre endroit la réserve hésitante des autres souverains de l'Europe, ne craignait pas de se mettre à découvert ; il écrivait spontanément au roi de Prusse, en novembre 1870, pour l'engager à cesser l'effusion du sang en acceptant un armistice de quinze jours avec ravitaillement. « Sa lettre, dit M. Jules Favre, resta sans réponse. Mais cet échec ne rend que plus méritoire l'élan de cœur du Pontife, surtout quand on le compare à la froide indifférence contre laquelle se brisèrent nos efforts incessants pour obtenir de nos anciens alliés une assistance qu'à défaut

1. Jules Favre, *op. cit.*, pp. 57-58.

de sympathie l'intérêt personnel leur commandait[1] ». Retenons bien ces impressions historiques ; survenant à ces heures de crise où l'âme d'un spectateur est d'autant plus malléable qu'elle est plus endolorie, elles pénétrèrent profondément la conscience patriotique de notre futur ambassadeur auprès de Léon XIII ; et l'on pourrait presque dire que cette conscience en fut modelée.

« Sa Sainteté, télégraphiait M. Lefebvre de Béhaine à M. Jules Favre, le 26 février 1871, ne doute pas de nos bonnes dispositions pour assurer qu'il ne lui manquera pas un concours efficace pour surmonter les difficultés et réparer les torts qu'elle a aujourd'hui à subir[2]. » De fait, par son action personnelle, M. Lefebvre de Béhaine justifiait la certitude confiante de Pie IX. Dès le début d'octobre 1870, il écrivait à M. Senard, notre représentant auprès de Victor-Emmanuel, pour lui dénoncer les procédés de la police romaine, qui s'était permis d'envahir le couvent français de la Trinité des Monts, pour y chercher des zouaves qu'elle y croyait cachés[3]. Il se tint, dans la suite, en communications fréquentes avec notre « envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près du roi d'Italie à Florence », M. Rothan. Celui-ci, protestant d'origine, ne laissait pas d'être ferme-

1. Jules Favre, *op. cit.*, p. 59.
2. Jules Favre, *op. cit.*, p. 66.
3. *Les Piémontais à Rome* : lettres recueillies et éditées par M. Henry d'Ideville, p. 223 (Paris, Vaton).

ment convaincu du devoir qui s'imposait à la France de défendre l'indépendance spirituelle du Saint-Siège. A plusieurs endroits de ses dépêches, réunies plus tard dans ses deux volumes : *l'Allemagne et l'Italie* (1870-1871), on trouve mentionnée la collaboration fructueuse qu'il entretenait avec M. Lefebvre de Béhaine. « Notre chargé d'affaires à Rome, écrivait M. Rothan le 15 mars 1871, m'avertit fréquemment, avec une vive sollicitude pour les intérêts qu'il a mission de surveiller, des atteintes que les autorités italiennes portent, sous le prétexte d'utilité publique, à nos établissements religieux [1]. » Les établissements pieux confiés à notre patronage étaient, au lendemain de l'occupation piémontaise, exposés à la « désaffectation » : M. Rothan, dûment informé par M. Lefebvre de Béhaine, amena le cabinet de Florence à les respecter ; et, le 2 avril 1871, notre chargé d'affaires à Rome lui écrivait : « Je vous remercie, comme Français et comme camarade, d'avoir si bien manœuvré. Le cardinal Antonelli et le Saint-Père ont, je puis vous l'affirmer, pour vos services une sincère reconnaissance. »

Au reste, la protection vigilante de M. Lefebvre de Béhaine n'était pas restreinte aux instituts religieux sur lesquels la France exerçait un patronage spécial ; il estimait qu'il est de l'intérêt de la France de grouper sous les plis de son drapeau

1. Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, II, p. 333 (Paris, Lévy).

une nombreuse clientèle catholique, empruntée à toutes les nations; multiplier cette clientèle lui paraissait un acte de piété envers la patrie. De là les efforts qu'il entreprit pour la protection du collège Romain et des divers séminaires étrangers qui peuplaient ce collège de leurs clercs. Il en fut récompensé par une lettre latine, qu'il gardait soigneusement, et qu'il est opportun de traduire.

Monsieur,

Considérant le zèle assidu avec lequel vous avez protégé le collège Romain contre les entreprises du gouvernement subalpin, les recteurs des collèges étrangers ne peuvent s'abstenir de vous offrir des éloges mérités. En cette heure de crise, votre insigne fermeté d'âme, votre vigilance intrépide, furent pour cet illustre collège un solide appui, et, pour nos élèves venus de toutes les nations catholiques, le plus précieux des bienfaits.

Pour cette éminente conduite que vous avez observée parmi tant de périls qui cernent et accablent l'Église, qu'il nous soit permis de vous témoigner nos sentiments de gratitude. Vos efforts généreux ne seront pas privés de la bénédiction divine, et nos plus ferventes prières imploreront incessamment pour vous la récompense dont vous vous êtes montré digne.

Ces vœux, que nous croyons devoir former pour votre personne, nous les offrirons, non moins volontiers, pour votre noble nation. Une espérance et une confiance invincibles nous persuadent que, aisément victorieuse de calamités temporaires, elle se distinguera

toujours comme la première parmi les nations catholiques, et comme le plus solide rempart de l'Église et de son chef vénérable. Puisse la France être souvent représentée par des personnages qui, suivant vos traces, ne cessent pas, même à l'heure des revers, de défendre et de protéger les droits indestructibles de l'Église [1] !

Au bas de cette adresse, le recteur du collège de la Propagande avait, tout le premier, apposé sa signature ; celle du P. Steinhuber, recteur du collège germanique, aujourd'hui cardinal, venait en second lieu ; et les supérieurs des collèges anglais, irlandais, écossais, illyrien, belge, anglais, américain, polonais, avaient juxtaposé leurs paraphes. Ce parchemin collectif n'était pas seulement une marque de gratitude personnelle envers notre chargé d'affaires, il était un hommage à la France, malheureuse mais puissante encore ; et les divers essaims détachés à Rome, capitale commune et moralement intangible, par toutes les fractions de la chrétienté, s'étaient associés pour nous rendre cet hommage.

Tandis que la France républicaine, représentée par M. Lefebvre de Béhaine, se rendait digne d'un tel remerciement, plusieurs cabinets européens, l'Angleterre, l'Autriche, la Bavière, inclinaient à la réunion d'une conférence pour l'examen des conditions réciproques de l'Italie et de la Papauté.

1. Rothan, *op. cit.*, II, p. 376.

On pouvait craindre qu'une telle conférence n'eût d'autre résultat, que d'ajouter au coup de force du 20 septembre une sanction prématurée : c'est pourquoi ce projet rencontra l'hostilité du Vatican, victorieusement appuyée par MM. Jules Favre et Lefebvre de Béhaine. « Pour l'Italie, écrivait ce dernier, ce projet serait un moyen d'assurer définitivement à l'œuvre incontestablement périlleuse qu'elle a entreprise en venant à Rome la sanction du droit public ; et c'est à quoi il est aisé de comprendre que la papauté ne se prêtera sous aucun prétexte. Croire le contraire serait se faire une étrange illusion. Pour nous particulièrement, en raison des liens qui, durant des années, nous ont fait assumer vis-à-vis de la politique italienne les charges d'une solidarité si compromettante et si stérile, l'adoption d'une ligne de conduite qui nous exposerait aux mêmes inconvénients serait, en effet, pleine de dangers, et nous préparerait peut-être les plus douloureuses déceptions[1]. » On retrouve ce même souci des intérêts français et de la dignité pontificale dans les dépêches, également publiées par M. Jules Favre, où M. Lefebvre de Béhaine expliquait à son gouvernement qu'une représentation diplomatique distincte, confiée à des laïques, devait être maintenue auprès du Saint-Siège apostolique : à l'heure où plusieurs

1. Jules Favre, *op. cit.*, p. 92.

cabinets européens songeaient à faire l'économie d'une légation spéciale au Vatican, la France, en ce qui la concernait, repoussa tout de suite cette pensée; M. Lefebvre de Béhaine combattit également l'idée, volontiers suggérée par les publicistes du Quirinal, d'accréditer auprès du Saint-Siège, comme représentation diplomatique, un personnel d'hommes d'Église, — ce qui aurait pu être interprété comme une ratification de la déchéance du Pape en tant que souverain temporel. Ainsi fut déçu, suivant les propres termes de M. Jules Favre, « le désir secret du cabinet italien d'absorber à son profit l'action diplomatique qui allait se concentrer à Rome[1]. »

Les liens traditionnels qui unissent le Saint-Siège et la France étaient constamment présents à la pensée de M. Lefebvre de Béhaine; et c'est au nom de ces liens, c'est en faveur de leur intégrité, qu'il souhaitait que, parmi les vicissitudes de l'ère nouvelle, l'indépendance du Saint-Siège en tant que puissance politique fût fermement maintenue : cette indépendance, logiquement conforme aux intérêts religieux, historiquement propice aux intérêts français, devait, à ses yeux, demeurer au-dessus de toutes menaces, voire même de toutes discussions. Or, en mars 1871, la qualité de souverain, que Pie IX tenait à conserver,

1. Jules Favre, *op. cit.*, pp. 77-81.

pouvait être reconnue, d'une façon explicite, décisive, par la nomination d'un ambassadeur de France auprès du Saint-Siège : M. Lefebvre de Béhaine, préférant les avantages de la politique générale à la flatteuse prolongation de son rôle personnel, réclamait instamment un titulaire pour l'ambassade qu'il gérait. Il écrivait à M. Jules Favre : « On serait au Vatican très désappointé et au Quirinal très content de la prolongation pure et simple du *statu quo*[1] », et notre Ministre des Affaires étrangères, auprès duquel il sollicitait ainsi son propre effacement, nommait comme ambassadeur M. le comte d'Harcourt.

Une lettre du 27 avril 1871 apprit à M. Lefebvre de Béhaine cette décision, victoire de ses vœux et sanction de son désintéressement. « Vous ne vous êtes pas seulement, lui disait M. Jules Favre, inspiré avec intelligence de mes instructions, vous m'avez éclairé, rectifié, guidé, avec cette précieuse indépendance d'esprit que trop peu d'agents, même des meilleurs, savent mettre en pratique. Ce que j'ai dit de vous à M. le comte d'Harcourt me donne la certitude qu'il vous appréciera comme je l'ai fait moi-même, et que vous continuerez votre œuvre jusqu'à ce qu'il soit possible au département d'utiliser vos services dans un poste où vous aurez toute votre liberté d'action[2]. » Le mot

1. Jules Favre, *op. cit.*, p. 62.
2. Jules Favre, *op. cit.*, p. 96.

de Jules Favre : « précieuse indépendance d'esprit », est à noter : cette qualité, qui, dans les circonstances difficiles, est peut-être une forme de la loyauté, se conciliait admirablement, chez M. Lefebvre de Béhaine, avec le respect de ses devoirs de diplomate et la fidélité aux instructions qu'il recevait ; il y avait chez lui, entre les vertus viriles de la pensée et de l'énergie et les qualités purement professionnelles, une pondération remarquable, un équilibre fécond, grâce auxquels ces vertus et ces qualités se soutenaient et se secondaient mutuellement, sans jamais se gêner ni se heurter.

Durant ce semestre historique au cours duquel le Patrimoine de Saint-Pierre, antique donation de la royauté franque, avait périclité, l'attitude remarquable du représentant de la France n'obtint pas moins d'éloges à Rome qu'à Paris. La *Correspondance de Genève*, fondée par l'inoubliable initiative de M. le comte de Blome, traduisait à cette époque les impressions officieuses de la Curie : c'est dans la Rome du calvinisme — singulière ironie des destinées ! — que la presse catholique internationale, menacée de persécution sur les bords du Tibre, venait de trouver un berceau. « M. Lefebvre de Béhaine, disait cette *Correspondance* [1], est un homme distingué,

1. Supplement au numéro 27 de la *Correspondance de Genève*, 28 février 1871.

un vrai diplomate, qui, dans ces temps si difficiles, a su conserver, à Rome, une noble et digne attitude, sans compromettre la France ni son drapeau français devant l'usurpation triomphante. M. de Béhaine s'est toujours souvenu qu'il avait l'honneur de représenter la fille aînée de l'Église. Voilà pourquoi il s'est fait craindre des usurpateurs, sans jamais se laisser prendre dans leurs filets... Aussi s'est-il acquis le respect, les sympathies et l'affection de toute la Rome chrétienne[1]. »

1. Nous ne pouvons qu'indiquer ici — mais il le faut indiquer — quels délicats et efficaces services M. et Mme Lefebvre de Béhaine, durant les mois qui suivirent la guerre, purent rendre et rendirent à plusieurs familles françaises dont les fils étaient prisonniers; à la faveur des relations personnelles qu'ils avaient nouées en Allemagne, c'est par Rome, souvent, que les captifs purent faire passer des nouvelles à leurs familles, et les familles aux captifs.

III

EN ALLEMAGNE APRÈS LA GUERRE

M. Lefebvre de Béhaine, en mai 1872, accepta le poste de Munich ; et ce fut un poste qu'il aima. Il y attacha, tout de suite, son âme tout entière, et, résistant à certaines offres plus flatteuses, il y voulut, six ans durant, attacher ses destinées. Cette complaisance qu'il mettait à demeurer accrédité près de la cour de Bavière inquiétait vivement M. de Bismarck ; on en eut, au cours des révélations qu'entraîna le procès d'Arnim, une preuve authentique, des plus curieuses. Le 23 décembre 1873, le chancelier de l'Empire écrivait à M. d'Arnim : « Dans son rapport n° 151, du 18 courant, Votre Excellence mentionne l'intention qu'on aurait d'élever les représentants de la France à Munich et à Dresde au rang d'envoyés extraordinaires ; je n'ai encore rien appris d'autre part à ce sujet. Ce qui m'a surtout frappé dans votre rapport, c'est la supposition qu'un diplo-

mate ambitieux[1] et capable comme M. Lefebvre ait pu refuser l'importante légation de Washington pour rester à Munich ; ce serait une preuve évidente de l'importance que la diplomatie française attache encore aujourd'hui à ce poste. Je ne chercherai pas à résoudre la question de savoir si M. Lefebvre a réfléchi à la compensation qui résulterait pour lui d'un degré plus élevé dans la hiérarchie diplomatique. Peut-être a-t-il assez de dévouement pour son pays pour avoir plutôt pensé à la chose qu'à la forme ou à sa propre personne[2]. »

M. Lefebvre de Béhaine, en effet, pensait à la « chose », c'est-à-dire à l'importance des observations et du travail diplomatique que permettait alors le séjour de Munich.

Munich, plus peut-être que Berlin, était à cette époque le point d'intersection où se croisaient et s'emmêlaient la politique intérieure et la politique extérieure du chancelier de l'Empire. M. de Bismarck avait senti que le royaume de Bavière, fort de ses longues traditions catholiques et de sa vieille autonomie, pouvait être un obstacle à l'uni-

1. « Sous l'espèce de préoccupation que semble causer à M. de Bismarck le maintien à Munich d'un témoin peut-être importun, on sent l'estime qui perce pour l'intelligence, et aussi pour le caractère de M. Lefebvre de Béhaine. M. de Bismarck se trompait seulement en le croyant ambitieux. M. Lefebvre de Béhaine n'avait d'autre ambition que de bien servir la France. » (Francis Charmes, *Revue des Deux Mondes*, 1897, II, p. 239.)

2. *Le Procès d'Arnim*, p. 112. Paris, Plon.

fication de l'Allemagne, même officiellement consentie par Louis II. Le génie de l'homme d'État consiste à mettre la main sur les obstacles et à les transformer en leviers : ainsi fit M. de Bismarck avec le royaume de Bavière. Les publicistes qu'il entretenait à Munich et les hauts fonctionnaires qui servaient auprès du roi Louis II les intérêts et même les désirs de la politique prussienne, exploitèrent habilement au profit de la Prusse les antipathies théologiques qui régnaient à la cour des Wittelsbach. Cette cour, imbue d'idées joséphistes, était profondément choquée par la proclamation de l'infaillibilité papale; on y considérait la nouvelle définition dogmatique comme une atteinte aux prérogatives du souverain, même aux attributions du ministre de l'intérieur; on interprétait les décisions du concile comme une déclaration de guerre, qu'on brûlait de relever. Les circonstances, aussi, invitaient la Bavière à quelque fracas : avec cette ardeur, inconsciemment factice, qui pousse les États comme les individus à faire étalage de leur puissance pour s'étourdir sur leur faiblesse, elle avait besoin de surplomber l'Église, de toute la hauteur et de toute la lourdeur dont elle-même se laissait surplomber par la Prusse; et les spectateurs du dehors, qui attendaient un conflit entre les libertés bavaroises et le militarisme berlinois, virent en effet s'insurger les libertés bavaroises... mais ce fut contre la théologie ro-

maine. La Prusse veillait; d'une poigne occulte, elle guidait et elle bridait ce soubresaut de la royauté bavaroise, et cette royauté ne fut jamais moins libre vis-à-vis de l'Empereur que lorsqu'elle se flattait de paraître libre vis-à-vis du Pape. Lorsque M. Lutz, ministre de Louis II, réclama du pouvoir fédéral le vote du « paragraphe de la chaire », qui fut le premier acte du Culturkampf, les observateurs superficiels ne virent, dans cette démarche, qu'une menace contre les témérités de certains sermons, tout au plus un attentat à l'indépendance de la chaire; en réalité, par cet acte, M. Lutz scellait l'unité allemande. Représentant d'un État catholique, il invoquait en matière religieuse la législation de l'Allemagne nouvelle, protestante en majorité, et réclamait des corps constitués de l'Empire des armes contre le sacerdoce catholique de cet État; on avait auguré que les divergences religieuses entraveraient l'achèvement de l'unité allemande, et voici que la Bavière s'adressait à la Prusse pour être défendue contre Rome! C'est ainsi que la manière dont s'engageait le Culturkampf était un triomphe pour les tentatives de prussification; et le Culturkampf lui-même, s'il eût réussi au gré de M. de Bismarck, devait, à l'abri du paravent complaisamment prêté par le « vieux catholicisme », pousser les catholiques allemands, de gré ou de force, dans les cadres d'une religion d'État.

M. Lefebvre de Béhaine, dès son arrivée à Munich, put constater aisément les visées d'ordre politique qui dictaient l'attitude religieuse du nouvel Empire. Lorsqu'il assistait aux efforts des vieux catholiques pour obtenir autant de succès parmi les populations que l'État leur prodiguait de faveurs, il n'apportait pas seulement dans cette observation, les inquiétudes d'un catholique qui, s'étant trouvé à Rome au moment du concile, avait réservé ses sympathies aux partisans de la définition, mais aussi les préoccupations d'un patriote, fermement convaincu du lien qui rattachait ces questions confessionnelles aux intérêts généraux de la politique allemande.

Il vit, au jour le jour, se développer et se répandre cette idée, qu'entre le germanisme et l'ultramontanisme, le conflit ne se pourrait éviter, ni même ajourner. Après n'avoir été qu'un tremplin, habilement manié par les publicistes de M. de Bismarck, cette idée fut cultivée pour elle-même et poursuivie pour elle-même : le chancelier finit par s'ériger, à ses propres yeux, comme le champion des libertés allemandes contre la cour de Rome ; et mal content de ce rôle, dans lequel il se sentait gêné et limité par les autres puissances, il voulut s'improviser, au-dessus d'elles toutes, leur commun champion contre le Saint-Siège. Égaré par cet esprit d'imprudence qui semble l'escorte tardive de la gloire, M. de

Bismarck, au début de 1875, caressait deux desseins : prendre sa revanche du pacifique relèvement de la France, et abattre la papauté ; et, tels qu'il les concevait, les deux desseins n'en faisaient qu'un. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, dès 1874, avait pris prétexte de certains mandements épiscopaux, publiés en France, pour proclamer que notre pays, s'identifiant avec Rome, devenait l'ennemi de la Prusse, et que la paix du monde ne pouvait subsister avec une France soumise à la théocratie pontificale[1] ; il était alors sensible à tous, que le chancelier ne faisait mine de surveiller le Saint-Siège que pour avoir une occasion d'interpeller la France. Quelques mois s'écoulèrent, et il devint dupe de son propre jeu ; il se mit à parler et à écrire, à faire parler et à faire écrire, comme un maître de l'Europe, impatient de diriger contre le Saint-Siège une coalition offensive de toutes les puissances. On eût dit qu'il voulait ressusciter, contre le pouvoir spirituel, des combinaisons analogues à celle du blocus continental contre l'Angleterre ; et c'est à Rome même, en imposant à la maison de Savoie certaines attitudes et certains actes, qu'il voulait mettre, au cœur du Pape Pie IX, un pistolet chargé.

A l'égard de la France, M. de Bismarck di-

1. Voir *la Mission de M. Gontaut-Biron à Berlin*, par le duc de Broglie, p. 165 (Paris, Lévy).

sait : « Si elle ne se défait pas de la politique pontificale, je n'attendrai pas, pour lui faire la guerre, qu'elle soit prête[1]. » A l'égard de la royauté italienne, il témoignait un mécontentement qui dissimulait mal des sommations; il déplorait que la loi des garanties laissât à Pie IX la liberté de se plaindre du chancelier ; il souhaitait qu'en vue du prochain conclave l'Europe laïque prît des précautions; jaloux de faire du Culturkampf un article d'exportation, il trouvait le Quirinal trop lent à s'y prêter. A l'égard de la Belgique, il préparait des remontrances dédaigneuses et menaçantes; ses « reptiles » répandaient un égal discrédit sur un certain Duchesne, qui avait projeté de l'assassiner, et sur les évêques belges dont les lettres pastorales l'avaient offensé; sa diplomatie réclamait hautement une nouvelle législation belge contre la presse, qui tiendrait en respect les journaux catholiques, voire même les *Semaines religieuses*, et l'intégrité territoriale de la Belgique était remise en question[2]. Il escomptait enfin le concours de la Russie, pour aider à la victoire européenne de l'idée gibeline sous les auspices de la Prusse.

Il y a certains reflets plus transparents, plus éclatants, que les foyers mêmes qui les projettent :

1. De Broglie, *op. cit.*, p. 182.
2. Voir Charles Gavard, *Un diplomate à Londres, lettres et notes*, pp. 230 et suivantes. (Paris, Plon).

tels journaux bavarois dévoués à M. de Bismarck, comme l'*Augsburger Zeitung* ou les *Münchener Nachrichten*, et les conversations de certains hommes d'État de la Bavière, étaient de nature à mieux éclairer M. de Béhaine sur les maximes et les dispositions de la Prusse, que n'eût pu le faire le séjour même de Berlin. C'est ainsi que la faveur des circonstances, jointe à sa vigilance, permit à M. de Béhaine d'être pour son gouvernement un informateur précieux, en cet instant périlleux qui restera célèbre dans l'histoire sous le nom de « crise de 1875 ».

Le 15 février 1875, M. Lefebvre de Béhaine, à l'issue d'un bref congé, reprenait la direction de la légation de France à Munich. Il constatait tout de suite, en feuilletant les récentes collections des journaux nationaux-libéraux de la Bavière, de brusques changements de ton. Ces journaux, durant les semaines précédentes, avaient laissé deviner « une étrange sérénité et un réel apaisement »; puis, subitement, lorsqu'ils avaient entrevu la formation progressive, à Versailles, de cette majorité qui devait, le 25 février suivant, donner à la forme républicaine, en France, une constitution régulière, ils avaient repris un langage rogue et s'étaient remis à éclabousser la France de leur mauvaise humeur. Ce qui inquiétait M. Lefebvre de Béhaine dans ces oscillations

de la presse allemande, ce n'étaient point les périodes d'emportement, c'étaient celles au contraire où cette presse semblait rassérénée, sous l'impression des incertitudes de notre politique intérieure, qui paraissaient, à certaines heures, nous rendre incapables de relèvement; et ce fut une joie pour lui, une sorte de soulagement, d'observer le désarroi auquel s'abandonnèrent les nationaux-libéraux lorsqu'ils sentirent que l'assemblée de Versailles accomplissait avec succès la besogne d'assemblée constituante.

C'est sur ces entrefaites que la *Gazette de Cologne* du 2 mars, immédiatement reproduite par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, accusa le gouvernement du Maréchal d'avoir ordonné l'achat en Allemagne de dix mille chevaux. M. de Bismarck, en interdisant l'exportation des chevaux, vint ajouter à ce faux bruit, en même temps qu'une sanction, l'apparence de la vérité. Les journaux indépendants de la Bavière, confiants dans l'exactitude des nouvelles de Cologne, n'élevèrent tout d'abord que des objections très timides contre les décisions de Berlin. Mais lorsque ces nouvelles furent démenties par une note de l'*Agence Havas*, le prestige de ces décisions devint moins incontesté : la *Gazette d'Augsbourg* elle-même. si docile qu'elle fût aux influences nationales-libérales, ne put se défendre de trouver étrange que le démenti de l'*Agence Havas*

n'eût point été transmis télégraphiquement à la presse allemande : de toute évidence, lorsqu'on triait en haut lieu les informations du jour pour abandonner les unes au télégraphe et condamner les autres à l'allure postale, on envisageait moins l'intérêt de ces informations que celui du chancelier.

Si les démentis ébranlent les convictions, ils ont plus de peine, lorsque surtout ils sont tardifs, à modifier les impressions; c'est pourquoi les inventeurs de fausses nouvelles, même réfutés, savent à proprement parler créer quelque chose de rien : l'historiette inexacte est souvent un facteur de l'histoire réelle. On le vit bien en 1875 : la campagne se poursuivit, malgré l'inexactitude des informations qui lui avaient donné le branle.

Les journaux de Berlin alléguaient surtout, pour motiver leurs défiances ombrageuses, l'accroissement de nos bataillons de guerre, qui devait résulter de la loi sur les cadres, votée le 28 mars. Les journaux nationaux-libéraux de Munich insistaient, de préférence, sur les tendances religieuses qu'ils prêtaient à notre politique internationale; ils annonçaient, non sans quelque emphase, que le prochain voyage de l'empereur Guillaume en Italie — voyage auquel il finit par renoncer — aurait pour résultat, n'en déplût à la France, une limitation des immunités

pontificales et une modification de la loi des garanties.

Vraisemblablement, lisait-on dans la *Gazette d'Augsbourg* au début d'avril, l'entretien que notre ambassadeur à Paris, le prince de Hohenlohe, a eu avec le président de la République doit avoir servi à dégoûter la politique française de l'idée d'employer son influence à Rome à contrecarrer les efforts du cabinet de Berlin. Dans les cercles les plus autorisés, l'idée prend racine que le gouvernement de l'Empire d'Allemagne jugera des vrais sentiments de la France d'après son attitude dans la question qu'on a soulevée ici de l'élection du futur pape et de la restriction des immunités pontificales. Il n'y a pas à nier que les puissants armements de la France et surtout l'énorme accroissement de ses bataillons de guerre ont éveillé ici de grands doutes relativement à ses assurances pacifiques. Un collaborateur militaire de la *National Zeitung* voit, dans ce développement des forces françaises, la préparation immédiate à une guerre. Cette défiance trouve son expression officielle dans l'interdit dont a été frappée l'exportation des chevaux et dans le fait que, sous peine d'une amende de 100 thalers, aucun Français ne doit participer aux travaux projetés pour les huit nouveaux forts de Cologne, tandis que les ouvriers de toutes les autres nationalités, Polonais, Hollandais, Belges, Italiens, peuvent au contraire y être employés.

Répéter, avec un luxe de détails inquiétants, que la France s'armait; et lui demander, comme garantie de ses intentions pacifiques, non point

seulement des promesses, non point même un démenti des fausses nouvelles répandues au sujet de ses armements, mais une adhésion, explicite ou tacite, aux desseins de la chancellerie allemande contre le Saint-Siège : telle était la tactique de la presse bavaroise inspirée par la Prusse. Cette tactique se révélait sans ambages, à la date du 19 avril, dans un discours de M. le baron de Stauffenberg, député de Munich et président de la Chambre des députés de Bavière ; avec une brutalité qui semblait voulue, il étalait, comme les deux faces d'une même vérité, ces deux affirmations, que le combat contre l'Église devait être poursuivi, et que la France, qui depuis deux ans préparait la guerre, était une périlleuse menace.

Mais on comptait sans l'Europe.

A l'heure même où M. de Gontaut-Biron à Berlin, le général Le Flô à Saint-Pétersbourg et M. Gavard à Londres désignaient à l'attention des ambassadeurs et des cabinets de l'Europe les conseils ténébreux de la chancellerie allemande, M. Lefebvre de Béhaine, à Munich, avait de fréquents entretiens avec le chargé d'affaires d'Angleterre, M. Morier. Les opinions politiques et religieuses de M. Morier, ses sympathies pour M. Gladstone, ses relations avec M. Doellinger, ne permettaient pas de le suspecter d'ultramontanisme lorsqu'il blâmait, au nom du bon droit et

de la saine politique, la croisade antipontificale dont M. de Bismarck voulait prendre la tête ; et d'autre part, depuis que Sir Henry Howard, au lendemain de nos désastres, avait interposé ses bons offices auprès du roi de Bavière en faveur de nos prisonniers, la légation d'Angleterre et la légation de France à Munich entretenaient des rapports éminemment amicaux; cette double circonstance donnait du prix aux jugements et aux propos du chargé d'affaires d'Angleterre sur les choses de France et sur l'orientation de la politique bismarckienne.

M. Morier causa longuement avec le Prince royal de Prusse, en gare de Munich, le 13 avril. Il trouva le Prince « tout ébouriffé ». La *Post*, inspirée par M. de Bismarck, venait de prophétiser l'imminence de la guerre; le Prince contestait que la Prusse fût belliqueuse, mais affectait, lui aussi, une médiocre sécurité au sujet des intentions de la France. Alors s'engagea, entre le Prince et M. Morier, un échange de questions et de réponses, qui ressemblait plus à un interrogatoire mutuel qu'à un dialogue diplomatique, et sur lequel M. Lefebvre de Béhaine devait avoir, bientôt après, les confidences de M. Morier.

Du côté du chargé d'affaires d'Angleterre, ce furent des assurances formelles sur la sincérité de nos vues pacifiques; du côté du Prince, ce furent des doléances instantes sur la proportion

considérable de nos armements. M. Morier répliqua que la Prusse ne s'en pouvait point choquer, qu'en janvier 1874, à l'occasion de certaines lettres pastorales de notre épiscopat, on nous avait fait entendre, de Berlin, un langage menaçant, que ce « jet d'eau froide » (*Wasserstrahl*), comme disaient les journaux berlinois, avait dû contribuer à tenir la France en éveil, et que le gouvernement du Maréchal remplissait son devoir le plus sacré en ne laissant pas la France désarmée. Le Prince, à ces raisonnements, n'opposa pas d'objections précises ; et comme M. Morier lui demandait s'il pouvait, à titre tout amical et privé, rassurer son collègue de France au sujet des dispositions guerrières dont on accusait la cour de Berlin, le Prince de Prusse répondit qu'il pouvait, en toute conscience, démentir ce bruit[1].

La divergence notable que l'on pouvait constater entre les circonlocutions du Prince de Prusse et les sommations belliqueuses des journaux de Berlin demeurait d'autant plus énigmatique, qu'à

1. Les dispositions assez équivoques du Prince impérial, telles qu'elles ressortent de cet entretien, ont leur explication dans certains propos que tenait lord Derby à M. Gavard, le 4 juin 1875 : « Le prince de Bismarck veut la guerre, affirmait lord Derby, et il est pressé de la faire du vivant de l'empereur Guillaume. Le prince impérial est un homme juste, pas du tout belliqueux, mais il est poursuivi de l'idée qu'il faut mettre la dernière main à l'unité allemande par la médiatisation des Etats qui conservent encore une apparence d'autonomie, et il croit qu'on ne peut arriver à ce résultat que par une guerre étrangère. » (Gavard, *op. cit.*, p. 257.)

Munich même les sources d'informations concordaient fort mal entre elles. La presse bavaroise, même dévouée au chancelier, semblait sourdement mécontente du langage alarmant de la presse berlinoise ; les cercles militaires, au contraire, propageaient des rumeurs guerrières. On parlait vaguement de conférences de généraux; on attribuait au chef d'état-major de l'armée une phrase redoutable sur la possibilité d'une guerre En vain ouvrait-on les yeux, nuls préparatifs militaires n'étaient visibles ; mais ce don de seconde vue, qui peut-être est la meilleure définition du flair diplomatique, permettait à M. Lefebvre de Béhaine de deviner des préludes de préparatifs. Une conversation avec les banquiers X... excitait l'éveil de ses soupçons. « Nous savons bien, lui disaient ses interlocuteurs, qu'en ce moment nous n'avons aucune idée de guerre à craindre du côté de la France. » Si donc on voulait attribuer à quelque idée de guerre la brusque renonciation au voyage de l'empereur en Italie et à la visite officielle du prince Frédéric à Victor-Emmanuel, d'où pouvait venir cette idée de guerre, sinon de l'Allemagne elle-même?

M. Lefebvre de Béhaine, maintenu en suspens, n'avançait qu'avec prudence dans la voie des hypothèses et des explications. « Je serais porté à croire, notait-il le 12 avril, avant l'entretien de M. Morier avec le Prince royal, que l'attitude du

cabinet de Berlin est calculée pour fournir des armes chez nous et en Italie aux partis révolutionnaires en leur donnant le moyen de se présenter aux populations comme seuls capables de sauvegarder les bienfaits de la paix, soi-disant menacée par les conservateurs et les cléricaux. » — « Je suis porté à croire, reprenait-il le 13 avril, que la situation actuelle, si tendue qu'elle paraisse, n'est que le résultat de deux choses dont il faut tenir grand compte quand on veut juger aujourd'hui la politique de l'Allemagne. D'abord le goût dangereux qu'on paraît avoir à Berlin de soumettre l'Empire à un véritable système d'entraînement militaire pour tenir les populations en haleine comme l'on fait avec les chevaux de course, ensuite le besoin fiévreux qu'ont les Allemands, depuis l'avènement de leur prépondérance en Europe, d'avoir toujours la certitude pour ainsi dire mathématique que cette prépondérance ne saurait être discutée. » — A peu près à la même date, Lord Derby, chef du *Foreign Office*, disait à M. Gavard : « Pour bien comprendre ce qui se passe en Allemagne, il faut tenir compte de deux choses : la nation a la conscience, depuis ses succès, qu'elle inquiète tous ses voisins, et elle est poursuivie de l'idée qu'ils s'apprêtent à se coaliser contre elle ; elle voit la coalition partout et elle veut la conjurer. Il faut, d'un autre côté, faire, dans tout ce qui se passe, la part du tempé-

rament de Bismarck ; il est devenu de plus en plus irritable, il ne sait plus maîtriser ses nerfs. On lui prête donc souvent des calculs et des combinaisons, quand il cède seulement à un mouvement d'humeur[1]. »

On voit à quelles suppositions variées donnaient lieu les murmures grondeurs de M. de Bismarck. Lord Derby semblait n'y voir que les manifestations omnipotentes d'un capricieux ; M. Lefebvre de Béhaine croyait sentir, derrière ces boutades et ces bourrasques, tout un système de politique. L'Europe, vaguement émue, moins effrayée pourtant que ne l'eût comporté la situation réelle, essayait en vain de percer le nuage de mystère dont s'enveloppait le chancelier ; de ce nuage, de temps à autre, des éclairs s'échappaient, qui ne rayonnaient qu'à demi, et puis des coups de tonnerre, qui semblaient s'interrompre ; le nuage subsistait opaque, le chancelier demeurait impénétrable.

Or, en ce temps là, M. de Bismarck, qui d'ordinaire choisissait mieux ses agents, commit la faute d'associer à ses desseins un diplomate « qui disait tout après le troisième verre ». M. de Radowitz rencontra M. de Gontaut chez l'ambassadeur d'Angleterre, et le troisième verre de M. de Radowitz sauva peut-être la paix de l'Europe. On sait

1. Gavard, *op. cit.*, p. 232.

depuis 1895, par les récits attachants qu'a publiés dans le *Correspondant* M. le duc de Broglie, comment les propos étranges de ce diplomate, fidèlement relatés à M. Decazes par M. de Gontaut, permirent à notre habile ministre d'armer en faveur de la paix les chancelleries européennes. Le Bismarck que mettait à nu M. de Radowitz était beaucoup plus l'homme à système, redouté par M. de Béhaine, que l'homme à lubies, imaginé par le *Foreign Office*.

Le 7 mai, M. Morier disait à M. Lefebvre de Béhaine : « Je sais, d'une façon positive, qu'on se promet d'obtenir de grands résultats du prochain séjour de l'empereur Alexandre à Berlin. Le prince de Bismarck persiste à se montrer préoccupé de vos armements. A quelles résolutions cela le conduira-t-il ? C'est ce que je ne suis pas parvenu à connaître. Mais qu'il se prépare quelque chose, c'est ce que je puis vous affirmer. Lord Derby m'a écrit qu'il était inquiet. Savez-vous quelque chose du duc Decazes ? Il est bien évident qu'on ne veut pas se laisser fermer la petite plaie ouverte du côté de la Belgique ; la nouvelle note prussienne du 15 avril le prouve ; d'autre part, le chancelier a toujours en tête cette idée que vous ferez une guerre de revanche ; il veut la prévenir. Il a eu récemment la pensée de vous forcer à prendre la moitié de la Belgique et d'octroyer l'autre à la Hollande. Dans ce cas, il don-

nerait carte blanche à la Russie en Orient, aux dépens de l'Autriche, et il voudrait vous obliger, bien entendu, à entrer dans une ligue internationale contre la papauté. »

M. Lefebvre de Béhaine concluait de cette conversation que M. de Bismarck semblait « vouloir préparer les puissances à subir, au profit des idées anticléricales, une pression analogue à celle que les trois grandes puissances du Nord avaient tenté d'exercer sur l'Europe, dans le sens des principes conservateurs, à la suite des congrès de Troppau et de Laybach en 1820 et 1821 ». Lorsque notre chargé d'affaires à Munich affirmait, en ces termes formels, que la pensée d'une Sainte-Alliance anticatholique obsédait l'esprit de M. de Bismarck, il définissait avec lucidité l'aspect qu'affectait en Bavière la politique bismarckienne. On eût dit que l'opinion nationale-libérale, dans l'Allemagne du Sud, attachait plus de prix à l'humiliation du Pape qu'à celle de la France ; le Pape semblait être le premier ennemi, la France le second ; et c'est en se plaçant au point de vue bavarois que M. Lefebvre de Béhaine commentait comme on vient de le voir la conversation de M. Morier. Le journal *Münchener Nachrichten* du 9 mai apportait à ce commentaire une façon de justification lorsque, traitant la Belgique de « nid de Jésuites », il accusait la France et la Belgique de s'être liguées avec le Vatican pour faire rouler le plus tôt possible

la petite pierre qui devait ébranler l'Empire, et exprimait l'espoir que la Russie et l'Autriche « dégoûteraient le coq gaulois de son désir de chanter ».

On ne pouvait exprimer plus nettement le rêve auquel s'abandonnait M. de Bismarck de grouper les trois empires dans une Triple-Alliance contre la France et le Saint-Siège. Il n'était pas, à vrai dire, très sûr de l'Autriche ; et même lord Derby, depuis plusieurs semaines, insinuait à M. Gavard que l'orage, qui semblait menacer tantôt la France tantôt la Belgique, finirait par fondre sur l'Autriche[1]. M. de Bismarck comptait sur la Russie, à laquelle il venait de soumettre, suivant les termes de M. le duc de Broglie, « le marché proposé à Tilsitt par Napoléon Ier à Alexandre » : liberté pour l'Allemagne à l'Occident et pour la Russie en Orient.

La Russie, en ces jours mêmes, répondait à M. de Bismarck, et c'est au coq gaulois qu'elle

1. D'après les renseignements qu'il recevait de lord Odo Russell, ambassadeur du Foreign Office à Berlin, et qu'il transmettait à M. Gavard, lord Derby « se demandait encore, le 6 mai, si le prince de Bismarck voulait la guerre, ou s'il ne lui convenait pas de faire croire à tout le monde qu'il la voulait. Il persistait à penser, d'ailleurs, que, si le chancelier voulait la guerre, c'était contre l'Autriche que ses premiers coups seraient dirigés. Il avouait toutefois que la pensée secrète de cet homme, dont la volonté était sans contrôle, était un sujet de grande perplexité, en que l'Europe se trouvait ramenée au temps où son sort était entre les mains de Napoléon. » (Gavard, *op. cit.*, p. 242.)

faisait écho. Les illusions dont se berçait le chancelier sur « les grands résultats du prochain séjour de l'empereur Alexandre à Berlin[1] » s'évanouirent soudainement, lorsque le comte Schouvaloff, arrivant à la cour de Prusse quelques jours avant l'Empereur, fit connaître les dispositions pacifiques de son maître. La politique de M. de Bismarck, de tout temps victorieuse des armées, subit en un instant une terrible défaite morale. Le général Le Flô, sur l'ordre de M. le duc Decazes, avait demandé à Alexandre II de déclarer « qu'il considérerait une surprise comme une injure, et qu'il ne laisserait pas cette iniquité s'accomplir » ; le czar fit parler, il parla lui-même. Il est des heures où la passion du mal aimerait mieux se sentir châtiée que de se voir seulement entravée : l'obstacle invincible lui semble plus dur que la répression. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, appuyé dans ses démarches par les « énergiques déclarations » du cabinet de Londres[2], fit subir à M de Bismarck, qui déjà pourtant avait beaucoup vécu, l'expérience inédite d'une de ces heures.

Sur la grande scène européenne, derrière laquelle les peuples ne sont point admis à glisser

1. Lord Derby avait été plus clairvoyant que M. de Bismarck. Il déclarait à M. Gavard, le 6 mai, « qu'il fondait grand espoir sur l'influence pacifique que la parole de l'empereur Alexandre était appelée à exercer » (Gavard, *op. cit.*, p. 243).
2. Voir Gavard, *op. cit.*, p. 245.

leurs regards, et où l'histoire est subie plutôt qu'elle n'est faite, on ne devina point, sur l'instant, ces terribles angoisses des coulisses; et l'on ne constata rien autre chose, dans la politique de M. de Bismarck, qu'un terrible hiatus. Le 10 mai, la *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord* affirmait qu' « entre la France et l'Allemagne aucun incident inquiétant n'était survenu » ; et ce jour-là même, à Munich, les *Münchener Nachrichten*, s'indignant d'un bruyant article du *Times* qui semblait sonner l'alarme de l'incendie européen[1], réclamaient qu'on tarît la source de tant de méchants bruits, c'est-à-dire qu'on mît la France à la raison ; à Augsbourg, l'*Allgemeine Zeitung* affirmait que l'article du *Times* prouvait notre « mauvaise conscience ». La presse du chancelier, suivant qu'elle était distante ou voisine de son inspirateur, hâtait sa marche dans le sillage du Bismarck d'hier, ou réglait son pas sur l'allure assagie du Bismarck d'aujourd'hui; et la déroute de la chancellerie prussienne n'avait

1. L'auteur de l'article du *Times* terminait en rappelant à l'Europe « cette recommandation peu flatteuse, mais ingénieuse, d'une paysanne qui, en laissant ses enfants seuls à leur ferme, leur dit : « S'il vous arrive quelque chose, ne criez pas : au voleur! personne ne viendrait, car vous seriez seuls en danger d'être volés. Criez : Au feu! si vous voulez faire venir les voisins, car le feu peut brûler tout le village... » M. Gavard (*op. cit.*, p. 244) dit que cette correspondance fut « lancée dans le *Times* par Blowitz, sous la dictée du duc Decazes ». M. le duc de Broglie (*op. cit.*, p. 235) dit de son côté : « On a toujours soupçonné M. Decazes de n'y avoir pas été étranger; il s'en est naturellement toujours défendu. »

point de meilleurs symptômes que cet étonnement subit dont furent saisis tous les lecteurs de ses journaux et même beaucoup de leurs rédacteurs.

M. Lefebvre de Béhaine put observer avec quelque plaisir, à Munich, les phases de cette surprise : elle fut acceptée sans élégance, presque sans docilité. Les *Münchener Nachrichten* du 13 mai traitèrent d' « incroyables » les conclusions pacifiques de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Notre chargé d'affaires, tout au contraire, avait des raisons excellentes pour y donner créance et pour y prêter confiance : M. d'Ozeroff, chargé d'affaires de Russie, lui communiquait un télégramme en clair du prince Gortschakoff, expédié de Berlin, et ainsi conçu : « L'empereur de toutes les Russies quitte Berlin parfaitement convaincu des dispositions qui y règnent et qui assurent le maintien de la paix. » Le lendemain 14 mai, M. Lefebvre de Béhaine pouvait transmettre à M. le duc Decazes les félicitations du ministre de Russie pour l' « habileté » et l' « élévation » de notre politique, et pour la part personnelle prise par M. Decazes à cette grande « œuvre de pacification, qui accroissait, un peu aux dépens du prince de Bismarck, le prestige de l'empereur Alexandre ».

M. de Bismarck, feignant d'oublier sa déception pour la faire oublier, mit sur le compte des cercles militaires de Berlin la responsabilité des

alarmes qu'il avait lui-même causées à l'Europe. Si l'on avait songé à la guerre, c'était la faute à M. de Moltke; si l'on avait parlé de la guerre, c'était la faute aux « cléricaux ». Les quasi-sommations qu'avait apportées à M. Decazes, le 5 mai, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Hohenlohe, sont aujourd'hui connues; il suffit de les rappeler pour montrer l'aloi des excuses dont M. de Bismarck couvrit sa prompte retraite; et lord Derby pouvait dire à M. Gavard, avec non moins de justesse que d'esprit : « M. de Bismarck a voulu tâter l'opinion, et il a sa réponse maintenant. »

Mais la presse officieuse de l'Allemagne méridionale, engagée par le chancelier dans une fâcheuse impasse, supporta mal cette mésaventure. « Les auxiliaires volontaires de la politique fédérale, écrivait M. Lefebvre de Béhaine le 19 mai, montrent fort peu de zèle dans la poursuite de la mission qu'ils s'étaient attribuée. » Et peu de jours après, il résumait ainsi ses impressions : « Pour la première fois depuis quatre ans, il s'est produit dans l'opinion publique, au profit des idées de paix, une réaction qui a emporté jusqu'aux journaux que l'on devait croire dévoués sans réserve à la défense de la politique prussienne. C'est là, si je ne me trompe, le fait le plus considérable qui se dégage de ce dernier incident. Le courant pacifique longtemps contrarié est aussi fort

aujourd'hui que l'était, il y a peu de temps encore, le courant belliqueux. »

Par surcroît, les renseignements recueillis auprès de M. Morier et de M. d'Ozeroff permettaient à M. Lefebvre de Béhaine d'espérer que le jour où l'Allemagne demanderait des explications à la France sur les inspirations ultramontaines qu'elle attribuait à notre politique, M. de Bismarck n'amènerait pas aisément les autres puissances à s'associer à sa réclamation : le chancelier, déjà, ne s'était-il pas heurté à un refus formel du prince Gortschakoff, lorsqu'il avait exprimé le souhait d'une intervention, isolée ou collective, des cabinets de l'Europe, dans la future élection pontificale[1] ?

M. de Bismarck, préoccupé de dominer l'Europe, et plus encore peut-être de l'étonner, savait revêtir la cohésion de sa politique d'une telle variété d'aspects, que les documents jusqu'ici mis au jour, relativement à la crise de 1875, documents d'origines diverses, se complètent entre eux plutôt qu'ils ne se répètent. Ils permettront à la longue, lorsque d'autres encore s'y seront venus joindre, de reconstituer, à la façon d'une photographie composite, l'image détaillée des agitations et des tremblements de l'Europe durant ces semaines de

1. Sur ces prétentions de M. de Bismarck à l'endroit du futur conclave, il faut consulter le livre, très riche d'informations, signé Lucius Lector, et intitulé : *le Conclave*, p. 720 (Paris, Lethielleux, 1894).

l'année 1875 où l'hégémonie du chancelier de fer fut, tout ensemble, plus arrogante et plus ballottée que jamais. M. Lefebvre de Béhaine, à Munich, put surtout observer l'étroite association qui rattachait les desseins antifrançais du chancelier et la politique dite du Culturkampf : c'est grâce à cet ordre d'indications qu'il put éclairer certains côtés de la crise d'une lueur vraiment originale. Des incidents de 1875, deux leçons restèrent pour M. de Bismarck : il apprit que l'Europe assurait à la France la liberté du relèvement ; et il cessa d'aspirer à la direction d'une campagne européenne contre le Saint-Siège. Cette double prétention, par laquelle il semblait s'ériger en maître temporel et en maître spirituel du continent, fut évincée en quarante-huit heures, par un concert spontané entre la volonté du czar et la dignité de la France. Les journaux allemands dévoués à la chancellerie de Berlin continuèrent leurs attaques contre la Curie : on lisait, par exemple, dans les *Münchener Nachrichten*, peu de jours après ces solutions inattendues :

Le césarisme romain, qui voulait mettre l'univers à ses pieds, est renversé ; avec lui doivent s'écrouler toutes les idoles de la superstition et des erreurs cléricales, ainsi que tous les mensonges de proportions colossales qui, dans les temps anciens et modernes, ont été répandus dans l'humanité tout entière. La destinée du peuple allemand est de jeter à bas tout cet

édifice vermoulu et d'apporter au monde les dons de la libre religion et de la libre pensée.

Mais si certains organes allemands se complaisaient à définir en ces termes la vocation de la race germanique, du moins avaient-ils renoncé à réclamer que l'Europe tout entière collaborât docilement à la réussite de cette vocation. M. de Bismarck, à partir de 1875, ne se permit plus d'interpeller la France au sujet des convictions catholiques de ses citoyens, des manifestations catholiques de ses journalistes et de l'amitié de son gouvernement pour le Saint-Siège : l'heureuse issue de la crise avait garanti la liberté de conscience de la France et sauvé la Papauté des manœuvres internationales que M. de Bismarck avait commencé de tramer.

Ces souvenirs gravèrent, dans la pensée de M. Lefebvre de Béhaine, des impressions instructives et singulièrement vigoureuses, qui confirmèrent celles qu'en 1870 il avait recueillies dans un autre poste. Chargé d'affaires à Rome, au moment du 20 septembre, il avait, dans la même quinzaine, appris le désastre de la France et assisté à la catastrophe du pouvoir temporel. Chargé d'affaires à Munich en 1875, il avait senti la France et la Curie menacées par une même politique; il avait vu M. de Bismarck exploiter le Culturkampf, d'abord contre la liberté des États

allemands, puis contre la liberté de la France et des autres pays ; il avait constaté le brusque échec de ce système diplomatique dont les deux principales maximes étaient d'annihiler la France et de bloquer Pie IX. A cinq ans de distance, en deux circonstances tragiques, la France et le Saint-Siège avaient été rapprochés par une solidarité d'intérêts, qu'attestaient en 1870 la communauté des malheurs, en 1875 la communauté des périls : M. Lefebvre de Béhaine ne l'oublia jamais; sa présence active dans ces deux grandes bousculades de l'histoire lui fut une initiation durable ; elle le prédestinait à jouer plus tard avec amour le rôle de trait d'union entre la démocratie française et la Cour de Rome, victimes ensemble en 1870, saines et sauves ensemble en 1875[1].

1. Sur le séjour de M. Lefebvre de Behaine à Munich, on trouve beaucoup de renseignements dans les lettres du baron de Billing, son collaborateur à la légation, publiées par la baronne de Billing, sous le titre : *Le baron Robert de Billing : vie, notes, correspondance*, pp. 88-135. Paris, Savine.

IV

A ROME DE 1882 A 1896

L'ambassade près le Saint-Siège, où fut appelé M. Lefebvre de Béhaine à l'automne de 1882, est devenue, dans le dernier quart de siècle, l'un des principaux observatoires de l'Europe. Deux questions continentales, depuis trente-deux ans, tiennent les nations en suspens : les spéculatifs de la politique en cherchent la solution, et les gouvernements, plus réalistes, assurent, par des armements, le caractère pacifique de cette recherche. Ces deux questions naquirent à la même date ; elles sont comme le recto et le verso d'une même page d'histoire; l'une s'appelle la question d'Alsace-Lorraine, et l'autre la question Romaine. Ceux qui se flattèrent d'achever la laïcisation de la politique en rayant le Souverain Pontife de la liste des souverains temporels s'abandonnaient à une originale illusion : elle a reçu des faits un démenti répété. La papauté contemporaine a reconquis une puissance diplomatique et un rôle

international qui semblaient lui avoir échappé depuis les traités de Westphalie. Dans cette constatation, la presse officieuse du jeune royaume croit trouver un argument en faveur de l'annexion de Rome. « De quoi se plaint le pape? objecte-t-elle volontiers. Nous l'avons fait plus puissant, nous l'avons grandi. » Ainsi qu'un érudit partial sait solliciter les textes, on sollicite avec passion les témoignages de l'histoire contemporaine, afin d'établir que la prise de Rome fut accomplie pour la plus grande gloire du vicaire de Dieu. Savamment entourée de certaines protestations de respect pour la suprématie pontificale, cette thèse prend un air spécieux qui séduit, parfois même elle affecte une allure dévote qui voudrait édifier; et la conclusion qu'elle prétend imposer, c'est que la *conciliazione* entre le Vatican et le Quirinal serait, de la part du premier pouvoir, un acte de légitime reconnaissance envers le second. Il en est de cet échafaudage d'arguments comme de certaines pièces de théâtre dont l'agencement défectueux, longtemps dissimulé par l'élégance du dialogue ou par l'imprévu des péripéties, est tout d'un coup trahi par l'inévitable maladresse du dénouement. La conclusion met en lumière les lézardes du raisonnement. Car si le pape, du jour au lendemain, reconnaissant ou feignant d'admettre que trente-deux ans de royauté piémontaise furent un bienfait pour le Saint-Siège, tendait la

main à cette royauté, l'univers chrétien craindrait immédiatement que la papauté, à laquelle on reprochait jadis, au temps de sa souveraineté temporelle, d'être une puissance italienne, ne devînt ou ne parût être, et cette fois sans souveraineté, une puissance au service de l'Italie. Ce qui a grandi le Pape, ce ne sont point les bienfaits de l'Italie, c'est l'attitude intransigeante de deux pontifes successifs à l'endroit de ces prétendus bienfaits, et lorsqu'on invoque, comme une raison décisive en faveur de la *conciliazione*, le surcroît de prestige obtenu par la Papauté spoliée, on oublie que c'est précisément l'absence de toute *conciliazione* qui a permis à la Papauté de ne point apparaître, dans Rome conquise, comme une force effacée et sacrifiée. L'adoration du succès ne dépasse point certaines limites ; les déchéances non acceptées ne sont point jugées des déchéances.

Pour s'assurer des appuis contre les revendications éventuelles du Saint-Siège, la jeune royauté d'Italie voulut entrer dans les combinaisons européennes, mais tout ce qu'elle faisait pour se hausser et pour se grandir, haussait et grandissait, par là même, le Saint-Siège, et les propres efforts du Quirinal pour compter en Europe accroissaient, par une répercussion immédiate, l'importance du Vatican. La Maison de Savoie cherchait des alliances ; elle les trouvait, et elle

les dirigeait contre le Vatican ; elle indiquait ainsi, d'elle-même, la nécessité de l'amitié pontificale, et le prix de cette amitié, aux puissances délaissées ou visées par cette première combinaison d'alliances ; elle les contraignait de préparer des combinaisons adverses, dont naturellement, par un juste retour des choses, le Vatican ne serait point exclu. Ainsi se définissent et s'expliquent les lignes de partage des cabinets et des armées, dans l'Europe du XIX[e] siècle finissant.

Ces évolutions historiques ont compliqué le rôle et multiplié l'activité du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège. Ce fut l'honneur de M. Lefebvre de Béhaine, de le comprendre tout de suite : élève de la diplomatie du second Empire, il avait l'intelligence assez libre et assez sagace pour apprécier les changements des temps et pour apercevoir que ni la question romaine, ni l'unité italienne, ni la situation respective de la France et du Saint-Siège ne devaient être envisagées de même façon, dans l'Europe remaniée en 1870, que dans l'Europe sur laquelle travaillaient M. Drouyn de Lhuys ou M. Thouvenel; et s'inspirant d'une pensée qui eût fort surpris certains conseillers de Napoléon III et dans laquelle n'entrèrent qu'avec assez de peine beaucoup d'hommes d'État de la République, il considérait qu'il était de l'intérêt français de soutenir le prestige du Saint-Siège, et de contrebalancer les efforts de

quelques membres de la Curie romaine qui, trop volontiers, en face de l'Italie, eussent fait bon marché de ce prestige. L'attitude protestataire du Saint-Siège est, aux yeux de l'Europe et de la Chrétienté, la plus sûre garantie de l'indépendance pontificale : du jour où cette garantie disparaîtrait, cette indépendance serait mise en doute; le Saint-Siège n'aurait plus, dans les conseils de l'Europe, le crédit d'une puissance autonome ; l'amitié traditionnelle qui l'unit à la France perdrait quelque chose de son prix, de son poids, peut-être même de sa sécurité.

M. Lefebvre de Béhaine, pour saisir d'un coup d'œil immédiat la valeur de cette amitié, n'avait qu'à regarder autour de lui, à Rome même, où de multiples fondations pieuses, semées, dans le cours des âges, par la générosité de la France et patronnées encore aujourd'hui par notre ambassade, perpétuent le respect et l'amour du nom français[1]. Il estimait à juste titre qu'en aidant le Saint-Siège à ne se jamais départir d'une politique

1. M. Lefebvre de Béhaine, rendant compte, en 1891, de la situation de nos pieux établissements, terminait ainsi son rapport : « Nous sommes fondés à regarder ce tableau avec une légitime et patriotique satisfaction. Notre vieil héritage national en cette ville de Rome n'a subi aucune atteinte ». Pour mieux faire connaître l'importance et sceller l'intégrité de notre *héritage* national, il confia à l'érudit archiviste de l'ambassade de France près le Saint-Siège, M. Jean Arnaud, le soin de réimprimer, en 1892, avec des additions et des notes, le *Mémoire historique sur les institutions de la France à Rome*, publié en 1868 par Mgr Lacroix, clerc national (Rome, *Imprimerie Editrice Romana*).

de dignité vis-à-vis du nouveau régime installé à Rome, la diplomatie de la République travaillait, tout ensemble, pour les intérêts du monde chrétien et pour ceux de la nation française ; son patriotisme le poussait à être le gardien, prudent et ferme, de ces intérêts associés ; pour remplir ce rôle, il savait, toutes les fois que cela était nécessaire, sans provocation mais sans faiblesse, maintenir et redire qu'il y avait toujours une « question Romaine ». Le Saint-Siège savait la valeur et la sincérité d'un tel écho ; la République française, avertie par son ambassadeur, défendait sa politique étrangère contre les ingérences de la maçonnerie internationale, éprise de certaines combinaisons diplomatiques qui auraient détaché la France du Saint-Siège ; et la royauté italienne, dont les hommes d'État, depuis quelques années seulement, commencent à reconnaître que la question Romaine n'est pas résolue, entrevoyait avec une efficace netteté, — mais sans jamais avoir prétexte à se plaindre — l'adhésion féconde donnée par la France à la résistance passive du Pape. Cette affirmation, qu'il y a une question Romaine, valut à M. Lefebvre de Béhaine beaucoup de suspicions et d'inimitiés : il ne pouvait se défendre de les aimer, comme la solde nécessaire et glorieuse du devoir accompli.

« Il y a à Rome, écrivait-il un jour, une situation plus forte que la volonté des hommes, et

dont aucun Pape, quel que soit son tempérament personnnel, ne voudra de si tôt modifier les lignes essentielles. Le conflit ne saurait être apaisé et supprimé dans ses causes intimes et profondes; mais il peut être atténué, chloroformé, si j'ose ainsi parler, dans la pratique de la vie quotidienne... » Or certaines tentatives de « chloroformer » le conflit effrayaient à juste titre notre ambassadeur. Lecteur consommé de l'âme italienne, instruit par l'expérience à savoir interpréter les demi-mots, les silences et les soupirs, M. Lefebvre de Béhaine ne se souvenait pas sans émotion de ces mois d'été de l'année 1887, qui marquèrent le suprême assaut des partisans de la *conciliazione* contre la ferme volonté de Léon XIII. C'était l'époque où le P. Tosti lançait sa brochure fameuse : on essayait de voiler le véritable caractère de la question Romaine; le Comité romain pour l'exposition Vaticane, faisant allusion, dans un document public, aux anomalies de la situation, les qualifiait de ce simple euphémisme : « le *dissidio* entre l'Église et l'État »; et plus d'un personnage, qui se sentait l'indépendance de cœur nécessaire pour servir deux maîtres, escomptait l'accommodement prochain.

Mais un homme se rencontra pour imposer silence à ces prévisions : M. Crispi, au début de l'automne, s'en fut voir M. de Bismarck; le Quirinal, désireux d'affermir son règne sur Rome,

attachait plus de prix, et avec raison, aux assu rances du chancelier de fer qu'aux illusions, tou jours présomptueuses et toujours désavouées par le Pape, des partisans de la *conciliazione;* et lorsqu'il fut évident pour l'Europe que l'intangibilité de Rome capitale était l'un des objectifs de la paix armée, les demi-voix qui parlaient d'arrangement entre le Pape et le Roi s'assourdirent, et puis expirèrent, sans courage ni fierté. Leur mutisme même donna plus d'éclat et plus de relief à la lettre de Léon XIII au cardinal Rampolla; et cette lettre, qui fut pour le nouveau secrétaire d'État comme une charte directrice, mit solennellement un terme à la bagarre d'intrigues où la liberté du Souverain Pontificat aurait pu péricliter. On vit chanceler à la même date, et sous la pression des mêmes circonstances, certaines espérances de la presse bismarckienne : elle s'était flattée qu'il suffirait à l'Allemagne de quelques politesses diplomatiques pour obtenir du Saint-Siège, au lendemain des brutalités du *Culturkampf*, une complaisance universelle; et l'Empire évangélique, qui n'avait encore senti nul contrepoids appréciable à la prépondérance de sa force matérielle, espérait s'annexer à bref délai, comme un indispensable satellite, la force morale de la papauté. C'en fut fait de tous ces rêves, à la fin de 1887.

M. Crispi, visiteur du chancelier de fer, détrui-

sit en un clin d'œil, par une de ces maladresses admirables qu'il a semées avec profusion dans l'histoire de son pays, les titres que M. de Bismarck prétendait avoir à la reconnaissance du Saint-Siège. Trois ans seulement avaient coulé depuis qu'un article de la revue allemande les *Grenzboten*, attribué à l'inspiration de M. de Bismarck, exprimait l'idée que la capitale du royaume d'Italie pourrait être transférée à Florence : sur les bords de la Sprée comme sur les bords du Tibre, on s'était remis à rire d'un pareil rêve; M. de Bismarck et M. Crispi croyaient supprimer la question Romaine en la niant. La diplomatie comprit l'événement; et M. Lefebvre de Béhaine et le cardinal Rampolla se comprirent entre eux.

Que si l'Italie, sur le terrain européen, enveloppait dans une même malveillance la France et le Saint-Siège, elle avait au contraire, hors de l'Europe, sur le terrain des missions, la prétention de lutter contre la France en se faisant l'auxiliaire du Saint-Siège. La France, de par une antique tradition, est, dans le Levant, la tutrice naturelle des apôtres et des pèlerins du catholicisme latin, à quelque nationalité qu'ils appartiennent ; de ce chef, plusieurs siècles durant, elle rendit au christianisme des services insignes, recueillit en récompense un prestige sans égal ; et la défense des intérêts religieux fut pour elle la

plus habile des politiques, en même temps que la plus généreuse. Ce droit de l'habileté, ce devoir de la générosité, sont enviés à notre pays par plusieurs autres nations de l'Europe et spécialement par l'Italie. *L'association nationale de secours aux missionnaires italiens*, dont le siège est à Florence, est vigoureusement protégée par le gouvernement royal ; tout est mis en œuvre, à la Consulta, pour créer, au préjudice de nos droits, des liens de subordination entre les missionnaires italiens et les agents diplomatiques de l'Italie ; dès le mois de juin 1885, le ministère Depretis-Mancini osait déposer un projet de loi dont l'article 5 était ainsi conçu : « Les missionnaires italiens qui invoqueront la protection des représentants royaux seront par tous les moyens légitimes protégés dans la sécurité de leurs personnes et de leurs biens et dans le libre exercice du culte » ; et pour nous évincer de nos prérogatives traditionnelles, il semble bien que tous les procédés paraissaient bons, puisque l'on se souvient encore, à la Propagande, des révélations qui furent lancées, en mai 1895, par un policier disgracié, au sujet du vol de documents qui avait été commis dans les bureaux de cette congrégation, à l'instigation du gouvernement royal. « Un Boulanger d'Église, un pseudo-croisé, mort de crève-cœur », c'est ainsi que la *Riforma*, alors organe ministériel, traita le cardinal Lavi-

gerie au lendemain de sa mort : l'Italie royale, qui voudrait jouer à l'égard de l'Église Romaine on ne sait quel rôle de « matriarche », ne peut supporter que la France veuille demeurer une fille aînée. Mais cette primogéniture, qui est notre force, apparaissait à M. Lefebvre de Béhaine comme un dépôt digne d'être recueilli, digne même d'être complété, et c'est à quoi, durant toute son ambassade, il dévoua la meilleure part de son travail.

Plusieurs circonstances le secondèrent : d'abord ses relations avec la société romaine, si gracieusement accessible aux diplomates qu'elle connaît de vieille date et qui n'ont jamais déçu la confiance donnée ; puis l'amitié du cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, qui, jusqu'en 1889, prévint beaucoup de difficultés ; l'amitié du cardinal Rampolla, secrétaire d'État, qui sut, ultérieurement, en aplanir beaucoup d'autres ; enfin la collaboration d'éclat qu'apporta le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, par l'organisation du pèlerinage eucharistique de Jérusalem.

Le crédit dont jouissait M. Lefebvre de Béhaine auprès de la société romaine et des cercles diplomatiques, les liens d'attachement qui l'unissaient au cardinal Bonaparte et à sa famille, lui assurèrent à maintes reprises des coopérations précieuses, qui l'aidèrent à mûrir la solution des affaires les plus délicates.

De longs pourparlers avec le cardinal Simeoni, que les circonstances compliquaient et que facilitait au contraire la sincérité courtoise du préfet de la Propagande, aboutirent à la circulaire *Aspera rerum conditio*, qui ratifiait nos droits exclusifs de puissance protectrice en Orient, et dont nous parlons en un autre chapitre de ce livre.

De longs pourparlers avec la Secrétairerie d'État, à laquelle Léon XIII, après la mort du cardinal Lavigerie, avait déféré la question de l'archevêché de Carthage, aboutirent à la conclusion de l'accord du 7 novembre 1895, par lequel l'Église romaine consacrait, en fait, notre installation en Tunisie.

Enfin les solennités de 1893 amenèrent à Jérusalem, pour la première fois depuis les croisades, un légat du Pape ; et le cardinal-archevêque de Reims, qui remplissait ce haut office, portait en même temps avec lui le nom de la France ; le prestige de notre patrie, parmi les chrétientés orientales, en fut singulièrement affermi ; et le cardinal Ledochowski, successeur du cardinal Simeoni à la préfecture de la Propagande, n'eut jamais à constater, de la part de notre diplomatie, tant à Rome qu'en Orient, qu'une inlassable profusion d'empressement et de zèle. C'est en continuant d'agir et de se dévouer que la France, tutrice de l'apostolat catholique, immobilisait du moins les jalousies impossibles à dé-

sarmer. M. Lefebvre de Béhaine collectionnait avec amour les témoignages de gratitude que lui transmettaient officiellement les bureaux de la Propagande pour les multiples services que rendait notre diplomatie sur tous les points du monde. Il les tenait précieusement en réserve, prêt à les opposer à toutes les puissances désireuses d'entrer en lice avec notre protectorat. Ces archives de la reconnaissance catholique le rendaient fier en même temps qu'elles le rendaient fort; elles lui offraient une sorte d'arsenal contre les assauts des autres nations.

L'Angleterre faisait lancer par des journaux, — à titre de ballon d'essai, comme l'on dit, — la nouvelle de l'établissement d'une hiérarchie catholique en Égypte, et obtenait de la Propagande, en août 1893, une circulaire relative à l'enseignement de la langue anglaise dans les écoles égyptiennes ; l'Allemagne étudiait la conclusion d'un concordat entre la Porte et le Saint-Siège au sujet de l'Albanie, concordat qui nous eût privé de notre protectorat traditionnel sur les catholiques Mirdites de cette région ; l'Autriche, non contente des droits de tutelle qui lui sont reconnus sur les catholiques de la Haute-Égypte, s'efforçait d'étendre son influence jusqu'au Caire en y encourageant le séjour de Mgr Sogaro, vicaire apostolique du Soudan, et réclamait, d'autre part, que l'œuvre de la Propagation de la Foi eût à Vienne

un centre spécial : M. Lefebvre de Béhaine faisait front à ces multiples tentatives, et c'est avec une satisfaction de patriote qu'il notait le témoignage publiquement rendu à nos missionnaires de l'Afrique centrale et de l'Afrique orientale par M. Eugène Wolff, rédacteur du *Berliner Tagblatt*, qui a suivi depuis lors l'expédition française à Madagascar. Il devinait avant l'heure les tentatives des principales puissances de l'Europe pour s'assurer, à notre ressemblance ou à notre détriment, une clientèle de chrétiens ; et lorsque, dès 1886, luttant victorieusement contre certaines intrigues qu'avait ébauchées à nos dépens le directeur anglais des douanes chinoises, il obtenait du Saint-Siège, au prix d'ardents et très laborieux efforts, que la République Française demeurât l'interprète naturelle de l'Église Romaine auprès du Céleste Empire, il semble qu'il pressentît à l'avance la quasi-croisade que devait inaugurer l'Allemagne, au début de 1898, pour porter en Chine « l'Évangile de Sa Majesté Impériale », qui se trouve être aussi celui du Christ.

Dans le dernier quart du XVIIIe siècle, l'influence française avait été établie en Cochinchine par Mgr Pigneau de Béhaine, natif d'Origny-en-Tiérache, évêque d'Adran ; il avait, à deux reprises, rendu le trône de Cochinchine à l'empereur Nguyen-Auh, noué des relations diplomatiques entre Louis XVI et le souverain lointain,

obtenu pour la France, en échange de ses bons offices, Tourane et Poulo-Condor ; et le premier soin du gouvernement du Second Empire, lorsqu'il installa en Cochinchine l'hégémonie directe de la France, fut de déclarer propriété nationale le tombeau de cet évêque patriote[1]. Il suffisait à M. Lefebvre de Béhaine de lire les traditions de sa propre famille, pour constater, entre l'Église et la France, une féconde réciprocité de services.

A cet égard, les cinq dernières années de son ambassade à Rome lui réservaient une joie nouvelle : la série des actes qui marquèrent ce qu'il est convenu d'appeler la politique républicaine de Léon XIII, les instructions successives que le Saint-Siège adressait aux catholiques français, pour garantir efficacement la sauvegarde des intérêts religieux, consolidaient, en fait, la force de la France à l'intérieur et l'ascendant de la France à l'extérieur. Il n'échappa point aux observateurs clairvoyants que les défaveurs des vieilles monarchies contre nos institutions républicaines devenaient archaïques et perdaient toute raison d'être, du moment où l'Église, plus vieille et plus auguste que toutes ces monarchies, demandait à tous les Français de s'unir sur le

1. Voir sur Mgr Pigneau de Béhaine : Abbé Jardinier, *Notice sur Mgr Pigneau de Béhaine* (Vervins, Papillon, 1866), et Michaux, *Histoire d'Origny-en-Thiérache et de ses environs*, pp. 327-353 (Origny, Lecerf, 189.).

commun terrain des institutions établies. Le toast du cardinal Lavigerie et les échos répétés qu'il trouva sur la colline même du Vatican précédèrent, non point seulement historiquement, mais logiquement, les témoignages de confiante amitié donnés à la République Française par l'empereur de toutes les Russies[1]; la Marseillaise fut jouée dans la rade d'Alger par des religieux français, avant d'être jouée dans la rade de Cronstadt par deux grandes marines associées. M. Lefebvre de Béhaine assistait, spectateur sympathique, à ce déroulement d'histoire; il put se

1. « La France, grâce à l'intervention du pape, se trouvait tout à coup placée, devant l'Europe conservatrice et chrétienne, sous un patronage qui valait à lui seul une alliance, et qui, en tout cas, la rendait possible. Nulle part la parole du Pape n'excita plus d'émotion qu'en Russie... Alexandre III, quelles que fussent les convenances de sa politique, n'entendait leur sacrifier aucune des obligations que lui créait son double rôle de représentant du principe monarchique et de chef d'une nation chrétienne. Qu'on juge de l'effet que fit sur cette âme religieuse et droite l'attitude du Saint-Père. Cet effet fut d'autant plus vif, qu'Alexandre III avait pour la personne de Léon XIII une plus haute vénération, et pour ses talents une plus haute estime... La France républicaine cessait donc d'être la grande suspecte !... Puisque Léon XIII se rapprochait d'elle, puisqu'il consentait à lui faire crédit de sa confiance, c'est qu'il ne désespérait ni de ses sentiments ni de sa haute mission dans le monde... L'exemple partait de trop haut pour n'être pas décisif. Il était, pour Alexandre III, sa caution devant sa conscience, devant son peuple, devant l'Europe. Comment hésiter à faire pour la grandeur de la nation russe, ce que le pape lui-même faisait pour la défense de la religion ?... La grande scène de Cronstadt est bien, quoiqu'on affecte de l'oublier, la conséquence et la victoire de la politique pontificale... Léon XIII a eu le bonheur inespéré d'attirer à la France, par la seule force de son exemple, une amitié qui est pour elle une sauvegarde. » (Jacques Piou, *Figaro* du 13 novembre 1893.)

dire, parfois, que la force des choses, qui ralliait soudainement à la France ce concert de sympathies, ne faisait, en somme, que compléter son œuvre. « Certes, écrivait au lendemain de la mort de M. de Béhaine un excellent observateur politique, l'esprit du Saint-Père est assez élevé, et sa personnalité assez tranchée pour qu'on ne soit pas tenté d'exagérer l'influence que notre ambassadeur a pu avoir sur lui ; mais il n'y a aucune exagération à dire que M. Lefebvre de Béhaine a tout facilité. Si on juge du mérite d'un diplomate par les rapports qu'il a établis ou resserrés entre le gouvernement qu'il représente et celui auprès duquel il est accrédité, il faut reconnaître que celui de M. Lefebvre de Béhaine n'a pas été ordinaire, surtout lorsque l'on songe qu'il représentait la République française, encore toute frémissante de luttes politiques où les intérêts religieux avaient été maladroitement mêlés et compromis, auprès de la puissance spirituelle la plus haute, et, si on nous permet un mot qu'on applique aujourd'hui à tant de choses, la plus impériale du monde entier. Si on examine l'état de nos rapports au commencement de la mission de M. Lefebvre de Béhaine, si on les compare à ce qu'ils étaient à la fin, on mesure le progrès accompli, et quelle que soit la part qui en revient à l'initiative spontanée du Saint-Père, notre am-

bassadeur a eu aussi la sienne[1] » De 1882 à 1891, sous les ministères les plus différents, il avait représenté la France auprès du Saint-Siège, sans jamais démériter, ni de la confiance de ses chefs, ni de celle du Pape : à des heures critiques, où la mauvaise volonté d'un intermédiaire eût suffi pour exaspérer d'une irréparable façon les dissentiments entre les deux pouvoirs, M. Lefebvre de Béhaine, par la seule force de son loyal esprit de pacification, en avait atténué l'âpreté. Ses anciennes expériences d'Allemagne lui avaient appris, tout ensemble, que la France considérerait un jour les luttes religieuses comme incompatibles avec sa prospérité, et que notre *Culturkampf*, à nous, qu'objectaient à la République les partis d'opposition, ne pouvait, tout compte fait, être mis sérieusement en balance avec les lois persécutrices auxquelles l'Église d'Allemagne avait victorieusement survécu. Fortifié par ces réflexions et fidèle à son devoir, il avait considéré comme essentiel, sinon même comme l'unique nécessité, le maintien de relations courtoises entre la France et le Saint-Siège ; ne suffisait-il point que les deux pouvoirs continuassent de s'écouter, pour que, dans l'avenir, ils pussent recommencer à s'en-

1. Francis Charmes. *Revue des Deux Mondes*, 1897, II, pp. 239-240. — Cf. *Whist* (M. Valfrey), dans le *Figaro* du 31 janvier 1897 : « Les républicains eux-mêmes ne contestaient pas, à une certaine époque, que le maintien des bonnes relations entre la France et le Vatican fût l'œuvre propre de M. Lefebvre de Béhaine. »

tendre? Et l'avenir, à partir de 1891, justifiait les espérances patriotiques de M. Lefebvre de Béhaine.

M. de Goncourt écrivait dans son journal, le 29 avril 1892 : « De Béhaine déjeune chez moi. Il se plaint de l'incompréhension des républicains qui ne se rendent pas compte qu'il y a un pont entre le Saint-Siège et Cronstadt. » Cette incompréhension, et les mauvaises volontés qui en résultaient, ne prévalurent pas contre la logique vivante des situations : de même que l'alliance franco-russe se nouait et s'affirmait malgré l'hostilité du radicalisme français, de même l' « esprit nouveau » soufflait en France, à l'encontre des exigences de la « concentration républicaine ». M. Lefebvre de Béhaine eut alors à traverser des années singulièrement laborieuses : les adversaires de la paix religieuse en France, et les adversaires du relèvement de la France en Europe, multipliaient leurs efforts et paraissaient même les concerter. « Est-il possible, écrivait la *Tribuna*, l'un des organes les plus gallophobes de la monarchie italienne, est-il possible que le Pape, pris d'une tendresse insolite envers la France, se soit décidé, sans rien obtenir en retour, fût-ce même pour le moment sur le terrain purement moral, à adhérer aux exhortations que lui a faites le cabinet français? De même qu'à la Consulta, de même aussi dans la presse libérale, la situation

doit être discutée avec une patriotique sollicitude; d'autant plus que la discussion servira de consolation et d'aide aux démocrates français dans la campagne courageuse et vigoureuse qu'ils ont entreprise contre la menace d'accords entre le gouvernement de la République et le Pape ». Il faut bien avouer que, sous la pression des sectes, beaucoup de radicaux français se ruaient, tête baissée, vers ces consolations et cette aide que leur offrait la *Tribuna*. M. Lefebvre de Béhaine épiait au jour le jour, dans la presse de la Triple Alliance, les articles optimistes qui annonçaient l'imminente faillite de la politique pontificale en France ou les articles pessimistes qui, de mauvaise grâce, en constataient les progrès, tout comme, vingt ans plus tôt, en Bavière, il avait épié les articles optimistes qui saluaient le désarroi de l'Assemblée Nationale ou les articles pessimistes qui en constataient la cohésion : l'histoire se répète, lors même qu'elle semble s'être transformée ; et la conscience d'un patriote, miroir de deux périodes historiques différentes, les associe, les unifie, les éclaire l'une par l'autre, et évoque le passé comme un guide du présent, comme un garant de l'avenir.

C'est ainsi que pensait M. Lefebvre de Béhaine, et c'est ainsi qu'il agissait. Sur ces entrefaites, à l'automne de 1895, le parti radical s'installa aux affaires, avec le désir, qu'on peut croire incons-

cient, de provoquer une solution de continuité dans notre politique extérieure. M. Lefebvre de Béhaine fut victime de ce désir : « de toutes les fautes que les radicaux ont commises, a dit finement M. Francis Charmes, le rappel de M. de Béhaine fut de leur part la faute la plus logique; personne ne s'en est étonné, beaucoup s'en sont affligés[1]. » L'émoi même que suscita, dans la presse parisienne, la nouvelle de son rappel, prouva combien l'opinion publique était attachée à l'idée de pacification religieuse et sentait le prix de l'amitié du Vatican; ce diplomate, épris, toute sa vie, du travail silencieux et d'un effacement non moins fécond que discret, devint, du jour au lendemain, comme une personnalité symbolique. Effrayés par leur expérimentation même, les ministres successifs que le parti radical prenait à l'essai pour la gérance de nos affaires étrangères se contentèrent, avec une demi-honte, de maintenir dans une sorte d'interrègne l'ambassade de France près le Saint-Siège. Il fallut attendre l'administration réparatrice de M. Hanotaux pour qu'un terme officiel fût mis à l'interrègne. M. Lefebvre de Béhaine, alors, prit congé du Pape; et la croix du grand Ordre du Christ, faveur très rare, que M. de Bismarck, chancelier de l'Empire allemand, avait obtenue en 1887, fut

1. *Revue des Deux Mondes*, 1897, II, p. 240.

donnée par le Pape à notre ambassadeur, pour récompenser ses services et honorer sa retraite.

*
* *

Lorsque mourut, en 1864, M. Armand Lefebvre, les frères de Goncourt écrivaient au *Journal des Débats* : « A ceux qui l'ont approché, il laisse sa mémoire, au pays ses services, au public des pages que l'histoire consultera et des exemples que les meilleurs s'honoreront de suivre[1]. » On pourrait, sur la tombe de M. le comte Édouard Lefebvre de Béhaine, déposer exactement le même tribut d'éloges ; et c'est un parallélisme qu'il eût goûté, car il aimait à rappeler et à se rappeler qu'il appartenait à une famille de diplomates, où l'on pratiquait, de père en fils, comme un legs ancestral non moins que comme un devoir de conscience, la fidélité au devoir professionnel et au service du pays.

Il semblait même que les hasards de notre siècle eussent eu pour résultat d'encadrer l'histoire de cette famille, d'en préciser et d'en cimenter l'unité : par une coïncidence intéressante, la famille Lefebvre fut associée aux plus grands événements qui, depuis cent ans, ont marqué l'histoire de la Papauté. Rome a été deux fois

1. *Journal des Débats*, 27 septembre 1864.

enlevée au pape, une première fois par le fait de la France, une seconde fois au mépris de la France : à ces deux reprises, un Édouard Lefebvre était là. La France, depuis cent ans, a eu deux gouvernements avec lesquels le Saint-Siège fut souvent en délicatesse : le premier Empire, et la troisième République ; l'un et l'autre furent représentés auprès du Saint-Siège par un Édouard Lefebvre.

Lorsque, à la fin de février 1808, M. Alquier, ministre de l'empereur Napoléon auprès du pape Pie VII, quitta Rome sur les ordres de son souverain, M. Édouard Lefebvre[1], secrétaire, fut laissé dans la ville Éternelle comme chargé

1. Edouard Lefebvre, né à Hirson, le 18 décembre 1769, d'une famille de bonne bourgeoisie, neveu de l'évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Béhaine, avait voyagé en Afrique, en Asie et en Amérique, avait été, pendant trois ans, à la tête de la Bibliographie nationale, avait ensuite occupé pendant deux années une place de sous-chef au Comité de salut public, avait été secrétaire du représentant Hourier-Eloy pendant sa mission ; puis admis dans les bureaux du ministère des relations extérieures le 8 frimaire an III (28 novembre 1794) comme sous-chef de correspondance au secrétariat général. Le 27 messidor an V (juin 1797), il donna sa démission pour accompagner à Saint-Domingue Hédouville, son compatriote ; une longue maladie l'empêcha de partir. Il utilisa ce loisir forcé pour écrire et publier une remarquable brochure : *Considérations politiques et morales sur la France constituée en République*. Rentré au ministère à la fin de l'an VI, il fut nommé président de la Commission formée près du département, pour distribuer des secours aux Napolitains réfugiés, et partit le 1er fructidor (18 août 1798) pour Malte, comme secrétaire de la Commission du gouvernement de France. Il fut successivement premier secrétaire de la légation française à Florence (18 thermidor an IX), à Naples (29 fructidor an X), et à

d'affaires. Il devait sommer le pape, pour la dernière fois, d'entrer dans la confédération italienne : « Sa Majesté m'a chargé de vous dire, lui écrivait Champagny, qu'aucun autre biais et qu'aucun autre terme ne serait accepté ». On savait que M. Lefebvre n'eût point dédaigné de rétablir l'accord entre les deux puissances; on redoutait cette disposition, on la lui reprochait[1]. Paralysé

Rome (10 avril 1806). Le 29 octobre 1808, il fut premier secrétaire à Cassel, avec Reinhard comme ministre : Reinhard le signalait à Gœthe comme « une de ces natures françaises, nobles et loyales, qui, par leurs qualités mêmes, s'entendent et s'accommodent le mieux avec le caractère allemand » ; et Gœthe répondait : « Il m'a été très agréable de voir avec quelle exactitude M. Lefebvre a retenu l'esprit, les idées et les expressions de notre causerie ; il arrive rarement que nos vues soient aussi bien saisies par un étranger avec lequel nous nous entretenons pour la première fois. » (Voir l'article de Sainte-Beuve, en tête de l'*Histoire des cabinets de l'Europe*, I, p. XVII-XIX.) De Cassel, le 16 mai 1811, M. Lefebvre passa à Berlin, sous les ordres de M. de Saint-Marsan. Il se trouvait dans ce dernier poste en 1813, fut fait prisonnier à Potsdam, relégué sur les bords du Volga, et ne rentra en France qu'à la paix de 1814. Après deux ans d'inactivité (du 1er octobre 1814 au 30 juin 1816), il fut chargé, en 1816, d'écrire l'*Histoire de la Diplomatie française de* 1763 *à* 1815, et ce fut lui qui rassembla la plus grande partie des documents que son fils, M. Armand Lefebvre, devait mettre en ordre dans sa belle *Histoire des Cabinets de l'Europe*. M. Edouard Lefebvre, qui était officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'Aigle rouge de Prusse, mourut le 28 novembre 1828. Nous empruntons la plupart de ces renseignements au livre de M. Frédéric Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, pp. 368-369 (Paris, Plon, 1877).

1. Témoin ce billet de l'empereur à Champagny, du 23 mars 1808, que vient de publier pour la première fois M. Léon Lecestre : « Faites connaître au sieur Lefebvre que le ton de sa dépêche n'est pas tel qu'il doit être envers son ministre ; qu'il doit tâcher de saisir ses intentions, et non de faire des épigrammes ; suivre la direction qu'on lui donne, et non la donner ; que, en lisant sa

par les ordres impérieux qu'il recevait, il fut contraint de quitter Rome sans tenter de négociation; et, si voltairien qu'il fût, il le regrettait. « Je m'abuse peut-être, Monsieur, écrivait-il à Champagny; mais je pense que, si je n'avais pas été limité par le temps, si j'avais eu surtout celui de vous consulter et de prendre vos ordres définitifs sur quelques modifications de la proposition ou sur les explications à y donner, il n'eût peut-être pas été impossible d'amener Sa Sainteté, sinon à adhérer à la proposition de l'empereur telle qu'elle a été présentée, du moins à quelque chose d'équivalent. » C'était là le langage d'un diplomate qu'étonnaient, tout en le dominant, les caprices anguleux d'un César.

Son petit-fils, trois quarts de siècle plus tard, en des circonstances singulièrement différentes, témoigna la même indépendance d'esprit et le même goût d'initiative dont M. Lefebvre, serviteur de Napoléon, osait risquer la velléité. C'est par ces qualités intellectuelles, qui supposent des vertus morales, que M. Lefebvre de Béhaine, dans la longue liste des ambassadeurs de France auprès du Saint-Père, occupe un rang original.

dépêche, j'ai demandé l'âge qu'il avait; qu'elle m'a paru être faite par un jeune homme de vingt ans. Vous ajouterez que, si le Pape lève un nouveau corps, fait de nouvelles publications, il ait à demander ses passe-ports et à partir sur-le-champ avec sa légation. » (*Lettres inédites de Napoléon Ier*, pp. 168-169. Paris, Plon.)

Ce fut une bonne fortune pour le gouvernement de la République et pour nos ministres successifs, parfois inquiétants pour le Vatican, de posséder à Rome un pareil agent. On savait, de part et d'autre, qu'il ne tromperait jamais ni la France ni le Pape, qu'il engageait, dans sa besogne diplomatique, sa conscience religieuse elle-même, qu'il considérait comme son devoir d'ambassadeur de faire vivre en un cordial accord les deux puissances qu'il reliait entre elles, et que jamais il ne serait le serviteur d'aucunes arrière-pensées contraires à cet accord. Le Pape était sûr, de cette certitude sereine que donne l'absolue confiance, que l'ambassade de M. Lefebvre de Béhaine n'était point cette ambassade de « liquidation » rêvée par nos politiciens radicaux ; et, sous les pires ministères, sous ceux qui laissaient planer, à côté et au-dessus de la politique officielle, le « secret de la maçonnerie » (comme on disait au XVIIIe siècle le « secret du roi »), Léon XIII savait que jamais les manœuvres occultes visant à précipiter une brouille n'obtiendraient le concours de M. de Béhaine et n'oseraient même le réclamer.

Et, d'autre part, représentant de la troisième République, M. Lefebvre de Béhaine ne rappelait en rien ces ambassadeurs des régimes anciens, missionnaires du « régalisme » auprès de la cour de Rome, et qui croyaient de leur devoir en même temps que de leur droit de discuter avec le Pape

sur le terrain des vieilles maximes gallicanes. M. Lefebvre de Béhaine, comme secrétaire d'ambassade à Rome, avait assisté aux travaux du concile du Vatican : c'est vers les infaillibilistes que, dès le début, toutes ses sympathies s'étaient portées ; et, par un étrange renversement des choses, tandis que l'esprit de rébellion latente et tenace, représenté jadis par le gallicanisme, avait trouvé dans nos agents à Rome ses serviteurs et ses avocats attitrés, de nos jours, au contraire, représenté par certains catholiques systématiquement hostiles à la forme républicaine, il se plaignait de rencontrer, dans la personne de M. Lefebvre de Béhaine, un adversaire dangereux.

A la fin de 1896, M. le baron de Hertling, l'un des membres du Centre qui connaissent le mieux les choses romaines, écrivait dans les *Historisch Politische Blaetter*, de Munich, que la longue présence à Rome de M. le comte Lefebvre de Béhaine avait été pour notre pays un incomparable élément de force[1]. Lorsqu'il sera possible de retracer intégralement les rapports entre la France et le Saint-Siège en ces vingt dernières années, la personnalité de M. Lefebvre de Béhaine figurera, dans ce récit, au tout premier plan. Elle imposera le respect, car jamais on ne

1. Cet article de M. de Hertling a été réimprimé dans son livre : *Kleine Schriften zur Zeitgeschichte und Politik*, p. 467 (Fribourg, Herder, 1897).

le refuse aux hommes qui ont fait passer dans leur tâche leur âme tout entière. Elle attachera l'historien par l'attrait d'une sympathie intime, en le forçant de compatir aux inquiétudes, aux souffrances, qui furent, pour M. Lefebvre de Béhaine, à certaines heures de son ambassade, la rançon de sa haute mission. Instants périlleux où la mauvaise volonté de certains de nos ministres, l'humeur provoquante des partis d'opposition, les intrigues de la Triple-Alliance, tendaient à défaire l'harmonie des deux pouvoirs; mais le comte Lefebvre de Béhaine, « cachant sous beaucoup de bonne grâce une persévérance obstinée qui prenait son point d'appui dans un patriotisme ardent[1] », maintenait, à l'encontre de toutes les manœuvres, entre la démocratie française et l'Église romaine, le plus invincible des liens.

Peut-être considérait-il comme l'heure la plus significative de son ambassade, non pas au point de vue historique, mais si l'on peut ainsi dire, au point de vue symbolique, cette après-midi du 4 octobre 1891, durant laquelle, dans la basilique de Saint-Pierre, il fit solennellement ratifier la prise de possession de la chapelle de Sainte-Pétronille par la nation française. Innocent VIII

1. Ces expressions — la meilleure définition qui puisse être donnée de M. de Béhaine diplomate — sont de M. Francis Charmes (*Revue des Deux Mondes*, 1897, II, p. 239).

et Clément XI, en souvenir de la fondation de cette chapelle par Pépin, l'avaient soumise au patronat des rois de France; M. Lefebvre de Béhaine, en 1890, avait obtenu que le Pape, « donnant à la Nation française et à son gouvernement un nouveau témoignage de sa spéciale déférence », confirmât la République dans l'exercice de ce droit. Les pèlerins ouvriers de 1889, se considérant comme les légats de notre démocratie, protectrice née de Sainte-Pétronille, envoyèrent à Rome un reliquaire pour qu'on y déposât la tête de la sainte, et c'est à cette fête, le 4 octobre 1891, que notre ambassadeur assistait officiellement. En s'égarant sur le socle du reliquaire, ses yeux y pouvaient lire l'inscription suivante[1] : « Protège et conserve, ô Pétronille, cette alliance renaissante qu'ont jadis conclue, sous tes auspices, l'Église mère et la France sa fille aînée (757-1889)... A Léon XIII, souverain pontife, offert par le car-

1. LEONIS XIII P. M.
QVOD . OLIM . AVSPICE . TE . PETRONILLA
IVNXERE FOEDVS
MATER . ECCLESIA . ET . GALLIA . PRIMOGENITA. EIVS. FILIA
REDIVIVVM . TVO . SERVA . PATROCINIO
DCCLVII — MDCCLXXXIX

—

LEONI XIII P . M .
OB . INSTAVRATVM . FOEDVS . ANTIQVVM . AC . REDDITVM
GALLIAE . PETRONILLIANVM . SACELLVM
CARD . LANGENIEVX . ET . GALLICI . OPIFICES . MEMORES . OBTVLERVNT
MDCCCLXXXIX — IXC

(Lacroix, *Mémoire historique sur les institutions de la France à Rome*, 2e édit., p. 13).

dinal Langénieux et les ouvriers français, en souvenir de l'antique alliance (1889-1891) et de la réintégration de la France dans le sanctuaire de Pétronille. » M. Lefebvre de Béhaine, qui victorieusement, soustrayant à la déshérence les droits de Pépin le Bref, les avait fait transmettre au président Carnot, put entrevoir, ce jour-là, avec une netteté synthétique, que, dans ses fonctions toujours difficiles et parfois ingrates, il était soutenu, porté, poussé, par une force contre laquelle les caprices de la politique ne sauraient prévaloir, par une tradition qui dure, par un passé qui se perpétue, par la conscience posthume des vieilles générations, assez vivante et assez parlante encore dans l'âme des descendants pour épargner à notre histoire d'irréparables solutions de continuité. D'ajouter un anneau à la chaîne dont Pépin le Bref et ses successeurs forgèrent les premiers morceaux, c'est là ce que souhaitait notre ambassadeur près le Saint-Siège, et il ne souhaitait rien de plus ; mais l'avenir découvrira sans doute qu'il y ajouta plusieurs anneaux, et qu'ils eurent un bon aloi, du poids et du prix.

VI

LÉON XIII DÉFENSEUR DE LA VIEILLE FRANCE

EN PALESTINE (1898)

7 septembre 1898.

Il y a croisades et croisades : les anciennes, que conduisait la vieille France sous les enseignes de l'Église Romaine, disputaient à l'Islam la route du Saint-Sépulcre; mais pour la croisade de demain, pour celle que va dérouler, au prochain mois d'octobre, l'empereur d'Allemagne, c'est l'Islam lui-même, représenté par le grand Turc, qui prépare les voies; il les prépare larges, planes et confortables, comme il convient lorsqu'on attend des excursionnistes d'élite.

Le pèlerinage officiel que l'Allemagne luthérienne veut accomplir aux Lieux Saints est réglé par la sublime Porte. Parmi les nombreux exégètes qui travaillent à lire dans l'âme de Guillaume II, — lecture féconde en surprises, — certains prétendent que Barberousse revit, d'une vie posthume, dans les rêves du jeune empereur ; trouvant peut-être que ce grand

ancêtre, assoupi depuis sept siècles au fond d'une caverne d'Asie Mineure, tarde trop à se réveiller, Guillaume II justifierait les promesses de la légende et les longs espoirs de la race allemande en ressuscitant lui-même Barberousse, en l'incarnant en sa propre personne. Mais, pour accéder au Saint-Sépulcre, le César du XIIe siècle recourait à son épée ; son successeur, subtilement moderne, escompte les bonnes grâces de la voirie ottomane.

A d'autres époques, on eût reproché à ce projet de voyage une certaine médiocrité d'allures ; Guillaume II, au contraire, entraîné par cette imagination tout à la fois poétique et pratique qui fait de lui un grand ouvrier d'histoire, ne peut songer à son prochain tour de Méditerranée sans avoir l'illusion d'une conquête. Il se flattait, il y a quelques semaines, d'acquérir des droits à la reconnaissance de la chrétienté tout entière.

Héritier du Saint-Empire en même temps que porte-drapeau de la Réforme luthérienne, victime aussi de cette incorrigible désinvolture qui donne au rêve la consistance d'une erreur, il semblait augurer que la cour de Rome, complaisante ou fascinée, ne lui pourrait refuser sa collaboration, et qu'elle lui permettrait de s'ériger en défenseur officiel du catholicisme germanique en Orient, en même temps qu'il érigerait Luther en docteur de la vraie foi.

Au terme des ambitions impériales et des concessions romaines, le Panthéon des populations orientales eût compté deux héros de plus : l'un, Luther, glorifié par la piété du pèlerin couronné ; l'autre, Guillaume II lui-même, exalté par la bienveillance du Pape et par l'amitié du cardinal-préfet de la Propagande ; et ces deux héros eussent émergé, gigantesques, par-dessus cette mêlée confuse des confessions chrétiennes et des intérêts politiques dont le Saint-Sépulcre est le théâtre et l'enjeu.

Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1898, un écrivain d'histoire très bien informé sonnait l'alarme ; il se faisait l'écho anonyme des anxiétés françaises et signalait le voyage impérial comme la suite d'un long dessein par lequel l'Allemagne, enviant à la France l'honneur d'être la puissance protectrice du catholicisme, s'efforce, sous toutes les latitudes, de l'en faire déchoir. Déjà, dans la Chine méridionale, les influences germaniques, mises au service des missions catholiques, nous gênent et nous voudraient évincer [1].

Et voilà qu'en Palestine, l'Allemagne cherchait à poursuivre la même œuvre, sur l'écheveau si complexe, si trouble et si ténu, où manœuvrent, là-bas, les divers États européens.

1. Voir à ce sujet René Pinon et Jean de Marcillac, *La Chine qui s'ouvre* (Paris, Perrin, 1900).

Un personnage la gênait : c'était l'ambassadeur de France près la Porte, avocat attitré des communautés catholiques latines auprès du sultan.

Elle lui voulait enlever ce rôle tutélaire en faisant installer auprès du Pape un ambassadeur officiel du Grand Turc. Planant ensuite sur les ruines de notre influence, l'aigle des Hohenzollern eût fait d'impérieuses ascensions sous le ciel d'Orient.

Il fallait qu'à cette politique un terme fût mis : Léon XIII vient de mettre ce terme. Sa parole vient de retentir en faveur de la France. Elle atteste, implicitement, que la France, même radicale, est plus qualifiée que l'Allemagne protestante pour détenir et pour exercer sur les terres du Grand Turc le protectorat des missionnaires et établissements catholiques latins, à quelque nation d'Europe qu'ils appartiennent. Elle proclame, explicitement, que la République française, héritière de saint Louis et des Bourbons, possède ce protectorat en vertu d'un droit immémorial, et que le Saint-Siège considère ce droit comme intangible.

C'est le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a provoqué ces déclarations. Jérusalem lui est familière : en 1893, il y présidait, au nom du Pape, un congrès eucharistique; avec ce tact souverain qui est comme la fleur de la bonté, et que beaucoup de diplomates pourraient envier, il

sut écouter et questionner, sans encourir nulles suspicions, sans froisser nulles susceptibilités, les représentants des diverses chrétientés, unies et séparées ; il fait autorité à Rome, depuis lors, sur les choses de Terre Sainte, il représente une politique large et pacifiante, qui, conformément à la volonté traditionnelle des Papes prétend respecter avec scrupule l'autonomie et l'intégrité des vieux rites orientaux.

Il a fait pour la question de notre protectorat comme il avait fait pour celle des rites : il s'est adressé au Pape directement. Il lui a, si l'on ose ainsi dire, présenté l'opinion publique française, sous la forme d'un comité composé de personnalités littéraires et politiques, et cette opinion, traduite par la voix autorisée du cardinal Langénieux, a confirmé, par une efficace insistance auprès du Saint-Père, les représentations successives de M. Hanotaux et de M. Delcassé.

L'archevêque de Reims, à la date du 20 juillet 1898, s'autorisant de la « conviction maintes fois affirmée » par Léon XIII que « l'Église a besoin des services de la France », et confiant dans la « sollicitude » avec laquelle le Pape « travaille à ramener notre pays dans ses voies providentielles », écrivait avec sa mâle franchise : « Il est grand temps d'aviser, avant que notre situation dans les contrées du Levant et de l'Extrême-Orient soit irrémédiablement compromise. »

« La ruine de notre protectorat, ajoutait-il, serait assurément pour notre pays un malheur et une humiliation; mais il est bien certain qu'elle entraînerait aussi pour l'Église de graves détriments. Où est, en effet, à défaut de la France, la nation en état de remplir cette mission essentiellement catholique? Et si les puissances qui le convoitent arrivaient à se partager ce rôle délicat, n'est-il pas évident qu'une semblable tutelle, basée sur l'intérêt politique, n'offrirait aucune garantie de durée, et que le manque d'unité, des vues souvent opposées dans l'action, en paralyseraient fatalement les effets? »

Et, soumettant au Pape l'expression nette et ferme de ses « craintes patriotiques », il réclamait « une parole qui nous rassurât ». Il lui demandait, en outre, d'approuver le « comité national pour la conservation et la défense du protectorat français. »

Un mois après, jour pour jour, Léon XIII, répondant au cardinal, lui a donné, en même temps que l'approbation souhaitée, la « parole qui rassure ». C'est par un hommage aux « généreuses et chevaleresques traditions de la France » que s'ouvre la lettre du Pape; il « loue hautement » l'œuvre « heureusement inaugurée » par l'archevêque de Reims, et délare qu'elle « répond à des besoins de plus en plus urgents », puisque, en Palestine, « les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité ». Le Pape affirme,

ensuite, le mandat six fois séculaire de notre pays, et il en recommande l'accomplissement à ceux qui ont à cœur « les grands intérêts de la religion et de la patrie ».

« La France, continue-t-il, a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée, non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre congrégation de la Propagande par sa déclaration du 22 mai 1888[1].

« Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche[2]. »

Tous les termes portent dans cette lettre ; tous ont un sens et une valeur. Sous les regards de la France, sous les regards surtout des puissances rivales, le document pontifical dessine des arrière-plans, où des sillons sont projetés et des barrières dressées.

D'un seul et même geste, un de ces gestes dont Léon XIII a le secret, décisif pour tous sans être offensant pour personne, le Pape dévoile les

1. Sur cette déclaration, voir notre chapitre III : « Le protectorat religieux de la France dans l'empire ottoman ».

2. On trouvera le texte intégral des deux lettres du cardinal Langénieux et de Léon XIII, dans les *Questions actuelles* du 17 septembre 1898.

perspectives improvisées où se complaisait déjà l'ambition de nos rivaux, et dissipe les nuages qui, survenus sur notre horizon traditionnel, semblaient offusquer la clarté de six siècles d'histoire. Les Papes ses prédécesseurs acceptaient notre protectorat comme un fait; il considère, lui, que ce fait est la consécration d'un droit; et afin que le fait se perpétue, il reconnaît le droit : telle est la valeur de l'acte de Léon XIII, et telle en est la nouveauté.

L'histoire, en vérité, est une admirable maîtresse d'ironie; elle a des façons sanglantes de châtier les abus de victoires. Quinze ans durant après nos désastres, une partie de la presse allemande présenta Sedan comme un double succès, remporté sur la France et sur l' « ultramontanisme »; combien l'on souhaiterait maintenant, à Berlin, de dissocier l'une de l'autre ces deux forces qu'on se piquait d'avoir simultanément terrassées!

L'orgueil du triomphe les piétinait l'une et l'autre : on avait fait une victime, la France; et l'on se vantait d'avoir, du même coup, fait une seconde victime, la Rome papiste. Puis on se ravisa; l'on sentit qu'associées entre elles, ces deux puissances comptent dans le monde, et l'on accumula les tentatives pour les séparer.

Le voyage de l'empereur Guillaume en Palestine a donné prétexte à la plus récente de ces tenta-

tives, la plus périlleuse aussi ; la réponse anticipée qu'y fait le Saint-Siège est de nature à les décourager pour l'instant

Le Gouvernement de Sa Hautesse, reconnaissant peut-être à Guillaume II et au consistoire suprême de l'Église évangélique de Prusse d'avoir naguère étouffé la voix du pasteur Lipsius qui dénonçait les massacres des Arméniens protestants, peut frayer au Pape du luthéranisme et à son escorte de théologiens le chemin de Jérusalem : l'immobile Orient verra passer la caravane et ne se détachera point de la France[1].

1. La *Nuova Antologia* du 16 novembre 1898 publia, sous ce titre : *Il patriarcato di Gerusalemme e la Custodia di Terra Santa*, un article de M. Angelo de Gubernatis, qui visait sous couleur de vanter l' « italianité » du « plus grand nombre des Franciscains », à déprécier la valeur et la vertu des œuvres françaises de Jérusalem, représentées comme les concurrentes de la Custodie. L'auteur semblait ignorer que c'est la France qui, par les quêtes du vendredi saint, soutient la Custodie ; que l'église et le palais du Patriarcat furent édifiés par les ressources de la France ; que les deux premiers patriarches, Mgr Valerga et Mgr Bracco, prirent l'initiative d'ouvrir la Terre Sainte à des congrégations nouvelles qui devaient coexister avec les Franciscains. En préférant à la politique du « concile (*sic*) eucharistique de 1893 », tendant au respect des différents rites, une autre politique tendant à unifier les Orientaux sous l'hégémonie d'un même rite, et en représentant les Franciscains de la custodie comme champions de cette unification en même temps que des intérêts italiens, M. de Gubernatis se comportait en ami dangereux ; car il semblait, à l'entendre, qu'en liturgie comme en politique les Franciscains faisaient opposition au Pape. Fort heureusement, le secrétaire du Patriarcat publia un démenti qui détruisit l'effet de cet article ; la *Civiltà Cattolica*, dans une étude qu'on put croire officieusement inspirée, rendit hommage à nos œuvres françaises de Palestine ; et cet essai de campagne, par lequel l'Italie « libérale » se voulait venger de la lettre de Léon XIII au cardinal Langénieux, fut réputé non avenu. Voir le *Journal des Débats* du 8 mars 1899.

Il a suffi d'un trait de plume de Léon XIII pour que la nation française et le catholicisme romain, unis par une solidarité féconde, fussent maintenus dans leurs droits de premiers occupants[1].

1. A la suite du premier pèlerinage national italien, conduit en Palestine en 1902 par le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, M. l'abbé Ernesto Vercesi, rédacteur à *l'Osservatore Cattolico*, a publié, sous le titre : *Pro Palestina* (Milan, Manzoni, 1903) un livre d'impressions, qui ne sont pas seulement d'un pèlerin, mais d'un observateur politique. Dans le chapitre où il traite du protectorat français (pp. 158-161), il explique qu'au jour où ce protectorat disparaîtrait, l'anglicanisme, le luthéranisme, l'orthodoxie russe, auraient en Orient des appuis robustes, et qu'au contraire le catholicisme y serait désarmé; et il augure que notre protectorat ne serait pas remplacé par des protectorats nationaux, mais par « un système de nonciatures apostoliques ». Le livre est à lire tout entier, d'autant que M. l'abbé Vercesi fait autorité dans la presse catholique d'au-delà des Alpes; et l'on y devine combien les catholiques italiens, bons juges en l'espèce, comptent peu sur la Croix de Savoie pour la protection de la Croix.

DEUXIÈME PARTIE

JEUNE ALLEMAGNE

I

LE PÈLERINAGE LUTHÉRIEN DE GUILLAUME II

A JÉRUSALEM (1898)

16 janvier 1899.

Les publicistes français se sont attachés de préférence — et ils n'ont point eu tort — au caractère politique du voyage de Guillaume II. Ils ont épié les périls qui pouvaient en résulter pour la France et les concurrences nouvelles auxquelles désormais il nous faudrait prendre garde, et montré comment l'Allemagne, s'exaltant elle-même par la longue jouissance de la victoire, déroule ses ambitions en tous domaines, avec une calme et incoercible logique, comme si par là même elle ne faisait qu'épuiser un droit.

Mais, lorsqu'on a constaté ces ambitions et lorsqu'on a pressenti l'avenir dont elles sont grosses, on n'a point encore résumé la riche complexité du personnage impérial ni défini toute la portée de ce pèlerinage aux Saint Lieux. Un trait subsiste, intact encore : Guillaume II, chef d'un empire

protestant, vient de parler et d'agir, en Orient, comme le légat-né des intérêts protestants.

Il a donné aux catholiques, sans doute, le terrain de la *Dormition de la Vierge ;* et les zélés catholiques qui ont organisé la « société allemande de Terre-Sainte » ont eu le droit d'accueillir ce riche cadeau comme une récompense des services pécuniaires qu'ils rendent, dans le Levant, aux œuvres allemandes, et du concours moral qu'ils prêtent à la diplomatie allemande[1]. Même, une feuille piétiste de Silésie, indignée de cette générosité, a dénoncé le caractère de « parité » que l'empereur se serait efforcé de conserver à son voyage. On entend, au-delà du Rhin, par « politique de parité », une politique en vertu de laquelle les catholiques allemands et les luthériens allemands sont soumis à un traitement égal et ont le bénéfice d'avantages égaux ; or aux yeux de certains protestants de Silésie, l'Empire protestant, sous l'hégémonie duquel la Prusse a unifié l'Allemagne, trahit son premier devoir en daignant connaître l'existence de la confession catholique.

Mais le protestantisme, dans la plus grande partie de l'Empire, est, tout ensemble, moins intolérant en apparence et plus intelligent en fait : qu'importe un présent impérial, bruyamment offert aux fidèles de Rome, si ce présent est la rançon politique d'un service insigne, incommensu-

1. Voir Etienne Lamy, *La France du Levant*, pp. 223-225.

rable, rendu aux intérêts de la Réforme ? Le voyage de l'empereur Guillaume II, au regard des Orientaux, a été une affirmation solennelle — nous n'osons dire des croyances — mais des conceptions protestantes ; et sans épiloguer davantage, sans multiplier d'inutiles commentaires, nous préférons laisser au lecteur le soin de juger, en lui soumettant, d'une part les paroles impériales, d'autre part les commentaires, soit anticipés soit postérieurs, de la presse protestante de l'Allemagne. Il est bon que les catholiques de France connaissent non par des appréciations individuelles, mais par les textes eux-mêmes, la portée « protestante » du pèlerinage de Guillaume II. Il est bon que les catholiques de France, tant au point de vue religieux qu'au point de vue patriotique, soient mis en mesure de remercier le Saint-Siège pour la réserve si tiède et si digne qu'a témoignée Léon XIII à l'endroit du voyageur impérial, pour le tact politique avec lequel, saisissant l'occasion d'un tel voyage, il a solennellement proclamé les droits de la France, et pour l'impeccable intelligence des intérêts chrétiens dont le Souverain Pontife a fait preuve en osant cette démarche souveraine. Volontiers reprocherions-nous à certains organes de la presse catholique allemande l'ignorance systématique qu'ils ont voulu affecter en présence des innombrables commentaires dont le voyage impérial était l'objet dans la presse protestante de l'Empire.

Mais à quoi bon les reproches ? Passons outre, et lisons. Il importe peu que, fascinés par le prestige de l'impérialisme, certains publicistes catholiques n'aient point voulu lire ; sans eux, malgré eux peut-être, nous pouvons transmettre, tant à Rome qu'à Paris, les échos des journaux protestants de l'Allemagne. Nous n'ajouterons rien de plus ; la parole est à ces journaux.

I

AVANT LE VOYAGE

C'est le propre de l'esprit oriental d'assimiler une confession religieuse et une nationalité, de considérer la confession religieuse comme le symbole de cette nationalité, et la nationalité comme la tutrice naturelle de cette confession religieuse. Archaïque ou non, cette habitude subsiste en Orient. Catholique et Français sont termes synonymes : ni les honnêtes efforts de l'Autriche-Hongrie, ni les manœuvres de l'Italie royale, n'ont pu prévaloir contre cette identification traditionnelle. L'empire russe, de son côté, incarne l'orthodoxie grecque. Enfin, jusqu'ici, protestantisme, là-bas, signifiait Angleterre ou bien Amérique, John Bull ou bien Jonathan, fils d'une même souche ; et le « Michel » allemand n'apparaissait point aux populations orientales comme le représentant de l'une des confessions chrétiennes. Il y avait là, pour l'Allemagne, une infériorité ; et, d'autre part, si l'Allemagne surgis-

sait comme une puissance foncièrement protestante parmi toutes les autres nations qui se disputent l'hégémonie du Levant, le protestantisme, seul parmi les confessions chrétiennes, prendrait, en Terre-Sainte, le caractère d'une religion vraiment internationale, tout à la fois anglaise, américaine et allemande. Ces pronostics et ces espoirs étaient discrètement exprimés, dès le mois d'août 1898, dans une revue de langue allemande publiée en Palestine : *le Messager de Sion*.

« Même pour le monde oriental, écrivait ce périodique, la démonstration protestante de l'empereur Guillaume n'est point dépourvue d'importance. Jusqu'ici, en Palestine même, la foi évangélique était réputée une foi anglaise ; sur le Liban, elle était réputée une foi américaine. Il devient évident, désormais, que d'autres grands peuples aussi professent cette foi, que ces peuples président à la civilisation, qu'ils sont au premier rang parmi les puissances, et que le mouvement protestant, ayant pour point de départ la parole de Notre-Seigneur et de ses apôtres, représenté par deux cent millions d'hommes, est une force spirituelle qui agite le monde et vis-à-vis de laquelle on doit prendre position, qu'on le veuille ou non. Le christianisme, jusqu'ici, surtout en Orient, n'a été connu que par ses formes surannées, travesties d'éléments païens. Que le mahométisme se soit, avec un certain mépris, écarté d'un tel christia

nisme et que, dès lors, le mahométisme reçoive toujours de nouveaux appoints, personne n'en saurait être surpris. Puissions-nous, nous protestants, par nos paroles et notre conduite, rendre un meilleur témoignage de ce qu'est le christianisme, afin que, même en Orient, on puisse, d'une façon plus complète qu'on ne l'a fait jusqu'ici, frayer une route au Roi de gloire dans les cœurs de ces populations déchues[1] ! »

La confiance un peu dévotieuse qu'exprimait le *Messager de Sion* n'était point complètement partagée par M. le pasteur Rade, directeur de la *Christliche Welt*, le premier périodique protestant de l'Allemagne. M. Rade confessait — et cet aveu peut-être dépassait en importance toutes les réserves — qu'un grand fait était acquis : « L'empereur Guillaume, écrivait-il, se rend à Jérusalem pour inaugurer une église évangélique. Pour la première fois, beaucoup d'Orientaux entendront dire qu'il y a une religion évangélique. Ils verront cette religion dans l'éclat d'une religion politique. Nos compatriotes protestants en Orient se réjouissent, je le sais, que leur confession soit ainsi mise en honneur. Comment ne se féliciterait-on pas de voir ainsi grandir la force et le prestige de notre *Diaspora ?* »

Mais après cette constatation de fait, M. le pasteur

1. *Boten aus Zion*, août 1898.

Rade, sans nuls ambages, se demandait si « le voyage de l'empereur Guillaume aboutirait, réellement, à un profit intime pour le protestantisme et pour l'Église évangélique allemande » . Motivant ses scrupules, il expliquait que « le besoin d'étalage augmente dans l'Église protestante », que « des idées de domination captivent le cœur de beaucoup de bons chrétiens évangéliques... Nous ne disons pas pour cela, ajoutait-il, que nous assistions au voyage de l'empereur Guillaume sans nulle sympathie. Notre cœur est partagé, nous tenons à le déclarer sincèrement. Nous ne voyons pas seulement la pompe et le profit, pas seulement la foi et le symbole, nous voyons aussi des périls pour le caractère de notre pratique religieuse évangélique, nous voyons que, précisément en Orient et à Jérusalem, on est trop tenté d'attribuer une fausse importance à l'étalage extérieur de notre foi[1]. »

M. le pasteur Rade, fidèle aux derniers principes de l'individualisme protestant, tient en suspicion la notion même d'Église et redoute, ou peu s'en faut, l'institution d'un culte public comme attentatoire à la liberté personnelle des âmes : de là les réserves qu'il exprimait à l'égard des prochaines démonstrations impériales, et qui, d'ailleurs, n'atténuaient nullement, à ses yeux,

1. Rade, *Christliche Welt*, 8 septembre 1898.

l'importance d'une manifestation protestante faite au pied du Calvaire. Il était si pénétré de cette importance que, peu de semaines après, dans le même organe, il laissait la plume à M. le pasteur de Soden, de Berlin, et chargeait cet éminent homme d'Église de définir, si l'on ose ainsi dire, le symbolisme profond de l'église du Rédempteur, que Guillaume II, évêque souverain de la Réforme prussienne, se proposait d'inaugurer.

« Cette église, écrivait M. de Soden, est sise sur une éminence au centre de la vieille ville, d'où n'émergent que quelques coupoles et quelques minarets élancés ; la tour, haute de 45 mètres, est visible de tous côtés ; elle est comme le symbole de la ville actuelle, désormais ouverte au christianisme occidental. Depuis longtemps, les familles des Templiers souabes sont infidèles à cet idéal religieux, qui jadis les arrachait à leur patrie, à leur église indigène fondée sur l'Évangile ; grâce à leur ferveur patriotique, grâce à leur activité commerciale, elles comptent, aujourd'hui, parmi les plus précieux éléments de la colonie étrangère européenne ; puissent-elles — et le voyage de l'empereur en pourrait fournir l'occasion — être reconquises pour la communion de l'Église évangélique ! Les dimensions de l'église sont beaucoup trop grandes pour l'actuelle communauté allemande évangélique, qui ne se compose que d'un petit nombre de familles. Ce n'est qu'au temps

pascal que les pèlerins d'Allemagne pourront remplir les vastes nefs. Il semble que la nouvelle église, par sa grandeur, prophétise un sérieux accroissement de cette communauté, et qu'elle invite les Templiers protestants foncièrement allemands : qu'ils viennent, tout est prêt. Supposez unis tous les éléments de Jérusalem qui sont foncièrement allemands et évangéliques, immédiatement l'église à inaugurer ne sera pas seulement le monument éclatant d'un prestigieux passé et de la piété de l'Allemagne évangélique actuelle pour le berceau de notre Rédempteur, elle sera aussi le centre d'une vie évangélique, riche, florissante ; et par là même, prédication vivante, cette église attirera toutes les âmes qui, dans un demi-crépuscule, cherchent la lumière, la vie et l'amour [1]. »

Rapprochez ce langage de M. le pasteur de Soden et celui du *Messager de Sion*, tout à l'heure reproduit : le *Messager de Sion* souhaitait que le protestantisme ne s'affichât point seulement, en Orient, comme une religion anglaise ou américaine, mais aussi comme une religion allemande ; et M. de Soden, avançant d'un pas, ferait volontiers honneur à l'Empire allemand d'être le représentant souverain et le tuteur omnipotent du protestantisme en Orient. C'est grâce à l'Allemagne

1. Von Soden, *Christliche Welt*, 6 octobre 1898.

que la Réforme, jusqu'ici discrète et timide, a pris l'audace de surplomber Jérusalem : au nom du protestantisme, l'Empire allemand projette vers le ciel, impérieusement, une tour d'église. Voilà la différence et voilà le progrès ; et pour ratifier cette prise de possession définitive, les délégués des Églises protestantes des divers pays, Autriche, Suisse, Hollande, France, étaient invités à former le cortège de l'empereur Guillaume II et à entonner avec lui, sous les voûtes fraîchement édifiées de l'église du Rédempteur, l'hosannah du luthéranisme conquérant. Pour des raisons diverses, plusieurs de ces églises refusèrent ; mais la presse évangélique de l'Allemagne persista, néanmoins, à affirmer que la démonstration de l'empereur Guillaume II marquait la victoire de l'une des confessions chrétiennes.

II

LES PROPOS DU PÈLERIN

Un empereur moderne, quelque impérieuses que soient ses maximes, ne peut surveiller la presse de ses États, ni, dès lors, en être rendu responsable. Mais il a la surveillance de ses propres paroles ; elles sont, elles, le document authentique de sa pensée ; ce qu'il dit, c'est ce qu'il veut dire, et s'il le veut dire, c'est parce qu'il l'a concerté. Or à Jérusalem, dans l'église du Rédempteur, Guillaume II a pris lui-même la parole.

« Dieu, déclara-t-il, nous a permis, par sa grâce, de pouvoir inaugurer dans cette ville, sainte pour tous les chrétiens, sur un emplacement consacré par l'activité charitable des chevaliers, le temple élevé en l'honneur du Rédempteur du monde. Ce que mes ancêtres, qui reposent en Dieu, ont désiré depuis plus d'un siècle, ce qu'ils ont voulu, comme promoteurs et comme tuteurs des œuvres de charité fondées en ces lieux au nom de l'esprit

évangélique, cela est aujourd'hui réalisé par l'édification et la consécration de l'église du Rédempteur... Bien loin au-delà des frontières de l'Allemagne, le christianisme protestant s'unit, par une sympathie de prières, à la solennité que nous célébrons. Les députés des Églises évangéliques et de nombreux coreligionnaires évangéliques du monde entier sont venus ici avec nous, pour être personnellement les témoins de l'accomplissement de l'œuvre de foi et d'amour par laquelle le nom du Souverain Seigneur et Rédempteur doit être glorifié, et par laquelle l'édification du royaume de Dieu doit être accélérée. Jérusalem, où nous sommes, réveille le souvenir de la puissante action rédemptrice de notre Seigneur et Sauveur... La force rénovatrice de l'Évangile, dont Jérusalem est l'origine, nous pousse à en suivre les leçons. Elle nous garantit que, si nous sommes fidèlement attachés à la pure doctrine de l'Évangile, les portes de l'enfer elles-mêmes ne sauraient prévaloir contre notre chère Église protestante. C'est de Jérusalem qu'est venue la lumière, sous l'éclat de laquelle notre peuple allemand est devenu grand et puissant... Que Dieu permette que de cette ville d'abondants flots de bénédiction se répandent sur la chrétienté tout entière, que sur le trône comme dans la chaumière, dans notre patrie comme à l'étranger, la confiance en Dieu, l'amour du prochain, les vertus de résignation et l'activité labo-

rieuse demeurent la plus noble parure du peuple allemand, et que, de plus en plus, l'esprit de paix pénètre et sanctifie l'Église protestante. » Et Guillaume II termina son discours par le mot de Luther : « Le champ de bataille est à LUI, il en doit rester maître : *Das Feld muss Er behalten.* » Le Verbe de Dieu soufflera désormais sur Jérusalem, par la volonté de Guillaume II. Jérusalem est à la Réforme ; la Réforme doit rester maîtresse de Jérusalem.

Les paroles s'envolent, mais lorsque l'écho les peut répercuter d'un bruit de sabre, et lorsque la foi allemande qu'elles affirment peut réclamer comme instrument l'armée allemande, les paroles restent. Un écrit, d'ailleurs, a confirmé ces paroles : lisez le procès-verbal de la cérémonie de Jérusalem. Guillaume II s'y met en scène ; et c'est l'affaire à nos imaginations de le contempler, sur ce théâtre d'histoire, tel qu'il veut se présenter à nous. Écoutons-le :

« Au nom de Dieu le Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Amen ! A Jérusalem, la ville de Dieu, là où notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, par sa Passion, par sa Mort, par sa Résurrection victorieuse, a accompli l'œuvre de la Rédemption, préparer une installation durable à l'Église de la Réforme était déjà depuis longtemps l'ambition de mes ancêtres qui reposent en Dieu, afin que l'Église protestante d'Alle-

magne ne fît point défaut là où les chrétiens de toutes les confessions remercient Dieu pour la grâce de la rédemption. Déjà sa Majesté le roi Frédéric-Guillaume IV avait tourné les yeux vers la ville sainte et avait pris soin d'y assurer une place à la foi évangélique ; mon grand-père, qui repose en Dieu, l'empereur et roi Guillaume le Grand, désirait, du fond du cœur, sur l'emplacement consacré par l'action charitable de l'ordre de Saint-Jean, — dont mon père qui repose en Dieu, l'empereur et roi Frédéric III, au cours de son pèlerinage au Saint-Sépulcre, était jadis entré en possession, grâce à la générosité du sultan, — construire une église protestante, afin que, dans cette église, le Verbe de Dieu, d'après le symbole de la Réforme, fût prêché en langue allemande, et afin que le nom de Jésus-Christ fût annoncé en langue allemande. Par la grâce de Dieu j'ai pu, moi, Guillaume II, empereur et roi de Prusse, achever l'œuvre commencée par mes prédécesseurs, et aujourd'hui, en l'anniversaire de la Réforme bénie, assisté de ma fidèle épouse, la très auguste impératrice et reine Augusta-Victoria, entouré des représentants du christianisme protestant et soutenu par leurs prières, accomplir la consécration de l'église. L'église doit porter le nom d' « église du Rédempteur », afin d'attester que moi et tous ceux qui, avec moi, reconnaissent dans l'œuvre de la Réforme une grâce de Dieu,

et professent pour cette grâce un attachement reconnaissant, considèrent Jésus-Christ crucifié et véritablement ressuscité comme notre unique rédempteur et n'espèrent se justifier et arriver à la béatitude que par la foi en Jésus-Christ... Daigne Jésus-Christ, de la plénitude de sa grâce, édifier et protéger notre chère Église protestante et bénir notre patrie allemande!... »

Enfin, l'allocution prononcée par l'empereur à Bethléem devant les dix pasteurs évangéliques de l'Orient dissimula mal la présomptueuse conviction que le protestantisme seul était en mesure de réhabiliter la religion du Christ aux yeux des populations islamiques. « A peine peut-on croire, déclara textuellement Guillaume II, en quel état les chrétiens ont mis ce territoire, où l'amour du Créateur a le plus brillamment resplendi. Comment peut-on désirer, ici, que le monde musulman respecte le christianisme, lorsqu'on voit ce que le christianisme, représenté par les autres confessions chrétiennes, a fait de Jérusalem...? Maintenant, c'est à nous le tour! Ce n'est pas par des tentatives de prosélytisme, ce n'est pas par des prédications dogmatiques, c'est par votre conduite et par vos actes que vous inculquerez au monde musulman la conviction que nous, chrétiens, par la possession de l'Évangile, nous dépassons les autres confessions en richesse et en prospérité. L'exercice de la charité, j'en suis per-

suadé, sera l'unique voie par laquelle on pourra rendre au monde musulman l'estime pour le christianisme. » C'est ainsi qu'après s'être donné, à Jérusalem, comme le représentant officiel de la Réforme, Guillaume II s'est présenté, à Bethléem, comme une sorte de sauveur, chargé de rétablir la réputation de l'Église du Christ. Les diverses confessions chrétiennes avaient compromis le renom du christianisme; Guillaume II, chef du protestantisme, réhabilite, aux regards de l'infidèle, l'œuvre de l'Homme-Dieu.

III

APRÈS LE PÈLERINAGE

Ce n'est point, sans doute, par l'effet d'une coïncidence involontaire que l'établissement officiel du luthéranisme à Jérusalem a marqué, jour pour jour, le trois cent quatre-vingt-unième anniversaire de l'affichage des thèses de Luther sur les portes de l'église de Wittenberg. M. le pasteur Holtzheuer, en tout cas, a triomphalement indiqué, dans l'*Evangelische Kirchenzeitung*, le sens de cette coïncidence. Il y explique que « l'acte confessionnel de l'empereur protestant allemand dans l'église du Rédempteur avait le caractère d'un événement de haute portée pour l'histoire de l'Église »; et soucieux, lui aussi, de mettre l'Allemagne à la tête du protestantisme universel, M. Hotzheuer ajoute :

« Cet acte, avec la grâce de Dieu, donnera une impulsion puissante à l'existence d'une grande et

unique chrétienté évangélique, orientale et occidentale, s'édifiant et se développant dans la communauté d'une même foi. Le 31 octobre 1517, le pauvre moine Augustin Luther affichait à Wittenberg, à la porte de l'église du château, les cinquante-neuf thèses de la Réforme; le 31 octobre 1898, du haut de l'autel de l'église du Rédempteur à Jérusalem, le Hohenzollern, dans l'éclat de l'appareil impérial, rend témoignage du fils de Dieu fait homme, crucifié pour nous et ressuscité, et termine son témoignage par ces mots : « Dieu doit être le maître! » *Das Feld muss Er behalten!* Entre les deux hommes, quelle différence! Et pourtant les deux ne font qu'un, ils sont foncièrement un, ils sont un pour la vie et la mort, réunis dans cette véridique et capitale affirmation que la foi seule justifie le chrétien. Seul, le pur Évangile de la libre grâce de Dieu en Christ peut venir en aide à l'Orient. Déjà, là-bas, il y a des endroits où la foi en l'Évangile s'épanouit en une vie spirituelle, morale, économique, qui est un véritable renouveau. Ce sont les endroits où la charité d'hommes et de femmes appartenant à la religion évangélique accomplit son œuvre. En ces endroits, bien connus même en Allemagne, on peut voir maintenant et nous avons vu quel avenir peut être réservé à ce pays, par la grâce de Celui qui est venu comme le salut du monde[1]. »

Vous sentez je ne sais quelle pénombre, et comme un voile de tact et de discrétion qui ta-

1. Holtzheuer, *Evangelische Kirchenzeitung*, 1898, n° 48.

misent l'enthousiasme, tout ensemble germanique et confessionnel, de M. Holtzheuer. Les rédacteurs de journaux quotidiens, en revanche, sont exposés, par l'urgence même de leur besogne, à une intempérance d'autant plus pardonnable qu'elle nous est fort instructive ; et un article du *Reichsbote*, feuille protestante conservatrice, nous semble mériter une insertion presque intégrale ; ici l'enthousiasme est sans limites, et les ambitions sans frein ; et comme le catholicisme romain et l'orthodoxie grecque ne sont rien plus que des formes surannées du christianisme, c'est à proprement parler à la réinstallation du christianisme lui-même, de la vraie et pure religion chrétienne, qu'a pourvu victorieusement, sur le terrain jadis consacré par la présence du Christ, l'empereur et roi Guillaume II. Il paraît que la hiérarchie romaine, en la semaine anniversaire de l'affichage des thèses, a reçu une leçon d'autant plus dure, d'autant plus éloquente, qu'elle-même a souligné cette leçon, en adressant à l'empereur allemand un remerciement, dont les termes, d'ailleurs, étaient discrets et calculés, pour l'achat de la *Dormition de la Vierge*. Suspendons ici les commentaires ; c'est le *Reichsbote* même qui doit être lu.

« Le voyage impérial, écrit ce journal, a fait sur l'Orient l'impression d'un clair et cordial rayon de soleil, et tous les renseignements con-

firment unanimement que l'impression produite sur les Orientaux par l'auguste couple a été favorable au-delà de toute description, et que les portes ont été ouvertes, toutes larges, tout amicales, à l'Allemagne et au protestantisme. Les Arabes à Jérusalem résumaient leur impression sur les augustes voyageurs en disant : « Ce ne sont pas des rois, ce sont des anges. » — « C'est comme si j'avais vu le Prophète », déclarait un soldat turc. Les Orientaux, qui jusqu'ici ne connaissaient le christianisme que sous les formes pétrifiées de l'Église orientale et du monachisme grec et romain, ont appris, maintenant, à connaître le christianisme évangélique dans sa beauté philanthropique, et cela ne peut point rester sans influence. Tous les préjugés qui, autrefois, régnaient là-bas contre l'Allemagne, sont disparus comme la nuée devant le soleil. Les Orientaux savent qu'ils ne peuvent attendre secours que de l'Occident, que des peuples chrétiens ; mais tous ceux qui, jusqu'ici, venaient à eux, voulaient conquérir ; aujourd'hui l'empereur allemand et le germanisme surviennent pour les seconder par le travail allemand et par la charité protestante. Le fanatisme turc se sent désarmé et terrassé par la pensée chrétienne évangélique que maintenant il trouve en sa présence. Ce que ne pouvait pas un esprit d'hostilité orageuse, la calme puissance du chaud soleil de l'amour chrétien parvient à

l'obtenir. Le Pape voyait le voyage impérial avec la jalousie d'un chef d'Église ; mais il a été forcé de remercier l'empereur pour la générosité faite aux catholiques (le don de la Dormition de la Vierge). Cela, encore, c'est une victoire du protestantisme, et cette victoire, à la façon d'un clair rayon de lumière, tombe à pic sur l'obscure hiérarchie romaine. Même les catholiques, en Terre-Sainte, se sentaient puissamment saisis par cette force vitale du protestantisme, qui ne se ramasse point en formules rigoureuses. Notre empereur, par son allocution dans l'église du Rédempteur, par la prière qu'il a faite à genoux dans le jardin de Gethsémani et dans l'église de Bethléem, a montré qu'en nous, chrétiens évangéliques, la foi au salut, qui est venu de Bethléem et du Golgotha, est bien vivante, que nous tenons fermement à l'Évangile, et cela, non pour enchaîner le monde dans les liens de formules étroites et de cérémonies littérales, mais pour apporter au monde le salut et la vie. Qu'elle est grande, qu'elle est haute, cette leçon donnée par le protestantisme en face du fanatisme hiérarchique, tel qu'il se manifesta dans les croisades par le glaive et par le feu !

« Pour cette démonstration protestante, faite au berceau même de l'Évangile, les représentants de toutes les Églises protestantes territoriales ont été convoqués. Et c'est notre empereur protestant

allemand, qui possède dans son empire Wittenberg, berceau de la Réforme, et qui, au berceau du christianisme, a organisé cette glorieuse manifestation de toute l'Église protestante de l'univers, pour l'inauguration d'un temple protestant[1]. »

Quant au caractère même de l'affirmation théologique qui résultait implicitement et explicitement de ce déploiement de pompes protestantes, M. le professeur de Nathusius, qui forme les jeunes théologiens à l'université de Greifswald, nous l'explique à son tour avec son habituelle sûreté de langage. « L'empereur Guillaume, écrit-il dans l'*Allgemeine Konservative Monatschrift*, a, en fait, par son apparition à Jérusalem, pris l'initiative d'agir en chef d'Église. En se réunissant à sa voix pour l'inauguration d'une Église protestante à Jérusalem, les administrations ecclésiastiques de la plupart des pays protestants ont, sur ce sol interconfessionnel de la Terre-Sainte, rendu un témoignage de haute portée[2]. Elles ont montré à l'Islam, à l'Église ro-

1. *Reichsbote*, 1898, n° 292.

2. Comparez les paroles prononcées par M. de Scheele, évêque luthérien suédois, à son retour de Jérusalem : « L'idée du voyage était de mettre en valeur la solide cohésion de toutes les églises évangéliques du monde et leur égalité de rang avec les organes ecclésiastiques de la foi catholique ; et cela d'une façon digne, exempte de tout esprit de chicane confessionnelle ; cette idée a été réalisée. Le voyage en Palestine a montré au monde entier

maine, à l'Église orientale que dans le pur Évangile réside une puissance susceptible de donner naissance à une Église et capable de renoncer à tous les appuis historiques. Il n'est pas vrai que l'Église chrétienne ne puisse exister que dans les formes d'une constitution historiquement et juridiquement fixée, celle de l'Église catholique, en dehors de laquelle il n'y aurait que des sectes éparses, mais l'unique et sainte église chrétienne n'est pas moins légitimement fondée à s'exprimer — et trouve même sa seule expression légitime — dans les formes de communauté qui se sont établies à la suite de la protestation contre Rome, dans les Églises évangéliques : voilà le témoignage qui a été rendu à Jérusalem. » Et M. de Nathusius poursuit en résumant et en approuvant l'inspiration nettement protestante du prêche donné par l'empereur dans l'église du Rédempteur. Quant à la générosité qu'il a commise à l'endroit du Pape, le savant professeur y trouve, non sans quelque désinvolture, une occasion nouvelle de polémique contre Rome : il paraît que, grâce à l'Empereur, le Pape se va sentir en mauvaise posture; Éphèse et Jérusalem se disputent le tombeau de la Vierge, et les révélations de Catherine Emmerich, auxquelles le Saint-Siège

que l'idée évangélique n'a pas perdu sa vieille force conquérante, mais qu'au contraire elle a donné un nouveau témoignage de la vertu qu'elle a de rassembler les peuples. » (Zange, *Die Jerusalemfahrt Kaiser Wilhelms II*, p. 14. Berlin, Reuther, 1899.)

aimerait à ne point refuser toute importance, justifieraient les prétentions d'Éphèse. Cela met en gaieté M. de Nathusius : « Il faudra, dit-il, ou bien reconnaître la maison de Jérusalem comme le véritable endroit de la mort de Marie, et alors déclarer fausses les visions de Catherine Emmerich, ou bien suivre Catherine Emmerich, et par là même enlever toute authenticité au terrain et au sanctuaire de la *Dormition* ». Lourdement, il insiste ; il s'amuse de cette pauvre Église « qui doit choisir entre une nouvelle sainte, Catherine Emmerich, et un nouveau sanctuaire, la Dormition ». Il a confiance, d'ailleurs, que le « jésuitisme » saura trouver une combinaison ! Gageons que, plusieurs années durant, dans les brochures de polémique où l'on traite des « superstitions romaines », l'antinomie entre les révélations de Catherine Emmerich et les hommages rendus à la Vierge sur le terrain de la Dormition[1] sera exploitée comme un argument ; au risque d'atténuer l'enthousiasme de certains membres du Centre, qui vantent avec une docile onction la libéralité de l'empereur, certains escrimeurs subtils essaieront de prouver au

1. Dans la *Revue Biblique* du 1er janvier 1899, le R. P. Séjourné étudie cette question. Hostile à la solution d'après laquelle la Vierge serait morte à Ephèse, il ajoute que c'est seulement depuis le VIIe siècle que le « terrain de la Dormition » fut considéré comme l'endroit précis de Jérusalem où Marie avait rendu l'âme, et que cette tradition ne présente qu'assez peu de sécurité.

public, avec un fracas de plaisanteries, que, par la grâce de Dieu, le Pape fut l'objet d'un vilain tour en même temps que d'un cadeau.

Qu'importe d'ailleurs ce cadeau? Le fait intéressant, essentiel, comme le dit le *Neues Sächsisches Kirchenblatt*, c'est que, durant les fêtes de Jérusalem, « le protestantisme et ses représentants furent absolument au premier plan; l'élément politique et catholique a complètement reculé; le catholicisme a été critiqué par l'empereur, devant les pasteurs évangéliques, en un langage vif et qui portait; la Réforme a été désignée comme la seule confession qui ait en elle la force de renouveler l'Orient[1]. » Et le journal protestant saxon juge que les coquetteries à l'endroit des catholiques ont été largement compensées et efficacement corrigées par la réception qu'a faite l'empereur aux représentants de l'*Association Gustave-Adolphe*, messagère du protestantisme à travers la terre; Guillaume II, prodiguant, à Jérusalem même, ses encouragements souverains à une association qui prétend disputer la terre au catholicisme, a donné à la Réforme tout ce que la Réforme demandait : la Saxe antipapiste est contente.

Plus indiscrète encore est la joie de la *Deutsche Evangelische Kirchenzeitung*, organe de M. le pas-

1. *Neues Sächsisches Kirchenblatt*, 1898, n° 49.

teur Stoecker. L'empereur, champion du protestantisme, lui apparaît comme le premier défenseur efficace du christianisme sur les terres de l'Islam ; tandis que les croisades, manifestation du catholicisme, avaient été impuissantes à assurer les droits du Christ en Orient, le pèlerinage de Guillaume II inaugure une revanche de ces droits.

« L'historien, dit le journal de M. le pasteur Stoecker, s'arrête devant cette gigantesque catastrophe, qui transforma les lieux sacrés de la chrétienté en un territoire musulman, comme devant une énigme proposée par Dieu lui-même. Seule, l'Écriture sainte nous donne la vraie réponse. Elle nous dit que, là où l'on abandonne la vraie charité, là où l'on ne fait pas pénitence, le juge divin renverse le chandelier. L'Église d'Asie Mineure s'était rapetissée dans les controverses dogmatiques et dans les cérémonies rituelles : quoi de surprenant si elle a été foulée aux pieds ! L'histoire du monde est le jugement du monde... Puisse le voyage impérial montrer à tous en Orient que l'Occident protestant veut mettre en action sa foi vivante et son dévouement près des collines d'où vient le salut, et que, ce que chercha par de sanglantes croisades le moyen âge catholique, le protestantisme actuel l'obtient par un pacifique pèlerinage [1]. »

1. *Deutsche Evangelische Kirchenzeitung*, 5 novembre 1898.

De même que tout à l'heure nous lisions un parallèle entre Guillaume de Hohenzollern et Martin Luther, voici venir, dans la *Deutsche Evangelische Kirchenzeitung*, un rapprochement éloquent entre Jérusalem et Wittenberg : « Merveilleuses sont les dispositions du peuple allemand pour commémorer, ces jours-ci, les souvenirs de la Réforme. Autrefois, c'est vers la ville de Luther que se tournaient nos pensées ; aujourd'hui, Jérusalem partage cet honneur avec Wittenberg. Certainement tous les fidèles protestants, au 31 octobre, ont pensé dans leurs prières au pèlerinage allemand dans le Levant et spécialement au couple impérial ; ils ont imploré, pour la démarche de nos souverains, la bénédiction du Dieu vivant ; ils ont conjuré le Seigneur de faire une place au protestantisme en Orient, de lui insuffler la force de l'esprit, pour que la parole de vérité divine se fasse entendre là où naguère s'éleva la croix. »

Jérusalem, Wittenberg, voilà les deux pôles entre lesquels la personnalité protestante de l'empereur Guillaume II sert de lien ; et M. Stoecker, luthérien de vieille roche, inaccessible aux théories modernes qui voilent ou détruisent la divinité du Christ, et volontiers enclin à terminer en façon d'homélie ses articles de philosophie politique, rappelle, avec une menaçante âpreté, que le même Dieu qui châtia jadis les chrétiens de Jérusalem en les livrant à l'Islam pourrait châtier

aujourd'hui les chrétiens de Wittenberg, si, par leurs négations rationalistes, ils continuent d'offusquer l'éclat du Verbe divin. « De Jérusalem, écrit-il, tombe sur Wittenberg, de l'Orient tombe sur l'Allemagne un rayon lumineux. Les anciens lieux sacrés de la Réforme sont trop souvent devenus, chez nous, la proie d'un esprit étranger ; une grande partie du peuple de Luther a oublié, méconnu, perdu l'exemple des héros de la foi. En Terre-Sainte, même, on croit que le protestantisme allemand, bien qu'il ait, là-bas, fondé d'importantes œuvres charitables, est un esprit de froide libre pensée. Et il est certain que le travail de la mission et de l'évangélisation, de la foi et de l'amour, qu'on a commencé là-bas, doit être poussé avec beaucoup plus d'activité si nous ne voulons pas être dépassés par d'autres Églises. Si la consécration de l'église du Rédempteur peut amener les protestants allemands à tourner plus avidement leurs yeux et leurs cœurs vers Jérusalem et vers l'Évangile, puisse cette fête être deux et trois fois bénie ! La parole de Dieu a créé la Réforme de Wittenberg. Si le protestantisme allemand perdait la force de cette parole, il s'appauvrirait et succomberait comme l'antique Jérusalem [1]. »

Ainsi Jérusalem, en même temps qu'une conquête, est pour la Réforme une leçon ; jadis acca-

1. *Deutsche Evangelische Kirchenzeitung*, 5 novembre 1898.

blée par l'Islam, Jérusalem témoignait, par cet écrasement même, que l'insouciance à l'endroit du Verbe divin mérite châtiment; occupée maintenant par la Réforme, elle témoigne, par l'éclat même de cette occupation, que Luther est vainqueur là où les vieilles croisades catholiques furent vaincues. Voilà les deux raisons pour lesquelles les fidèles du protestantisme applaudissent au voyage impérial. Désormais, entre Wittenberg et Jérusalem, un échange de services aura lieu : Wittenberg abritera Jérusalem sous les serres largement protectrices de l'aigle impériale, et Jérusalem avertira Wittenberg que le relâchement à l'égard de la parole divine entraîne la perte des nations et des chrétientés.

Quelques sceptiques, pourtant, commencent, en Allemagne même, à se demander si Wittenberg conquérant et si Jérusalem conquise ne seront point, à bref délai, les dupes d'un troisième pouvoir: l'immobile Islam. Ils observent, avec plus d'émotion que de malveillance, que l'empereur protestant, porte-fanion du protestantisme universel, a risqué de multiples démarches pour affirmer son amitié avec le sultan ; et les galants manèges, dont le chef de la Réforme et le chef de l'Islam ont fait étalage, leur paraissent fâcheux pour les vrais intérêts de la religion chrétienne.

« A Damas, écrit M. Paul Rohrbach dans la *Christliche Welt*, une parole a été prononcée,

adressée à trois cent millions de musulmans ; on leur a dit qu'ils devaient considérer l'empereur allemand comme leur ami. Par-dessus les terres et les mers, à travers le monde entier de l'Islam, cette parole s'envole. Il ne se passera pas un an avant que tout musulman ait entendu dire : Le plus haut souverain dans le christianisme protestant a adopté pour ses amis les croyants de Mahomet. Ce n'est point un souverain catholique, ce n'est point un souverain orthodoxe, c'est l'empereur allemand protestant qui a fait cela. — Vive le sultan des Germains : c'est un pèlerin ; au sépulcre même du fondateur du christianisme il a parlé de la sorte. Qu'Allah l'illumine davantage encore ! »

Recueillons ces nouvelles clameurs de triomphe : ce n'est plus sur les lèvres des protestants d'Allemagne, c'est sur les lèvres des Musulmans que nous les saisissons. Elles attestent l'éclat du voyage impérial, et combien lointain, combien immense en est le retentissement ; mais elles permettent de douter que le Christ en profite. « Le désert est monothéiste », disait Ernest Renan. Et l'on pourrait dire, de même, que le désert incarne volontiers dans la personnalité d'un seul prophète chacune des religions dont il connaît l'existence. Guillaume II, grâce au fracas factice dont il entoura son voyage, sera pour quelques mois, pour quelques années peut-être, au regard d'un certain nombre d'Orientaux, le représentant par excellence

de la religion chrétienne : son « césaropapisme », que les Églises luthériennes d'Allemagne commencent à discuter, sera admis, comme un fait, par la naïveté de l'Orient. Et des rumeurs courront, à travers l'Islam entier, pour témoigner que le pape de Wittenberg est l'ami du sultan. Il serait possible, dès lors, que l'auguste voyageur, auquel la presse évangélique consacre, en général, de si fervents éloges, ne laissât à l'Orient d'autre souvenirs que celui d'une capitulation formelle du christianisme devant l'Islam. Fort heureusement, Léon XIII veillait ; et, plusieurs semaines avant le pèlerinage de l'Empereur, il attestait, d'une façon solennelle, à la demande du cardinal Langénieux, les titres spéciaux qu'a la France à personnifier le nom chrétien dans l'Orient musulman. Les manifestations et les déclarations protestantes auxquelles a donné lieu le séjour de Guillaume II en Palestine ne sont point de nature à faire regretter à Léon XIII cette auguste affirmation.

II

LA DESCENTE DU LUTHÉRANISME ALLEMAND EN AUTRICHE

(1898-1902)

Le mariage de raison que, sous la pression de l'histoire, les diverses races de l'Autriche ont dû conclure entre elles, est fréquemment troublé par des scènes de ménage ; et lorsque ces scènes font du bruit, les chancelleries, proches ou lointaines, ouvrent leurs fenêtres et sont aux aguets. Que d'ailleurs ces races s'accordent ou se querellent, c'est affaire à elles, pourvu que leur union subsiste. Elle est dûment enregistrée sur la carte d'Europe sous la raison sociale : Empire d'Autriche, et jusqu'à nouvel ordre, cela fait foi pour la diplomatie, qui n'a jamais détesté les mariages forcés. Mais les trois dernières années du XIXe siècle ont chargé de nuages cet horizon que jamais lune de miel n'illumina ; elles ont soufflé la discorde religieuse dans cet intérieur déjà fort divisé qu'on appelle l'État autrichien; et de malins esprits se sont

ingéniés à employer l'Évangile pour accentuer les incompatibilités d'humeur et, si possible, précipiter l'heure du divorce. Oui, l'Évangile a subi cette injure, et l'Autriche cette misère nouvelle; on l'appelle mouvement *Los von Rom*[1]; et cinq ans ont suffi pour qu'en Bohême et pour qu'en Styrie un dernier fossé se creusât entre des hommes qu'avaient tout au moins réunis jusqu'ici la même foi chrétienne et le même dévouement aux Habsbourg, et pour qu'un petit groupe arborât avec éclat le drapeau d'une autre foi, et d'une foi autre que celle de la dynastie.

Au printemps de 1902, en parcourant le nord de la Bohême, on se fût cru reporté vers l'âge héroïque des luttes religieuses, vers ce XVIe siècle où les joutes théologiques se déroulaient, interminables, sous le regard tourmenté des empereurs et des rois. Les peuples, aujourd'hui, à cet égard comme à tant d'autres, ont pris la succession des souverains; les joutes modernes ont pour champ clos les journaux, et pour juges leurs abonnés. Aux environs de Pâques 1902, dans les gazettes locales ou les « feuilles d'intelligence » de Teplitz ou d'Aussig, de Tetschen ou de Reichenberg, la quatrième page elle-même était envahie par le catéchisme : elle contenait, au lieu d'annonces, des

1. M. Denkinger, pasteur à Céligny, a publié à Lyon (Bichsel, 1903), une brochure intitulée : *Los von Rom, rompons avec Rome : le mouvement antiromain en Autriche*. Nous ne connaissons pas d'autre écrit français sur la question.

exposés d'apologétique catholique adressés par les Bénédictins de Prague, et volontiers insérés moyennant finance[1]. Trois ou quatre jours après, survenait la réponse de quelque théologien adverse, qui prêchait la rupture avec Rome. Puis, la réplique était aux catholiques, et le combat ne finissait jamais, car il y avait toujours des combattants, toujours des arguments; et toujours des pasteurs accouraient d'Allemagne, pour succéder à leurs coreligionnaires fatigués. La discussion déviait sans cesse : car les avocats du catholicisme traitaient du Christ et de son Église, et c'est surtout de l'Allemagne et de sa grandeur que parlaient les avocats du protestantisme, fort différents, on le voit, de ces mystiques de haute allure qui, quatre cents ans en arrière, cherchant d'un amour pur le pur Évangile, crurent devoir remercier Dieu d'avoir suscité Luther.

Tels quels, cependant, ces nouveaux prédicants ont su rallier à leur programme, — je n'oserais dire à leur doctrine, — un peu plus de vingt mille âmes, et rendre à leur Église, au moins momentanément, un certain nombre des positions dont la Contre-Réforme l'avait évincée; et, s'il est vrai que, depuis la guerre de Trente ans, le catholicisme autrichien n'avait jamais subi pareil assaut,

1. Le P. Alban, bénédictin de la congrégation de Beuron appartenant au couvent d'Emaus à Prague, était en général l'auteur de ces *Inseraten*.

l'histoire évidemment vaut la peine d'être contée, quelque difficile qu'il puisse être, en l'espèce, de rendre à la religion ce qui est à la religion et à la politique ce qui est à la politique[1].

1. L'*Evangelische Kirchenzeitung für Oesterreich*, publiée à Bielitz, nous a fourni, pour cette étude, de précieux renseignements. Nous désignons ce journal, dans nos notes, par l'abréviation *E. K. O.*

I

Les ordonnances Badeni, d'avril 1897, en conférant à la langue tchèque, dans les prétoires et dans les bureaux, ce droit de cité qui jusque-là n'appartenait qu'à l'allemand[1], soulevèrent parmi les populations germaniques de l'Autriche une bourrasque de mécontentements. Les prêtres d'origine allemande ne furent pas les derniers à s'alarmer ; on vit Mgr Frind, coadjuteur à Prague, publier un gros livre sur les droits des langues[2], dans lequel, au nom de la théologie morale, il concluait à la non-légitimité des ordonnances. L'abbé Opitz, publiciste chrétien-social[3], déplora

1. L'histoire de ces ordonnances a été écrite, au point de vue allemand, par M. Karl Türk, *Der Kampf um das Deutschtum : Böhmen, Mähren und Schlesien*, pp. 36-49 (Munich, Lehmann, 1898). M. Türk représente le pangermanisme à tendances protestantes. La brochure de M. Opitz : *Der böhmische Streit : Nachklänge aus dem böhmischen Landtage* (Vienne, Opitz, 1898), montre à ce sujet l'état de l'opinion catholique allemande. — Comparer André Chéradame, *L'Europe et la question d'Autriche au seuil du XXe siècle*, pp. 39 et suiv. (Paris, Plon, 1901).

2. Dr Frind, *Das sprachliche und sprachlich-nationale Recht*. Vienne, 1899. Voir, en particulier, les p. 247 et suiv.

3. L'abbé Opitz a fondé à Warnsdorf, près de la frontière saxonne de la Bohême, une importante œuvre de presse, pour la défense de la cause catholique, des idées chrétiennes sociales,

vivement, à la Diète de Bohême, la demi-déchéance que les Allemands lui paraissaient encourir. Les curés et vicaires allemands de la Bohême pensaient comme M. Opitz[1]; et les susceptibilités d'une race qui s'estimait lésée par là même qu'elle n'était plus privilégiée ne trouvaient pas moins d'écho sur certaines lèvres sacerdotales[2] qu'à la tribune parlementaire. Mais les battus sont toujours ombrageux : sous le coup de leur défaite, les radicaux de Bohême n'échappèrent pas à cette loi. Ils cherchèrent et trouvèrent, dans la politique et dans l'histoire, des raisons assez congrues pour s'en prendre à l'Église de la disgrâce dont la langue tudesque était frappée par l'État.

Le Tyrol et les vallées alpestres, peuplés d'Allemands ardemment catholiques, envoient à Vienne un certain nombre de députés qu'obsède l'exemple du Centre berlinois et qui, sous le nom de « parti populaire catholique », *Katholische Volkspartei*, voudraient fonder un groupement analogue. Domi-

et, subsidiairement, des intérêts allemands en Bohême. Son journal *die Reichspost*, incarne, dans le diocèse de Leitmeritz, l'idée germanique et catholique, en face du journal fondé à Leitmeritz même, par M. le professeur Kordac, et qui défend, tout ensemble, le catholicisme et les droits des Tchèques.

1. Voir en particulier l'adresse de confiance votée à M. Opitz par le clergé allemand de Reichenberg au début de 1899 (*E. K. O.*, 15 janvier 1899).

2. Outre Mgr Frind, les prêtres allemands de Bohême ont un interprète d'élite dans la personne de M. Hilgenreiner, professeur à l'Université de Prague, auteur d'une brochure anonyme : *Zur Frage deutscher Bisthümer in Böhmen* (Prague, Calve, 1902).

nés par le souci de la défense catholique, ils semblent estimer, — et la simple observation des faits leur donne raison, — que les intérêts de l'Église romaine s'accommoderaient mieux, en Autriche, d'un certain fédéralisme que du centralisme actuel. Car on escompterait en vain qu'une majorité pût surgir, dans le Parlement de l'Empire, pour reviser la législation scolaire, par exemple, au sens où le souhaiterait l'Église; mais, du jour où seraient étendues sur ce point la compétence des diètes locales et l'autonomie des diverses populations, on verrait, en plusieurs de ces diètes, la volonté des catholiques faire loi. Députés tyroliens et députés de la Haute-Autriche, qui ne sont d'ailleurs talonnés, dans leurs districts, ni par le Tchèque ni par le Slovène, ne peuvent se défendre de constater qu'au terme de la décentralisation voulue par les Tchèques et voulue par les Slovènes, certaines victoires catholiques sont inévitables : fédéralistes ils sont par raison religieuse, comme le sont Tchèques et Slovènes par raison nationale. Mais les innombrables Allemands qui, dans la Marche bohémienne du Nord et dans la Marche styrienne du Sud, engagent avec les Slaves un corps à corps sans merci, considèrent comme des traîtres, indignes du nom allemand, ces frères fédéralistes[1]

1. Il se trouva même, à la fin de 1898, dans le diocèse de Leitmeritz, des prêtres catholiques allemands pour élaborer à

qui confondent leurs votes, au *Reichsrath*, avec ceux d'une race ennemie ; et puisque l'Église doit, paraît-il, bénéficier de cette trahison, voilà s'ouvrir, dans la vieille « nation germanique », une série nouvelle de griefs, — de *gravamina*, comme on disait jadis, — contre l'influence romaine.

Car un grief ne demeure jamais seul ; d'autres surgissent, tout de suite, par une sorte de génération spontanée, sur le terrain propice que prépare le dépit et que la vengeance cultive. On calcule, dans une presse exaspérée, le nombre des prêtres de Bohême et de Styrie qui sont de nationalité allemande ; ils ne sont qu'une minorité ; donc l'Église est l'incarnation religieuse des nations tchèque et slovène ; donc l'Église est l'ennemie[1]. Par l'effet de quelles circonstances l'archevêché de Prague, les évêchés de Königgrätz et

l'adresse du *Katholische Volkspartei* un message de défiance dont l'évêque de Leitmeritz défendit l'envoi (*E. K. O.*, 1er janvier 1899). Voir aussi l'article de la *Deutsche Wacht* de Cilli, du 2 octobre 1898, cité dans *E. K. O.*, 1er décembre 1898. — Un prêtre catholique, de la région alpestre, écrivait au pasteur Bräunlich : « La façon dont nos soi-disant députés catholiques trahissent le peuple allemand et le vendent pour l'argent de Judas, m'écœure ; je ne veux pas être plus longtemps dans une église dont les représentants agissent ainsi à l'endroit du peuple allemand (Bräunlich, *Die Œsterreichische Los von Rom Bewegung*, p. 15, Munich, Lehmann, 1899 : — cf. même brochure, p. 47). — Cf. dans Walcker, *Oesterreichs evangelische Bewegung und sein Staatsinteresse*, p. 1 (Göttingen, Wunder, 1900), la lettre de blâme d'un professeur catholique à M. Kathrein, du *Volkspartei* ; et dans la *Kölnische Volkszeitung* du 20 octobre 1902, l'article sur la situation politique des partis catholiques en Bohême.

1. Le tract de la *Ligue évangélique: Warum wir evangelisch geworden* (Leipzig, Braun), met ce grief au premier plan.

de Leitmeritz, de Budweiss et de Lavant, recrutent-ils la masse de leur clergé parmi les populations slaves ? C'est ce qu'il serait équitable aux Allemands d'examiner, dussent-ils ensuite frapper leurs propres poitrines. Si les gymnases allemands de Bohême ne suscitent, parmi leurs pupilles, presque aucune vocation ecclésiastique, c'est là une disette dont les évêques de Königgrätz et de Leimeritz, en de récents mandements, sont les premiers à gémir[1]. Si l'archevêché de Prague, il y a quelque trente ans, dut assister, impuissant, à la fondation d'un groupement « libéral-allemand » dont le but était de séduire, par l'appât de certaines carrières lucratives, les jeunes gens de familles germaniques qui se destinaient à la prêtrise[2], on peut se demander si les Allemands, mécontents aujourd'hui d'être peu représentés dans le clergé, ne devraient pas d'abord s'accuser eux-mêmes. Ils redouteraient, disent-ils, d'exposer leurs enfants, derrière les murailles des grands séminaires, au contact, présumé hostile, d'un clergé tchèque ou slovène ; les trente étudiants d'origine rhénane que l'évêque de Leitmeritz a récemment

1. Mandement de Mgr Schöbel, évêque de Leitmeritz, du 8 décembre 1900 (*Ordinariats-Blatt der Leitmeritzer bischöflichen Diözese*, 1900, n° 49). — Mandement de Mgr Brynich, évêque de Königgrätz, du 25 décembre 1901 (*Ordinariats-Blatt der Königgrätzer Diözese*, 1901, n° 9).

2. Diefenbach, *Die Wahrheit über die Los von Rom-Bewegung in Œsterreich*, 5e édition, p. 34, n. 1. (Francfort, Kreuer, 1901.)

appelés dans son séminaire[1] ont affronté cet épouvantail et ne regrettent pas leur émigration. Mais l'impatience des radicaux allemands ne veut mesurer ni responsabilités ni difficultés. Les chiffres sont là, brutaux, attestant que, dans l'ensemble du royaume de Bohême, il y a 710 cures dont les fidèles sont de langue allemande ; que dans ces cures, où fonctionnent seulement 590 prêtres d'origine allemande, on rencontre aussi 481 prêtres d'origine tchèque ; et qu'enfin, dans les 135 localités où les forces des deux races sont à peu près égales, le service religieux est assuré par 266 prêtres tchèques et seulement 33 prêtres allemands[2]. L'écart, en pays slovène, est plus considérable encore. De la chaire où prêche le Slave, du confessionnal où le Slave s'assied, les Allemands élèvent enfin leurs regards, avec une anxieuse fixité, vers les grands séminaires et les palais épiscopaux : l'élément slave est prépondérant dans le corps professoral, prépondérant dans la haute bureaucratie ecclésiastique. Libre aux

1. *Catalogus universi cleri diœcesani Litomericensis pro anno D. N. Jesu Christi*, 1902, pp. 19-20 (Leitmeritz, impr. *Austria*, 1902).

2. *Zur Frage deutscher Bisthümer in Böhmen*, pp 50-55 (Prague, Calve, 1902). Une statistique donnant des totaux à peu près semblables, a été dressée par le pasteur vieux catholique Nittel, dans sa brochure : *Los von Rom und von Prag*, p. 4-6 (Warnsdorf, Strache). — De 1895 à 1901, il y a eu en tout, dans le diocèse de Königgrätz, seulement 19 ordinations de clercs allemands (*Zur Frage*, p. 94). — Le diocèse d'Olmütz a 600.000 fidèles allemands, et sur 202 séminaristes, 37 seulement sont allemands (Diefenbach, *Die Wahrheit über die Los von Rom-Bewegung*, 5e édit., p. 33).

évêques, dès lors, de conjurer les populations allemandes de leur diocèse de leur offrir quelques vocations sacerdotales : l'opinion s'accrédite, parmi ces populations, que la soutane est une livrée tchèque, ou bien une livrée slovène.

Le procès se poursuivant, on fouille le passé pour allonger la liste des griefs. Si l'on constate aujourd'hui, sur les bords de la Drave, que le bourgeois slovène, quelque incroyant qu'il soit, vit en étroite concorde avec le curé slovène, c'est là un fait qu'explique l'histoire : elle nous apprend qu'il y a cinquante ans ce furent des prêtres catholiques qui contribuèrent le plus activement à la résurrection de cette jeune nationalité ; et elle a gravé, là-bas, dans toutes les âmes slaves, le souvenir du prince-évêque Slomsek[1], qui le premier, il y a à peine un demi-siècle, fit faire des livres d'école pour les Slovènes, publia des vies de saints en slovène, et affecta, dans ses documents et discours épiscopaux, d'employer cette langue indigène non moins fréquemment que l'allemand. Quand à la Bohême, l'ascendant qu'exercèrent, à l'aube du réveil tchèque, les réminiscences du hussitisme[2], rendit plus difficile au clergé de jouer un rôle dans cette renais-

1. Voir Franz Kosar, *Anton Martin Slomsek, Fürst-Bischof von Lavant*, pp. 249-268. Marbourg, Janschitz, 1863.

2. L'esprit hussite sommeille toujours en Bohême : en l'été de 1900, treize villes réclamèrent du parti radical-tchèque des conférences sur Jean Huss (*E. K. O.*, 1er septembre 1900). — Cf. *His-*

sance : encore sait-on, pourtant, que le premier publiciste qui, dès le XVIIe siècle, soutint les droits de la langue tchèque, s'appelait le Père Bohuslas Balbin, et que sa « Dissertation apologétique pour l'idiome slave », publiée cent ans après sa mort[1], serait la meilleure réponse qu'on pût opposer à Mgr Frind pour la défense des ordonnances Badeni. Or ce lointain devancier, qui fut seul, tout seul, dans un espace de deux longs siècles, à croire à l'avenir de la Bohême, qui fut persécuté pour y avoir cru[2], et qui semble ainsi faire la chaîne

torisch-Politische Blaetter, CXXVI, pp. 249-250. Et sur le courant hussite en Bohême en 1848, voir la brochure : *Zur Frage deutscher Bisthümer in Böhmen*, p. 30.

1. C'est un curieux personnage, que ce Bohulas Balbin, né en 1621, mort en 1688, et dont l'activité littéraire fut consacrée au double culte de la Vierge et de la Bohême. Son *Epitome rerum Bohemicarum historica*, publié en 1677, est une œuvre de valeur. Il laissait en mourant un manuscrit intitulé : *De Regni Bohemiæ felici quondam, nunc calamitoso statu, ac præcipue de Bohemicæ seu Slavicæ linguæ in Bohemia authoritate, deque ejus abolendæ noxiis consiliis, aliisque rebus huc spectantibus, brevis sed accurata tractatio*. Ce manuscrit fut publié en 1775, sous le titre : *Dissertatio apologetica pro lingua slavonica, præcipue bohemica* (Prague, Mangold). L'auteur se défend de s'être laissé aller à ce *sinister affectus* que les *Magistri religiosorum* appellent *nationalitas* (p. 5) ; mais il considère comme barbare de vouloir détruire une langue. La décadence du tchèque l'attriste : *domestica omnia nobis sordent* (p. 6). Si l'allemand progresse, les Bohêmes en sont responsables, avec leur *vecordia in patriis juribus et antiquis moribus tuendis* (p. 24). La justice distributive, d'après lui, commande de respecter les prérogatives des Tchèques ; le Christ, qui a fait parler ses disciples en soixante-douze langues, est invoqué par Balbin, comme un avocat de l'idiome tchèque (p. 29) ; la liturgie, d'ailleurs, a fait du slave, comme du latin, une langue cultuelle (p. 58), et saint Wenceslas doit sauver la Bohême (p. 121).

2. Voir à ce sujet, *Leben Bohuslaw Aloys Balbins der Gesellschaft Jesu, von Königgrätz aus Böhmen, beschrieben von Stanislaus*

entre l'hérétique Jean Huss et le protestant Palacky, appartenait à la Compagnie de Jésus.

En faut-il davantage, la colère aidant, pour conclure qu'ultramontanisme et jésuitisme sont les alliés historiques du slavisme antigermanique ; que cette alliance se va toujours resserrant, sous les auspices d'un clergé slave ; qu'elle s'affiche, au *Reichsrath*, dans les actes du parti catholique allemand ; et que Rome est pour les Allemands d'Autriche la plus insidieuse des marâtres[1] ? L'esprit germanique eut toujours besoin de faire effort pour comprendre le caractère international du chistianisme ; si l'Église lui apparait comme une gêneuse, il s'en excommu-

Wydra, 1788 (spécialement pp. 26 et suiv.) ; et l'ouvrage posthume de Balbin lui-même, intitulé : *Bohemia docta*, publié par Raphael Ungar. (Prague, 1778), pp. 11-21 et 103.)

1. « La politique romaine, écrit dans la *Deutsche Volkszeitung* de Reichenberg le député Prade, voit chanceler son fier édifice par suite de la décadence des races latines. Elle poursuit de toute son énergie et par tous les moyens l'érection d'un empire slave catholique, pour introduire ainsi un coin entre la Russie orthodoxe et l'Allemagne protestante d'une part, le romanisme catholique d'autre part ; et l'Autriche est désignée pour cette experience. De là, depuis trente ans, l'éviction et l'oppression systématique du germanisme en Autriche, et la transformation prochaine de l'Autriche en un état fédératif slave. » (Cité par Bräunlich, *Die neueste Katholische Bewegung zur Befreiung vom Papsttum*, 5e édit., p. 49. Munich, Lehmann, 1899). — « L'ultramontanisme en Autriche, écrit M. Nittel, est encore une puissance formidable ; ce n'est que par une alliance avec lui, que les Tchèques pouvaient remporter leur succès ; mais dans notre défensive, nous nous bornons à tenir les Tchèques en respect, et nous ne nous occupons point de leur allié, bien plus robuste, bien plus dangereux pour nous. Il est le plus puissant ennemi du germanisme ». (*Die nationale Bedeutung des Altkatholicismus*, p. 4-5.)

nie ; il prophétise qu'après Teutburg, qu'après Leipzig, qu'après Sedan, une quatrième revanche doit survenir, la revanche contre le romanisme[1] ; et les mots : *Los von Rom!* sonnent l'offensive en même temps que l'alarme.

1. *Germania, Trebnitz. Bericht über die Feier des* 10 *jährigen Bestandes* (8-10 sept. 1899), p. 25.

II

C'est en décembre 1897 que deux étudiants viennois, en deux réunions publiques, lancèrent cette belliqueuse sommation. « Rome est notre plus grand ennemi, proclamait M. Fodisch. Notre seul salut est dans la confession protestante, qui recèle l'esprit national[1]. » — « Une politique romaine comme celle d'aujourd'hui, insistait M. Rakus, doit provoquer un déchaînement de la conscience populaire allemande offensée[2]. »

1. « Nous ne voulons pas que l'Université devienne un *Theresianum*. Les étudiants de nationalité allemande n'attendent que l'instant le plus propice pour montrer à leur peuple, par un grand exemple, comment il se doit délier des chaines de Rome, la mortelle ennemie, pour trouver dans l'église chrétienne protestante allemande (*deutsch-christlichen protestantischen Kirche*), et provisoirement dans la forme actuelle de cette église, une éducation mille fois plus noble et plus libre, nationale avant tout. » (Discours de M. Fodisch, le 11 décembre 1897, à l'Université de Vienne). Le 21 décembre, M. Fodisch fut exclu de l'Université. Le *Journal évangélique pour l'Autriche* prit fait et cause pour M. Fodisch, et expliqua que le protestantisme seul assure la conciliation de l'élément éternel avec l'élément national (*E. K. O.*, 1er janvier 1898).

2. Bräunlich, *Die neueste Katholische Bewegung zur Befreiung vom Papstum*, p. 52 (5e édit. Munich, Lehmann, 1899).

Il y eut des coins de Bohême où ces propos juvéniles firent tressaillir les cœurs : c'était, au Nord-Est, dans le diocèse de Königgrätz, l'îlot allemand qu'enserrent les monts des Géants ; et c'étaient à l'Ouest, dans les diocèses de Leitmeritz et de Prague, la moyenne vallée de l'Elbe, brèche ouverte aux souffles d'Allemagne, et la zone d'industrie et de charbonnages, qui, d'abord ramassée entre l'Elbe et l'Erzgebirge, se vient épanouir dans l'Egerland. On trouve là de grosses bourgades, très rapprochées les unes des autres, où les deux races s'entre-heurtent, où chaque contact réchauffe la haine, où chaque frottement la fait étinceler. Les deux écoles primaires, allemande et tchèque, se défient entre elles. L'afflux d'employés allemands qu'attirent les nouvelles compagnies de chemins de fer fait assaut contre l'afflux moins artificiel de mineurs, d'employés, d'apprentis tchèques, qui cherchent leur pain : les deux races luttent à coups de chiffres, et ces chiffres sont des hommes. Il y a deux commerces rivaux, deux clientèles rivales, et un boycottage réciproque. Les enfants allemands ont leur jardin, et les enfants tchèques le leur : on voudrait ne point respirer le même air, ne se point chauffer au même soleil. Chaque race considère l'autre comme une intruse, et forcément le prêtre tchèque a là-dessus son avis, qui n'est pas celui

des Allemands[1]. Alors la conscience allemande déserte ce prêtre ; elle s'insurge contre lui, et trouve ses directeurs dans le petit groupe de pangermanistes acharnés, qu'illustrent les noms, autrefois jumeaux et maintenant ennemis, de M. Georges Schœnerer et de M. Karl Wolf.

Les soldats, aux heures de crise, devancent parfois les chefs : ainsi advint-il en Bohême, au lendemain des premières excitations lancées de Vienne. On vit, en janvier 1898, un catholique de Leitmeritz faire cadeau d'un terrain pour l'érection d'un temple protestant[2] ; en février, la municipalité de Comotau accorder une demi-libéralité pour une construction analogue[3] ; et celle d'Aussig, en avril, substituer des diaconesses aux religieuses de l'hôpital[4]. Ce n'étaient que des avertissements épisodiques, des menaces locales[5] ; ces avertissements et ces menaces se ramassèrent sur les

1. Sur ces conflits, l'on peut lire, au point de vue allemand, Karl Türk, *Der Kampf um das Deutschtum : Böhmen, Mähren und Schlesien*, pp. 50-60. Etudier, en regard, André Chéradame, *l'Europe et la question d'Autriche au seuil du XXe siècle*, pp. 107 et suiv. (Paris, Plon, 1901). — Si l'on veut, descendant aux querelles locales, avoir, en une sorte de miniature, la représentation d'une bourgade de Bohême, en proie à la lutte de races, lire la brochure intitulée : *Thätigkeits = und Cassa = Bericht der Leitung des Gaues 1 des Deutschen Schulvereines für das Jahr* 1899, *erstattet auf dem Gautage in Trebnitz am* 10 *Juni* 1900.

2. *E. K. O.*, 15 février 1898 : lettre de M. Ferdinand Kutscher, de Leitmeritz, adressée, le 13 janvier 1898, à M. le vicaire Münster.

3. *E. K. O.*, 1er mars 1898.

4. *E. K. O.*, 1er mai 1898.

5. On accroissait l'effet de ces bruits en répandant, à la fin de mars, la fausse nouvelle de deux cents conversions au protestant

lèvres de M. Wolf, à la séance du Reichsrath du 7 juin 1898[1] : il fallait des prêtres allemands pour les paroisses allemandes, ou sinon... M. Wolf arrêtait son geste et suspendait son pronostic; mais le *sinon*, quelques mois après, était développé par M. Schœnerer, et le sort en était jeté.

M. Schœnerer et ses six collègues du Parlement rachetaient par un grand bruit leur petit nombre, et ce bruit même était une besogne. Mécontents d'une dynastie dont l'ancien « chevalier de Schœnerer », devenu « M. Schœnerer » à la suite d'un procès, croyait avoir à se plaindre; mécontents d'une capitale qui avait préféré l'antisémitisme de M. Lueger à l'antisémitisme de M. Schœnerer, ils cherchaient vengeance en sonnant le glas de l'Autriche[2]. On a déjà vu des Chambres braquer

tisme dans la petite ville de Saaz (*E. K. O.*, 1er avril 1898): nouvelle qu'ensuite on était forcé de démentir (*E. K. O.*, 15 avril 1898).

1. Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 25 (Munich, Lehmann, 1899). « Si l'évêque de Königgrätz continue, déclara M. Wolf, s'il demeure *bockbeinig*, les Allemands recourront aux derniers moyens, et ce sera le passage au protestantisme. » (*E. K. O.*, 1er juin 1898). — Un ecclésiastique de Bohême écrivait : « Chez nous, dans la Bohême du Nord, l'orage gronde très violemment; ce que laissent les socialistes, le « loup » allemand (*Wolf*) s'en empare ; je crains qu'on n'en vienne à une grande défection ; le terrain est préparé. » (*E. K. O.*, 1er juin 1898.)

2. L'éditeur des *Blitzblaue Briefe*, novembre 1901, I, pp. 19-25 (Vienne, David), attache une grande importance à la jalousie de M. Schœnerer contre M. Lueger. — Il faut consulter, sur cette action radicale et pangermanique, les deux livres si documentés

contre des palais royaux l'artillerie de leurs sarcasmes; mais les pangermanistes d'Autriche furent les premiers parlementaires du monde entier qui eussent conçu l'audacieuse pensée de préparer au grand jour, dans un parlement, la destruction, non point seulement de la dynastie, mais de l'État lui-même, et de se considérer, ou peu s'en faut, comme citoyens de l'Empire voisin. L'Europe centrale, pour M. Schœnerer, se résumait en deux forces : d'une part, la « puissante bâtisse allemande créée par Bismarck »; d'autre part, « une Autriche complètement slavisée; » et l' « agitation cléricale » se servait de cette Autriche pour « saper » cette bâtisse. A la date du 16 novembre 1898, les *Paroles allemandes non falsifiées* (ainsi s'intitule la Revue de M. Schœnerer) jetèrent au cléricalisme le suprême défi : « Rompons les chaînes qui nous rattachent à une Église ennemie des Allemands. Ce n'est pas l'esprit jésuitique, mais l'esprit germanique, qui doit régner en terre allemande[1]. »

Il fallait donc quitter Rome : M. Schœnerer, plus discret que l'étudiant Fodisch, ne se prononçait encore pour aucune autre église. Ce n'était point un apôtre proposant une conversion,

et si nouveaux de M. André Chéradame : *l'Europe et la question d'Autriche au seuil du XXe siècle* : — *l'Allemagne, la France et la question d'Autriche*. Paris, Plon, 1901 et 1902.

1. Le texte complet de l'appel est reproduit dans Bräunlich, *Die Œsterreichische Los von Rom Bewegung*, p. 27.

c'était un mécontent sollicitant un déchirement. Le tout était de prendre congé de Rome : les consciences, ensuite, éliraient domicile où elles le voudraient, voire même à la belle étoile, consciences laïcisées, consciences libres.

Il fait froid à la belle étoile, pour la masse des âmes : le vieux catholicisme s'offrait, pour leur épargner un grelottement. Fondé en Allemagne, au lendemain du concile, par quelques professeurs de science respectable, il avait d'abord obtenu les sourires de Bismarck; mais le chancelier vit venir l'échec; de complaisant, son sourire se fit dédaigneux; et l'Église vieille-catholique, dans l'empire d'Allemagne, ne fut plus qu'un *Verein* de dimension moyenne, où communient entre elles, chaque semaine, les veuves et les filles des professeurs d'antan. Les savants, qui ont pu saper des religions, n'ont jamais su en fonder. Mais en Autriche les destinées du vieux-catholicisme furent différentes. M. Nittel, un ancien prêtre[1], conquit à la jeune Église, il y a trente ans, les sympathies de quelques industriels de Warnsdorf; et grâce à ces fabricants, qui donnaient le branle à la conscience de leurs ouvriers comme ils le donnaient à leurs muscles, le vieux-catholicisme, en cette petite ville, devint une grande puissance. Il poussa

1. Sur la personnalité de M. Nittel, on peut consulter la brochure : *Pressprozess gegen die Œsterreichische Volkszeitung, angestrengt von Anton Nittel* (Warnsdorf, Opitz, 1891).

quelques pointes, de-çà de-là, vers le centre de l'Empire, même jusqu'à Vienne; et l'on évaluait à 10.580, à la fin de 1897, le chiffre total de ses adeptes en Autriche[1]. M. Nittel surveillait les impatiences pangermanistes : en 1898, par une brochure assez tapageuse : « *Los von Prag und Los von Rom*, Rompons avec Prague et avec Rome[2] », il se mit à la disposition de M. Schœnerer[3].

Il oubliait que certaines détresses ne se réparent point, même à force de bon vouloir : les vieux-catholiques d'Autriche, tout comme ceux d'Allemagne, manquent de clergé. Il n'y a pas de prêtres, ou presque pas, qui soient nés dans le vieux-catholicisme, qui y aient été élevés[4]. Il

1. Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 59 (Munich, Lehmann, 1901).

2. En même temps que cette brochure, un tract était répandu, intitulé : *Die nationale Bedeutung des Altkatholicismus, ein Wort an die Deutschen von einem Deutschen.*

3. Les collègues de M. Nittel suivirent sans retard son exemple. — Le 6 janvier 1898, à Vienne, à la réunion du *Verein der altkatholischen Fortschrittsfreunde*, M. Wolf, prêtre vieux-catholique, célèbre son église comme une *deutsch-nationale Kirche* (*E. K. O.*, 15 janvier 1898). — A la fin de 1898, à Vienne, un mouvement se produit dans la communauté vieille-catholique : l'« Association des amis vieux-catholiques du progrès » (*Verein altkatholischer Fortschrittsfreunde*) se transforme en « Association des vieux-catholiques allemands » (*Verein deutscher Altkatholiken*), pour la diffusion de la *altkatholische deutsche Volkskirche*, et l'entretien de la grande pensée nationale (*Pflege des nationalen Hochgedankens*). Le *Volksruf*, journal vieux-catholique, fut l'organe de ce nouveau *Verein* (*E. K. O.*, 1er décembre 1898). — Puis en 1902, les vieux-catholiques ont créé à Vienne *la Freie deutsche Volkswacht*, « organe pour la défense des intérêts religieux des Allemands en Autriche. »

4. Voir, à ce sujet, *Freie Deutsche Volkswacht*, 17 avril 1902, p. 5.

accueille, charitablement, d'anciens ministres de l'Église romaine, leur offre un asile pour la nuit qu'ils traversent; mais devenus âmes errantes d'anciens pasteurs d'âmes qu'ils étaient, il n'est pas rare qu'à l'orient de leur nuit ils entrevoient la faculté de théologie protestante de Vienne, et que, désertant à son tour l'hospitalière chapelle de M. Nittel, ils s'en aillent demander à la grande Église évangélique un peu de science, un peu de foi, et quelque sécurité d'existence. Avec de telles recrues, le clergé vieux-catholique est sans cohésion; et s'il avait dû dire des messes allemandes pour tous les Allemands que M. Schœnerer rêvait d'arracher à la messe latine, il eût dû se récuser, faute de célébrants[1].

1. Malgré la communauté de haine contre Rome, et les sympathies très actives qu'ont témoignées naguère à l'endroit du vieux-catholicisme certains publicistes protestants, comme les professeurs Beyschlag et Nippold, une certaine tension de rapports se peut observer parfois entre le vieux-catholicisme et la Réforme. Le *Protestant*, de Berlin, en mai 1900, faisait remarquer que l'origine tchèque de M. Czech, pasteur vieux-catholique à Warnsdorf, était un obstacle à la diffusion du mouvement *Los von Rom*, et que le vieux-catholicisme devait décidément sortir de son attitude louvoyante (*Halbheit*) et déclarer si, oui ou non, il se réjouissait des grands succès du protestantisme (*E. K. O.*, 1er juin 1900). L'*E. K. O.* de Bielitz, en juillet 1900, répliquait, à un article de M. Kutschera sur les progrès du vieux-catholicisme, que le vieux-catholicisme n'avait que des visées bien médiocres, que la plupart de ses prêtres sont tchèques, et qu'à Warnsdorf, on montrait peu d'intelligence pour le mouvement *Los von Rom*. (*E. K. O.*, 15 juillet 1900.) Un essai d'agitation vieille-catholique à Prague, conduit par M. Ischka, ancien prêtre d'origine tchèque, amena le synode vieux-catholique, de septembre 1900, à décider de faire des démarches auprès du gouvernement pour la création d'une communauté tchèque vieille-catholique à Prague ; mais le synode, désireux de maintenir l'idée nationale à la base du grou-

C'est ce qu'on sentait en Autriche ; et sans dédaigner l'initiative empressée de M. Nittel, le pangermanisme saluait plutôt dans la Réforme l'héritière présomptive de Rome. La confession d'Augsbourg avait en Autriche, en 1898, 315.828 adeptes ; la confession helvétique en comptait 120.524[1]. Pleine liberté était reconnue à ces deux Églises, depuis la *Magna Charta* de 1861[2] ; et comme à Vienne les candidats en théologie sont peu nombreux[3], elles étaient autorisées à élire des pasteurs originaires de l'empire

pement religieux, refusa d'admettre que, dans une communauté vieille-catholique, les idiomes et les races pussent être mêlés, si bien qu'à côté de la tentative de Prague, d'autres communautés vieilles-catholiques pouvaient continuer d'affecter un caractère exclusivement germanique (*E. K. O.*, 15 septembre 1900). Malgré ces compromis, l'*E. K. O.* de Bielitz recommença de dénoncer la faiblesse et les inconséquences du vieux catholicisme et l'hostilité que rencontraient en Bohême, de la part des vieux-catholiques, les colporteurs protestants (*E. K. O.*, 1er août 1901).

1. Witz, *Die evangelischen Kirchen Augsb. und Helv. Bekenntnisses*, p. v (Vienne, Stähelin, 1898). — M. Georg Lœsche vient de publier, à la demande de la *Gesellschaft für die Geschichte des Protestantismus in Œsterreich*, une histoire du protestantisme en Autriche (Tubingue, Mohr, 1902).

2. On en trouvera le texte dans la très instructive plaquette de M. le surintendant Witz, *Kaiser Franz-Josef und die evangelische Kirche*, pp. 9-21. Vienne, Manz, 1888. On peut étudier dans le même livre, pp. 46 et suiv., la situation légale de la Faculté de théologie évangélique de Vienne.

3. *E. K. O.*, 15 juin 1899 : les prévisions pour les années 1899-1902 indiquent que l'Université de Vienne fournira à peine dix pasteurs durant cette période ; il faut donc que les pasteurs développent des vocations, et qu'on crée des bourses à l'Université de Halle. Quelques bourses furent en effet fondées à Halle, en 1900, par l'initiative de la *Ligue évangélique* (*E. K. O.*, 1er avril 1900). — En juin 1900, la faculté de théologie de Vienne lança un appel pour avoir des étudiants (*E. K. O.*, 15 juillet 1900).

d'Allemagne (*Reichsdeutsch*) et à les proposer à l'approbation de l'État autrichien. François-Joseph, en accordant aux Églises évangéliques cette haute marque de confiance, n'avait pas pressenti qu'un jour un homme politique en abuserait pour forger une arme contre l'Autriche : M. Schœnerer fut cet homme. Enlever à Rome son droit de maternité sur les consciences allemandes, et transférer ce droit aux Églises évangéliques, c'était contraindre ces Églises, qui manquent de ministres, à faire d'incessants appels aux universités de l'empire voisin ; c'était ouvrir les portes de l'Autriche à un flot toujours renouvelé de prédicants, sujets de la Prusse, du Wurtemberg ou de la Saxe, disciples et messagers d'un certain fanatisme germanique[1] ; et le pangermanisme prussophile de M. Schœnerer trouverait dans cette immigration de pasteurs, auxquels il ménageait une clientèle religieuse, un moyen vraiment efficace de renforcer et de grossir sa propre clientèle politique. Il comptait sur la Réforme, non seulement pour soustraire les âmes à Rome, mais pour les donner à l'Allemagne[2].

1. Le pasteur Friedrich Naumann, *Deutschland und Œsterreich*, p. 33 (imp. de la *Hilfe*, Berlin, 1900), demande aux autorités des églises évangéliques d'Allemagne de favoriser cette émigration.

2. « Finalement, écrit M. Hans Georg Schmidt, *Anfänge der österreichischen Los von Rom Bewegung* (Leipzig, Braun, 1900), p. 16, l'église évangélique devait prendre le pas sur le vieux-catholicisme, car, derrière elle, se tenait la puissante Allemagne évangélique. »

III

Aussi bien le protestantisme allemand n'était-il point en reste d'avances. La Ligue évangélique (*Evangelischer Bund*), qui met en tête de son programme l'action défensive contre le catholicisme, et qui voit généralement dans l'offensive la meilleure des défensives [1], s'intéressait de longue date à la situation de l'Autriche : le public en eut une première preuve au congrès qu'elle tint à Crefeld, au début d'octobre 1897 [2]. Deux mois après, une réunion de pasteurs, à Dresde, concertait trois opuscules de propagande : « Comment la Bohême redevint catholique ; — Le protestantisme et la nation allemande ; — Ce que le peuple allemand doit à la Réforme » [3] ; et ces « tracts, » dès les premiers mois de 1898, furent répandus à profusion dans l'empire d'Autriche.

Ils eurent tant de prise sur quelques cerveaux

1. Sur la *Ligue évangélique*, voir Goyau, *l'Allemagne religieuse : le Protestantisme*, pp. 124, n. 1, et 295, n. 2. (Paris, Perrin, 4e édit., 1902).

2. Sur la communication de M. Schlechtendahl, négociant de Barmen, au Congrès de Crefeld, voir Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 30.

3. Bräunlich, *op. cit.*, pp. 30-31.

qu'un certain dimanche, dans la petite ville bohémienne de Trebnitz, un enthousiaste se mit à les déclamer, à l'issue d'une messe en plein air célébrée pour une fête d'archers, sous les yeux déconcertés des quatre prêtres officiants [1]. Cette façon d'improvisation fit du bruit, et d'aucuns affectèrent de voir un geste à la Polyeucte :

> Je vois, je sais, je crois, je suis désabusé,

dans une gaminerie qui n'avait d'autre but que de mettre en posture plaisante quatre chasubles tchèques [2]. La popularité des petites feuilles de la Ligue évangélique s'en accrut. Ainsi se préparait, dans l'Allemagne protestante, un travail d'attaque contre Rome, qui coïncidait avec les soubresauts de MM. Wolf et Schœnerer ; plusieurs rendez-vous entre pangermanistes d'Autriche et pasteurs allemands attestèrent que la coïncidence n'avait rien de fortuit, et que, par-dessus la pittoresque barrière de la Suisse saxonne, une action commune allait commencer.

On fêtait à Plauen, en Saxe, le 3 septembre 1898, l'anniversaire de Sedan : des hommes politiques d'Autriche accoururent [3] ; ils se rencontrèrent avec

1. Bräunlich. *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 31. — Everling. *Los von Rom*, p. 47 (Munich, Lehmann, 1899).

2. Rapprocher de cette anecdote celle de la « chapelle musicale » de Raspenau, qui, en 1901, à l'occasion de la confirmation donnée par l'évêque de Leitmeritz, s'amuse à exécuter l'hymne de Bismarck.

3. Bräunlich. *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 34.

un pasteur de Thuringe, M. Bräunlich, qui venait d'inaugurer dans une librairie bavaroise une série de brochures sur la décadence de l'influence romaine dans les divers pays[1]. Un « comité pour le mouvement évangélique en Autriche », créé en octobre par la Ligue évangélique, fut le fruit de ce premier entretien[2]. On se revit à Teplitz, le 11 novembre ; et M. Bräunlich, après un regard sur cette Bohême dont la Réforme ferait peut-être une terre allemande, rejoignit la Saxe. Il rapportait « de Chanaan des grappes de grandes espérances[3] », et concluait qu'il fallait, tout de suite, porter de bourgade en bourgade la bonne nouvelle de l'Évangile allemand, telle que Guillaume II son souverain, cet apôtre couronné, l'annonçait, à cette époque même, sur l'auguste terre des Lieux

1. La librairie Lehmann, de Munich, publie parallèlement deux séries de brochures, les unes pour la défense des ambitions pangermanistes sous le titre général : *Der Kampf um das Deutschtum;* les autres au sujet du mouvement *Los von Rom* dans les divers pays. Il est intéressant d'observer que la brochure consacrée au mouvement *Los von Rom* en France a été écrite spécialement pour cette librairie, par M. Eugène Reveillaud, député actuel de la Charente-Inférieure ; et l'on mesurera tout de suite la discourtoisie du pangermanisme dans les rapports internationaux, si l'on observe que la couverture de cette brochure fait appel à l'attention des acheteurs au profit d'une gravure patriotique de l'*Alldeutscher Verband*, intitulée : *La Chevauchée de Guillaume Ier sur le champ de bataille de Sedan*. Le député de Saint-Jean-d'Angély a vraisemblablement éprouvé quelque émouvante surprise en se voyant ainsi condamné, si l'on peut oser dire, à tenir l'étrier de Guillaume Ier.

2. Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 9 (Munich, Lehman, 1900).

3. Kramar, Discours du 27 mai 1902 aux Délégations à Budapest (*Stenographisches Protokoll*, p. 100).

Saints, en inaugurant une Église évangélique[1]. Jérusalem devenait une seconde Wartbourg ; Berlin rendait au Christ un vicaire temporel ; l'heure était solennelle ; on devait agir[2].

Une Pentecôte a besoin d'un cénacle : M. le surintendant Meyer, de Zwickau, président du comité pour l'Église évangélique en Autriche, descendit jusqu'à Eger ; et là, dans une chambre historique où Guillaume Ier, en 1866, se reposa quelques heures des victoires qu'il venait de remporter sur l'Autriche[3], M. Meyer eut avec les pangermanistes autrichiens la conversation décisive. La grande ombre du vainqueur de Sadowa planait sur le colloque : elle recevait l'obédience des sujets de François-Joseph, sous la bénédiction des pasteurs allemands ; et M. le député Eisenkolb se sentait à un tournant de l'histoire du monde. On décidait à Halle, un mois après, que le « comité pour l'Église évangélique » participerait à la réunion du parti radical-allemand, convoquée à Vienne pour le 15 janvier 1899. Entre les ecclésiastiques exotiques

1. Le Conseil suprême de l'Eglise (*Oberkirchenrat*) n'ayant pas envoyé de représentants au pèlerinage de Guillaume II à Jérusalem, l'*E. K. O.*, de Bielitz s'en plaignit vivement (*E. K. O.*, 1er novembre 1898) ; et l'*Evangelischer Schulbote* fit écho à ces plaintes (*E. K. O.*, 15 novembre 1898).

2. Bräunlich, *Die neueste Katholische Bewegung zur Befreiung vom Papsttum*, 5e édit., p. 13 (Munich, Lehmann, 1899).

3. Kramar, Discours cité, p. 100. — La *Wartburg*, 18 avril 1902, p. 25, note que, dans telle ville de Bohême, les services célébrés par l'armée prussienne victorieuse en 1866, furent pour les habitants la première révélation du culte évangélique.

et cette active poignée de parlementaires, l'alliance ne se cachait plus; M. Eisenkolb y mit un sceau en passant lui-même, tout premier, dans l'Église évangélique [1].

Les 800 radicaux d'Autriche qui, le 15 janvier, répondirent à l'appel, entendirent quatre discours [2]. Le premier, prononcé par M Schœnerer, les mit tous d'accord : ils jurèrent, en principe, de déménager de l'Église romaine; d'attendre, pour donner congé, que de 800 ils fussent devenus 10000, et de travailler pour qu'au 1er avril suivant ce chiffre fût atteint. On honorerait ainsi Bismarck, né le 1er avril. M. le député Stein, qui rappelle au Reichsrath, par la crudité de son langage et la verdeur de ses colères, les moins policés des héros homériques, remplaça M. Schœnerer à la tribune; il soutint formellement, au nom de l'intérêt national allemand, que la retraite des 10000 devrait s'orienter vers la Réforme. Un troisième orateur jugea bon de faire connaître le vieux-catholicisme, mais n'insista point. Enfin parla M. Eisenkolb : il révéla qu'en Bohême des motifs religieux et moraux inclinaient les âmes vers la Réforme,

1. *E. K. O.*, 15 janvier 1899.

2. On trouvera le compte rendu de cette réunion dans *E. K. O.*, 1er février 1899, et dans Bräunlich, *Die neueste Katholische Bewegung zur Befreiung vom Papstum*, 5e édit., p. 55. — Une des raisons qui déterminaient M. Schœnerer à souhaiter l'exode en bloc, était que les fonctionnaires auraient beaucoup plus d'énergie pour faire défection s'il s'agissait d'une manifestation d'ensemble, que si on leur demandait des conversions individuelles isolées. Cf. *E. K. O*, 1er décembre 1901.

et l'on attendait un détail sur ces motifs religieux, lorsqu'une cinquième voix s'éleva, celle du commissaire de police, pour dissoudre la réunion entachée d'illégalité. On se sépara en chantant : « Allemagne, Allemagne par-dessus tout »; en quoi l'on eut raison, car dans ce *meeting* l'idée de l'Allemagne avait supplanté celle du Christ[1]. Seul M. Eisenkolb avait compris qu'une agitation religieuse, si factice soit-elle, doit, sous peine d'échec, se réclamer d'une certaine religiosité, et laisser entrevoir quelque cime de morale, voire même un coin de ciel, par delà l'opaque bagarre des intérêts politiques et terrestres[2]; et l'Église évangélique se pouvait réjouir que, parmi l'exode des consciences pangermanistes, il s'en trouvât au moins une qui voulût bien garder l'apparence de songer à Jésus.

1. Cf. un article de l'*E. K. O.* de Bielitz, du 1er janvier 1899 : l'auteur explique que le mouvement s'est produit, parce que les prêtres catholiques romains faisaient cause commune avec les ennemis du peuple allemand, et parce que les Allemands d'Autriche aspirent à une *Nationalkirche*. Mais il y a aussi, continue-t-il, des motifs moraux et religieux (*sittlich-religiös*). Et il conclut que le devoir des protestants d'Autriche est de faire évoluer le mouvement « de la négation vers l'affirmation », et d'ajouter au cri de *Los von Rom !* cet autre cri : *Hinein ins Evangelium !* (*E. K. O.*, 1er janvier 1899). — Vers la même époque, le pasteur Zimmermann, de Vienne, explique qu'en 1898, sur 601 catholiques viennois qui sont passés au protestantisme, 237 ont formellement déclaré que l'hostilité du catholicisme contre les Allemands les avait déterminés à cette démarche (*E. K. O.*, 1er février 1899).

2. Hans Georg Schmidt, *Anfänge der österreichischen Los von Rom Bewegung*, p. 21, marque nettement cette originalité de M. Eisenkolb.

IV

C'était la Bohême surtout qui semblait visée par cette étrange collaboration entre des ecclésiastiques qu'absorbait une idée politique et des hommes politiques dont l'un déjà s'essayait à prêcher : le radicalisme pangermaniste avait, en ce pays, une puissance d'agitation dont les élections témoignaient ; et les nombreuses associations qui relevaient de ce parti réservaient aux pasteurs allemands un point d'appui naturel. Mais à peine le pacte fut-il conclu que les représentants de la Réforme rêvèrent de se faire, dans la Styrie slovène, les fourriers du radicalisme[1], comme les représentants du radicalisme se faisaient, en Bohême, les fourriers de la Réforme. En Styrie, l'idée pangermaniste était vivace : Gratz en était le foyer[2]; mais il lui manquait une organisation

1. « Une chaîne de communautés protestantes sur la ligne frontière des langues, disait à un Allemand de Mahrenberg M. le député Iro, serait le meilleur boulevard contre la pénétration du slavisme. » (Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 137. Mörs, Spaarmann, 1902.)

2. Le mouvement, à Gratz, commença parmi les étudiants. A l'Université de Gratz, le 26 janvier 1899, fut affichée, avec le visa

politique qui l'exprimât. Or les circonstances étaient propices, en 1899, pour secouer l'Allemand de Styrie.

Après avoir, jusqu'en 1848, traité le Slovène en esclave rural, l'Allemand se sentait menacé, toujours de plus proche, par ce peuple jeune dont l'émancipation économique brisait toute entrave ; et l'institution de quelques classes slovènes au gymnase de Cilli marquait pour la race germanique le début d'une inévitable bousculade[1]. Le demi-serf de l'avant-veille, devenu, dans les villes ou dans les « marchés », un ouvrier de la grande industrie ou bien un négociant, recevait conseil et soutien à la *Maison Slovène*, sorte de Palais du Peuple, qui atteste la nue propriété du Slovène sur la terre styrienne et brave l'usufruitier allemand ; il y trouvait caisse d'épargne, coopérative, salle de lecture, renseignements, causeries; il y voyait les *leaders* de la politique slovène. On se passait, de mains en mains, la lettre du jeune homme pauvre, qui donnait tant d'espérances et qui étudiait la peinture, là-bas, à Vienne, pour

du recteur, une invitation d'un pasteur aux étudiants de langue allemande pour une soirée de causerie (*E. K. O.*, 1er mars 1899) ; le 21 juin fut fondée à Gratz, parmi les étudiants, une section académique du *Gustav-Adolf-Verein* (*E. K. O.*, 1er juillet 1899) ; et cette section, en l'été de 1900, comptait 110 membres (*E. K. O.*, 1er août 1900).

1. Voir sur le mouvement Slovène le très intéressant article de M. Joseph Sernec dans la revue viennoise : *Die Wage*, du 27 Août 1899.

donner un art à sa nation ressuscitée. Cette joyeuse nouvelle qu'on colportait, c'était la faillite prochaine d'une maison de commerce allemande, ou l'ouverture imminente d'un établissement métallurgique slovène... On n'aurait plus à verser sa sueur pour le compte des industriels allemands; à s'acoquiner avec ces ouvriers allemands qui profitaient, à Cilli, d'une fête slavophile pour assaillir la maison d'un patriote slovène, M. l'avocat Sernec, et pour s'en aller, ensuite, briser les carreaux de la Maison slovène et de MM. les vicaires slovènes. Car ces Allemands, catholiques, jetaient le gant et jetaient des pierres au vicariat catholique; l'accoutumance religieuse succombait sous la pression du dépit national, et la voix de la conscience abdiquait pour faire place à celle du sang. Le mot « querelles de clocher » prenait ici un réalisme empoignant: le clocher passait pour slovène; les Allemands qui voulaient que la cité fût allemande, se croyaient provoqués par le clocher et ils le provoquaient.

M. Bräunlich, au début de 1899, s'en fut en Styrie pour déchaîner les Allemands contre les clochers. L'âpreté des luttes induisait à certaines grossièretés: on accusait tel curé slovène d'avoir traité les Allemands de chiens et de pourceaux[1].

1. Voir *E. K. O.*, 1er Mai 1899, et dans Bräunlich, *Die oesterreichische Los von Rom Bewegung*, p. 23, certaines allégations contre un vicaire de Saint-Georges en Styrie. — La *Wartburg*, 1902, p. 124, cite un ordre du jour voté par la représentation com-

A Marbourg, à Cilli, à Gratz, M. Bräunlich fut avidement écouté ; mais lorsqu'il proposait une religion nouvelle, étudiants et professeurs lui laissaient entendre que les sciences naturelles leur en tenaient lieu[1] ; et lorsque à la suite d'une causerie sur Bismarck les bonnes volontés se mettaient à ses ordres, il sentait qu'elles n'y étaient déterminées que par des considérations politiques[2]. Sa peine, cependant, n'était point perdue, puisqu'il travaillait, sinon pour Dieu, tout au moins pour le roi de Prusse et pour la race germanique; puisque cette race, s'il en faut croire le lyrisme d'Ernest-Maurice Arndt, est « le sel de la terre chrétienne [3] » ; puisque enfin, par un échange de bons procédés, M. le pasteur Bräunlich faisait en Styrie les affaires du pangermanisme, comme M. le député Eisenkolb, en Bohême, faisait celles du luthéranisme.

munale de Mahrenberg, dans lequel on décide de ne pas assister à la confirmation parce que les Allemands ont été traités de chiens et de porcs par le prêtre de Trofin et parce que le prêtre de Mahrenberg a été hostile à la caisse d'épargne allemande. — Cf. *E. K. O.*, 15 octobre 1898, accusant un prêtre catholique tchèque de Hohenelbe (diocèse de Königgrätz en Bohême), d'avoir qualifié les enfants de « chiens allemands ».

1. Bräunlich, *Die Los von Rom Bewegung in Steiermark*, p. 6. (Munich, Lehmann, 1901).

2. « Le mouvement est exlusivement national, et nullement influencé par des considérations religieuses », écrivait à M. Bräunlich, le 19 septembre 1898, un protestant pangermaniste. (Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 19.)

3. Ce mot de Arndt est tiré d'une lettre qu'il écrivait à Bunsen en 1855 et que cite Meyer, *Die evangelische Bewegung in Oesterzeich*, p. 18. (Leipzig, Braun, 1899.)

V

On s'entendait, entre alliés, pour présenter la Réforme aux Allemands d'Autriche comme la « forme allemande du christianisme[1] », comme le « christophore qui porte et promène l'esprit germanique[2] »; on chantait, d'un même cœur, que la « Germanie entière (*Alldeutschland*) devait prier dans son propre dôme[3] », dans une cathédrale qui fût bien à elle; et les auditeurs concluaient : « Si l'Église de Luther est l'Église nationale des Allemands, tous les Allemands y doivent entrer. » Être protestant, c'était paraître et devenir Allemand. Les attraits de cette apologétique nationaliste risquaient de faire oublier aux pasteurs du pur Évangile le caractère uni-

1. Bräunlich, *Die neueste katholische Bewegung zur Befreiung von Papsttum*, p. 61.

2 Böhmel, *Los von Rom : die oesterreichische Bewegung, eine Episode aus dem Vertheidigungskampfe des Germanenthums wider Rom*, p. 32. (Weimar, Thelemann, 1899.)

3. Everling, *Los von Rom*, p. 20 :

Wir wollen deutsch sein, wollen los von Rom,
Alldeutschland bete in dem eig'nen Dom !

versel du christianisme[1]. Laissant à l'Église romaine la tâche parfois ingrate de faire s'incliner toutes les nations devant la paternité d'un Dieu commun, ils se servaient de la religion qui voulut unir les peuples, pour rendre plus hautes et plus abruptes les barrières qui les séparent[2]. Les consciences allemandes ne se devaient agenouiller que devant un Dieu allemand[3]; ce Dieu, la Réforme le fournissait.

1. Voir à ce sujet les citations de lettres ou de journaux complaisamment recueillies par M. Bräunlich, *Die neueste Katholische Bewegung zur Befreiung vom Papsttum*, 5e édit. p. 51. — Le 8 septembre 1901, à l' *Alldeutscher Volkstag* de Asch, M. Eisenkolb conclut ainsi son discours : « Si nous ne pouvons pas faire des sacrifices pour notre grande, pour notre auguste patrie allemande, nous ne sommes pas dignes de cette patrie. Donc, au fait. *Los von Rom !* » (*Die Los von Rom Rede des Abg. Dr. Anton Eisenkolb*, p. 14. Leipzig, Minde.)

2. Un livre de M. Paul Graue, diacre à l'église de Weimar, intitulé : *Deutsch Evangelisch* (Stuttgart, Frommann, 1894) laissait déjà, il y a bientôt dix ans, entrevoir ces tendances : « Nous avons besoin, disait l'auteur, d'un germanisme devenu chrétien et d'un christianisme devenu allemand... Par opposition au catholicisme, le christianisme de la Réforme a instauré la pensée nationale dans ses droits... Coloris grec, coloris romain, coloris juif : l'Allemand doit-il accepter ce coloris bariolé comme quelque chose d'immuable, ou doit-il plutôt y voir une invitation à s'assurer, comme Allemand, un christianisme de couleur allemande ? » (pp. 70-71.) — Comparer les tracts de la *Ligue évangélique* intitulés : *Luther, der deutsche Patriot, der Mann seines Volkes ; — Protestantismus und deutsches Volkstum*, et un article de M. Meyer (*Wartburg*, 4 avril 1902, p. 3), qui est comme l'article-programme de cette revue nouvelle, et où il est dit que la « nature germanique » (*germanische Art*) est *naturaliter evangelica*.

3. Titta, *Der nationale Kampf an der Trebnitzer Sprachgrenze im Jahre* 1900, p. 16 (Trebnitz, 1901) : « Nous allemands, nous ne pouvons nous incliner que devant notre conscience allemande et notre dieu allemand, mais jamais nous attacher au culte romain, surtout représenté par un Tchèque. »

Mais il est des rapetissements auxquels la physionomie du Christ se prête malaisément; et quoi qu'on fit pour le naturaliser dans un État utopique formé de l'ensemble de l'Allemagne et d'un gros morceau de l'Autriche, on y réussissait assez mal : même avec l'allemand Luther comme prophète, le Christ ne se résigne point à paraître exclusivement allemand. Aussi la nouvelle prédication, soucieuse de caresser une fibre nationale, prêcha Luther plutôt que le Christ : le prophète cacha le dieu, Luther éclipsa son maître. « Je demande, expliquait-il un jour, qu'on veuille bien se taire sur mon nom ; qu'on ne s'appelle point luthériens, mais chrétiens. Je ne suis ni ne veux être le maître de personne; Christ est notre seul maître[1] ». Se rappelaient-ils ces paroles, ceux qui se laissaient entraîner à proposer aux fidèles l'imitation de Luther, le saint du germanisme, l'homme foncièrement allemand (*Kerndeutsch*[2]), plutôt que celle de Jésus-Christ?

Mais un péril plus grave guettait les pasteurs

1. Cité par M. Witz, *Die evangelische Kirche Oesterreichs und die Uebertrittsbewegung*, 2e édit., p. 14. (Erlangen, Junge, 1899.)

2. M. le pasteur Antonius, dans un discours prononcé à Vienne, appelle Luther « un homme *kerndeutsch* de la tête aux pieds » et relève spécialement en lui la simplicité allemande, l'intrépidité allemande et le *Gemüth* allemand. (*Liguori oder Luther*, pp. 9-10). — Cf. *E. K. O.*, 15 mars 1902, conférence à un *Familienabend* sur Luther chrétien et *Kerndeutsch*. — *La Ligue Evangélique* a publié, en 1902, une brochure de M. Kurt Warmuth : *Martin Luther im deutschen Lied* (Leipzig, Braun), qui est comme l'illustration de cette épithète *kerndeutsch*.

d'Allemagne. Des voix s'élevaient, qui proclamaient, à l'unisson des leurs, que le pangermanisme devait avoir son dieu, mais qui demandaient pourquoi ce dieu serait Jésus. Le journal de M. Schœnerer et une revue pédagogique, qui s'intitulait *La Libre École allemande*, ébruitaient cette objection. « L'on s'était passé de la Judée, comme de Rome, pour construire le dôme de la Germanie[1] » ; dès lors, pourquoi témoigner plus d'égards au judaïsme qu'au romanisme et pourquoi imposer à la Germanie redevenue consciente d'elle-même une religion judéo-chrétienne? On voulait, en définitive, une culture vraiment nationale ; on créait même un mot nouveau : *völkisch* — que l'on dérivait de *volk*, peuple — pour traduire ce désir[2]. On voulait être *völkisch*, et *völkisch* en tout, en chronologie, en histoire, en morale, en pédagogie, en religion, en liturgie. Or, cette chronologie, qu'adoptaient les journaux pangermanistes, répudiait l'ère chrétienne, et prenait pour point de départ la bataille de Noreia, fort disputée, cent treize ans avant le Christ, entre

1. *Odin*, 1899, n° 36, p. 9.

2. Le philosophe Otto Willmann, professeur à l'Université de Prague, a publié une très pénétrante critique de cette mode *völkisch*, sous le titre *Christliches Volkstum als Grundlage der Jugendbildung*. (Kempten, Kösel, 1900). — Voir aussi son discours à l'assemblée du *Katholischer Schulverein* du 16 avril 1899 (*XIII*ter *Jahresbericht des Schulvereins*, p. 24). — Il y a des pangermanistes aussi, pour critiquer le néologisme *völkisch ;* voir Karl Walcker, *Oesterreichs evangelische Bewegung und sein Staatsinteresse*, p. 31.

Teutons et Romains : les radicaux allemands vivent en l'an 2015 lorsque les nôtres vivent en l'an 110 de la République ; ceux-là se vieillissent, ceux-ci se rajeunissent ; ce contraste ne prête-t-il pas à réflexion ? L'histoire *völkisch* enseignait, textuellement, que le jour où saint Boniface avait abattu les chênes sacrés était un jour de deuil pour la Germanie[1] ; la morale *völkisch* professait que l'antique wotanisme, qui commandait de rendre les soufflets reçus, était supérieur au « Judéo-christianisme », qui démoralisait l'homme en lui conseillant de tendre l'autre joue[2] ; la pédagogie *völkisch* vantait dans l' « éducation nationale », qui prendrait comme prototypes les vieux héros germains, une éducation d'autant plus opportune qu'elle serait vraiment conforme à l'état de nature[3] ; la religion *völkisch* préférait l'adoration de Wotan, le dieu indigène, à celle du Christ, un intrus ; la liturgie *völkisch*, enfin, ressuscitait les pieux usages des antiques forêts, en rétablissant, aux solstices, les holocaustes au soleil, sur

1. *Freie Deutsche Schule*, n° 2, 1898.
2. *Freie Deutsche Schule*, n° 3, 1898.
3. *Freie Deutsche Schule*, n° 10, 1900. « L'éducation *völkisch*, dit M. Netopil en 1898 à la septième assemblée générale du *Deutsch-Oesterreichischer Lehrerbund*, a rompu avec cette illusion, de faire de l'humanité un grand troupeau, comme y aspire, sans y être encore parvenue, l'éducation ecclésiastique romaine. L'éducation *völkisch* conduit bien plutôt à la formation morale, parce que rien d'étranger ne doit être greffé sur l'âme de l'écolier, parce qu'en un mot il doit rester naturel. » (*Freie Deutsche Schule*, n°s 17 et 18, 1898.)

les cimes des montagnes[1]. Certains maîtres d'école[2], épris d'archaïsme en fait de génuflexions et de sacrifices, étaient des wotanistes dévots et, dans un appel à leurs collègues, dénonçaient les pasteurs protestants comme les émissaires du vieil « esprit juif biblique[3] », avec lequel il en fallait finir, non moins qu'avec Rome.

« Les Allemands sont-ils des Juifs, écrivait-on de Gratz à M. le député Iro, pour que des versets de la Bible puissent échauffer leur religiosité[4] ? » S'il est vrai d'ailleurs, — et M. Schœnerer l'attestait, — que les Germains fussent plus que des hommes[5], le Dieu du Pentateuque, en faisant élection d'un autre peuple, avait manqué de res-

1. *Freie deutsche Schule*, n° 3, 1897.

2. Un groupe de 50 instituteurs, dont 45 viennois, qui s'intitule la *Tafelrunde deutscher Lehrer*, a pour unique membre d'honneur M. Schoenerer. (*Freie deutsche Schule*, n° 1, 1901.) Le même journal (n° 14, 1900) fait le récit de la part prise par ce groupe de maîtres d'école, la nuit, à une fête solsticiale, où ils entonnent le chant de Bismarck et la *Garde au Rhin*. — Sur le concours prêté par beaucoup d'instituteurs, en Autriche, à la propagande pangermaniste, et sur l'action spéciale du *Wiener deutsche Schulverein* et de *l'Allgemeine deutsche Schulverein*, voir Guntram Schultheiss. *Deutschnationales Vereinswesen*, pp. 34 et suiv. (Munich, Lehmann, 1897).

3. *Freie deutsche Schule*, n° 2, 1898. L'*E. K. O.*, 15 mai 1902, constate, non sans tristesse, que la revue de M. Schoenerer appelle la Bible un livre de juifs, *Judenbuch*.

4. *Unverfälschte Deutsche Worte*, 1899, n° 2, p. 12. — La revue de M. Schoenerer attaque une association pour cette seule raison que « le christianisme biblique » est à la base. (*Freie Deutsche Schule*, 15 juillet 1897.)

5. Discours de M. Schoenerer à Graz, le 4 mars 1900. — « Tout enfant doit avoir la conscience que, comme enfant allemand, il a un sang plus noble que tout Welche distingué ou que tout Slave

pect aux Germains. La *Libre École Allemande* interprétait ce privilège d'Israël comme une « déclaration de guerre immédiate » lancée par Dieu à la Germanie[1]. L'heure des représailles avait sonné. Et des feuilles nouvelles se fondaient, l'*Odin* à Munich, le *Scherer* à Innsprück, usant de tous moyens, vers, prose, caricatures, cartes postales, pour engager le peuple allemand à rendre ses devoirs au soleil, et à replanter les arbres du *Julfest*, sous lesquels jadis se réunissaient les ancêtres[2].

Les pasteurs venus d'Allemagne pour prêcher une foi nationale allemande trouvaient en face d'eux des âmes plus « nationales » encore que les leurs. « Lorsque nous parlons de foi nationale allemande, leur signifiait-on, nous ne désignons jamais cette foi chrétienne que la violence imposa au peuple allemand, mais la religion germanique indigène[3]. » Réponse déconcertante, et malheureusement irréfutable : de quelques couleurs

distingué. » C'est dans la revue pédagogique *Freie deutsche Schule*, n° 2, 1900 — organe pangermaniste — que nous cueillons cette déclaration.

1. *Freie Deutsche Schule*, n° 2, 1900. Cf. *Freie Deutsche Schule*, 15 octobre 1897 : « La *Bible enfin expliquée*, de Voltaire, est trop peu appréciée et peu lue. »

2. Cf. *Freie Deutsche Schule*, n° 15, 1897 ; — n° 24, 1898. — L'*E. K. O.*, de Bielitz, rendait compte, parfois, des fêtes solsticiales. (*E. K. O.*, 15 juillet 1899.)

3. *Freie deutsche Schule*, n° 17, 1898. On publiait même une sorte de cathéchisme et d'éthique de cette religion germanique indigène, sous une couverture flamboyante, et sous le titre : *Der Unbesiegbare* (L'invincible), par Guido List. (Vienne, Vetter, 1898.)

nationales, — nouveau manteau de dérision, — que le pangermanisme affublât le Christ, les pasteurs ne pouvaient nier que Wotan fût plus germanique encore. Piqués d'ailleurs par l'exemple des vieux-catholiques, qui bravement fondaient une revue *deutschvölkisch*[1], ils ne se montrèrent point intransigeants. On entendit l'un d'entre eux déclarer qu'il n'avait pas d'objection contre les fêtes solsticiales qui rappelaient les robustes et pieux ancêtres, et ajouter, avec une discrétion de bon ton, que Noël avait aussi son charme[2]; un autre affirmait qu'il ne désespérait point des âmes encore inexpérimentées qui alternaient dans leurs épanchements les noms de Dieu et de Wotan, d'Odin et de Jésus[3]. Les feuilles radicales reconnaissaient galamment ces concessions éclectiques. « Le cri de *Los von Rom*, lisait-on dans l'une d'entre elles, ne peut, provisoirement, que nous conduire dans le camp du protestantisme[4]. » Dans le numéro suivant, à moins que ce ne fût dans le même,

1. Le *Volksruf*, journal vieux-catholique de Vienne, fut suspendu par ordre du pouvoir, en juin 1899, parce qu'il avait pris comme sous-titre : *Deutsch-völkisches Blatt für die Los von Rom Bewegung*. (*E. K. O.*. 1er juillet 1899.)

2. Wegener. *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 154.

3. Hans Georg Schmidt, *Anfänge der österreichischen Los von Rom Bewegung*, p. 10.

4. *Freie Deutsche Schule*, n° 12, 1898. — Cf. *id.*, n° 20, 1898. — Un publiciste catholique, M. Franz Stauracz, a beaucoup insisté sur les rapports entre le mouvement *Los von Rom* et le wotanisme, en deux brochures intitulées : *Völkische Erziehung*, et : *Los Von Rom, wahrheitsgetreue Schilderung der österreichischen Verhältnisse*, 2e édit. (Hamm, Breer, 1901.)

l'éloge du paganisme revenait. Le protestantisme était du moins accepté, par tous à peu près, comme l'hôtellerie provisoire, où les uns, après expérience, établiraient leur demeure, où les autres achèveraient de se débarrasser de la rouille romaine et se feraient purs, et virils, et vraiment allemands, pour devenir ensuite de dignes fidèles de Wotan[1].

1. Cf. *Deutsche Wacht*, de Cilli, 2 octobre 1898 : « Nous ne voulons nullement nous porter garants du protestantisme biblique orthodoxe, que nous combattons aussi formellement que la prêtraille romaine, puisqu'il est, comme elle, international et enjuivé, mais nous protégerons toujours la pure foi luthérienne, parce que, tant que nous n'avons pas une église nationale allemande, la foi luthérienne en tient lieu, et que certainement aux frontières linguistiques elle est un appui considérable pour l'antique germanisme. » (Cité dans *E. K. O.*, 1er décembre 1898.) L'*E. K. O.*, de Bielitz, en reproduisant ce manifeste, y relève, pour les excuser, certaines confusions, et maintient que seul le protestantisme peut devenir une église nationale allemande, mais qu'il désire devenir, aussi, la religion nationale des autres peuples.

VI

Des âmes fières s'épanouissent dans l'Église évangélique d'Autriche, auxquelles il sembla que cette Église risquait de s'avilir. Consacrant un temple à Vienne, le 2 décembre 1898, M. le pasteur Johanny déclarait :

L'Église évangélique n'a point de sympathies pour ces initiatives qui, sous la devise *Los von Rom*, propagent la conversion au protestantisme comme une démonstration politique. Protester solennellement contre tout abus de notre chère confession religieuse pour un but déloyal et antipatriotique, c'est notre devoir de chrétiens, eu égard à l'intégrité de notre Église, sans parler de nos devoirs civiques à l'endroit de l'État et de l'Empereur[1].

On ne pouvait mieux dire, dès le début; et jamais depuis lors on n'a mieux dit. M. Johanny n'admettait point, comme bientôt il l'expliqua plus amplement en une brochure, que l'Église évangélique se mît à la remorque de M. Schœnerer, qui,

1. *E. K. O.*, 15 décembre 1898.

« dépourvu de tout patriotisme, ne s'occupe que de soutenir la politique nationale des Hohenzollern[1] » ; qu'on adhérât à une Église « indépendante de Rome » (*Romfrei*) comme à « une société de tir ou de chant[2] » ; qu'on préférât la Réforme au vieux-catholicisme à cause des avantages pangermanistes » (*alldeutsche Vortheile*) qu'elle semblait promettre[3]; que par là même on fît offense aux 140.000 Tchèques et aux 70.000 Polonais qui étaient de fort bons protestants[4]; et que par delà les vitraux des nouveaux temples, on laissât apparaître à l'arrière-plan le vieil Olympe scandinave. La presse allemande réfuta M. Johanny en le qualifiant de « Judas protestant[5] ».

Quelques semaines s'écoulèrent, et la philosophie religieuse qui dirigeait les propagandistes du *Los von Rom* fut soumise à une critique très pénétrante par M. le surintendant Witz-Oberlin[6]. Lorsqu'on lit sa brochure après s'être plongé dans les publications religieuses du pangermanisme protestant, l'on reprend vraiment contact avec le christia-

1. *Die Los von Rom-Bewegung*, von Pfarrer Dr Johanny. Separat Abdruck aus der *Wiener Allgemeinen Zeitung*. Vienne 1899, p. 4.
2. *Op. cit.*, p. 3.
3. *Op. cit.*, p. 5.
4. *Op. cit.*, p. 6.
5. Article de la *Tägliche Rundschau*, cité dans Everling, *Los von Rom*, p. 31. — L'*E. K. O.*, de Bielitz, dirigea un article très vif contre cette brochure de M. Johanny. (*E. K. O.*, 1er mai 1899.)
6. *Die evangelische Kirche Oesterreichs und die Uebertrittsbewegung*, von einem evangelischen Pfarrer Oesterreichs, 2e édit. Erlangen, Junge, 1899.

nisme[1]. Ni la conception d'un dieu national, ni la canonisation chauviniste de Luther, ni ce « pharisaïsme » germanique qui prête à la race allemande un christianisme d'élite, ne trouvent grâce devant M. Witz. Pour lui, le dieu national n'est qu'une idole, et la maxime : « Un seul empire, un seul peuple, une seule foi », a le tort de rappeler une antique devise, meurtrière des âmes : *Cujus regio, ejus religio.* Est-ce parce qu'Allemand, qu'on doit être fatalement protestant? La résonance de la foi n'est-elle rien, la consonance du nom est-elle tout? Ce protestant-né que serait l'Allemand doit-il, à son gré, entrer dans l'Église évangélique sans même avoir à dire : « Je crois? » M. Witz s'inquiétait de ces dépravations de l'idée chrétienne et de l'idée d'Église[2].

A Teplitz, à Eger, à Brunn, d'autres pasteurs s'inquiétaient comme lui[3] : l'attitude de M. Krack,

1. Les rédacteurs de l'*E. K. O.*, de Bielitz, ne furent pas convaincus par les sages propos de M. Witz, tel celui qui, sous la signature R. W., tout en déplorant la tendance antichrétienne de certaines feuilles *völkisch*, écrivait en décembre 1900 : « Ce qui ne peut faire question, c'est que le caractère national allemand a des affinités intimes particulièrement développées avec les traits de caractère que nous observons et que nous admirons dans la personne de Jésus. » (*E. K. O.*, 1er décembre 1900.)

2. L'*E. K. O.*, de Bielitz, publia le 15 juin 1899, une critique très vive de l'article de M. Witz.

3. Sur l'attitude du surintendant d'Eger, voir Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom-Bewegung in Böhmen*, p. 11 ; et sur celle du *presbyterium* de Teplitz, id., *op. cit.*, pp. 26-27. — Le *Neue Sächsische Kirchenblatt* prétend, en mars 1899, que le surintendant d'Eger a lui-même dénoncé à la police une réunion confidentielle pangermaniste, et l'o se plaint que la commu-

de Teplitz, ouvertement hostile à M. Eisenkolb, fut très remarquée[1]. L'émoi fut d'autant plus grand, parmi les agitateurs venus d'Allemagne, que le conseil suprême de l'Église (*Oberkirchenrat*) semblait, lui aussi, se prononcer contre eux. En février 1899, il émit une circulaire où l'on lisait : « De récents renseignements laissent voir, sans nul doute, que les initiatives qui visent à une sortie en masse de l'Église catholique ne reposent pas sur une conviction religieuse. » La circulaire se poursuivait en invitant les pasteurs à examiner avec soin toute annonce de conversion, à éconduire tout nouveau venu qui ne leur serait point amené par un motif de foi, et à se rendre compte, enfin, si ces fidèles improvisés connaissaient suffisamment la doctrine de l'Église évangélique[2]. Un second message était expédié, en avril, pour rappeler aux pasteurs l'esprit de leur vocation : le Conseil suprême leur défendait de prendre part, comme manifestants, à des *meetings* politiques[3].

nauté de Teplitz mette fort peu de zèle pour multiplier les postes d'évangélisation. (*E. K. O.*, 1er avril 1899.) — L'*Aussig-Karbitz-Volkszeitung*, en mai 1899, se plaint que le *presbyterium* de Teplitz ait refusé de signer la déclaration en faveur du mouvement *Los von Rom* (*E. K. O.*, 1er juin 1899; cf. *E. K. O.*, 1er mai 1900. Le 5 avril 1899, à Brünn, les surintendants de confession helvétique « déclarent solennellement n'avoir aucune attache avec le *Los von Rom*, et repousser tout chauvinisme politique, allemand ou tchèque, sur le terrain religieux. » (*E. K. O.*, 15 avril 1899.)

1. *E. K. O.*, 1er décembre 1901.
2. *E. K. O.*, 15 février 1899.
3. Ce second message, daté du 17 avril, visait surtout l'attitude de M. le pasteur Antonius au *Volkstag* allemand. (*E. K. O.*, 15 mai 1899).

La guerre était ainsi déchaînée dans l'Église évangélique d'Autriche. Le journal de M. Wolf s'irrita : lorsqu'on se convertit par intérêt, disait-il en substance, l'Église est accueillante ; se fermerait-elle, d'aventure, parce qu'on se convertit par patriotisme[1] ? M. le pasteur Antonius, de Vienne, rassura M. Wolf en le recevant solennellement comme fidèle[2] ; les députés Kittel et Iro furent l'objet d'une courtoisie semblable. Le presbytère viennois se divisa contre lui-même : M. le pasteur Zimmermann, voisin d'étage de M. Johanny, fit infliger à son confrère et au Conseil suprême un blâme rigoureux par l' « Association des coreligionnaires évangéliques[3] ». Puis une déclaration collective circula dans l'Empire, souscrite dès le 1er mai par soixante-quinze pasteurs et qui bientôt eut près de cent signatures : cette déclaration était un hommage au mouvement *Los von Rom*[4]. Enfin la *Gazette évangélique* de Bielitz partit en campagne et réclama qu'on créât un Comité pour

1. *Ostdeutsche Rundschau*, 2 février 1899.
2. *E. K. O.*, 15 avril 1899.
3. *E. K. O.*, 1er avril 1899, compte rendu de la réunion tenue à Vienne, le 23 mars, par le *Verein evangelischer Glaubensgenossen*.
4. *E. K. O.*, 1er mai 1899 : — Bräunlich. *Die Œsterreichische Los von Rom Bewegung*. pp. 61-62. — Dès le 1er janvier de cette année-là, le même journal mentionne une protestation de quinze pasteurs d'Autriche et de tous les auditeurs allemands de la Faculté de théologie protestante de Vienne contre le pasteur Johanny. — *E. K. O.*, 15 juin 1899 : à la fin de mai, la déclaration a quatre-vingt-seize signatures.

protéger la propagande évangélique, puisque le Conseil suprême manquait à ce devoir[1].

M. Johanny pouvait parler, M. Witz écrire, le Conseil suprême délibérer : les agitateurs passaient outre. A quoi bon s'inquiéter, demandaient-ils, de la pureté « chimique » d'un mouvement religieux[2], et les premiers réformateurs firent-ils ainsi les dégoûtés? Des circonstances politiques n'aidèrent-elles point à leurs succès[3]? Ce sont là des aspects de l'histoire du XVI[e] siècle, qui d'ordinaire ne sont mis en relief que par les apologistes catholiques; et voilà que les propagandistes du *Los von Rom* les étalaient et les éclairaient. On reprochait au courant qu'ils déchaînaient les innombrables scories qu'il contenait; ils se justifiaient en ramassant les scories du luthéranisme primitif, et en les montrant. Pareil-

1. *E. K. O.*, 1[er] mai 1899. — Cf. *E. K. O.*, 1[er] novembre 1899, un article violent contre l'inaction du Conseil suprême dans le procès fait à Bozen contre le vicaire protestant Lumnitzer ; — *E. K. O.*, 1[er] avril 1901, certaines remarques sur la négligence du Conseil suprême à publier la statistique des conversions. — L'*Allgemeine evangelische lutherische Kirchenzeitung* du 4 août 1899, expliquait que d'une part, il fallait tenir compte à l'*Oberkirchenrat* des difficultés que rencontre en Autriche l'Eglise évangélique, mais que d'autre part, l'*Oberkirchenrat* se devait aussi souvenir qu'il n'est pas seulement « royal et impérial », mais aussi « évangélique. » *E. K. O.*, 1[er] septembre 1899).

2. Heyck, *Los von Rom in Œsterreich*, p. 6 (Leipzig, Braun).

3. L'*E. K. O.*, 15 février 1899, dans un article de riposte au Conseil suprême, cite un article du professeur Beyschlag, observant qu'au XVI[e] siècle, il y a eu, dans l'établissement de la Réforme, beaucoup de motifs politiques. — Cf. Naumann, *Deutschland und Œsterreich*, p. 30.

lement, pour s'armer de complaisance à l'endroit des aventures intimes qui procureront plus tard à M. Wolf la plus turbulente des célébrités, ils eussent pu exposer aux regards les fâcheuses condescendances de Luther à l'endroit d'un landgrave bigame. Mais c'est un singulier moyen de propager une Église que d'en ternir soi-même l'honneur ; et l'on comprend que MM. Witz et Johanny n'aient été ni convaincus ni consolés. Quant à leur prétention de demander aux nouveaux venus quelques bribes de profession de foi, elle se heurtait à l'esprit général du protestantisme allemand contemporain[1] : un symbole, c'est bon pour des « Romains » ; et la théologie ritschlienne a depuis longtemps supprimé cette formalité.

Libre à des Romains, enfin, d'attacher quelque prix à une autorité suprême disciplinaire : l'Église évangélique d'Autriche n'avait point à s'en soucier. Ce qu'on rêvait, au contraire, dans l'intimité des pangermanistes, c'était que cette Église sortît de son cadre autrichien ; que les Allemands, si peut-être ils étaient forcés d'accueillir à titre d'hôtes des coreligionnaires d'une autre langue, y demeurassent du moins les maîtres (*Hausrecht*)[2] ;

1. L'*E. K. O.*, 15 février 1899, reproche à la circulaire du Conseil suprême de tant insister sur les *Glaubenslehren*.

2. Le mot est de M. Eisenkolb en 1899. Voici tout le passage : « Certainement, notre foi évangélique n'est pas ce qu'on appelle une religion *deutsch-völkisch ;* elle a été destinée par le Christ à tous les peuples de la terre ; mais elle a trouvé dans le peuple

qu'elle se rapprochât de plus en plus des Églises évangéliques d'Allemagne, de ces Églises que bientôt Guillaume II, dans son discours de Gotha[1], devait convier à une sorte d'unité centralisée; et qu'ainsi l'Église d'Autriche fût prête, le jour venu, à se fondre dans une immense Église nationale, une puisque l'Allemagne est une, sainte puisque Luther est saint, Église qui serait peut-être l'ouvrière, la messagère et l'incarnation spirituelle d'une plus vaste unité allemande[2]. Si l'aspiration rêveuse vers une « plus grande Allemagne » n'était que le reflet d'un dessein providentiel; si Dieu voulait que tôt ou tard l'Autriche allemande émigrât sous le sceptre mi-pontifical,

allemand sa plus pure frappe. Nous fonderons des communautés allemandes où nous donnerons volontiers la plus large hospitalité aux coreligionnaires d'autres langues, mais où nous garderons délibérément le *Hausrecht* (cité dans Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 30).

1. L'*E. K. O*. de Bielitz, salua avec éloges le discours de Gotha (*E. K.* O., 15 janvier 1902).

2. Il n'est peut-être pas d'expression plus curieuse de ces rêves pangermanistes, qu'une certaine lettre écrite en 1866, de Gratz, par le poète Robert Hamerling : « Que nous devions actuellement, nous, Allemands d'Autriche, être séparés de l'Allemagne, c'est sans doute un grand mal ; mais si la séparation de l'Autriche de la Confédération rend possible au reste de l'Allemagne de se consolider, nous pouvons patriotiquement nous consoler d'une mesure qui, en tout cas, n'est que provisoire. A l'Allemagne consolidée, les provinces allemandes d'Autriche voudront certainement s'attacher de nouveau ; la volonté du peuple sera décisive, surtout si un jour un Parlement allemand est rassemblé, et si la nation même prend ses affaires en main. Le principal, c'est que le mouvement allemand soit en branle : les stipulations des diplomates n'ont qu'une importance provisoire ». Cette lettre est publiée dans la *Freie deutsche Schule*, n° 4, 1901.

mi-impérial, d'un Hohenzollern, ne fallait-il point que tout d'abord elle fût protestante? Sinon, l'équilibre confessionnel du Reichstag serait bouleversé[1] : une Autriche catholique fortifierait le parti du centre ; une Autriche protestante fortifierait l'Empire évangélique. « Mon suprême désir, avait dit un jour Guillaume II, tend à écarter les barrières qui séparent les unes des autres les fractions du peuple allemand[2]. » M. Bräunlich rappelait ce mot, dans une réunion à Berlin ; et puis, avec une pétulance que l'orateur impérial eût peut-être jugée prématurée[3], il se précipitait en Autriche pour écarter une au moins de ces barrières, la barrière religieuse. La mission n'était-elle pas assez sérieuse, assez noble, assez historique, pour qu'on ne l'encombrât point, comme l'eussent voulu M. Witz et M. Johanny, de certains scrupules chrétiens?

1. Voir, sur ce péril, Friedrich Naumann, *Deutschland und Œsterreich*, p. 5 (impr. de la *Hilfe*, Berlin, 1900).

2. Chéradame, *l'Europe et la question d'Autriche au seuil du XX siècle*, p. 259.

3. Il est curieux qu'en son premier numéro, la *Wartburg*, organe du mouvement *Los von Rom*, oppose aux condescendances diplomatiques du gouvernement de Berlin pour le Vatican, le réveil de la conscience protestante et germanique en Autriche (*Wartburg*, 4 avril 1902).

VII

Il y a des travaux dont on recule le succès en voulant le brusquer : telle la besogne pour laquelle s'entr'aidaient la *Ligue évangélique* et le parti radical. Elle fut compromise dès le début par l'exubérante impatience de M. Schœnerer : le 1er avril 1899 arriva et les dix mille signatures escomptées étaient en retard. On sut en juillet que les statistiques du Conseil suprême accusaient 3.474 conversions à l'Église évangélique; même en joignant ce chiffre au total des engagements personnellement recueillis par M. Schœnerer, on était loin du dixième mille. La manifestation souhaitée avait échoué[1]. M. Schœnerer fit tranquillement son entrée dans l'Église évangélique, au cours de 1900[2], et projeta pour 1901 une exhibition nouvelle. Son groupe, par suite d'élections récentes, comptait au Parlement 21 membres[3];

1. Dès le 16 mai 1899, le journal de M. Schœnerer annonça que pour « éviter l'apparence d'une démonstration », le dessein primitif d'une sortie en masse était abandonnée (*E. K. O.*, 1er juin 1899).

2. *E. K. O.*, 1er février 1900.

3. *E. K. O.*, 1er février 1901. — D'après le même journal,

un certain nombre vivaient encore sous le joug romain. M. Schœnerer voulut qu'en bloc ils se fissent protestants; sinon, ils ne seraient plus membres effectifs du groupe[1]. L'Église évangélique devenait ainsi l'antichambre d'un parti : le baptême qu'elle conférait, et qui, quatre siècles durant, avait fait le chrétien, ferait désormais le député pangermaniste. Mais avant qu'elle eût eu le temps ou la hardiesse de protester, les députés visés protestèrent : réunis à Bodenbach, le 27 janvier 1901, ils expliquèrent que les questions de conscience et celles de politique n'avaient rien de commun[2]. Deux d'entre eux, qui dirigeaient des écoles peuplées de petits catholiques, et qui, d'après la loi, eussent dû renoncer à la direction de ces écoles s'ils avaient appartenu à une autre confession que la majorité de leurs élèves, avaient des raisons personnelles pour taxer M. Schœnerer d'importun. Il abdiqua sa prétention, cacha son mécompte et, s'attristant toujours davantage du « ferment d'infection que le judaïsme chrétien avait déposé dans la pensée germanique[3] », il se

quatorze seulement sont passés au protestantisme. (*E. K. O.*, 1er octobre 1901).

1. On lisait en 1900, dans la *Revue* de M. Schœnerer : « L'intelligence qu'on a pour le *Los von Rom* est la mesure de la décision avec laquelle on pratique une politique *völkisch*. Un représentant du peuple qui ne voit pas que notre peuple ne peut être *völkisch* que s'il sort des chaînes romaines, n'est pas un député national allemand (*Unverfälschte Deutsche Worte*, 1900, n° 15).

2. *E. K. O.*, 15 février 1901.

3. *Unverfälschte Deutsche Worte*, 16 Scheiding 1901.

désintéressa peu à peu des questions d'Église. La *Ligue évangélique* ne le regretta point[1] : elle se pouvait passer de lui.

Pendant que M. Schœnerer guettait la mobilisation des âmes et que le Conseil suprême élevait la voix contre cette parade, la *Ligue évangélique* inondait l'Autriche de ses brochures. On calculait, en mars 1899, que déjà 1.642.000 opuscules avaient passé la frontière[2]. Il y en avait de tout ordre : quelques-uns, dont on n'abusait point, étaient destinés aux âmes pieuses; il en était d'historiques, qui rendaient hommage à l'Église évangélique d'Autriche comme à une Église de martyrs, et qui redisaient les procédés violents par lesquels les anciens Habsbourg, les dragons de Liechtenstein, l'évêché de Salzbourg, avaient refoulé la Réforme[3]; il en était de politiques,

1. M. Everling finit par écrire : « On trouva que le caractère de démonstration qu'avait l'initiative de ce chef politique ne convenait pas pour la gravité de la chose. » (Everling, *Los von Rom?* p. 7).

2. Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 32.

3. Gerhard Planitz, *Los von Rom in der früheren Geschichte der Kirche in Böhmen*. Leipzig, Braun, 1900. — Gustav Fischer, *Wie Eger wieder Katholisch wurde*. Eger, Adler, 1902; et les multiples feuilles volantes de l'*Evangelischer Bund : Wie Böhmen wieder Katholisch wurde; — Evangelische Glaubenszeugnisse aus Böhmens Vergangenheit ; — Wie wurde Saaz Katholisch gemacht ; — Wie wurde Salzburg Katholisch gemacht ; — Ein düsteres Blatt aus der österreichischen Geschichte*. — « Eglise de martyrs », on trouve le mot dans la brochure de M. Fey, *Die evangelische Bewegung in Oesterreich*, p. 3. (Leipzig, Braun, 1899.) — Des réimpressions aussi servaient à la propagande : telle la réimpression, par M. Pank (Leipzig, Breitkopf, 1900), de l'« écrit de consola-

qui expliquaient que le germanisme n'eut pas de meilleur appui que la Prusse protestante, pas de colons plus fidèles que les protestants allemands de la Transylvanie, et, tout au contraire, qu'il avait plutôt été desservi par les dynasties catholiques de l'Allemagne, et desservi par les catholiques allemands de Hongrie, qui s'étaient laissé magyariser [1]. Une brochure fort délicate et presque obscène, qui était, par un jugement du tribunal de Nuremberg, interdite en Allemagne [2], fut répandue en Autriche à 250.000 exemplaires [3] :

tion (*Trotschrift*), adressé par Melanchthon, en 1555, aux pasteurs protestants tracassés en Bohême, et la réimpression par M. Steinecke de la pétition adressée par les Bohémiens, en 1735, au *Corpus Evangelicorum* réuni à Ratisbonne, pour intéresser leurs coreligionnaires aux persécutions dont ils étaient l'objet (Leipzig, Braun, 1897). — « La contre-réforme catholique, écrit le pasteur Friedrich Naumann, fut le tombeau de l'esprit allemand sur le Danube » (*Deutschland und Œsterreich*, p. 15).

1. M. Fey, *Die Evangelische Bewegung in Œsterreich*, Leipzig, Braun, 1899, p. 10, explique que les catholiques allemands de la Hongrie ont presque tous perdu leur esprit germanique, et que les protestants allemands de la Transylvanie l'ont conservé. — Cf. Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 38, cette lettre d'un correspondant : « La Prusse protestante a levé le drapeau du germanisme. C'est la Saxe, avec sa famille princière catholique, qui s'est tenue le plus longtemps près de Napoléon. C'est la Bavière catholique qui a le plus longtemps hésité à accepter l'unité allemande ».

2. *Auszüge aus der Moraltheologie des heiligen A. von Liguori*, Stettin, Grassmann, 1899. — Cettre brochure a donné lieu à de nombreuses réfutations, parmi lesquelles il faut citer celle du prince Max de Saxe (Nurenberg, Koch, 1901) et du prélat Keller (Wiesbaden, Quirl, 1901). — C'est cette brochure qui fut exploitée par les radicaux pangermanistes dans la grande séance du Parlement du 23 février 1900, dite *Liguorisitzung*.

3. Eberle, *Die gegenwärtige Los von Rom Bewegung*, p. 23 (Feldkirch, Unterberger, 1902).

elle traitait de la confession, et M. Bräunlich y renvoyait volontiers[1]. On avait, enfin, une petite *raccolta segreta* d'opuscules séditieux, qui traversaient la frontière à la dérobée, en se donnant comme des ballots d'étoffe[2]; et la chambrette de l'un des propagandistes, quelques mois durant, fut toute remplie de ces petits écrits[3], qui s'intitulaient : « Les fautes des Habsbourg contre l'Autriche, » ou bien : « L'écroulement et la reconstruction de l'Autriche, » et dont la contrebande, chaque semaine, introduisait 1.600 exemplaires.[4] Les agents de l'alliance pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) s'en faisaient les colporteurs[5]; cafés et clubs allemands en couvraient leurs tables.

Que là-dessus quelque incident survînt : l'un de ces incidents autour desquels se concentrent, pendant des journées entières, les passions d'une petite ville; qu'on prêchât en tchèque, un dimanche, à l'heure où l'on avait coutume de prêcher

1. Bräunlich, *Die österreichische Los von Rom Bewegung*, p. 51 ; — *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 15.

2. Dès le 17 avril 1899, la douane dut donner des ordres sévères pour la surveillance de ces ballots (*E. K. O.*, 1er mai 1899).

3. Hans Georg Schmidt, *Anfänge der österreichischen Los von Rom Bewegung*, p. 9.

4. Morsey, *Die Klosterhetze in Oesterreich* (impr. *Styria*, Graz, 1902), pp. 34-35.

5. Sur ce groupement, voir Guntram Schultheiss, *Deutsch-nationales Vereinswesen*, pp. 73 et suiv. (Munich, Lehmann, 1897) ; — Hugo Grell, *Der Alldeutsche Verband, seine Geschichte, seine Bestrebungen und Erfolge* (Munich, Lehmann, 1898).

en allemand[1]; qu'un vicaire slave semonçât un peu rudement quelque gamin pangermaniste[2]; qu'un évêque, sollicité d'installer en une cure un prêtre de langue allemande, alléguât une impossibilité qu'on prenait pour un mauvais vouloir[3], alors un cri de taquinerie, de représailles, de vengeance, commençait de gronder en quelques gosiers tapageurs : *Los von Rom !* Le notable de l'endroit, médecin, avocat, industriel, journaliste, épiait cette minute de rage[4]; et, sur un signe

1. Voir *Festschrift herausgegeben anlässlich der Feier des 10jähr. Bestandes des Deutschen Vereines Germania in Trebnitz*, p. 22 (Trebnitz, Titta, 1899). — A Mahrenberg, un motif de mécontement est que le curé ne veut pas faire dix sermons allemands par an. (Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 134). — A Comotau, un chapelain traduit en tchèque, pour des soldats qui ne parlent que tchèque, un mandement de l'aumônerie militaire; c'en est assez pour mécontenter les Allemands (Diefenbach, *Die Wahrheit über die Los von Rom Bewegung in Œsterreich*, 5e éd., p. 56. Francfort, Kreuer, 1901.)

2. Voir *E. K. O.*, 15 mars 1901, le récit d'une manifestation allemande devant le presbytère de Neutitschein contre un chapelain tchèque. — Voir dans Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 153, l'anecdote d'un chapelain slovène, menaçant de livrer aux gendarmes un petit Allemand, s'il ne veut pas apprendre l'*Ave* en slovène.

3. A Troppau, en Silésie, en 1900, la nomination d'un Tchèque comme curé, détermine trois catholiques à fonder un comité pour prendre l'initiative d'un mouvement *Los von Rom*. (*E. K. O.*, 15 juillet 1900). — Voir dans Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, pp 56-57, les différends du Dr Titta avec l'évêque de Leitmeritz, en vue de la nomination d'un prêtre allemand; *id.*, pp. 66-67, le déchaînement du mouvement *Los von Rom* à Langenau, à la suite de la nomination d'un prêtre tchèque.

4. A Dux, c'est le directeur de la *Duxer deutschen Zeitung* qui donne le signal (Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 37); — à Comotau, c'est avec M. Eisenkolb, le directeur de la *Saazer Zeitung* (*id.*, *op. cit.*, p. 18) ; — à

de lui, un pasteur accourait comme combattant. L'homme du Christ, sur les champs de bataille, a généralement une autre place.

On donnait en quelque local, après souper, une « soirée de famille évangélique », non point une de ces soirées, imposantes, recueillies, comme en organise la ferveur protestante dans la Prusse rhénane et la Westphalie, rendez-vous édifiants où les fidèles lisent la Bible en commun et prient en commun, ayant, d'après la promesse divine, le Christ au milieu d'eux ; mais une soirée beaucoup plus laïque, sans Bible ni sermon, où le pasteur parlait de la grandeur du peuple allemand [1], de l'avenir du germanisme, de l'inoubliable Bismarck [2]. Parfois un pasteur, plus enclin vers la piété, célébrait en Bismarck l'homme de prière [3] ; mais le public, en général, préférait contempler sous d'autres attitudes « ce fidèle Eckart près de

Podersam, c'est un avocat (*id.*, *op. cit.*, p. 23) ; — à Turn, c'est l'industriel Riessner (*Turn, eine österreichische Los von Rom Gemeinde*, p. 9) ; — à Radkersburg, c'est un employé des postes (Wegener, *op. cit.*, p. 131) ; — à Stainz, c'est un avocat (Wegener, *op. cit.*, p. 55) ; — à Knittenfels, c'est un ingénieur Thuringien (Wegener, *op. cit.*, p. 106). — A Hohenstadt, en Moravie, c'est un industriel prussien.

1. C'est le sujet de la conférence du pasteur Kappus à Gratz, le 7 décembre 1900, dans un *Familienabend* organisé par les étudiants (*E. K. O.*, 1er janvier 1901).

2. M. Everling, arpentant le Corso, dans les petites villes de Bohême, avec les étudiants allemands, est ému de leur respect pour Bismarck, de leur admiration pour les Hohenzollern, de l'idée qu'ils ont de la grandeur de Luther (Everling, *Los von Rom*, p. 24).

3. Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 125.

la bière duquel se tenait l'*All-Deutschland*[1] ». Le parrallèle entre Luther et le chancelier de fer était aussi un thème assez goûté[2]. On buvait dans des verres où étaient peintes les couleurs allemandes[3] ; on avait des livres de chants reliés aux couleurs allemandes ; et l'on entonnait *la Garde au Rhin*[4], ou bien quelque cantique d'invective contre cette Église romaine qui paralyse l'aigle germain

1. Ce n'est même pas dans une soirée de famille, mais au temple même de Bielitz (Silésie Autrichienne), en un service solennel pour Bismarck, que M. le pasteur Schmidt, directeur de la *Gazette évangélique*, tenait ce propos, et il ajoutait : « Oui, Bismarck a vaincu l'Autriche ! Nous ne voulons pas disputer ici sur la nécessité de la guerre de 1866, guerre qui tôt ou tard devait survenir. Nous ne voulons pas mentionner plus longuement les conséquences de cette guerre, conséquences riches en bénédictions, et qui préparèrent à l'Autriche un état de choses plus libéral. Mais n'avons-nous pas à remercier Bismarck d'avoir bientôt éteint la torche de guerre, d'avoir traité l'Autriche avec mansuétude ? » (*Trauerfeier anlässlich des Ablebens weiland des Fürsten Otto von Bismarck in der ev. K. zu Bielitz*, pp. 5 et 7, Bielitz, 1898.) — Rien n'est plus intéressant que de suivre dans la *Gazette* des 15 août, 1er septembre et 15 septembre 1898, les notices sur les divers services funèbres célébrés en mémoire de Bismarck dans les églises protestantes de Bohême. Et la *Gazette* se plaint, à la même époque, que les pasteurs protestants tchèques en Moravie aient pris part aux fêtes commémoratives du grand patriote tchèque Palacky. (*E. K. O.*, 1er octobre 1898.)

2. On trouve le rapprochement entre Bismarck et Luther, dès le mois d'août 1898, dans la *Kirchliche Correspondenz für die deutsche Tagespresse* (*E. K. O.*, 15 août 1898). — Cf. Eisenkolb, *Liguori oder Luther*, p. 12 : « Luther et Bismarck nous montrent la route que nous devons prendre comme membres du grand peuple allemand. »

3. Everling, *Los von Rom*, p. 19.

4. A Vienne, au premier *Familienabend*, tenu le 7 novembre 1901, le pasteur Antonius et le député Eisenkolb se font entendre et l'on termine par le chant du *Wacht am Rhein*. (*Liguori oder Luther*, pp. 5 et 18).

dans son duel contre le faucon slave[1], ou bien quelque couplet prophétique sur la floraison verdoyante, éternelle, qui s'épanouirait depuis l'Elbe jusqu'à l'Adriatique lorsque le papisme serait balayé[2]. *Los von Rom*, oui, *Los von Rom!* On riait beaucoup, en une de ces soirées, d'un assistant qui s'appelait « Rom », et qui dès lors ne pourrait jamais rompre complètement avec *Rom*[3]. Une autre fois, un avocat s'avisait d'expliquer à sa guise tous les dogmes romains : « Croyez-vous à ceci? — Non. — Et à cela ? — Non. — Et ce troisième article ? — Non. — Alors vous devez devenir protestants[4]. » Et des feuilles de papier circulaient, qu'il n'y avait qu'à signer, et par lesquelles on pouvait, si l'on avait plus de quatorze ans, annoncer à l'autorité civile qu'on entrait dans l'Église évangélique[5]. « Rien d'une

1. Everling, *op. cit.*, p 34. — La *Ligue Evangélique* n'a pas publié, en tracts, moins de quatre chants intitulés: *Los von Rom*, le premier d'un « catholique de Bohême », le second d'un « Autrichien », le troisième de M. Bräunlich.

2. Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 172. — Cf. discours du pasteur Bräunlich à Cilli, le 14 décembre 1898: « L'avenir de notre peuple est perdu, si, *de la mer Baltique à l'Adriatique*, il n'appartient pas à une seule foi. » (*E. K. O.*, 1er janvier 1899). — Cf. dépêche adressée de Mürzzuschlag, en octobre 1899, au congrès de la *Ligue Evangélique*, tenu à Nurenberg: « La foi, l'espérance, la lutte, nous tiennent serrés, *depuis la neige des Alpes jusqu'aux flots du Belt.* » (*E. K. O.*, 15 novembre 1899.)

3. Everling, *Los von Rom*, p. 11.

4. Everling, *op. cit.*, p. 37.

5. « Formalités à observer pour la sortie de l'église romaine en Autriche. 1° Envoi de la lettre suivante, sur papier libre, à la sous-préfecture: Je soussigné, né à..., annonce que je suis sorti

solennité ecclésiastique, écrivait au sujet de ces petites soirées M. le pasteur Wegener. Pas de prière initiale, pas de thème tiré de l'Écriture. Un chant : « Notre Dieu est une citadelle ; » un mot de salutation bien cordial, bien allemand ; et puis une conversation gaie, débridée, et puis un chant encore, et la conférence [1]. » Pas de prière au début, et des conversions à la fin. Je ne sais ce qu'eussent pensé nos pasteurs du Désert de ces conversions sans prières, survenant aux heures tardives où la gaieté va bientôt s'engourdir ; je ne sais si ces coups de la grâce, organisés dans des auberges, ne leur eussent point paru des profanations de la grâce. Il y a vingt-sept ans, M. Cherbuliez s'amusait d'un discours dans lequel un surintendant évangélique de Westphalie avait montré en Arminius un modèle des vertus chrétiennes : « Séance tenante, écrivait-il, l'éloquent prédicateur a fait faire à l'illustre païen sa première communion[2]. » Ce surintendant a peut-

de l'Eglise romaine et que j'entre dans l'église évangélique. D'accord avec ma femme, j'élèverai mes enfants X., Y., Z., qui n'ont pas encore atteint l'âge de sept ans, dans la foi évangélique. 2° Annonce personnelle de cette décision chez le plus proche pasteur évangélique. Les enfants jusqu'à sept ans suivent le changement des parents. De sept à quatorze ans, ils ne peuvent accomplir aucun changement. A partir de quatorze ans, ils sont considérés comme majeurs au point de vue religieux et font eux-mêmes leur déclaration. » (Bräunlich, *Die neueste katholische Bewegung zur Befreiung vom Papsttum*, 5e édit., p. 62.)

1. Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 107.

2. G. Valbert, *Hommes et choses d'Allemagne, croquis politiques*, p. 93. (Paris, Hachette, 1877.) — Arminius a conservé des

être fait école parmi les jeunes pasteurs venus d'Allemagne qui, séance tenante, aux alentours de minuit, interprétaient des signatures comme des symboles.

A mesure que se multipliaient ces pêcheries d'hommes, des groupes se formaient pour entretenir un pasteur et faire bâtir une église. Les industriels d'origine allemande prêtaient alors une aide active : celui-là louait une salle ; celui-ci versait une subvention royale ; cet autre tenait l'harmonium au service religieux[1], et transformait en sacristain son premier employé ; tous souriaient aux ouvriers qui prenaient pour eux-mêmes le rôle de fidèles. Les municipalités pangermanistes, quelque catholiques d'origine que fussent leurs membres, donnaient un secours à ces communautés religieuses de bons Allemands. Les brochures politiques locales classaient l'Église évangélique parmi les institutions de défense allemande (*Schutz und Trutz*)[2], entre la Société allemande de pompiers, la Coopérative allemande et la Société d'escrime allemande[3]. Et l'église se

dévots dans l'Eglise évangélique : tel le pasteur Molin, de Gablonz qui, en 1900, dans une conférence, le rapproche de Luther. (*E. K O.*, 1er décembre 1900.)

1. C'était le cas à Grattwein, en Styrie. (*E. K. O.*, 1er juillet 1899 ; — Wegener, p. 26.)

2. *Festschrift* publiée pour le dixième anniversaire du *Verein Germania* à Trebnitz, 1899, pp. 21-22.

3. « Ces institutions mêmes, lisons-nous dans un document confidentiel sur le *Los von Rom* présenté à une conférence des

dessinait, très grande, pour qu'elle pût abriter les futures conquêtes. Parfois, comme dans la petite localité minière de Klostergrab, ce projet de construction prenait l'aspect d'une revanche de l'histoire[1] : de Klostergrab, en 1618, à la suite de la destruction d'une chapelle évangélique, avait jailli l'étincelle qui avait mis le feu à l'Europe pour trente ans ; et la ferveur des représailles, jouant sur le mot *Klostergrab*, espérait que dans cette bourgade reconquise les institutions monastiques voisines (*Kloster*) trouveraient leur tombeau (*Grab*)[2]. La pose de la première pierre donnait lieu, dans toutes ces localités déchirées par

évêques autrichiens, deviennent des écoles de guerre contre le trône et contre l'autel. »

1. Le projet remonte au début de 1899 (*E. K. O.*, 15 février 1899) ; dès le 11 mai, un premier service eut lieu dans une salle d'hôtel (*E. K. O.*, 1er juin 1899) ; en juin, dans les églises de Freiberg en Saxe, on quête pour la construction d'une église à Klostergrab (*E. K. O.*, 1er juillet 1899) ; en août, dans une réunion de la Ligue Evangélique (section Wiesbaden-Francfort), on recueille pour le même but 300 Marks, et on les envoie au député pangermaniste Kittel. (*E. K. O.*, 1er septembre 1899.) On voulait faire de Klostergrab une Mecque protestante, et le 31 juillet 1899, on lançait un appel dans toute l'Allemagne. (Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom-Bewegung in Böhmen*, pp. 42-43.) — L'inauguration de l'église de Klostergrab est racontée dans la *Wartburg*, 25 avril 1902, pp. 34-35.

2. Klostergrab, dein Kirchlein war es,
Das des Unheils Anstoss gab.
Möchtest du die Wiege werden
Für ein letztes Klostergrab !

(Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom-Bewegung in Böhmen*, p. 41.) — Cf. le récit et les divers cantiques publiés dans la plaquette intitulée : *Festbericht über die Feier der Grundsteinlegung der Auferstehungskirche zu Klostergrab am* 12 *December* 1900. (Leipzig, Braun.)

la lutte de races, à des manifestations pangermanistes : à Turn, une « colonne de Bismarck » présidait à la cérémonie, et l'on scellait dans les fondations de l'église nouvelle un étui contenant des exemplaires des principaux journaux radicaux qui avaient encouragé la construction et qui d'ailleurs servaient d'organes, en même temps, à la renaissance du wotanisme [1]. On invitait tous les Allemands de l'endroit à participer à la fête [2]; on leur disait au revoir jusqu'à l'inauguration du monument, et ce jour-là les cloches émancipées, qu'on baptisait volontiers « cloche de la Germanie », « cloche de Luther », « cloche de Bismarck [3] », semblaient répéter, aux oreilles des Tchèques, l'écho vainqueur de Sadowa.

1. *Satzungen. Deutsch-evangelischer Kirchenbauverein. Turn*, pp. 21-22.

2. La *Deutsche Wacht* de Hohenstadt (Moravie) du 2 mai 1902, invite tous les coreligionnaires et connationaux (*Glaubens und Volksgenossen*) à assister à l'inauguration de l'église évangélique, importante, non seulement pour la « chose évangélique », mais pour la « chose allemande ».

3. A Hohenelbe, les trois cloches nouvelles s'appellent cloches de Luther, d'Arndt et de Bismarck; et celle-ci porte la devise : « Nous, Allemands, craignons Dieu, rien autre au monde. » (*E. K. O.*, 15 septembre et 1er octobre 1901.) Même inscription sur la cloche *Germania*, à Trebnitz (*E. K. O.*, 15 novembre 1901). Ces inscriptions sont comme un défi de l'Allemand au Tchèque. A Leitmeritz, les cloches s'appellent cloche des Suédois, en souvenir du concours prêté par les Suédois à la Réforme dans la ville de Leitmeritz; cloche de Saxe et cloche de Holstein, en reconnaissance des subventions recueillies en Saxe et en Schleswig pour le *Los von Rom* (*E. K. O.*, 1er janvier 1902). — A Hohenstadt, en Moravie, l'une des cloches s'appelle cloche de Bismarck (*E. K. O.*, 1er octobre 1902).

Malheur au gouvernement de Vienne s'il différait ou refusait de naturaliser autrichien et de reconnaître comme pasteur de la communauté nouvelle le théologien, venu de l'Empire voisin, qui aspirait à ce poste ! On s'indignait alors contre l'intolérance religieuse du ministère, et l'on affectait de ne point comprendre que tel candidat aux fonctions de pasteur, surtout connu pour ses propos pangermanistes ou pour la diffusion de brochures contre l'Autriche, fût mal accueilli par l'autorité ministérielle. La faute évidemment en était aux jésuites, à cet ultramontanisme dont les replis enserraient l'Autriche, « comme le serpent mythique entoura Laocoon[1] » ; et c'était une raison pour crier plus fort encore : *Los von Rom !*

1. Böhmel, *Los von Rom*, p. 2.

VIII

De fait, l'étrangeté même du mouvement compliquait singulièrement les rapports entre le pouvoir civil et l'Église évangélique. On n'avait point affaire à une confession religieuse qui souhaitât droit de cité sous le ciel d'Autriche ; mais à des influences exotiques qui réclamaient pour elles-mêmes toute licence en s'abritant derrière les prérogatives, depuis longtemps indiscutées, de l'une des confessions religieuses admises dans l'Empire. Le pouvoir risquait, ou de paraître intolérant s'il ouvrait les yeux, ou d'être réputé aveugle s'il les fermait.

On trouvait, en avril 1899, dans les bagages d'un pasteur allemand qui colportait l'agitation, un carnet de notes où il laissait deviner sa surprise que le pasteur Johanny, qu'il avait entretenu à Vienne, lui eût parlé de l'empereur avec un chaleureux loyalisme ; et l'on découvrait, avec ce carnet, le texte d'une circulaire confidentielle expédiée çà et là, en Styrie, par un fonctionnaire de Gratz, et qui demandait, en chaque

localité, des hommes de confiance pour la propagation discrète de l'Évangile nouveau. Le fonctionnaire, qui répandait avec ses circulaires certaines brochures belliqueuses de la *Ligue évangélique*, fut frappé ; le pasteur étranger fut expulsé[1] ; et la prohibition à tous fonctionnaires styriens de se laisser entraîner à des conversions qui ne seraient que des manifestations politiques ne fut point, comme on l'a voulu dire, une intimidation préjudiciable à la liberté religieuse, mais une riposte nationale à des tentatives d'origine étrangère[2]. Les mesures que dut prendre le gouvernement contre certains colis de brochures révolutionnaires qui prenaient indûment une toilette évangélique, les saisies et confiscations qu'il fut forcé d'opérer, justifièrent avec éclat les prévoyantes alarmes de MM. Witz et Johanny. L'Église évangélique risquait de devenir suspecte ; et lorsqu'en 1900 M. Bräunlich fut à son tour expulsé d'Autriche par mesure de sûreté générale[3], il fut plus regretté dans les sphères pangermanistes que dans les cercles pieux de son Église.

Car de graves paroles commençaient d'être dites au sujet du mouvement nouveau, et elles méritaient l'attention du loyalisme évangélique. « On parle

1. Bräunlich. *Die Los von Rom Bewegung in Steiermark*, pp. 8-14. — Everling. *Los von Rom*, pp. 51-55.
2. *Die Wartburg*, 1902, n° 13, p. 112.
3. *E. K. O.*, 15 juillet 1900.

de rupture avec Rome, articulaient certaines voix ; ce qu'on veut, c'est une rupture avec l'Autriche. *Los von Rom*, *los von Oesterreich.* » Ce n'était pas seulement M. Lueger, ou le prince Aloys de Liechtenstein [1] ; ce n'étaient pas seulement les évêques de la monarchie [2], qui portaient ce verdict ; ce fut bientôt l'héritier du trône, en personne. Acceptant en mai 1901 de prendre la présidence de l'Association scolaire catholique, l'archiduc François-Ferdinand témoigna, en termes formels [3], qu'il voulait rendre hommage à « l'activité patriotique et religieuse de ce groupement, surtout au moment de l'agitation *Los von Rom*, qui est un mouvement de

1. Discours de M. le prince de Liechtenstein et de M. Lueger, le 6 mars 1899, à Vienne (*E. K. O.*, 25 mars 1899). — Discours de M. Lueger, le 15 octobre 1899, à la pose de la première pierre de la *Canisius-Kirche*, à Vienne (*E. K. O.*, 1er novembre 1899). — Discours du prince de Liechtenstein, le 15 novembre 1901, à la réunion du *Katholischer Schulverein* : il y dénonce la « haute trahison », la « sédition concertée », la « défection à l'endroit de la patrie », la « rébellion contre la dynastie » (*E. K. O.*, 1er décembre 1901). — Comparer le discours de M. Groeber, chef du Centre wurtembergeois, au Congrès des catholiques allemands à Osnabrück en 1901 : « *Los von Rom*, cela veut dire : *Hin nach Berlin !* »

2. Mandement de Mgr Schoebel, évêque de Leitmeritz, du 8 décembre 1900 (*Ordinariats-Blatt der Leitmeritzer bischöflichen Diöcese*, 1900, n° 49). — Comparer la brochure populaire de propagande, « *Ueber die Schlagworte : Los von Rom! Los von Œsterreich !* », par J. H. (Warnsdorf, Opitz, 1899).

3. *Weckrufe an das Katholische Volk : Organ des Katholischen Schulvereines für Œsterreich*, 15 mai 1901, p. 1. — Cf. *E. K. O.*, 15 mai 1901, le témoignage de satisfaction accordé par Mgr Joseph de Lanyi, au nom de l'archiduc François-Ferdinand, à la revue catholique hebdomadaire *Neue Warte am Inn*, de Braunau.

rupture avec l'Autriche, et à laquelle on ne saurait opposer assez de digues[1]. »

Ces paroles, tombées de haut[2], montrèrent quelles compromissions pouvaient résulter, pour l'Église évangélique d'Autriche, des indiscrètes entreprises de ses nouveaux fidèles ; et, un mois après, le discours dans lequel M. de Koerber, président du conseil, se portait garant que l'Église catholique n'était point menacée, qu'elle se pouvait reposer sur sa propre force, et que le gouvernement, à l'avance, voulait mettre au-dessus de toutes les suspicions le patriotisme de tous les sujets, fut à tort interprété comme un désaveu courtois du langage du futur empereur[3] ; ce discours

1. L'ordre du jour voté à la réunion de la *Ligue évangélique*, à Breslau, en 1901, et protestant que le mouvement n'est ni antiautrichien ni antidynastique, fut un acte de défensive contre le verdict porté par l'archiduc héritier (*E. K. O.*, 1er novembre 1901). C'est vraisemblablement pour paralyser l'effet de ces mots : *Los von Rom*, *Los von Œsterreich*, que les propagandistes ont fait un succès à une brochure historique de M. Karl Hron : *Habsburgische Los von Rom Kaiser*, dans laquelle sont mises en relief les entraves que rencontrèrent de la part de Rome ou qu'opposèrent à Rome certains Habsbourg, en particulier Joseph II (Vienne, Schalk, 1901). Il n'est d'ailleurs pas rare que dans les *Familienabende*, le pasteur fasse une conférence sur Joseph II (*E. K. O.*, 15 février 1901, 1er avril 1901).

2. « François-Ferdinand, lit-on dans la revue *freireligiös* de Francfort : *Das Freie Wort*, 5 janvier 1902, s'est lui-même étalé comme le rempart des aspirations cléricales. » Aussi, l'organe des maîtres d'école pangermanistes, la *Freie deutsche Schule*, n° 10, 1901, réclame-t-il que les Allemands d'Autriche ripostent au discours de François-Ferdinand, en entreprenant deux campagnes, l'une pour l'expulsion des jésuites, l'autre pour la subordination de toutes les églises à la loi sur les associations.

3. Voir en particulier, *E. K. O.*, 15 juin 1901, et *Historich-Politische Blaetter*, CXXVIII, p. 176

attestait que M. de Koerber ne considérait pas l'Église évangélique d'Autriche et les citoyens autrichiens membres de cette Église comme étant *a priori* solidaires d'une agitation venue d'ailleurs. Il est singulièrement délicat pour M. de Koerber et pour M. de Hartel, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, de s'efforcer de distinguer entre les besoins religieux authentiques et les manœuvres politiques déguisées, de satisfaire ceux-là, d'évincer celles-ci. M. de Hartel, qui fait autorité dans la science philologique pour le tact exercé avec lequel il publie les écrits des Pères Latins et tranche entre les diverses variantes un différend toujours épineux, est appelé, aujourd'hui, à surveiller les interpolations politiques qui volontiers envahissent la Réforme, et à déchiffrer les consciences, si quelque autre que Dieu pouvait les déchiffrer. Aussi indulgent comme ministre que sévère comme critique, il a déjà donné son agrément, pour des postes en Autriche, à plus de cinquante pasteurs venus d'Allemagne [1]. Mais ceux dont justice a été faite ne pardonnent point, et l'un des expulsés, M. Everling, disait naguère à Zittau :

1. D'après les statistiques de la *Ligue évangélique*, il y a en Autriche, sur cinquante-six vicaires évangéliques, cinquante et un qui sont originaires de l'empire allemand (*Reichsdeutsch*). Un exemple curieux est celui de Gratz, où le pasteur est saxon, et où les trois vicaires sont saxon, bavarois et berlinois, ce qui fait dire à M. Wegener : « L'*Alldeutschland* est là, à Gratz, dans la personne de ses représentants, en plein travail, pour jeter le filet. » (Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, pp. 15-16).

« Nous pouvons aider nos frères allemands d'Autriche — dernier rayon d'espérance — avec de l'argent. L'argent est un article qui, même en Bohême, n'est pas encore expulsé »[1]. On aurait dit, à entendre M. Everling, qu'un assaut se préparait entre une bureaucratie « jésuitisée » et des capitaux étrangers, et que les âmes en seraient l'enjeu ; M. de Hartel, qui sait à quel prix les Pères mettent la plus humble des âmes, doit assurément s'étonner de cette façon nouvelle de les estimer.

M. Everling était du moins sincère : le nerf de la guerre devenait en effet le nerf de l'Évangile[2], ainsi que le montrait récemment M. Kramar, le député jeune-tchèque, dans un discours aux Délégations[3]. La *Ligue évangélique*[4], en 1899, dépensa pour l'Autriche 90.964 marks, dont 19.400 pour frais d'agitation, 13.500 pour propagande de brochures, 35.000 pour entretien des pasteurs et des vicaires ; en 1900, elle dépensa 99.299 marks ; en octobre 1901, elle évaluait à plus de 400.000 marks le total de ses débours. L'*Association Gustave-*

1. Cité dans les *Historich-Politische Blaetter*. CXXVII. p. 586.

2. Au début de 1900, M. Eisenkolb, allant faire une conférence à Halle, en rapportait 15,000 marks pour le mouvement (*E. K. O.*, 15 janvier 1900).

3. Séance des Délégations à Budapest, le 27 mai 1902. C'est à ce discours fort documenté, que nous empruntons les chiffres qui suivent.

4. Dès le 28 février 1899, à Berlin, la *Ligue évangélique* tient une réunion dans laquelle une collecte rapporte 1.200 marks, et l'on fonde un comité pour le soutien des nouveaux convertis (*E. K. O.*, 15 mars 1899).

Adolphe, qui d'après ses statuts ne doit point aider à la fondation d'Églises nouvelles, mais « soutenir les communautés déjà existantes »[1], s'est penchée sans retard, avec une main largement ouverte, vers quelques-unes des paroisses qu'a fait surgir le mouvement *Los von Rom :* de 1897 à 1901, les subventions qu'elle donnait en Bohême se sont élevées de 138.000 à 264.000 marks, et celles dont elle gratifiait la Styrie de 12.000 à 51.300 marks. Le *Reichsbote*, la *Tägliche Rundschau*, la *Deutsche Zeitung*, de Berlin, et la presse de Leipzig, ont assidûment invoqué en faveur du mouvement le généreux intérêt de leurs lecteurs. Certains gouvernements de l'Empire allemand ont laissé faire des collectes[2] ou expédié eux-mêmes des fonds pour la diffusion de l'Évangile allemand; une association nouvelle s'est fondée à Barmen pour y aider[3]; et l'attitude des vieux luthériens de Brunswick, s'éton-

1. Déclaration du Comité central du *Gustav-Adolf-Verein*, le 24 février 1899 (*E. K. O.*, 15 mars 1899). — Voir *E. K. O.*, 1er mai 1900 et 15 mai 1901, les appels du *Gustav-Adolf-Verein* commandant une collecte spéciale pour les besoins de l'église d'Autriche. — La faillite de la *Leipziger-Bank*, en 1901, a quelque peu diminué les ressources, partant les générosités du *Gustav-Adolf-Verein*. Sur l'activité de cette association, voir le rapport officiel de M. le pasteur Hartung pour 1900-1901, pp. 75-86.

2. Le ministère d'État du duché de Saxe-Altenburg a envoyé 500 marks pour la construction de l'église de Karbitz (*E. K. O.*, 1er avril 1900) ; le ministère de Mecklembourg-Schwerin a permis une collecte pour le *Los von Rom* en Autriche, ce dont l'a blâmé la *Gazette de Cologne* (*E. K. O.*, 15 septembre et 15 octobre 1901).

3. Eberle, *Die gegenwärtige Los von Rom Bewegung*, pp. 47-48 (Feldkirch, Unterberger, 1902).

nant que l'Allemagne[1], qui aurait elle-même besoin de moissonneurs d'âmes, s'oublie si généreusement en faveur de l'Autriche[2], est un exemple assez isolé. La plupart des communautés qui se fondent ont une ville d'Allemagne pour marraine : Hambourg et le Schleswig soutiennent tout là-bas, au fond de la Styrie, la jeune église de Mahrenberg[3], dont les habitants, après avoir élu M. Schœnerer citoyen d'honneur, ont désiré substituer, au « Christ roi des siècles, » au « Christ roi des peuples », un Christ du xxe siècle, qui leur parût allemand. Brême subventionne Leoben[4] ; la Hesse vient en aide à Judenburg[5] ; Crefeld et München-Gladbach se cotisent en faveur de Trebnitz ; les fonds de Halle

1. Voir *E. K. O.*, 1er août 1899, une adresse du synode général évangélique de Bade en faveur du mouvement *Los von Rom* ; — *E. K. O.*, 1er octobre 1899, les paroles d'un conseiller suprême de consistoire en faveur de ce mouvement, à la fête de la section bavaroise de l'*Association Gustave-Adolphe ;* — *E. K. O.*, 15 octobre 1899, le récit d'une manifestation analogue en Brunswick ; — *E. K. O.*, 1er novembre 1899, un message de sympathie du *Verband deutscher evangelischer Pfarrvereine*, réuni à Stendal ; — *E. K. O.*, 1er juin 1900, conférence donnée à Mülhausen en Thuringe, par le rameau saxon de la *Ligue évangelique*, et où se fait représenter, pour la première fois depuis l'existence de cette *Ligue*, le consistoire royal de Saxe ; — *E. K. O.*, 15 mai 1901, l'ordre du jour du synode de l'église saxonne, en faveur du mouvement *Los von Rom*, et l'article du pasteur Rogge, prédicateur de la cour à Berlin, recommandant chaleureusement le mouvement.

2. *Kölnische Volkszeitung*, 6 août 1902. — Il convient de noter que la *Gazette de Cologne* a parfois élevé certaines réserves contre ces collectes faites en Allemagne.

3. Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 145 ; et *Wartburg*, 26 septembre 1902, p. 236.

4. Wegener, *op. cit.*, p. 105.

5. Wegener, *op. cit.*, p. 114.

s'en vont à Cilli, et ceux de Westphalie à Braunau[1]. De même que jadis les essaims grecs épars en Asie Mineure étaient filleuls d'Athènes ou de Sparte, on dirait presque que l'Allemagne réformée veut faire en Autriche œuvre de colonisation[2]. Elle ne se donne point la peine de réfuter les judicieuses circulaires du Conseil suprême évangélique ; elle passe outre, avec de nouveaux chèques.

1. Eberle, *Die Los von Rom Bewegung*, p. 47.

2. « Chaque grande ville de l'empire allemand, écrivait-on le 22 février 1899 à M. Bräunlich, devrait prendre sous sa protection spéciale un district autrichien » (Bräunlich, *Das Fortschreiten der Œsterreichischen Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 32). — « Il faut que l'Allemagne, pendant une génération, donne 200.000 marks par an. » (Meyer, *Der Protestantismus in Œsterreich*, p. 22. Leipzig, Braun.)

IX

Ce serait un curieux travail de pouvoir faire une sorte de balance, mathématiquement, entre les libéralités allemandes et les résultats obtenus, et d'évaluer ainsi ce qu'a pu coûter en moyenne la formation d'une communauté, ou même, plus en détail encore, la conquête d'une âme[1] : les données manquent pour ce travail. La charité est volontiers occulte, la politique aussi ; l'une et l'autre dédaignent ou évitent un bilan fort exact de certaines dépenses ; et, sous diverses formes, des dons sont venus d'Allemagne, qu'aucun budget officiel ne mentionne. Les chiffres sont plus sûrement établis, en ce qui concerne le nombre des

1. Un mandement de l'évêque de Leitmeritz, du 8 décembre 1900, mentionnant des « défections payées en monnaie sonnante », a provoqué de vives ripostes des pasteurs : le débat touche de trop près au secret des âmes et des cassettes pour comporter ici autre chose qu'une brève mention. (Voir *Ordinariat-Blatt der Leitmeritzer bischöflichen Diöcese*, 1900, n° 49 ; et *E. K. O.*, 1er février 1901.) — Cf. dans Diefenbach, *Die Wahrheit über die Los von Rom Bewegung in Œsterreich*, p. 52, une lettre de Klostergrab, où l'on raconte que deux habitants de la bourgade, très zélés pour le mouvement *Los von Rom*, sont couramment dénommés les acheteurs d'âmes (*Seelenverkaufer*).

âmes. Il apparaît que l'Église évangélique a gagné sur l'Église romaine 5.372 âmes en 1899, 3.994 en 1900, 5.469 en 1901, 1.792 dans le premier semestre de 1902[1]; et que le vieux-catholicisme, dans les années 1899, 1900 et 1901, a gagné de son côté 7.417 âmes[2]. C'est en Bohême surtout que l'action allemande a été récompensée; il y avait là, en 1898, 28 ecclésiastiques protestants, 23 églises, et 48 localités où le service religieux se célébrait, soit régulièrement, soit de temps à autre ; on a vu s'installer, depuis quatre ans, 26 vicaires, s'édifier 17 églises; des offices ou prêches se célébrer en 60 localités nouvelles; et la surintendance évangélique de Bohême a été dédoublée[3]. La Styrie, en 1898, était répartie entre 6 cures protestantes; 8 ecclésiastiques pourvoyaient aux besoins du culte, et 17 localités seulement (y compris les endroits où vivaient ces pasteurs) bénéficiaient d'un service religieux, hebdomadaire ou intermittent[4]; cette pro-

1. *E. K. O.*, 1er mars 1902.

2. *E. K. O.*, 15 janvier 1902.

Sont passés au vieux catholicisme :

	1899	1900	1901	Total
District de Warnsdorf	1.527	1.703	1.700	4.930
— de Mährisch-Schonberg	112	996	462	1.570
— de Graz	»	»	»	671
— de Leoben	»	»	»	221
— de Ried	»	»	»	25
				7.417

3. *Die Wartburg*, 9 mai 1902, p. 49. — C'est en juin 1900, que fut décidée la fondation en Bohême d'une nouvelle surintendance allemande pour la confession d'Augsbourg (*E. K. O.*, 1er août 1900).

4. *Die Wartburg*, 8 août 1902, p. 167.

vince possède à présent 9 presbytères et 8 vicariats, 21 ecclésiastiques, et le service évangélique est désormais connu dans 60 bourgades environ. La Moravie, en 1898, avait 9 pasteurs évangéliques; elle en compte aujourd'hui 18, et le prêche, qui il y a quatre ans s'y donnait dans 13 bourgades, s'y donne aujourd'hui dans 37[1].

Autre chose est de compter, autre chose est de peser. Les pasteurs hostiles à l'agitation font observer que beaucoup de ces paroisses n'ont qu'une poignée de fidèles, que ce sont des créations factices, que ces fidèles eux-mêmes ne sont protestants que de nom, et que, malgré les succès apparents de la Réforme, on voit s'éteindre, faute de public, un journal évangélique comme l'*Alpenbote*, de Cilli, qui semblait destiné à bénéficier de ces succès et surtout à les accroître. Les propagandistes répliquent que le mouvement, de national, est devenu religieux[2], et que, derrière la haute stature de Bismarck, les convertis ont fini, Luther

1. *Die Wartburg*, 17 avril 1903, p. 149.

2. Everling, *Los von Rom !*, p. 8, cite le trait d'un converti qui lui raconte que seules des raisons nationales l'ont incité, mais qu'il se réjouit d'avoir « trouvé une perle ». Böhmel, *Los von Rom.*, pp. 6-8 : « Certainement, et sans nul doute, la première occasion du mouvement fut d'ordre politique : mais ce fut la pierre qui, troublant des eaux dormantes, a ramené des vagues au rivage : le mouvement est devenu plus profondément religieux. » — Cf. Pfleiderer, *Los von Rom*, pp. 10-11 (Leipzig, Braun, 1899) ; — *Die evangelische Bewegung in Œsterreich, von einem süddeutschen Pfarrer*, p. 4 (Leipzig, Braun, 1901). — C'est à la même conclusion qu'arrive M. Georg Lœsche, *Geschichte des Protestantismus in Œsterreich*, pp. 238-2[illegible] (Tubingue, Mohr, 1902).

aidant, par apercevoir le Christ et par s'attacher à lui. Du côté adverse, on ne partage point cet optimisme; mais on accorde, — et c'est le seul fait dont on se réjouisse, — que l'agitation *Los von Rom* a eu ce résultat, indirect et involontaire de faire ressouvenir l'Église évangélique d'Autriche de certaines ouailles qui étaient à elle, bien à elle, et qu'elle ignorait[1]. En beaucoup d'endroits de Styrie survivaient des familles évangéliques à peu près délaissées, très éloignées du plus prochain pasteur; les nouveaux prédicants, sans les chercher, les ont rencontrées; elles ont repris conscience de leur filiation luthérienne; elles forment, aujourd'hui, des noyaux sérieux pour une sérieuse propagande évangélique[2]. Tandis qu'en Bohême l'agitation *Los von Rom* n'a guère fait qu'échauffer des cerveaux, en Styrie au contraire les allées et venues d'un souffle évangélique, si vicié qu'il fût par des éléments hétérogènes, ont pu réchauffer un certain nombre d'âmes isolées et désertées; et foncièrement incapables de susciter une vie religieuse nouvelle chez les catholiques

1 « Le clergé évangélique, écrivait en 1898 un correspondant de M. Bräunlich, abhorre toute activité apostolique et repousse toute agitation pour sa propre cause, du moment qu'elle n'a pas son point de départ dans l'enseignement de la foi. » (Bräunlich, *Die oesterreichische Los von Rom Bewegung*, p. 29.) — Everling, *Los von Rom*, p. 10, mentionne certains propos populaires contre l'indifférence et le manque de zèle de tel ou tel pasteur.

2. Voir, au sujet de ce réveil en Styrie, Schaudig, *Glaubensfrühling in Steiermark*, pp. 28-29. (Munich, Lehmann, 1902.)

qu'ils se flattent de gagner, les propagandistes ont eu parfois cette fortune, — comme il advient au contact d'une étincelle, — de rallumer l'ancienne vie religieuse éteinte chez des réformés que la Réforme avait perdus de vue[1]. Ainsi s'explique, peut-être, l'initiative singulière que prit au début de 1900, en faveur de la construction d'une église protestante à Mürzzuschlag, M. Pierre Rosegger, l'original écrivain dont M. Seillière a récemment entretenu les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes*[2]. Cet allemand, catholique d'origine, se sentit une immense pitié pour les familles allemandes qui, dispersées dans la haute vallée de la Mur, vivaient sans Christ faute de pasteurs; et il lança dans toute l'Allemagne un appel pressant pour que l'Allemagne édifiât à Mürzzuschlag une église[3]. Cet appel, qui parlait de paix religieuse et d'harmonie des confessions, — termes peu familiers à la *Ligue évan-*

1. L'ouverture à Vienne, en février 1901, d'un *home* pour théologiens, et la fondation vers la même date d'une *Association scolaire évangélique* (*Evangelischer Schulverein*), peuvent aussi être considérées, en quelque mesure, comme les résultats d'un certain réveil de zèle protestant qui fut l'effet indirect du mouvement *Los von Rom*. (*E. K. O.* 1er janvier 1901.)

2. *Revue des Deux Mondes*, décembre 1902 et janvier 1903.

3. Voir l'histoire et le texte de cet appel, dans Bräunlich, *Die Los von Rom Bewegung in Steiermark*, pp. 15-27. — Cf. *E. K. O.* 15 avril, 15 mai et 1er juin 1901, une étude de M. le pasteur Kappus, de Mürzzuschlag, sur les conceptions religieuses de Rosegger. — L'éclectisme de M. Rosegger a fait des disciples; et l'hôtelier catholique de Mürzzuschlag composa les vers qui furent gravés sur l'une des cloches de l'église évangélique. (Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 85.)

gélique, — fit surgir[1] sur la petite colline de Mürzzuschlag, au centre d'un superbe amphithéâtre de montagnes, un édifice allègre, élancé, qui dans cette région purement allemande ne défie ni Tchèques, ni Slovènes[2], ni puissantes abbayes ; et l'on veut espérer que cette église, bâtie en terre pacifique à la suite d'un rêve de poète, demeurera pacifique elle-même.

Les communautés de Bohême, depuis un an, ont plus d'une fois envié Mürzzuschlag. Elles n'étaient pas nées, elles, sous les auspices d'un poète, mais d'un couple d'hommes politiques, et ce couple était à tout jamais séparé ; et M. Schœnerer était plus acharné qu'aucun autre à proclamer l'infamie de son coreligionnaire en pangermanisme, de son coreligionnaire en luthéranisme, M. Karl Wolf[3]. S'étant inféodés à un parti, les propagandistes du *Los von Rom* devaient en partager les disgrâces, et se laisser éclabousser de

1. Dans les cinq jours qui suivirent l'appel de M. Rosegger, 700 marks furent envoyés d'Allemagne à M. Kappus, pasteur à Mürzzuschlag, par sommes de 5, 10 ou 20 marks. Voir sur l'histoire de cette église la brochure de M. Kappus : *Die evangelische Pfarrgemeinde Mürzzuschlag in ihrer Entstehung und im ersten Jahr ihres Bestehens.* (Mürzzuschlag, 1901.)

2. Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 87, marque bien ce caractère spécial de la communauté nouvelle de Mürzzuschlag. Désireux d'accentuer le caractère religieux du mouvement, il ferait volontiers de cette communauté le type des communautés *Los von Rom*. Tout au contraire, elle ne ressemble à aucune autre.

3. M. Wolf, postérieurement aux premiers scandales, fut d'ailleurs réélu en janvier 1902, député de Trautenau. — La *Gazette* de Bielitz, se console en expliquant que les « cléricaux » ont tort

certaines hontes. La mauvaise fortune semble avoir commencé pour eux. La pression qu'ils exercèrent à la fin de 1901 sur le synode général évangélique n'obtint de ce synode qu'une décision assez confuse, qui ne les justifiait point[1]; les « libéraux » allemands de Bohême, en certaines élections, ont pour la première fois confondu leurs votes avec ceux des catholiques[2] pour en finir avec ce « sport radical » (le mot m'était dit par l'un d'entre eux) qui s'appelle le *Los von Rom;* malgré l'émoi provoqué parmi les Allemands d'Autriche, au printemps de 1902, par le nouveau vote du Parlement relatif à Cilli[3], les statistiques prouvent que le mouvement évangélique s'est notablement ralenti; la revue *Die Wartburg*, récemment fondée à Munich pour le soutenir, remplit surtout ses colonnes en réédi-

de se réjouir de l'affaire Wolf puisque « le mouvement *Los von Rom* est devenu une nécessité historique pour les Allemands d'Autriche et qu'il signifie leur délivrance à l'endroit de l'étouffement féodal et clérical. » (*E. K. O.*, 15 décembre 1901.)

1. On en trouvera le texte dans *E. K. O.*, 1er décembre 1901.

2. Il était déjà assez frappant de voir, au début de 1900, les « libéraux allemands », membres de la députation de district (*Bezirksvertretung*) de Dux, voter avec les « cléricaux » contre une décision du conseil municipal de Klostergrab facilitant la construction de l'église évangélique. (*E. K. O.*, 1er février 1900.) — Le *Toeplitz-Schoenauer Anzeiger*, organe d'une nuance progressiste allemande (*deutsch-fortschrittlich*), se prononçait, en 1901, contre le mouvement *Los von Rom*. (*E. K. O.*, 15 janvier 1901). — L'*E. K. O.* du 1er mars 1902 publie un appel de M. Klein, vicaire évangélique de Turn, déplorant les retards dans la construction du nouveau temple.

3. *Südsteirische Presse*, 26 mars et 12 avril 1902 (publié à Marbourg).

tant les anciens bulletins de victoire; et M. le vicaire Kinzenbach, de Braunau, vient de reconnaître, au Congrès de la *Ligue évangélique*, de 1902, que l'heure des conversions en masse n'a pas sonné.

Rappelons-nous le début du mouvement : c'est précisément à des conversions en masse qu'on aspirait; le discours de M. le vicaire Kinzenbach, encore qu'on n'y sente nul découragement, encore que l'orateur espère une lente et sûre diffusion de l'Évangile réformé, enregistre, en définitive, une sorte de renoncation.

X

Quelle qu'ait été, pour les premiers propagandistes du mouvement *Los von Rom*, la distance du rêve à la réalité, un fait subsiste : on a vu se détacher de l'Église romaine, avec cette indolence fatiguée qui précipite la chute des feuilles d'automne, un certain nombre de ses enfants. « Feuilles à demi-mortes, disent certains, et qui faisaient assez peu d'honneur au vieux tronc romain » ; et cela est vraisemblable. — « Pour un fidèle qu'a perdu Rome, reprend un pasteur évangélique hostile au mouvement, cinq autres, qui étaient indifférents, se sont, par une réaction naturelle contre l'attaque, rattachés à leur Église avec une ferveur retrouvée[1] » ; et cela peut-être est encore vrai. L'accident, tel quel et quand même, demeure pour l'Église catholique d'Autriche un symptôme et une leçon.

Montalembert, passant à Prague en 1833, écrivait à Lamennais : « Le catholicisme est tombé,

1. Ce propos est de M. le pasteur Krack, de Teplitz. (*E. K. O.*, 15 janvier 1902.)

en Bohême, dans un sommeil de mort : prêtres, moines, fidèles, tous dorment, sans se douter de ce qui se passe au dehors et de ce qui s'agite au sein même de la société où ils vivent[1]. » On ne

1. R. P. Lecanuet, *Montalembert*, I, p. 377. Paris, Poussielgue. « Il n'y a guère ici comme partout, écrit Montalembert à Lamennais, le 5 octobre 1833, que le peuple de bon : la noblesse est, dit-on, tout à fait corrompue et annulée par Vienne. Le clergé ne paraît pas très édifiant. J'ai visité trois couvents depuis que je suis en Bohême, dont un des Piaristes, qui m'ont semblé de très pauvres gens ignorants et serviles ; ils sont presque exclusivement en possession de l'éducation *secondaire* en Bohême et dans les provinces voisines. Ils ont environ 24 maisons et 7.860 élèves. Le Gouvernement restreint autant que possible le nombre de ces derniers ; il encourage au contraire l'instruction *primaire* qui est confiée à des laïcs. Tous les couvents qui existent, comme dans les États autrichiens, sont obligés de donner des professeurs à un collège situé dans la ville la plus voisine. Les deux autres couvents que j'ai vus, sont d'abord un magnifique monastère de Dominicains, où les moines avaient l'air de s'ennuyer à mort, malgré leur billard et leur THÉATRE ! et ensuite, une espèce de prieuré composé de cinq chanoines, aussi très médiocres. Quelle différence d'avec les couvents d'Italie, et surtout d'avec nos bons Trappistes et Chartreux de France. »

Et le 26 octobre de la même année, il écrit : « Le jugement favorable que j'en avais d'abord porté, a été bien modifié. Le catholicisme y est plongé dans un sommeil de mort : prêtres, moines, fidèles, tous dorment ensemble, sans se douter de rien de ce qui s'agite même au sein de la société où ils vivent. Je vous ai déjà parlé de l'état pitoyable des couvents que j'ai visités dans les environs de Teplitz : j'oubliais de vous dire que d'après les institutions de Joseph II, toute communication avec les généraux d'ordre, etc., à Rome, est sévèrement interdite, et que tous les couvents sont directement et exclusivement soumis aux évêques, ce qui fait qu'à vrai dire, ce ne sont plus des moines. Les prêtres séculiers ne valent pas mieux. Seulement, parmi les jeunes gens, il germe, à ce que m'a dit Sk..., le sentiment du *slavisme* et quelques souvenirs nationaux. Quant à moi, je n'en ai jamais rencontré de semblable. La haine des employés pour la religion est absolument ce qu'elle était sous Joseph II ; c'est au point que l'introduction des sœurs de charité rencontre de leur part la plus ardente opposition. Si ce n'était la

se relève pas en un jour d'un sommeil de mort ; et l'Église de Bohême mérite cet éloge d'y avoir tâché, et d'y avoir en parti réussi. Le Culturkampf, en amenant un certain nombre de membres de la congrégation bénédictine de Beuron à chercher un asile dans l'hospitalière ville de Prague, a contribué, indirectement, au renouveau de la vie religieuse. Mais ce renouveau, qui est la besogne d'aujourd'hui et qui sera encore la besogne de demain, ne se peut accomplir que si les occupations du prêtre sont adaptées à sa vocation et si les divisions paroissiales sont appropriées aux besoins des temps. Voilà la double réforme dont beaucoup de bons esprits, dans l'Église d'Autriche, commencent à se préoccuper. Il suffit de pénétrer dans l'intérieur de quelques prêtres autrichiens pour constater qu'ils succombent sous le poids des corvées bureaucratiques : il entre dans leur fonction de prêtres, depuis Joseph II, de faire les

piété personnelle de l'empereur, cette haine jointe à un mépris insolent se montrerait au grand jour ; pour le moment, elle se borne à des vexations sans nombre que le clergé endure avec une servile patience.

Voici un trait récent du gouvernement autrichien. J'ai connu autrefois à Hambourg un ministre résident d'Autriche, nommé Binder, tellement décrié pour la stupidité et l'inconduite de sa femme qu'on le recevait à peine chez les marchands de cette ville. Il vient d'être nommé comme suppléant du comte Lützof à Rome et chargé du *Referat*, c'est-à-dire de la proposition et de la confirmation des évêques et de tous les fonctionnaires ecclésiastiques de l'Empire. »

Nous devons communication de ces lettres à la précieuse obligeance du R. P. Lecanuet.

écritures qui chez nous sont confiées au secrétaire de mairie ou à un scribe de gendarmerie; et le travail que leur donne ainsi l'État entrave étrangement leur ministère. La prédication en souffre, le catéchisme en souffre; et l'Église devient une grande teneuse de livres, qui catalogue les têtes des sujets ou des conscrits, mais qui n'a plus le loisir d'une prise sur leurs âmes. Les âmes, d'ailleurs, sont souvent très loin : sur le terreau de la grande industrie de grosses agglomérations ont germé, sans qu'aucun clocher rompît le fil monotone de leurs cheminées d'usines. Turn avec ses 10.000 catholiques était une cité sans église quand les pasteurs d'Allemagne, il y a trois ans, lancèrent l'appel pour y construire un temple[1]; la secousse fit rapidement s'ouvrir le sol pour la première pierre d'une église catholique[2]; et les 10.000 fidèles de Turn, qui jusqu'ici n'avaient d'autre paroisse qu'une église située à une demi-heure de route, desservant plusieurs villages et pouvant contenir au plus 500 personnes, seront à l'avenir moins oubliés. Une lacune pareille, à

1. Sur le mouvement *Los von Rom* à Turn et à Krammel, voir Bräunlich, *Das Forstchreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 43-45; les trois opuscules *Satzungen des deutsch-evangelischen Kirchenbauvereins von Turn; Turn eine österreichische Los von Rom Gemeinde; Nachrichten aus der evangelischen Gemeinde Turn.*

2. L'État a donné sur le « fonds de religion » 80.000 florins pour cette construction (*Turn, eine österreichische Los vom Rom Gemeinde*, p. 11).

Krammel-Obersedlitz en face d'Aussig, est pareillement réparée[1]. Mal servi et souvent desservi par les instituteurs[2], le clergé ne peut compter que sur ses propres forces ; et des divisions paroissiales datant du lendemain de la guerre de Trente ans lui sont un cadre d'action plutôt médiocre.

Lors même que la bureaucratie d'État, secondant la bonne volonté des évêques, serait moins lente à donner les autorisations nécessaires pour la multiplication des paroisses [3], une question subsistera, singulièrement épineuse : celle des évêchés. Ils sont en même nombre, en Bohême, qu'il y a un siècle, au temps où la population du royame était trois fois moindre. Deux évêchés nouveaux sont depuis longtemps projetés : l'un dans une ville tchèque, comme Pilsen ou Kutenberg ; l'autre dans l'une des villes que les Alle-

1. Voir *E. K. O.*, 1er mai 1900, l'appel lancé par M. Kinzer, chapelain catholique d'Aussig, en faveur de la construction d'une église à Krammel, où il y avait eu 430 défections. Mgr Schoebel, évêque de Leitmeritz, insiste dans sa lettre pastorale du 8 décembre 1900, sur la nécessité de bâtir des églises là où elles font défaut (*Ordinariats-Blatt der Leitmeritzer bischöflischen diöcese*, 1900, n° 49).

2. Dans chaque commune, écrit la *Freie deutsche Schule*, n° 22, 1898, il y a quelqu'un pour allumer la lumière, — c'est l'instituteur, — et quelqu'un pour souffler dessus, — c'est le curé...» — Cf. *Weckrufe an das Katholische Volk*, 15 mai 1901, p. 6, signalant l'enthousiasme de beaucoup d'instituteurs autrichiens pour l'instituteur et député socialiste M. Seitz.

3. La *Kölnische Volkszeitung* du 6 mars 1902, relève ces lenteurs de la bureaucratie, grâce auxquelles on en est à peu près resté, en Bohême, aux divisions paroissiales établies après la bataille de la Montagne Blanche. — Cf. Diefenbach, *Die Wahrheit über die Los von Rom Bewegung*, 5e édit., p. 34.

mands considèrent comme leurs, Eger par exemple ; mais on devine que déjà l'opinion tchèque s'émeut, tant parmi le clergé que parmi les laïques [1], à la pensée que Rome, par la création en terre bohémienne d'un évêché allemand, porterait une atteinte implicite à l'intégrité du royaume de Bohême ; et Rome temporise, jusqu'au jour où les circonstances seront mûres pour quelque autre solution, ou l'opinion mûre pour quelque sacrifice.

L'Église catholique en Autriche est encore une force, mais l'opinion catholique n'en est pas une : serait-il permis de penser que la première de ces forces ne se peut maintenir qu'en créant la seconde ? Formés par un enseignement catéchétique plus soigné [2] ; ayant à leur portée, plus près d'eux, des prêtres qui auraient plus de loisirs pour être des pasteurs d'âmes, les catholiques

1. Le 4 octobre 1901, le journal tchèche *Obnova* déclare : « Il est vrai que la Bohême a besoin d'un plus grand nombre d'évêchés. Mais nous devons faire savoir jusqu'à Rome que des diocèses purement allemands en Bohême sont chose impossible, pour cette raison que, dans notre patrie, il n'y a pas de district un peu étendu où n'habitent des Tchèques. » Le 19 octobre 1901, le clergé tchèque rédige un *Promemoria* au Saint-Siège, dans lequel il explique que l'érection de diocèses allemands ne serait « pas seulement contre la loi divine, mais contre le droit naturel. » (*Zur Frage deutscher Bisthümer in Böhmen*, p. 62 et 64.)

2. Sur le manque de catéchistes dans beaucoup de diocèses, voir M[illegible], *Die Klosterhetze in Œsterreich*, p. 11 (Graz, impr. *Styria*, 1901). « Le *Los von Rom* n'eût jamais pu prendre une telle portée, déclare le directeur d'une *Mittelschule*, si les professeurs de religion aux *Mittelschulen* avaient fait leur devoir (*Kölnische Volkszeitung*, 25 février 1902).

allemands d'Autriche commenceraient par donner moins d'inquiétudes à leur clergé et finiraient peut-être par lui procurer des vocations sacerdotales s'ils avaient, comme leurs frères d'Allemagne, une presse locale sérieusement développée, des associations fortement ramifiées [1], des congrès où la tribune ne fût pas muette : depuis quelques années, de très heureux essais ont été faits, en particulier grâce à l'initiative de M. le professeur Kordac, de Leitmeritz ; et la pression de certains journaux allemands qui, très franchement, proclament leurs alarmes — spécialement des *Historisch-politische Blaetter*, de Munich[2], et de la *Gazette populaire*, de Cologne — semble être une suprême garantie que ces essais se poursuivront. En régénérant ainsi ses énergies [3], l'Église d'Autriche effraiera peut-être certains fonctionnaires d'esprit joséphiste, les fils ou les petits-fils de ceux qui, durant tout le gouvernement de

1. On trouvera l'état actuel des associations catholiques en Autriche dans le livre intitulé : *900 christliche Vereine Oesterreichs*. par Joseph Gürtler (Warnsdorf. Gürtler, 1897).

2. *Historisch-Politische Blaetter*. CXXV. pp. 135, 627, 689; CXXVI, pp. 247, 520; CXXVII, pp. 43, 431, 580 ; CXXVIII, p. 327 ; CXXXI, p. 342.

3. La brochure de M. Diefenbach. *Die Wahrheit über die Los von Rom Bewegung in Œsterreich*, renferme au sujet de l'église d'Autriche des constatations très franches et très exactes. — Dans un document confidentiel présenté à la Conférence des évêques autrichiens, il y a deux ans, par l'un d'entre eux, nous constatons que les conférences diocésaines et décanales, les congrès catholiques, les retraites ecclésiastiques, les missions, les prédications catéchétiques systématiques, commencent à être l'objet de l'attention de l'épiscopat et de ses souhaits.

Metternich, surent malgré le vouloir du premier ministre [1], empêcher entre Vienne et Rome la conclusion d'un concordat ; mais l'Église aura pour elle tous ceux qui veulent maintenir l'État autrichien.

L'État autrichien est le seul État qui ait, en son essence, quelque chose d'international : avec sa mosaïque de nationalités, il est comme un reflet, timide et toujours vacillant, de cette antique chrétienté dont rêva le moyen âge, et qui était, elle aussi, une mosaïque. Il y a donc, à certains égards, comme une parenté spéciale de physionomie entre cette Autriche qui rapproche sans les confondre des races hétérogènes, et cette Église de Rome qui sait unifier les peuples sans les amalgamer, et les respecter tout en les faisant se respecter entre eux ; et si l'on envisageait, à la façon d'un simple problème de politique, quelle est la confession religieuse qui peut le mieux s'adapter au génie propre et aux besoins propres de l'Autriche, toute réponse impartiale militerait en faveur du catholicisme. Par là même que le protestantisme immigré d'Allemagne accentue les arêtes qui séparent les nationalités et fait fermenter une discorde dans ce qu'il appelle dédaigneusement la « levure » autrichienne (*Oesterreichisches-Völkerbräu* [1]), il s'attaque à l'originalité de

1. Voir à ce sujet la note écrite par Metternich lui-même, en 1855, après la signature du concordat autrichien (*Mémoires* de Metternich, III, p. 6).

l'Autriche et efface l'originalité du christianisme. S'il est vrai, d'autre part, qu'une agitation *Los von Rom* se pourrait aussi produire parmi les races slaves du jour où elles croiraient avoir lieu d'être mécontentes de Rome et que, tout récemment, une pétition du clergé tchèque contre la création d'un évêché allemand à Eger a signalé cette menace à la nonciature [2], et si l'on peut dire, dès lors, que l'Autriche est peut-être guettée par autant de mouvements *Los von Rom* qu'il y a de races en conflit, il semble qu'on doive conclure — et le dernier mandement collectif des évêques est à l'unisson de cette conclusion [3] — qu'en face de la lutte des races, qui est en passe d'aboutir à une reviviscence locale des guerres privées, l'Église romaine poursuivra son propre salut et toute ensemble celui de l'Autriche, en retrouvant dans son propre passé, en pratiquant et en proposant la politique de la Trêve de Dieu. La création à Rome par Léon XIII du collège bohême [4],

1. Le mot est d'un correspondant de M. Bräunlich, *Das Fortschreiten der Los von Rom Bewegung in Böhmen*, p. 26.

2. Les *Narodni Politika* du 6 novembre 1901 déclarent que la nation tchèque pourrait passer tout entière au vieux-catholicisme, au protestantisme, au schisme russe. *Zur Frage deutscher Bisthümer* p. 99). Sur les symptômes d'une agitation *Los von Rom* parmi les Tchèques, voir un article de Hegemann, *E. K. O.* 15 août 1900. — Cf. dans Wegener, *Morgendämmerung in Steiermark*, p. 152, une citation du *Slovenski Narod* regrettant que les Slovènes ne soient pas protestants.

3. *Hirtenschreiben der österreichischen Bischöfe vom* 15 *november* 1901 *gegen die Los von Rom Bewegung* (Graz, impr. *Styria*, 1901).

4. *Litterae apostolicae de collegio clericorum Bohemorum in*

accueillant pour les clercs des deux langues, éclaire et guide cette politique.

Les Tchèques, chose curieuse, avaient un instant espéré, il y a bientôt quatre siècles, que c'était la Réforme qui marquerait entre eux et les Allemands la Trève de Dieu. On lit dans la chronique de Bartoch :

Telle était la haine des Allemands pour les Tchèques et les Moraves, que c'était pour eux une souffrance d'entendre même prononcer le nom de Bohême ; ils le prouvaient par des outrages, des injures, les condamnaient à l'enfer, inventaient des guerres et autres mauvais artifices. Mais alors Dieu tout-puissant daigna susciter un savant moine, Martin Luther, qui fit connaître aux peuples étrangers sa vérité et sa loi ; et dans les contrées allemandes qui nous entourent, les habitants, depuis si longtemps défavorables et hostiles aux Tchèques et aux Moraves, furent convertis par lui à la communion sous les deux espèces ; par là, grâce à Dieu, il amena ces Allemands à de meilleurs sentiments, et ils conçurent de l'amitié pour les Moraves et les Tchèques [1] ».

Ainsi parlait le chroniqueur, et voici qu'aujourd'hui c'est dans les fourgons de la Réforme que les Allemands viennent à l'assaut des Tchèques ; et c'est

Urbe condendo (1er janvier 1890), publiées dans le Recueil des *Allocutiones, Epistolae, Constitutiones* Leonis papae XIII, IV pp. 1 et suiv. (Paris, Desclée, 1894).

1. Cité par M. Ernest Denis, *la Fin de l'Indépendance bohême*, II, p. 59. Paris, Colin.

au nom de Luther qu'ils mènent contre les Tchèques la guerre de Dieu, la guerre du Dieu allemand. Le hussitisme, révolte de la conscience tchèque en terre tchèque, fraya les voies à la Réforme, et Podiebrad, nous dit son dernier historien M. Ernest Denis, sauva la Réforme en même temps que la nationalité tchèque[1]. Mais cette Réforme elle-même, par une sorte de reflux, revient battre les montagneuses murailles qui font ceinture à la Bohême, et elle réclame le droit, pour la conscience germanique, de devenir maîtresse en terre tchèque. Bartoch s'était donc trompé : les Tchèques, après Luther comme avant, gardent plutôt leur confiance en un de leurs vieux documents du XIVe siècle, la chronique de Dalimil, où il est dit en propres termes : « Les Allemands font d'abord les modestes ; puis, dès qu'ils se sont multipliés, ils oublient qu'ils sont nos hôtes et vont chercher un prince dans leur pays. » La postérité du « savant moine Luther » justifie, six cents ans après, la malicieuse défiance de cette chronique.

L'histoire a de singuliers retours. Au XVe siècle, la Bohême hussite avait pour mot d'ordre la rupture avec Rome et avec l'Allemagne, *Los von Rom und Los von Deutschland :* elle se flattait de conquérir son autonomie à l'endroit des influences allemandes en prenant une attitude religieuse qui la

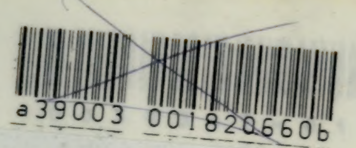
1. Denis, *op. cit.*, I, p. 32.

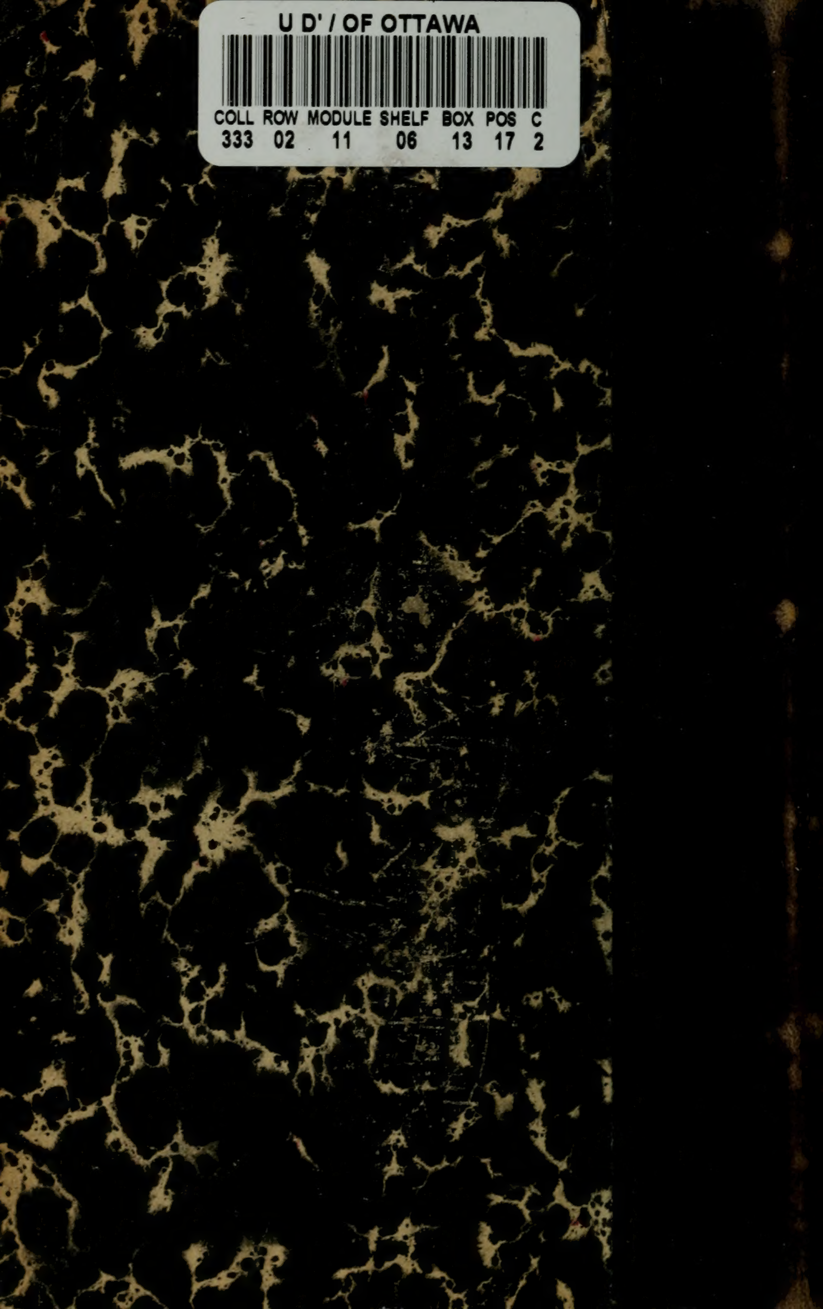
mît aux prises avec l'Église romaine. Au xxe siècle, ce sont les ennemis du royaume de Bohême qui ont à leur tour arboré la devise : *Los von Rom!* Et ils ajoutent : *Los von Prag!* Le même cri de révolte religieuse qui jadis, s'essayant sur des lèvres tchèques, accompagna l'expulsion des Allemands, est aujourd'hui poussé par des lèvres allemandes et prépare le refoulement des Tchèques. Les mots ont leurs caprices, comme les hommes ont les leurs; la sérénité romaine survit aux uns et aux autres et continue de planer, immuable, par-dessus ces peuples qui ne lui cherchent querelle que pour se mieux gourmer entre eux.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY


a39003 001820660b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 11 06 13 17 2